

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>ORIGINES FRANÇAISES AU XV<sup>E</sup> SIECLE D'UNE FAMILLE NEUCHATELOISE</b>	<b>6</b>
Le testament de Jehan Géliou	7
<b>Les Enfants de Jehan et leurs trois Branches au Périgord</b>	<b>10</b>
I. Jehan-dit Gautry et ses quatre sœurs.	10
II. Peyrot et sa descendance probable.	11
III. De François au Notaire Bernadin	11
IV. La branche protestante de Jehan(II)	13
Les trois fils pasteurs du pasteur Géliou de Lanquais.	14
Les Géliou retrouvés à Londres et en Irlande.	16
<b>BERNARD(I), PREMIER GELIEU PASTEUR NEUCHATELOIS</b>	<b>19</b>
Mariage et affaires de famille.	19
Pastorat neuchâtelois.	21
Second mariage	22
En Classe et Doyen	23
<b>Les TROIS FILS de son second mariage (branches éteintes)</b>	<b>26</b>
Abraham(I) et la lignée des Notaires de Saint-Aubin.	26
Elysée, régent puis pasteur au Pays de Vaud et ses dix enfants	33
Le pasteur Samuel, ses enfants et petits-enfants à Apples (Vaud)	36
<b>LA BRANCHE AINEE DE BERNARD(I) AU PAYS DE NEUCHATEL</b>	<b>38</b>
<b>Bernard(II), pasteur, all. DuMayne, ses deux frères, et deux aînés</b>	<b>38</b>
<b>JAQUES(I), Pasteur dit « de la Peste » all. Favargier. Leurs enfants</b>	<b>44</b>
Trois des filles de Jaques(I) et son fils Jean-Jaques « Maistre d'Eschole »	47
<b>Bernard(III), pasteur, all. Wavre. - Marie et Salomé.</b>	<b>49</b>
JONAS(II), pasteur à Fleurier, all.d'Ivernois, anobli(1737)	58
Le Capitaine Charles-Frédéric	69

## LE DESTIN DES GÉLIEU 2

---

### Le Ministère parfois décevant de Jaques(V) 75

Les travaux de loisirs du pasteur montagnard. 77

### JONAS(III), pasteur, apiculteur et chef de famille 80

Pensionnat à la Cure et pensionnat à Neuchâtel 83

Jonas, « père des abeilles » 85

Jonas, chef de famille 87

Isabelle Frêne entre dans la famille Géliou 88

Le Ministère de Jonas à Colombier 90

En « Vénérable Compagnie des Pasteurs » et comme Doyen 93

Jonas, canne en main 94

Aperçus politiques mentionnés, ou expériences vécues, par Jonas 95

Evènements familiaux à Colombier - Dernières années de Jonas 97

La fidèle compagne de Jonas lui est enlevée au printemps 1818 99

Les sœurs et les filles de Jonas au temps de la Principauté 102

Susanne de Géliou 102

Elisabeth de Pury 103

Rose Prince 104

Salomé de Géliou 105

Esther Mieg 109

Isabelle Morel 111

Femme de pasteur et Femme de Lettres 114

Anne DuPasquier et Cécile Barrelet 116

Rose Imer 118

### Jaques(VII) : un pasteur victime de son temps 122

Bernard(V) dernier pasteur Géliou et dernier Doyen de la Classe 125

Mesdames Henriod, Barrelet, de Pury et de Coninck, nées de Géliou 132

Rose Henriod 132

Sophie Barrelet 134

Emilie de Pury 137

**LE DESTIN DES GÉLIEU** **3**

---

Isabelle de Coninck 138

**LES VON GELIEU ETABLIS EN PRUSSE** **139**

**Le Général. Dernier Gélieu neuchâtelois et premier prussien** **139**

La Contre-révolution neuchâteloise 141

L'homme et sa famille 145

**INDEX DES NOMS** **148**

## INTRODUCTION

Ce travail généalogique et historique a été entrepris pour faire revivre le passé d'une famille originaire du Royaume de France et dont - en 1573 - le premier Géliu de sept générations deviendra neuchâtelois sous le régime des Comtes de ce petit pays. Ses descendants y resteront fidèles jusqu'à l'instauration de la République et Canton de Neuchâtel, en 1848, date à laquelle le seul fils du dernier pasteur de Géliu (et frère de ma grand-mère) a commencé une belle carrière militaire au service des rois de Prusse. La descendance du général de Géliu est aujourd'hui de nationalité allemande.

Les documents de famille concernant les Géliu du Périgord sont rares. Limités aussi sont les renseignements conservés sur les Géliu qui ont vécu au pays de Vaud. Par contre, la documentation conservée et complétée, de génération en génération, par les Géliu neuchâtelois est heureusement riche.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Rose de Géliu, en utilisant les *archives* et les récits de son père Jonas(III), a écrit une « Histoire de la Famille » dont plusieurs textes recopiés sont également restés manuscrits. De nos jours une nouvelle Histoire - plus détaillée - sur le « Destin des Géliu » a été écrite par M. Florian Imer, à Berne, bénéficiant du prêt de documents familiaux venus d'Allemagne. Celui-ci m'a aimablement communiqué son manuscrit alors que je mettais au point le texte qui va suivre. Seuls quelques extraits biographiques de l'ouvrage de M. Imer ont été jusqu'ici publiés<sup>1</sup>.

Ces mêmes *archives de famille*<sup>2</sup> ont servi de base à l'élaboration du présent travail. Le premier des quelques documents des Géliu du Périgord est capital : il s'agit du *testament* du premier des Géliu connus, Jehan(I), daté d'août 1557.<sup>3</sup>

Un siècle plus tard (1659), une lettre du pasteur Jean Géliu de Lanquais. Puis le MEMOIRE sommaire de Bernardin Géliu énumérant (en 1730) les noms Géliu du passé dont il a connaissance, Mémoire d'où fut tiré un TABLEAU GENEALOGIQUE, mais encore incomplet. Quelques noms ont pu être ajoutés aux données généalogiques du passé français par des recherches personnelles ou faites à ma demande, tant à Paris qu'à Londres, dans les registres de la « Huguenot Society of London » au sujet des descendants probables du pasteur Géliu de Lanquais. - D'autre part les « Bulletins » de la « Société d'Histoire du Protestantisme français » et les volumes d'Emile-G. Léonard et de Raoul Stéphane sur cette même Histoire, m'ont aidé à situer les Géliu à l'époque des Guerres de religion en France. Ces lectures ont été complétées par un captivant PELERINAGE GENEALOGIQUE, entrepris en 1964, pour visiter les lieux cités dans le Testament de Jehan Géliu, les régions de la Gélie, pour rencontrer aussi deux historiens en vue du Périgord, faire quelques sondages dans les Archives officielles, pour prendre enfin contact avec MM. de la Robertie, originaires de la Gélie.

---

<sup>1</sup> Articles sur « Bernardus Gelius, 1548-1618 » parus dans les Actes de la Société jurassienne d'Emulation(1964) « Un Neuchâtelois, armateur de la Guadeloupe », dans le « Musée Neuchâtelois »(No 1. 1966) - « Trois Géliu au service étranger », dans la Revue « Versailles »(No 29,1967)

<sup>2</sup> Archives, constituées et conservées par les Géliu neuchâtelois, qui ont ensuite suivi en Allemagne le général de Géliu, dont le gendre, M. F. von Goetz, historien par goût, a consacré des années à assurer dans une Histoire de la Famille une fidèle traduction en langue allemande des anciens textes. Celle-ci est devenue source importante de référence depuis la disparition des documents originaux, lors de l'invasion de l'Allemagne orientale par les troupes soviétiques, à la fin de la seconde Guerre mondiale. D'autres documents originaux ou copies d'actes anciens se trouvent aussi chez les descendants des filles du dernier pasteur de Géliu, en particulier dans les familles Henriod, Barrelet et Wavre.

<sup>3</sup> Les prénoms masculins des Géliu qui se répètent au cours des générations sont - pour plus de clarté - numérotés par ordre chronologique.

Les *ARCHIVES de FAMILLE* possèdent par contre d'abondants documents sur les Géliu neuchâtelois à partir du premier Bernard : les deux « contrats de mariage » de ce-dernier (en 1570 et 1593) ; ceux de deux de ses fils (1602 et 1621) ; le « Testament » de son fils aîné Bernard(II) (en 1653) ; celui de Bernard(III) (en 1723). La « Lettre de Noblesse » (de 1737). - Une précieuse source d'information (propriété de la famille de M. Jaques Henriod) est le « Journal » de Jonas(III) qui débute en 1760 et se poursuit - semaine après semaine - pendant plus de soixante ans. Ce Journal nous apprend à connaître aussi son oncle « le capitaine », ses frères et sœurs, sa femme et ses enfants, dont d'autres documents encore et des lettres fournissent d'utiles précisions sur les derniers Géliu neuchâtelois.

Les dates et les noms, de sources familiales, ont été contrôlés aux ARCHIVES d'ETAT de Neuchâtel, par une consultation systématique des « registres de baptêmes », de « mariages », de « décès » ; certains événements par les « manuels du Conseil d'Etat ».

C'est aux mêmes Archives, où ils sont déposés, qu'ont été compulsés les « registres des Actes de la Classe ou Compagnie des Pasteurs » (de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à la dissolution (en 1848) de la « Noble Compagnie des Pasteurs » dont - à chaque génération des Géliu ont fait partie.

La lecture des volumes du professeur H. Vuilleumier sur « L'Eglise réformée du Pays de Vaud nous le régime bernois » (1933) a permis de préciser le ministère des pasteurs Géliu en terre vaudoise.

Nous devons enfin à la grande obligeance de Monsieur Bernhard von Géliu à Berlin, détenteur actuel des Archives de Famille, d'utiles précisions qui nous faisaient défaut, la communication de photocopies d'anciens textes, ainsi que les éléments nécessaires à l'esquisse des dernières générations issues du général de Géliu, en Allemagne.

H.L. Henriod

Neuchâtel, 1967.

## PREMIERE PARTIE

### Origines françaises au XV<sup>e</sup> siècle d'une famille neuchâteloise

Les Géliu sont établis au Périgord dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle en tous cas, ce que prouve le Testament du premier Géliu connu, daté 1557. Plusieurs générations de ses descendants vivront encore dans cette province pendant deux siècles.

#### D'où vient le nom GELIEU ?

Le « Dictionnaire étymologique Larousse » estime que les noms de familles : Gély, Gelly, Gillis, Gile, Gilles, Gille, dériveraient en France de nom de Saint-Aegidius. Il en serait de même pour Gelius, Gellius ou Géliu.

Autre origine ? Une région du Périgord porte, aujourd'hui encore, le nom de la Gélié, à quelque vingt km. au sud de Périgueux. Celle-ci aurait-elle eu une chapelle dédiée à St-Aegidius ? Peut-être aussi tire-t-elle son nom du fait qu'elle était sujette à la « gelée blanche », comme le pensent actuellement ceux qui l'ont habitée ?

Quoiqu'il en soit, un lien existe entre la Gélié et les Géliu qui y ont possédé des terres au XVI<sup>e</sup> siècle, étant probablement d'une même souche qu'une famille « d'ancienne bourgeoisie » les LACOSTE-de la GELIE, mentionnés dans les « Actes de Justice » de Périgueux, alors que la Seigneurie de la Gélié, avec son château, aurait été celle des d'Anzac de Ladouze, une des plus ancienne famille du Périgord.<sup>4</sup>

Les Lacoste de la Gélié sont cités dans les registres d'Etat-civil de la commune de Saint-Félix-de Reilhac, dont dépend la Gélié dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. On trouve parmi eux : un Juge de Ladouze et sieur de la Brande, d'autres Lacoste, sieurs de la Grange (1730), et vingt ans plus tard, sieurs de la Gélié. Après la Révolution (en 1801) un Martial Lacoste n'est plus désigné que comme « cultivateur ». La dernière descendante du nom, fille de Joseph Lacoste-de la Gélié, veuve d'un médecin Sarladie-de la Robertie, est désignée dans la 'Lettre de faire part' annonçant son décès, comme Madame Marie-Victorine de la Robertie, née de la Gélié le 14 mars 1874. Les descendants de Mme de la Robertie ont gardé la Maison de Maître de la Gélié et les terres qui l'entourent. Son fils aîné, M. Joseph de la Robertie a correspondu avec le Général de Géliu, répondant comme suit aux questions posées par lui :<sup>5</sup>

*(Lettre du 22. 1. 1883) ...« la famille (Lacoste)-de la Gélié est originaire, comme la vôtre, de Bergerac où elle possédait des terres, rachetées ensuite par son grand-père, terres sur lesquelles se trouvait le château de la Gélié, et qui me sont dévolues comme aîné de famille (de la Robertie), mais bien diminuées par les malheureuses circonstances des temps actuels (guerre franco-allemande et ses suites). Le domaine appelé Gauterie est une des terres de la Gélié ; d'elle vient le prénom « La Gauterie » donné au Jean de votre généalogie. Le premier Jean a suivi une ancienne coutume périgorieuse qui donnait aux enfants le nom des domaines de leurs parents...Je ne sais malheureusement rien de la famille du côté maternel, tous nos papiers de famille ayant été pillés et brûlés en 1793. Mon ancêtre ayant été jeté en prison n'a dû la vie que grâce à la mort de Robespierre. Il est exact par contre que les armes de notre famille La Gélié*

4

Lettre du 7. 2. 1883, du président de la Société d'Histoire du Périgord, M. Ferd. Villepelsin au Général de Géliu. Confirmation, janv. 1965, lors d'un entretien La Robertie-Henriod.

5

Nous devons aux recherches La Robertie la copie des Actes d'Etat civil auxquels il est fait allusion, ainsi qu'à l'obligeance de M. Jaques de la Robertie, dernier propriétaire de la Maison de Maître de la Gélié (puis vendue par lui) et à son cousin M. Robert de la Robertie, rencontrés à Paris, la photographie de celle-ci, les précisions demandées sur la famille, ainsi qu'un cachet de cire des Armes de la famille La Gélié.

*portent : un châtaignier portant ses fruits et deux croissants sur champ d'or, ce qui correspond aux armes de la branche catholique des Géliu demeurée en France. »<sup>6</sup>*

(et de conclure) « ..Nos deux familles ont la même origine ; les noms de Géliu et de Géli sont identiques en dialecte du Périgord. »

Une autre information (tirée des papiers de famille) concernant les Géliu de la Géli, attribuée au grand-père du Général, le Doyen Jonas, allié Frêne, relate que ce dernier aurait reçu (1812 ou 1813) l'avis qu'une terre avec son château, avait perdu son dernier propriétaire et qu'il avait le droit de la racheter « *comme bien de famille* » (?). Après en avoir parlé avec ces proches, il y renonça n'ayant pas pu recueillir la somme nécessaire à ce rachat. Son « Journal » pourtant détaillé sur les événements journaliers de sa vie, n'y fait aucune allusion.

La Gauterie est à environ deux km. de la « Maison de Maître » de la Géli. Plus au sud-ouest, mais proche aussi, le domaine de la Plantade est peut-être l'ancienne « la Planta », elle aussi propriété Géliu. Il pourrait en être de même de Castagnol, inconnu en Géli, mais repéré dans les environs de la ville de Castilliones, au sud du Périgord. Ce qui confirmerait que Jehan Géliu, en son domaine de Villotte, juridiction d'Issigeac, au sud de Bergerac, et son fils après lui ont été des grands propriétaires, tant en Géli - dont ils étaient peut-être originaires ! - qu'en d'autres régions encore du Périgord.

Leurs terres ont-elles été des « fiefs nobles » comme l'ont estimé plusieurs Géliu du passé neuchâtelois? Cela paraît improbable ; dans l'énoncé du testament de Jehan Géliu, son nom n'est accompagné d'aucun titre. La mention d'une « Lettre de Noblesse » qu'aurait accordé le roi de France ne se trouve nulle part, bien qu'un tel titre semble suggéré dans le texte de l'authentique « lettre de Noblesse » donnée (en 1737) par le Roi de Prusse au pasteur Jonas Géliu, à ses frères et cousins, par la phrase : « *...et qu'eu égard aussi à ce que ses ancêtres étaient déjà auparavant nobles...* » ; mais ces termes d'usage se retrouvent dans d'autres Lettres de Noblesse accordées par le Roi de Prusse à des familles neuchâteloises anoblies pour la première fois.

L'absence d'un titre de noblesse des Géliu de France paraît enfin confirmée dans la lettre (déjà citée) du président de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Périgord (en 1883) répondant aux questions que lui posait le général de Géliu :

*« ... de mon côté, j'ai fait des recherches approfondies dans les textes judiciaires des Archives de Sarlat, où j'ai retrouvé les traces de plusieurs Géliu, mais tous sont de « simples bourgeois » dont Jean Gellieu, Sr de la Castagnol, « amateur de biens », Jean Gellieu « marchand » et Pierre Gellieu « pasteur »... (cités respectivement en 1678, 1661, 1682)*

Si donc les Géliu du XVII<sup>e</sup> siècle n'avaient pas hérité d'un titre de noblesse de leurs ancêtres, titre dont Bernardin Géliu ne fait pas mention en 1730, les Géliu du Périgord n'en ont pas moins - déjà au XVI<sup>e</sup> siècle - bénéficié d'une situation privilégiée dans la société de leur temps, permettant à leur premier ancêtre connu d'exiger qu'à son service funèbre (1557), « cinquante prêtres soient appelés à y participer en l'église d'Eyrenville, sa paroisse. »

## Le testament de Jehan Géliu

Ce testament de 1557<sup>7</sup> est un document essentiel, riche en renseignements permettant de camper dans son cadre le premier Géliu connu. La tâche deviendra difficile lorsqu'il s'agira de préciser ce que furent les descendants des fils de ce Jehan restés fidèles à leur pays d'origine.

<sup>6</sup> Dans sa lettre (du 10 déc. 1882) à M. de la Robertie, le général de Géliu indiquait que sa famille avait ou - paraît-il - deux armoiries : une branche, celle du châtaignier portant ses fruits, en champ d'or ou d'argent ; l'autre, un coeur de gueule en champ d'or.

<sup>7</sup> Ce document testamentaire est le plus ancien des Archives de famille dont l'Archiviste d'Etat de Neuchâtel a certifié (en 1912) la copie conforme.

En ouvrant ce testament, nous trouvons dans le style du XVI<sup>e</sup> siècle :

« ... Sçachent tous presens et advenyr que aujourd'hui quinzième du mois d'aoust l'an mil cinq cens cinquante sept régnant très chrestien prince Henry, par la grâce de Dieu roy de France, en la maison du testateur ... assise au « village » de Villotes, paroisse d'Ayrenville, Jurisdiction d'Issigeac en Périgort...par devant notaire et témoins, s'est constitué Jehan GELIEU .... lequel estant au lict, malade, toutefois en son bon sens et mémoire... »

Ses dernières volontés sont précédées de l'expression coutumières :

« ... a recommandé son âme à Dieu, à la vierge marie et à tous les saints et saintes du paradis »

Elles précisent tout d'abord qu'il

« veut que après que son âme sera séparée de son corps, que son corps soit enterré au cymetière d'Ayrenville et aux tumbes de ses parens, et que le jour de son enterrement soient appelés cinquante prestres autant à l'octave, autant au bout de l'an et qu'à chascun d'yeux soit baillé pour chascune foys la somme de vingt deniers tournois... »

Arrêtons-nous sur ces indications de lieux : VILLOTES, dans le proche voisinage d'Ayrenville est à environ 4 km. au sud-ouest d'Issigeac, petite ville qui a conservé - à 20 km. de Bergerac - son cachet moyenâgeux. Villotes est aujourd'hui encore un domaine agricole et sa Maison de Maître a gardé, elle aussi, le caractère qu'elle avait au XVI<sup>e</sup> siècle : bâtisse en longueur, d'un seul étage surélevé, typiquement périgourdine. Les murs des soubassements, très épais, paraissent d'origine. Les dépendances qui entourent la maison sont flanquées de deux anciens pigeonniers. Au delà, les terres que Jehan Géliou possédait et dont il désignera une partie au moins des cultures par les dispositions testamentaires qu'il prend en faveur de Mariote GUYRAULD, son épouse.

L'Ayrenville actuel est un bourg en pleine campagne que domine son église, sobre d'architecture, aux murs patinés par les siècles. Ses fondations datent de 1153.<sup>8</sup> Elle est assez grande pour avoir pu accueillir les participants aux funérailles de Jehan Géliou, y compris les cinquante prêtres appelés à en assurer l'office religieux. Un cimetière ombragé entoure l'église. Il contient quelques tombeaux, mais les noms et dates sont postérieurs aux inhumations de Jehan Géliou et de ses parents, au XVI<sup>e</sup> siècle.

D'autre part, concernant la paroisse d'Ayrenville et le domaine de Villotes, un ancien registre d'Etat-civil consulté dans les greniers de la maison du Maire, voisine de l'église nous a livré les dates de deux baptêmes d'enfants de mères nées Géliou, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>9</sup> On peut en conclure que le père de celles-ci, issu de Jehan Géliou, vivait encore à Villotes au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Un nouveau siècle s'écoulera avant qu'un acte notarié de 1757 ne donne le nom de « Demoiselle Marie Délbeck et celui de son mari Isaac Clermont, Sr de Villotes ». <sup>10</sup> Deux-cents ans plus tard, Monsieur Gervais de Bergerac, acquiert le domaine actuel de Villotes. Aimablement reçus par lui, nous avons pu visiter cette ancienne demeure, remise en état, berceau des premiers Géliou connus.

Reprenons le testament de Jehan Géliou. Il y énumère les dotations faites à ses filles et les biens qu'il laisse à ses fils, dont il fait ses héritiers. Il veut cependant que sa femme Mariote GUYRAULD, demeure « maîtresse et gouverneresse de ses biens, sa vie durant ».

<sup>8</sup> Bulletin Soc. d'Hist. du Périgord, T. XVI, p. 300

<sup>9</sup> « Le 3<sup>me</sup> de février 1697, a été baptisé un fils à Jean MORTUNOUSQUE et à Anne GELLIEU.. » « 29 sept. 1698, une fille Marguerite, à Vermont TEYSSIER et Jeanne GELLIEU.. » Tous deux célébrés par le Curé Mirande.

<sup>10</sup> Acte du notaire Roque, du 4 juin 1757, cité par le maire d'Issigeac, Ch. de Sauvages dans une lettre du 11.4. 1883, au général de Géliou.



L'origine de celle-ci nous est inconnue. Notons qu'au Languedoc vivait à la même époque une Marguerite Guyraud, épouse du Nautonier de Castelfranc, théologien et astrologue du roi Henri II mais que ce nom de famille se trouve en d'autres régions de France et qu'il est encore porté aux environs d'Issigeac.<sup>11</sup>

Mariote Guyraud aura donc la jouissance des biens qu'héritent de leur père les enfants de Jehan Gélieu, mais par prudence celui-ci ajoute dans son testament :

*« ...au cas que ne pent pactir avec ses héritiers, luy a donné et légué pour sa 'pension annuelle' deux pippes de bled froment, mesure d'Issigeac, et deux pippes de vin bon pur et marchand, un pourceau de la valeur de deux escus, une quartière de sel, boys et buyle tant que luy en sera nécessaire, payable les choses dites, sçavoir est le bled en esté après que sera cueilly et le vin en vendanges. Plus un chascun an, pour son entretenement, la somme de dix livres tournois et habillemens a elle nécessaires selon « la qualité de sa personne » et faculté des biens du testateur. »*

*« Item luy a layssé pour faire sa demeure la grande maison de Villotes avec ses aysines et servitutz et tant de linge et utencille que luy en sera necessaryre pour son entretenement datant sa vie. - Item luy a donné et légué tout le bled qu'elle a au grenier vieux de la maison du testateur et argent qu'elle a devers elle pour le présent. »*

*« Item veut ledit testateur, qu'après le décès de ladicte Guiraud, sa femme, ses héritiers universels luy facent semblables obsèques comme il a ordonné pour luy. »*

Mariote Guyraud aura-t-elle eu les obsèques désirées par son mari ? S'est-elle conformée - elle aussi - au rituel de l'église romaine

*« après avoir conduit à Genève Bernard son plus jeune fils, âgé de onze ans (?) pour y être - comme il le désirait - instruit dans la foi protestante et y faire des études de théologie »*<sup>12</sup> Alors aussi probablement que son fils aîné, et en tous cas sa lignée, constitueront la branche protestante des Gélieu du Périgord.

Rappelons ici qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle la Réformation gagne déjà de nombreux adhérents en France et que - selon l'historien Léonard, Farel pouvait écrire (en 1524) : *« Toute la France reçoit déjà, avec la plus grande joie, la Parole de Dieu. »* que, jusqu'en 1560, la foi évangélique était la religion des petits gens, mais aussi de grands négociants, et qu'à partir de 1559, l'aristocratie prenait la tête du « parti protestant ». Au Périgord, la foi nouvelle se propage et provoque des conflits entre les défenseurs de l'Eglise établie et les adhérents des idées de la Réforme. A Issigeac (Villotes en est très proche) les Réformés obtiennent, en 1561, de célébrer leur culte dans l'église de la cité, et cela dès *« neuf heures du matin et depuis les Vêpres jusqu'au soir »*, accord qui dure peu de temps suivi bientôt de nouveaux conflits. - En 1574, les Protestants assiègent Sarlat et s'attaquent à son Evêché, en saisissant les revenus. - En 1582, à son tour, l'Evêque s'en prend à Issigeac, en fait abattre les murailles et y laisse une garnison. - C'est cependant à Issigeac, en 1594, que les Réformés tiendront l'un de leurs « Colloques » (la liste des participants, 50 environ, ne contient aucun Gélieu). - Dès 1633 enfin, le parlement de Bordeaux *« interdit aux Protestants d'Issigeac d'exercer publiquement le culte, sous peine de 10,000 livres d'amende »*.<sup>13</sup>

Suivra, en août 1572, le massacre de la Saint-Barthélémy et ses néfastes conséquences pour la France et les Huguenots.

Ces faits et ces dates d'Histoire aident à situer Jehan Gélieu, Mariote Guyraud et leurs neuf enfants dans la perplexité et les tensions de leur temps, celui des débuts de la Réforme en France et au Périgord ; à comprendre l'envoi du jeune Bernard à Genève ; à penser que sa mère qui l'y

<sup>11</sup> Information par l'Abbé Nouaille, ancien Doyen de l'Eglise d'Issigeac, oct. 1964.

<sup>12</sup> d'après une tradition dans la famille neuchâteloise, reprise dans « Familles du Refuge. »

<sup>13</sup> Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XVI, p. 300-302.

aurait conduit avait peut-être été gagnée à la foi nouvelle, qui était sans doute déjà celle de son fils aîné.

Peut-être même que Jehan Géliou aurait été de coeur avec la foi réformée, tout en gardant - comme d'autres contemporains dans sa région - les traditions établies.<sup>14</sup>

## Les Enfants de Jehan et leurs trois Branches au Périgord

### I. Jehan-dit Gautry et ses quatre sœurs.

Bernardin Géliou paraît avoir ignoré l'existence du testament de Jehan Géliou lorsqu'il envoie en 1730 son « mémoire » à Samuel Géliou, son cousin, pasteur à Apples. Selon lui, les Géliou étaient établis depuis plusieurs siècles en la ville d'Issigeac, au Périgord. Un Géliou y vivait aux environs de 1540 ou 1550, père de trois fils, François (son ancêtre), Jean et Pierre, dont sont issus trois branches (en France). Il ne mentionne pas les filles de Jehan Géliou, ni JEHAN-dit GAUTRY(III) (1557), héritier probable du domaine de ce nom, qui n'aurait pas laissé de postérité ; mais qui - avec son frère aîné - avait été désigné par son père comme tuteur des deux enfants de « *feu Peyrot fils dudict testateur, leur frère* ».

Le testament donne quelques précisions sur les quatre filles de Jehan Géliou :

JAQUA (feu 1557), l'aîné, épouse de François GUEYRARD, de Bergerac, n'est plus en vie en 1557. Annette, leur fille, héritera la dot à sa mère, « *somme de deux cens cinquante livres tournois, robes et lict, et en plus, un escu sol ; et avec ce, l'a faicte et instituée (aussi) son héritière et que ne puisse rien plus demander en ses biens.* »

Cette dernière formule se répétera pour les sœurs de Jaqua, mais le montant de chaque dot variera.

MARIOTE Géliou (1557), femme de Jehan TAILHER, de Cahusac, aura comme « douère » : « *six-vingt livres tournois, robes et lict, et cent livres tournois, payables vingt livres un chacun an jusqu'à la fin de paye.* »

YSABEAU Géliou (1557) est l'épouse de Jehan GAUSSEN, marchand d'Aymet. Elle reçoit en dot « *la somme de cent escus, robes et lict, comme est contenu en L'instrument dudict Mariage... outre luy a donné et légué un escu sol payable dans un an après son décès.* »

CATHERINE Géliou (1557), femme de Jehan VILLATE, de Ferransac, recevra « *oltre le douere, la somme de dix livres tournois* » payable aussi et comme pour ses sœurs « *..avec ce, l'a faicte et institué son héritière particulière et que ne puisse rien plus demander en ses biens.* »

En se mariant, les filles de Jehan Géliou sont restées dans ce Périgord de leur enfance : Bergerac, au nord de Villotes sur la route de Périgueux ; Cahusac, Ferransac et Eymet, au sud d'Eyrenville, en direction de Castillions.

Des familles dans lesquelles sont entrées par mariage les quatre sœurs, seule les GAUSSEN nous ont été signalés (par le professeur Morize) comme une famille connue déjà dans un lointain passé. Elle est originaire de Sainte-Foy-la-Grande. Tôt gagné à la Réforme, dont deux Notaires royaux : l'un cité au XIV<sup>e</sup> siècle, le second en 1524.- Elle comptera au XIX<sup>e</sup> siècle des protestants en vue, dont un pasteur à Paris et un professeur de théologie à Genève.

Eymet a conservé une empreinte moyenâgeuse, par son château du XII<sup>e</sup> siècle et sa tour massive. Le marchand Jehan Gausсен et Ysabeau Géliou sa femme y ont peut-être possédé l'un des vieilles maison à arcades qui entourent encore la sympathique et paisible place centrale.

Jehan Géliou a fait de ses quatre fils qui lui survivent ses « héritiers universels », les exécuteurs de ses dernières volontés :

<sup>14</sup>

Opinion du professeur Morize, historien du Protestantisme, à Sainte-Foy-la-Grande, lors d'un entretien avec lui, oct. 1964 (H.L.H)

« *Maistre JEHAN et aultre JEHAN-dict GAUTERY, FRANCOIS et BERNARD GELIEUX, ses fils par égales pourtions, en ce que ledict maistre Jehan et l'altre Jehan-dict Gautry ne seront tenus demander aulcune chose à ses aultres héritiers pour raison d'aulcunes donations à eux faictes en contract de mariage, ny pour raison d'aulcune reconnaissance de leurs femmes... »*

Les deux Jehan étaient donc mariés en 1557. Leur père ayant perdu son fils PEYROT (feu 1557), pense aux complications qui peuvent surgir à l'avenir pour ses autres fils et ajoute judicieusement :

« *...au cas qu'aulcun desdictz héritiers décèdent sans enfans descendans d'eux de loyal mariage, le cas advenant, a substitué les aultres héritiers survivans, de l'un à l'autre jusqu'au dernier survivant.. »*

Ce qui paraît avoir été le cas pour Jehan-dit Gautry, car les descendants Géliu du testateur qui se maintiendront pendant plusieurs générations au Périgord se répartiront en trois branches issues respectivement de Maître Jehan(II), de François(I) et de Peyrot (ou Pierre(I), alors que Bernard fera souche dans le Comté de Neuchâtel.

## II. Peyrot et sa descendance probable.

D'après les sources consultées et les tableaux généalogiques précédemment tentés, la descendance de Peyrot présente de sérieuses lacunes existant déjà chez l'auteur du « Mémoire de 1730 ».

Celui-ci appelle « *Salomon* » le fils de Peyrot (que le testament désigne comme ESTIENNE (1557), qualifié de Sr. de la Planta. Il attribue à son frère Jehan(IV) le domaine de la Castagnol.<sup>15</sup> Toujours selon le Mémoire, JEAN(VII) fils d'Estienne (Salomon) aurait eu un fils N. célibataire. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse de l'un de deux Daniels (1659), tous deux fils de pasteurs en France, inscrits le même jour de la même année à l'Académie de Genève. Mais alors, Jean(VII) père de ce DANIEL(II) aurait été pasteur comme son cousin Jean(VI) et ni l'un ni l'autre n'aurait laissé de trace dans les documents consultés ?!<sup>16</sup>

Hypothèse encore concernant la descendance de JEAN(IV), Sr. de Castagnol dont - selon le Mémoire - JOSEPH(I) (1678) serait le fils, père à son tour de JEAN(X), cité comme Sr de la Castagnol et comme « amateur de commerce » dans les Archives de Sarlat (voir p. 7 du présent texte). Est-ce lui qui aurait épousé, en 1661, Jeanne BARTHELMONT?<sup>17</sup>

Serait-ce enfin de Jean(X) que descendraient, deux siècles plus tard, « *un vieillard à l'air distingué et son fils d'âge viril, prénommé JULIUS, ayant une sœur JULIA, à Castilliones.* » ?<sup>18</sup>

## III. De François au Notaire Bernadin

La descendance Géliu de FRANÇOIS(I) (1557, 1571) est restée fidèle - à une notable exception près - à l'Eglise romaine. Elle se prolongera pendant quatre générations. Son dernier représentant est Bernardin, auteur du Mémoire de 1730.

Ce que furent les terres ou les biens impartis à François, nous l'ignorons. Un seul rappel de sa personne se trouve dans l'Acte notarié d'une « Quittance générale et réciproque entre François et Maistre Bernard Géliu, son frère, » conclue à Issigeac, le 17 août 1571.<sup>19</sup> Cet Acte paraît être un

<sup>15</sup> Mémoire 1730, voir aussi sous Origines, p.49

<sup>16</sup> Livre du Recteur, par Stelling-Michaud, 1959 : Il s'agirait de deux homonymes, l'inscription par les candidats eux-mêmes étant d'écritures différentes (note de l'éditeur).

<sup>17</sup> Archives de famille, Contrat de mariage de Jean Géliu, marchand, le 10 avr. 1661.

<sup>18</sup> Lettre du past.Ch.Boeck, de Périgueux, au général de Géliu, fév. 1890 l'informant d'une démarche faite vingt ans auparavant, à la demande du père du destinataire, pour retrouver « une branche de votre famille qui n'est pas protestante, à Castilliones » où il aurait retrouvé les Géliu mentionnés, visite qu'il n'a pas pu renouveler (propriété famille Jaques Henriod)

<sup>19</sup> Acte signé devant témoins et Notaire royal. Copie conforme, G. Wavre.

règlement d'hoirie, portant sur un montant de « *trois cent une livre, onze sols et neuf deniers* » entre les deux frères, somme à laquelle sont intéressés « *Jehan VILLATE et Catherine GELIEU, conjoints* ».

Le lieu et la date de cet accord fraternel présentent un intérêt particulier : Bernard - alors jeune pasteur en Lorraine s'y était marié l'année précédente. (voir Bernard(I) Géliou, p.) Il est venu rejoindre François dans la demeure de leur enfance (l'Acte les indique tous deux comme habitant la paroisse d'Ayrenville). François est-il chez lui à Villotes? ou sont-ils tous deux les hôtes de leur frère Jehan? Cet Acte se termine par :

« *... les dictes parties respectivement sont demourees quittes l'une envers l'autre.. de toutes debtes et affaires qu'ils ont eu ensemble jusqu'à ce jour.* »

Il est un règlement de comptes, dans le bon sens du terme entre ces deux frères, l'un catholique romain, l'autre engagé dans le témoignage de l'Eglise réformée, alors que sévit au Périgord, comme partout en France, la « guerre de religion » qui provoquera - douze mois plus tard - le terrible massacre de la Saint-Barthélémy (24 août 1572).

François(I) aura deux filles : **MARIE** et **SARA**, et un fils :

**PIERRE(II)**, qui - à son tour - aura comme seul fils connu **FRANÇOIS(II)**. D'un premier mariage avec Isabeau CAUMIERE, celui-ci a eu deux filles : **ELISABETH** et **MARGUERITE** (probablement mortes en bas âge) et deux fils : **PIERRE** et **HELI**. Ce dernier s'est engagé « *au service du Roy* » et, selon le testament de leur mère « *serait parti fort jeune sur un bateau de guerre.* » Dès lors, on ne saura plus rien de lui.<sup>20</sup>

D'un second mariage avec N. CAUDEMAIZON, François(II) a eu une troisième fille, nommée aussi **MARGUERITE** (1699), qui épousera Isaac DEVILLE<sup>21</sup> - Tous deux, gagnés à la foi évangélique, auront à subir la tenace pression d'une Mission jésuite, sous le patronage du Duc de la Force, triste successeur des Ducs de la Force, protecteurs des Réformés.<sup>22</sup> La Révocation de l'Edit de Nantes avait donné, dès 1635, toutes libertés aux convertisseurs de ramener en nouveaux convertis à l'Eglise, ceux qu'ils menaçaient et harcelaient. Selon le rapporteur de la Mission : ..le 14 mars 1699...au lieu de Nabous, en leur maison, paroisse de Pringorieux (entre Bergerac et La Force) Isaac Deville et Marguerite Géliou, sa femme, sont interrogés...

« *Il nous a fait la réponse qu'il a l'ouïe fort dure, qu'il lui seroit impossible de pouvoir entendre les instructions et qu'il se donnera pourtant l'honneur de voir au plus tôt Mgr. le Duc...* »

En octobre de la même année,

« *un juge se rend encore chez Isaac Deville pour exiger à nouveau qu'il se rende aux Instructions des nouveaux convertis.* » Isaac se récuse : « *il est sourd et sa femme, Marguerite Géliou, paralytique. Catherine DeVille leur fille, fait réponse qu'elle n'y veut point aller, parcequ'elle ne croit point faire son salut dans la religion catholique, apostolique et romaine.* »<sup>23</sup>

<sup>20</sup> Lettre de M. St-Germain de Moncault, Agen, 18.7. 1732, adressée à Samuel-Henry Gellieu (branche neuchâtelaise) alors officier au service du Roy de France.

<sup>21</sup> Lettre du Notaire Roque, d'Agen (18 oct. 1732) au sujet de la succession de Bernardin Géliou : « Marguerite Gellieu a épousé Issac DeVille, dont les enfants seront : Joseph DeVille, Anne, autre Anne et Jeanne... » qui, comme cousins du père de Bernardin, hériteront de celui-ci en 1732.

<sup>22</sup> Entretien (oct. 1965) avec le Prof. Morize : « ...Le dernier des « grands » Ducs de La Force était protecteur des Protestants. Sa femme et lui sont morts à la Bastille. Leurs enfants ont été placés chez les Jésuites. C'est leur fils aîné, « une canaille », qui entreprendra la conversion par force des gens de son Duché. »

<sup>23</sup> Bulletin Soc. d'Hist. du Protestantisme français, vol. VII, Procès-verbaux Mission jésuite, mars 1699. - vol. LXXXV, p. 77 (1936) : « deux frères Sainte-Claire-Deville, membres de l'Institut (1814-1818) sont nés aux Antilles où leurs parents s'étaient réfugiés au temps de la Révolution, venant de la Martinique, où ils ils étaient nés eux-mêmes... »

La seule issue sera pour eux l'émigration.<sup>24</sup>

**PIERRE(VI)**, fils de François(II) et demi-frère de Marguerite Deville, grâce aux papiers de famille duquel son fils Bernardin a pu établir son Mémoire, s'était marié à Agen (ville de Guyenne) où il était Notaire. Il eut neuf enfants - tous décédés avant 1730, à l'exception de Bernardin, dernier survivant pour deux ans encore de cette branche :

**FRANCOISE, FELIX, JEANNE, MARIANNE, JOSEPH(II), MARIE, JEAN(XI)** et **ELISABETH** (f. 1730).

**BERNARDIN** (+ 1732) a vécu dans sa ville natale d'Agen, où il a été Notaire, comme son père et Membre du Parlement. Il était, pour l'époque, dans une situation très aisée et mourut, en 1732, sans laisser de descendance et sans avoir - bien que Notaire - fait de testament.

Quelques années auparavant il avait eu un contact par correspondance avec les Géliu neuchâtelois et avait convié à venir le voir, Samuel-Henry Géliu, alors officier au service de la France, qui séjourna chez lui en 1727. Homme âgé, Bernardin l'a conjuré d'y rester pour lui fermer les yeux, désirant faire de lui l'héritier de ses biens ; mais il était nécessaire que pour cela Samuel-Henry se fit catholique. Ce que - fils de pasteur - celui-ci déclina.

A la mort de Bernardin Géliu, « *ses grands biens* » passeront à des cousins de France ; ils comprenaient « *10 à 12.000 livres, des terres et de nombreux fours à Agen* ». <sup>25</sup>

Sa veuve, née Jeanne CAPURON, se remariera, épousant Mr Saint-Germain-de Maucault.

Avec Bernardin Géliu paraissent s'éteindre les Géliu de France, restés - à quelques exceptions près - fidèles à la foi catholique romaine, alors que, depuis un siècle, du fait de leur ministère pastoral, les derniers Géliu connus en France, de la branche aînée de Jehan(II), frère de Peyrot et de François(I) avaient été contraints d'émigrer.

#### IV. La branche protestante de Jehan(II)

Maître **JEHAN(II)** (1557) est l'aîné des fils du testateur. Il est probable qu'après le décès de Mariote Guyrauld, sa mère, il est devenu Seigneur de Villote, occupant « la grande maison » du domaine.

Le « Mémoire » de Bernardin (déjà cité) est sommaire sur la descendance de Maître Jehan(II), il lui donne un fils « N » dont descendra cette première branche des Géliu du Périgord. Ce petit fils de Jehan(I), identifié par une autre source, serait « *un Ancien J. Géliu* » mentionné avec « *un autre Ancien et avec le pasteur Sauvage de l'Eglise réformée d'Issigeac, en décembre 1643* ». <sup>26</sup>

Nous pensons pouvoir appeler **JEAN(III)** (1643) cet Ancien d'Eglise J. Géliu, qui a eu deux fils : Pierre et Jean.

**PIERRE(III)**, toujours selon le « Mémoire » a été « dans le négoce ». Il a eu un fils - de prénom inconnu - qui aurait émigré jeune en Irlande. Ce fils de Pierre(III) paraît être **ISAAC** Géliu, (1682)<sup>27</sup> premier du prénom, « bourgeois et fermier de la Seigneurie de Biron, cité en 1682, comme époux de Anne BERTHELIE » qui, émigré, « s'est établi à Dublin » ; il y est mentionné à

<sup>24</sup>: L'article ci-dessus précise d'autre part que « ... les Deville avaient quitté la France au début du XVIIIe siècle et qu'au XVIIe siècle, ils avaient été une famille notable de Bergerac ... un DEVILLE était membre du Consistoire en 1679. » Peut-être Isaac?

<sup>25</sup>: Lettres du notaire Roque, d'Agen et de Mr. Saint-Germain-de Maucault à Samuel-Henry Géliu (conservées dans les Archives de famille).

<sup>26</sup>: Bulletin Soc.d'Hist.du Prot. franç. vol.LXII (1913) citat. du registre d'Archives de l'église d'Issigeac, remis à l'Avocat Galesnière, détruit postérieurement (1643).

<sup>27</sup>: La « Huguenot Society of London » a édité de nombreux volumes reproduisant les inscriptions d'anciens registres des communautés huguenotes tant en Irlande qu'en Angleterre. D'importants sondages y ont été faits (en collaboration aussi avec Mrs Roger Day) à la Huguenot Library, University College, Gowerstr.London » et au siège de Paris de la Soc.d'Hist.du Prot.franç. Le nom d'origine s'y trouve souvent modifié en Gelius, Gellis, Gellà ou Gesly, désignant presque certainement des descendante des Géliu émi rés à Londres ou à Dublin. Ainsi en est-il des baptêmes du vol.VII.p.3, célébrés à -Dublin l'-es 13 may 1683 et 27 juill. 1684.

deux reprises comme parrain, et lors du second baptême, sa femme est marraine du même petit baptisé (1683, 1684). Il est encore identifié, quatorze ans plus tard, (1698) comme

« *Gellius Isaac Izigeac, France, at present refugiate in Dublin.* »<sup>28</sup>

Il est probable que la mention de Ann GESLY, veuve, recevant de 1696 à 1705 une aide financière qui se portera ensuite sur Angélique GESLY, sa fille, s'adresse à la femme d'Isaac.

Sur **JEAN(VI)** (1659-1673), frère du négociant Pierre, et concernant sa descendance, les renseignements obtenus sont moins sommaires. En 1659 - et sans doute depuis plusieurs années déjà - Jean est pasteur à Lanquais, à quelques lieues au nord d'Issigeac. L'année suivante, son Eglise comptait 700 communiants.<sup>29</sup>

Trois ans plus tard, Pierre - l'un de ses fils - alors étudiant à Genève, décrit par lettre au pasteur Samuel Géliu, à Apples, les conditions des paroisses huguenotes, dont celle de son père :

« *Les temples sont toujours bondés le dimanche (mais) toujours menacée d'être fermés ou que leurs pasteurs soient suspendus ou exilés du Royaume. Ce qui est le cas de ceux qui sont l'objet de dénonciations mensongères. Les serviteurs de Jésus-Christ ont besoin de sympathie pour demeurer zélés et courageux et prêts au sacrifice de leur vie.* »<sup>30</sup>

C'est à cela que se destinent plusieurs des fils du pasteur de Lanquais : l'aîné, **ISAAC(II)** (1656-1659), a été étudiant en théologie à Montauban. D'après le « Mémoire » il serait mort avant d'être reçu au Saint Ministère, alors qu'en août 1659, le pasteur de Lanquais écrit à son « *très cher cousin et honoré frère* » Samuel Géliu, pasteur à Apples pour lui annoncer l'envoi à Genève de deux de ses fils pour y achever leurs études.<sup>31</sup> Les deux fils annoncés sont Pierre et Daniel. Ils y seront suivis, quelques années plus tard, par leur frère Jean.

En 1665, leur père a la joie d'installer le premier de ses fils consacré pasteur dans l'église qui lui est attribuée

« *M. Gellieu père prêche dans le temple de Monbazillac et y donne l'imposition des mains à son fils Daniel comme pasteur, en vertu de la commission à lui donnée au dernier Synode de Mérac.* »<sup>32</sup>

Une dernière mention du pasteur de Lanquais est celle d'un « *inventaire des Archives d'Issigeac, chef lieu du Canton de l'Arrondissement de Bergerac, dressé par le pasteur Géliu en 1673.* »<sup>33</sup>

Les trois fils pasteurs du pasteur Géliu de Lanquais.

**PIERRE(V)** (n. env. 1637 -1688) est arrivé à Genève en 1659. Son père l'a décrit comme « ayant employé un an à faire sa logique » et devant entreprendre à l'Académie de Calvin des études de théologie. Il est âgé d'une vingtaine d'années. De sa préparation au pastorat nous connaissons seulement la citation dans le Livre du Recteur, comme « *Petrus Gellieus, Issigeacensis Aquitanus,* ». En le recommandant - ainsi que son frère, au pasteur d'Apples, Jean(VI) lui demandait

« *d'employer l'autorité que Dieu vous a donné à les faire placer le plus commodément qui se pourra dans Genève, leur départir vos bons conseils, les exhorter à vivre en la crainte de Dieu,*

28 Huguenot Soc. London, Index, Prerogative Wills of Ireland, 1689. Ainsi que « Conte la recepte et dépenses tant des derniers proceddans des souscriptions et collectes faites pour la subsistance des Protestants Français Réfugiés » et « Distribution Royal bounty. »

29 Soc. d'Hist. Prot. franç. Bulletin vol. XV (p. 521) : Liste de 712 pasteurs réformée, desservant en 1610, 631 églises et 231 annexes, ne mentionnant qu'un seul Géliu.

30 Lettre du 3 sept 1663, Archives de famille.

31 Lettre du 26 août 1659, signée Gellius, pasteur de Lanquais près de Bergerac, en Périgord. Archives de Famille.

32 Bulletin de la Soc. d'Hist. Prot. franç. vol. XXIII (p. 365)

33 , vol. LXII (p. 132)

*vaquer soigneusement à leurs études, fuir les mauvaises compagnies, bref les régir et les gouverner comme vôtres.. »*

Une fois pasteur, Pierre paraît n'avoir eu qu'une seule paroisse, celle de Salignac. Mais, en 1682, au Périgord comme en d'autres régions de France, « *la pratique de l'Eglise nouvelle* » est rendue de plus en plus difficile. En février de cette année, la Police criminelle est à la recherche de « *M. Pierre Gélius, pasteur de la Religion que l'on croit réformée, alors qu'il n'est plus au Bourg* ». <sup>34</sup>

Trois ans plus tard, il est en Hollande, parmi les nombreux réfugiés huguenots, cité comme « Pierre Gellieu, Ministre de Salignac en Périgord, non marié, aîné des trois frères Gellieu qui arrivèrent ensemble à Amsterdam en novembre 1685. <sup>35</sup>

En 1688 Pierre et son frère Jean ont quitté Amsterdam pour Rotterdam où « *Pierre Gellieux, de Salignac en Guyenne, doit prêcher près de la porte d'Utrecht* » ; il était alors quinquagénaire.

**DANIEL(I)** (n. vers 1641 +1691) est « le second fils qui s'en va. vers vos quartiers » écrivait le pasteur Gélieu de Lanquais à celui d'Apples. « Il a employé trois ans à la philosophie et à présent (1659) se dispose à vaquer à la Ste. théologie. » Dès son arrivée à Genève il est admis à l'Académie de Calvin, inscrit comme ; « *Daniel GELLIUS, filius Joannis Gellii pastoris, phil.stud.nomen dedit* ». Il y est de nouveau immatriculé dans le Livre du Recteur deux ans plus tard, et cette fois comme étudiant en théologie « *Daniel GELLIUS Syracensis pud Petrocovic, 17 décembre 1661* ». C'est, qu'entre temps, Daniel avait tenu à poursuivre ses études à Montauban. Mais il ne put y rester parce que impliqué dans un conflit inter-confessionnel dont nous avons eu la bonne fortune de retrouver le récit <sup>36</sup>

Cet incident a déterminé Daniel à retourner à Genève pour y terminer ses études avant d'être appelé comme pasteur à Monbazillac, (novembre 1665). Il n'y sera que quelques années, au cours desquelles il a épousé la fille du pasteur Jaques BAYLIN, dont il a eu un fils **JAQUES(III)** (n. 1671), né le 8 mars. <sup>37</sup>

L'année suivante, Daniel poursuit son ministère dans la même région, à Gardonne. Il a dû perdre la mère de Jaques, car il s'y est remariée restant pasteur de Gardonne jusqu'à la veille de la révocation de l'Edit de Nantes (oct. 1685). Ses deux ministères ont été très difficiles,

<sup>34</sup> par Archives de Famille, Berlin.

<sup>35</sup> « Pasteurs de France réfugiés en Hollande » brochure tirée du Bulletin de la Commission pour l'Histoire des Eglises Wallones, vol. I, liv. 2. par F. M. Gagnebin, La Haye, Martinus Mighof 1884, aimablement communiquée par le Prof. S. Gagnebin, mai 1969. - L'auteur rappelle dans son introduction « qu'on vit arriver en Hollande tout au cours du XVII<sup>e</sup> siècle beaucoup de ... Protestants parmi lesquels plusieurs pasteurs...de 1685 à la fin du siècle, nouvelle vague d'émigration dont les pasteurs, victimes visées par l'Acte de révocation de l'Edit de Nantes...Déjà en 1685, à Amsterdam, l'entretien de ces pasteurs était assuré par le Consistoire de l'Eglise Wallone, au moyen d'une collecte. Leur nombre s'accroissant, l'entretien de ces pasteurs dépendit du magistrat de la ville, de concert avec le Conseil d'Etat. Il en fut de même dans d'autres provinces de Hollande. Ces pasteurs devaient prêcher à leur tour le Dimanche et trois jours de la semaine, dans un second temple, mis à la disposition des réfugiés. Parmi les 50 réfugiés pensionnés à Amsterdam, les trois frères Gélieu sont cités.

<sup>36</sup> Bulletin Hist. Prot. franç. vol. XLII, p. 7-14. Les préludes de la Révocation (1659-1661) par Ch. Garisson : « Dans la lutte sournoise qui divise en France catholiques et réformés, un violent tumulte a éclaté à l'Académie de Montauban, le parti catholique en a profité pour frapper un grand coup espérant provoquer la ruine de l'Eglise réformée locale. Les consuls catholiques et réformés cherchent à apaiser le conflit, mais les gens de l'Evêché en profitent pour se saisir d'un protestant nommé Gellius, et l'enfermer au château royal. Les têtes se montent, la foule augmente, les portes de la prison sont enfoncées, Gellius est délivré. Tout rentre dans l'ordre. L'arrêt aura néanmoins pour conséquence le transfert de l'Académie protestante au Puy-Laurens. »

<sup>37</sup> baptisé le 13 avr. 1671, alors que les persécutions sont suspendues, (Hist du Prot. Franç. vol. XXIII p. 366, sur l'Eglise réformée et le Château de Monbazillac.

« à Monbazillac déjà, souvent troublé et même mis en question - par les Autorités du Royaume à l'égard des Réformés et de leurs temples ; mais grâce à l'appui du Seigneur de la région, Géliou sera autorisé à prêcher dans la salle du château, une fois son temple ferme. »<sup>38</sup>

Ministère plus entravé encore, puis paralysé par un arrêt du Conseil d'Etat décrétant en 1682 :

« la démolition des temples déjà fermés depuis quelques temps. de Monbazillac, de Gardonne et de Cours Piles. »<sup>39</sup>

La Révocation de l'Edit de Nantes ayant, mis un terme au ministère d'un grand nombre des pasteurs de France, la seule issue pour Daniel et sa famille était de s'expatrier. C'est ainsi, qu'en novembre 1685, Daniel - dont la, santé laissait à désirer - retrouve ses deux frères à Amsterdam.

« Ci-devant Ministre à Gardonne », le pasteur Daniel GELLIEUX est cité - l'année suivante - dans la liste des 202 pasteurs participant au Synode wallon de 1686.

La liste des réfugiés huguenots (déjà citée) le mentionne ainsi : « Daniel GELLIEUX, Ministre de Gardonne, en Guyenne, âgé d'environ 47 ans, avec sa femme Olimpe GAST, âgée de 45 ans et deux enfants : MARIE (n. 1673?), âgée de 15 ans et JEAN(VII) (n. 1677?), de 11 ans. Souvent malade, il est mort avant mars 1688. Sa veuve mourut vers décembre 1691. »

**JEAN(IX)** (n. 1648? +1695), né vers 1648, a - comme ses frères Pierre et Daniel, fait ses études de théologie à Genève.<sup>40</sup> Il n'a plus eu les conseils du pasteur Samuel Géliou, décédé à Apples depuis 3 ans. De ses années d'études nous n'avons trouvé aucun commentaire, rien non plus sur un ministère de plus de dix ans qui s'est sans doute déroule, en tout cas terminé à Montignac-Le-Comte, en Guyenne, présentant les mêmes dangers que ceux de la plupart des pasteurs en France de cette époque.

Selon le Bulletin de la Commission pour l'histoire des Eglises wallones, déjà cité, il a comme ses frères émigré en Hollande et les a retrouvés à Amsterdam en novembre 1685. L'année suivante, il est cité comme « Jean GELLIEUX, cy-devant Ministre de l'Eglise de Montignac-Le-Comte, en Périgord », 131e de la longue liste des pasteurs réfugiés en Hollande et présents au Synode.<sup>41</sup> En 1688, il est appelé à prêcher à Rotterdam, « près de Weeshuys » ; dans la même liste de la brochure citée pour ses deux frères, se trouve la citation suivante :

« Jean Gellieu, Ministre de Montignac-Le-Comte, en Périgord, âgé de 38 ans, avec sa femme Jeanne CLERMOND et deux enfants : PIERRE (n. 1682 ?), et SUSANNE (n. 1685 ?), de dix mois. Sa femme étant morte, il se remarie le 1er may 1688, avec Perside Le CANUS de Fontenay, et en eut un fils PIERRE-JEAN (1695), baptisé le 13 décembre 1690. Lui-même mourut le 13 juin 1695. »

#### Les Géliou retrouvés à Londres et en Irlande.

Après la mort de Daniel et de Jean GELIEU que sont devenus leurs enfants? Sont-ils restés en Hollande et y ont-ils vécu ? Ou bien, avec d'autres réfugiés français, ont-ils passé en Grande-Bretagne? Un mystère subsiste pour la plupart d'entr'eux. La trace de leur oncle Pierre(V) semble se perdre à Rotterdam en 1688.

Le « Mémoire » de Bernardin Géliou, sans spécifier la Hollande, indiquait que

« Jean, Pierre et Daniel Géliou auraient quitté le Royaume (de France) en 1686 ou 1687 et ont été en plusieurs endroits appelés à remplir leurs fonctions pastorales, »

ajoutant ce qu'il avait appris de la bouche de son père, que

« l'un d'eux se serait rendu en Angleterre, un autre en Irlande et un troisième en Suisse. ».

<sup>38</sup> Hist. Prot. franç. vol XXIII, p. 366 - 368

<sup>39</sup> , p. 371.

<sup>40</sup> 5 déc. 1667, Johannes GELLIUS, sencaisiensis, matric. 3950, p. 221, Livre du Recteur de l'Académie de Genève.

<sup>41</sup> Bulletin Hist. Prot. franç. vol. VII, p. 428 et vol. V, p. 372



Or Daniel et Jean sont morts en Hollande et seul Pierre, célibataire vit encore en Hollande aussi, en 1688.

Les recherches faites dans les documents de la « Huguenot Society of London » semblent confirmer que - probablement accompagné de son neveu Jaques(III), fils aîné de Daniel, Pierre(V) aurait passé de Rotterdam à Londres, puis à Dublin, pour y retrouver...un autre frère (dont nous reparlerons). En effet, dès oct. 1690, les noms de l'oncle et du neveu se retrouvent dans les listes de réfugiés huguenots, y recevant de modestes subsides « *de la bourse du Roi* » en faveur de « *Peter Gely and Wife* », et de « *James Gely* », leurs noms et prénoms étant anglicisés.<sup>42</sup>

Une quarantaine d'années plus tard, on retrouve à Londres, dans les registres de « *the Church of the Artillery Spitalfields* », puis dans celle du « *Tabernacle* », un Pierre GELY, parmi plusieurs « Ministres ». Il est aussi parrain d'Elisabeth Sarran, dont Elisabeth Cavalier est marraine, en janv. 1730.<sup>43</sup> Dans l'un de ces registres, il est rappelé que ces réfugiés « *drifted to and from Parish to Parish, and also to and from Holland* ». Ce PIERRE GELY est-il peut-être fils de **JEAN(IX)** Géliou, préparé au Ministère dans l'Eglise wallonne des Pays-Bas? Pasteur en 1729 à St. Martin Orgars, à Londres.

JAQUES(III), fils de Daniel, lui aussi se retrouve dans les registres de baptêmes comme parrain, de Anne-Marie Deluze, en l'Eglise des Grecs, en 1706<sup>44</sup> et de nouveau, en 1723, avec comme marraine, Madelaine, sa femme, au baptême d'une petite Madelaine, fille d'Albert et Jeanne GELY. (Cet Albert serait un des fils de Mathieu, dont nous allons parler)<sup>45</sup> Deux ans plus tard, Albert et Jeanne Gély auront encore un fils **ALBERT**, en 1725.

Entre temps, Jaques doit avoir perdu sa femme, Madeleine, puisqu'il lui naît - le 2 septembre 1726 - un fils, appelé lui aussi **ALBERT**, de sa femme ELISABETH<sup>46</sup>. Jaques(III) serait mort avant 1743, car le 27 mai de cette année

« *Mme Elisabeth Gely, veuve, fait annoncer son mariage avec Etienne LeClerc* ».<sup>47</sup>

Dans son « Mémoire » Bernardin Géliou faisait allusion à un cinquième fils de Jean(IV), pasteur de Lanquais, sans en donner le prénom. Il le croyait mort jeune. Nous pensons l'avoir retrouvé et identifié grâce à un incident (cité un siècle plus tard) survenu alors que Salomé, sœur du pasteur Jonas de Géliou, passait quelques mois en Angleterre.

« *Elle avait reçu (aux environs de 1778) une lettre d'un Géliou d'Irlande, descendant du fils de Jean, passé dans ce Royaume lors de la Réformation. Celui-ci ayant appris qu'il y avait en Angleterre une parente de son nom désirait beaucoup faire sa connaissance et viendrait la voir. Il n'est pas venu et Salomé n'a plus entendu parler de lui.* »<sup>48</sup>

Or un Huguenot est cité à Londres en 1681, désigné comme Mathew GELLEAU. Six ans plus tard, son enregistrement est plus explicite :

« *Mathew(1681-1702) GELIEU, son of John, by Mary his wife,*<sup>49</sup> *born at Laupede in Agenois.* »

Ce John ne peut être que le pasteur de Lanquais et **MATHIEU**, ce cinquième fils, dont Bernardin a eu connaissance.

Mathieu devait être incorporé depuis un certain temps dans l'un

42 « contes de la recepte & depenses, subsistance des protestants réfugiés à Dublin » (1690/91) : James Gelly £ 3.0.0. Peter Gely & wife ; £ 3.0.0. £ 1.8.0. £ 4.6.0.

43 Register Churches of the Tabernacle & Leisterfields (p. 143).

44 Registre des Eglises de Savoye, de Spring Gardens et des Grecs. 27 oct. 1706

45 Church of LeCarre, 1723 (p. 128).

46 French Church, Threadneedle St. 1726 (p. 128)

47 Church of LeCarre (p. 38)

48 Histoire de la Famille, par Rose Imer-de Géliou.

49 Mary serait donc la femme de Jean(VI), pasteur de Lanquais et la mère des trois pasteurs émigrés en Hollande.

« des trois régiments d'Infanterie, composés de Français, passés en revue per le Major-Général Ramsey, à Ostende, où un capitaine « GELLIE » est signalé sous le commandement du Comte Marton. ».

Le 25 may 1702, ce Mathew

« a bénéficié d'une faveur rare, même pour ceux qui ont servi le Roi » : « la naturalisation anglaise ».<sup>50</sup>

Peut-être avait-il émigré avec son cousin Isaac, fils de Pierre(III), ou qu'ils s'étaient tout au moins retrouvés à Dublin.

Ce Mathew aurait été le grand-père du correspondant d'un jour de Salomé de Géliou, dont le père, JOHN GELUS, - pour nous **JEAN(XIII)** n'est signalé dans les Etats-civils trouvés, qu'à la mort de sa femme

« Anne CAHE, veuve de Jean Gelus, décédée -16 may 1791, et enterrée le 19 may, âgée de 76 ans ».<sup>51</sup>

Selon toute vraisemblance, Jean Géliou et Anne Cahe ont été les parents de JOHN GELLIS, mort le 27 janvier 1815, âgé de 64 ans (donc né en 1751), soit **JEAN(XIV)**. De ses sœurs, nous pensons avoir retrouvé : ANNE, née le 7 mars 1740 et MARIA-TERESA, décédée le 2 février 1830, âgée de 82 ans, (donc née en 1748).<sup>52</sup> Comme les tombes des parents et des sœurs de John Gellis, la sienne se trouvait encore en 1886

« in the Huguenot cemetery in Peter Street, the old grave-yard where the Danish buried their dead, a thousand years ago. »<sup>53</sup>

D'autres Géliou de la même époque, sans affiliation, tels que : « MADELEINE et **ALBERT**, enfants de **ALBERT** et JEANNE GELY, deux autres **JANE** Gelly, et d'autre part un **JAMES** GELLIS (cité de 1779 à 1782) à la tête d'un « commerce de mercerie » (de 1830 à 1836), un N.T. GELLIS de la même profession (haberdasher and Tea dealer) Digges Street, sont peut-être descendants de Jaques(III), fils du pasteur Daniel.<sup>54</sup> Le 1<sup>er</sup> signalé de 1779-1782, le 2<sup>me</sup> de 1830 à 1836.

Il valait la peine de poursuivre les recherches sur la descendance de la branche aînée des Géliou du Périgord pour trouver dans leur émigration, en Hollande puis à Londres et à Dublin qui avait été le mystérieux Géliou, curieux - lui aussi - de connaître d'autres porteurs de son nom. Il n'est pas exclu que d'autres chercheurs puissent trouver en Hollande, à Londres ou à Dublin, des registres ou documents qu'il ne nous a pas été donné de consulter et de confirmer, de corriger, ou de compléter le résultat de nos propres recherches.

50 « Protestants exiled from France » by the Rev. C. A. Agnew, vol. II (p. 90), édit. 1886. - Cette remarque de M. Maumary, Bibliothécaire des Publications huguenotes (University College, London) 1967, lui-même descendant d'émigrés français, confirmerait la carrière militaire de Mathew, à identifier avec le Capitaine Gellie cité.

51 French non-conformist Churohes, Lucy Lane & Peter Street, Dublin, vol. XIV (p. 128).

52 Huguenot Society, vol. VII, (p. 69) et vol. II, Refugees in Dublin p. 513.

53 Bapt. 1722 et 1725 des Régistres bapt. Church Le Carre, et répertoire de professions et de rues, consultés au siège de la « Society of Genealogists, 37 Garden St London. S.W.7.

54 Huguenot Society, London, vol. XIV et vol. II.(1886) « protestants exiled from France, chiefly in the reign of Louis XIV, by Rev. David C. A. Agnew.

## DEUXIEME PARTIE

### Bernard(I), premier Géliou pasteur neuchâtelois

Bernard (1548 +1618), le plus jeune des enfants de Jehan Géliou et de Mariote Guyrauld, deviendra à la mort de son père et selon le testament de 1557, l'un des quatre « héritiers universels ».

Né au Périgord, dans la maison familiale de Villotes, il aurait été conduit par sa mère à Genève, à l'âge de onze ans, pour y être élevé - comme il le désirait - dans la foi protestante.<sup>55</sup> Il y deviendra étudiant en théologie, à l'Académie de Calvin, inscrit en 1564, comme

« *Bernardus Gelius, Petragoriansis (de Périgieux)* »<sup>56</sup>

Il eut consacré à Genève au début de 1567 et envoyé, sans plus tarder âgé de dix-neuf ans, en Mission à Amboise (Indre et Loire) où, après le massacre des huguenots à Vassy (mars 1562) qui avait été le signal des « guerres de religions », Catherine de Médicis a signé la paix précaire d'Amboise, permettant aux protestants de la noblesse (dans une ville par baillage) le libre exercice de leur culte (mars 1563). Bernard y deviendra temporairement le chapelain du grand Seigneur de Bussy, Anthoyne d'Amboise qui demeurera son protecteur, comme en fait foi ce certificat de sa main, du 30 mai de la même année,

« *Bernard Gelius, qui nous a été accordé comme prédicant du Saint Evangile par l'Eglise de Genève, a rempli fidèlement sa charge parmi nous et s'est comporté avec une telle crainte de Dieu qu'il a été en exemple de bonne vie et de saint comportement ... nous aurions désiré qu'il continue son activité si la défense qui nous en a été faite de la part de sa Majesté Royale n'était là. Malgré celà nous prions tous ceux que celà concerne de recevoir le-dit Gelius et lui accorder toutes les faveurs qu'il y a lieu de témoigner à tout vrai serviteur de Dieu.* »<sup>57</sup>

Son protecteur l'enverra ensuite sur ses terres de Lorraine où Gelius pourra exercer son ministère à Demanges-aux-Eaux.

#### Mariage et affaires de famille.

C'est sans doute au cours de ces premières années de pastorat que Bernard a fait la connaissance de celle qu'il épousera en 1570 en Lorraine :

«*NICOLLE, fille de feu Fourguignon POTERAT et de Annon CHAPPELIER, épouse en secondes noces de maistre Martin GERBERON, prévost de Gerbevillier,* »

selon les déclarations officielles.

Le contrat de mariage révèle que Bernard était en mesure en cas de pré-décès

« *... d'octroyer à sa femme six-cents livres tournois ... et qu'elle prendra et percevra sur tous et ungchascung les biens, meubles et immeubles, terres et possessions dudit Géliou, là où ils soyent situés et assiz, ces advenant qu'iceluy aille de vie à trépas premier et avant la dicte Nicolle, sans hoirs procréés de leurs corps et ayant hoirs, ladicte donation de douaire seroit cassé et de nulle valeur...item ledit Géliou ne pourra vendre, engager ni autrement aliéner nuls héritages ni autres possessions que ce soyt appartenant à la dicte Nicolle sans son pur gré et consentement...Fait et*

<sup>55</sup> « Familles du Refuge », Vivien, p. 94. D'après tradition de famille.

<sup>56</sup> « Livre du Recteur » matricule 269, p. 87.

<sup>57</sup> Le Colloque des pasteurs de Champagne, réunis à Vassy, délivreront une attestation semblable en faveur de Bernard Géliou, signée par eux tous, le 1 juin 1567.

*passé au Château de Deuilly le 24e de janvier 1570 avant Pasques, présents : honorable homme Nicolas de la Borne et Claude Laurent, châtelain et receveur de Deuilly, demeurant audit lieu, Jean Matzel, demeurant à Gerbevilliers, témoins à ce appelée et requis. »<sup>58</sup>*

Donc, mariage entre « *Gens de bien, de bonne vie et réputation* », puisque Nicolle Poterat, absente lors de la signature de l'Acte, y est représentée par « *haute et puissante Dame Jeanne Dessepeaulx, dame douairière de Deuilly, Gerbevilliers, Romont, Bazemont, etc.* » qui doit avoir contribué à la dote de Nicolle.<sup>59</sup>

D'après de nouvelles recherches à Paris, par M. Jaques de la Robertie pour M. Bernhard de Géliou, auprès de M. Adhémar de Panat (22.2. 1960),

*« il est possible que le Général ait eu raison de douter de l'identité de Nicolle Poterat. Il pourrait s'agir d'une Bussy d'Amboise, ce qui confirmerait la tradition d'un mariage (Géliou) avec la fille de monseigneur de Clermont, car : Clermont d'Amboise et Bussy d'Amboise sont la même chose. Il s'agirait de la famille Clermont, en Anjou. »*

- Mais alors Nicolle serait la fille naturelle du Protecteur de Bernard, reconnue sous un nom d'emprunt dans le contrat Géliou-Poterat, du 24. 1. 1570.

Les frères et sœurs de Bernard ont-ils assisté à son mariage ? Nous l'ignorons. Quoiqu'il en soit, celui-ci s'est rendu, l'année suivante, à Issigeac pour les revoir et y régler quelques affaires de famille. Preuve en est la « *Quittance générale et réciproque* » conclue devant Notaire royal, le 17 août 1571,

*« entre François et maistre Bernard Géliou, frères habitant tous deux (pour Bernard, à cette occasion) la paroisse d'Eyrenville, juridiction dudict Issigeac. »<sup>60</sup>*

Il avait obtenu, à cet effet, un congé prolongé comme pasteur de Demanges.

Bernard regagne la Lorraine. Il exerce son ministère à Gerpont s/l'Ornain (non loin de Bar-le-Duc). Il est aussi le fidèle pasteur de Vitry, dont l'église dépend de Châlons et il dessert encore celle de Badonvilliers. Ces églises lui decérneront, le 25 sept. 1572, un certificat signé par les Anciens et les Diacres, indiquant comme « *cause pour laquelle ils sont contrainte de le laisser partir, la dispersion et l'éparpille ment général des églises de France* » ...et bientôt dissoutes, lors de nouvelles persécutions religieuses, consécutives à la nuit de la Saint-Barthélémy (23-24 août 1572).

Le jeune couple pastoral se rend à Genève, d'où Bernard obtient avec l'appui d'une parente de son protecteur, la Comtesse d'Alingen, née de Rynel, d'être agréé au nombre des pasteurs et de la Classe de Thonon (Savoie) en mars 1573.

58

Copie de ce contrat de mariage, par Georges Wavre, propriété Bd Wavre.

59

Le nom de famille POTERAT est introuvable dans les Archives de Genève et du Pays de Vaud, ainsi que dans les anciens registres d'Etat-civil de Gerbevilliers (qui ne débutent qu'en 1604). Une tradition de famille reprise par le Général de Géliou (lettre du 6 fév. 1883 à M.de la Robertie) ferait de Nicolle « la fille du Seigneur de Bussy d'Amboise et de noble Dame de Deuilly. L'intéressée - absent lors du contrat - avait de 14 à 15 ans lors de ses fiançailles, au Château de Deuilly (24.I. 1570).

60

Il s'agit d'un règlement financier, suite à l'héritage de leur père, après la mort de leur mère d'avances faites à Bernard en 1567-68 par François et Catherine (sa sœur) au sujet d'une reconnaissance de dette établie par Maître Timothée, notaire royal à Issigeac, le 15.sept. 1571 somme reçue « avant ces présentes » et quittance devant témoins...Bernard reçoit le 207 livres qui lui reviennent encore de la succession paternelle, en argent comptant... Plus tard, avant de quitter définitivement la Lorraine, et de s'exiler, Bernard recevra encore la somme mille écus d'or, en compensation de ses droits sur les dixmes de leurs fiefs, lui promettant de le réintégrer - lui et ses descendants - dans ses droits et biens cédés contre restitution du montant qui lui a été remis. Ainsi donc, en dépit de divergences confessionnelles entre frères, leurs rapports sont demeurés ce qui se doit en famille.

Un an plus tard déjà, ainsi que ses collègues, il en est chassé par de nouvelles persécutions. Il quitte alors définitive ment la Savoie et sa patrie et tourne ses regards vers le Pays de Neuchâtel, où les huguenots reçoivent un large accueil.

Pastorat neuchâtelois.

Bernard Gélius sera bien accueilli par la Vénérable Classe du Comté<sup>61</sup> et bientôt engagé à Coffrane comme suffragant du pasteur de Corcelles « qui lui cède la moitié de sa pension ». Il sera ensuite (dès 1576) suffragant, avant de devenir le successeur de maître Thomas Petitpierre, à Buttes-Saint-Sulpice. Ce pasteur avait été 43 ans curé, puis en-fonction pastorale pendant 32 ans.

« *Il ne pouvait (alors) aucunement satisfaire à sa charge, pour sa vieillesse et caducité.* »

A la mort de Petitpierre (22 oct. 1577), il sera ordonné par la Classe à son successeur Géliu,

« *de bailler à la vefve dudict M<sup>e</sup> Thomas ung quartemps de toute la pension, selon qu'il est accoutumé de faire aux autres verves des ministres* » .

M<sup>e</sup> Bernard devra ainsi se contenter de

« *douze aulnes de toyllle grosse pour tout le chenève (chanvre) et de dix livres d'argent pour tout le foin de cette dicte année* » Par contre, il tirera, l'année qu'il laissera sa charge, soit mort, soit change, ou autrement, luy ou les siens, la quatrième partie de la dicte pension. D'autant(plus) qu'il a servi à ses dépens troys mois entiers sans rien percevoir de ladicte pension. »<sup>62</sup>

Lors de son entrée en fonction (en 1576) Bernard s'était rallié à la Confession de foi de la Classe, s'engageant aussi « à tenir et garder tout l'ordre établi en icelle ». Pour obtenir sa « naturalisation » - qui lui sera accordée par le Prince -régent Leonor d'Orléans - Bernard a bénéficié d'une « attestation » du magistrat d'Issigeac, dans le Périgord, en Guyenne (datée du 10 oct. 1578) contresignée par des notables. Elle spécifie

« *qu'il est de libre et franche condition, de bonne rasse et lignée, estimé de chacun ... et parti pour suyvre la dicte religion refformée...et serait le bienvenu à Issigeac s'il voulait y revenir.* »<sup>63</sup>

La Classe lui confie, pour un an, la fonction de « Juré du Vautravers », soit d'être l'homme de liaison entre la Classe et les paroisses de Môtiers, Travers, les Verrières, Saint-Sulpice et Buttes. Il présente aussi, en Classe, tels problèmes délicats ou pratiques affectant la vie de sa paroisse ou même l'avenir de son ministère :

« *Le frère de Saint-Sulpice a proposé un scandale qui est advenu en son église, d'une femme venant à la Cène, ne mangeant point le pain de la Cène. Le ministre l'ayant observée a trouvé qu'elle l'avait caché en sa pochette.* » - La décision de la Classe sera : « *Il a été advisé qu'elle sera demandée par devant les Anciens et remonstrée et induite à faire réparation publique de sa faute.* »

Il lui sera accordé de faire l'échange d'un champ qui est à Môtiers ... si la Seigneurie y consent. Il est autorisé à prêter du bois au pasteur Portal pour des réparations à la cure de Corcelles. On lui remboursera 400 livres pour les réparations nécessaires à la cure de Saint-Sulpice.<sup>64</sup>

<sup>61</sup> Entr'autres bons exemples « les réfugiés donnèrent aux Neuchâtelois celui de la sobriété, de la frugalité et de l'activité qui leur étaient commandées par les circonstances. » (Bulletin de la Soc.d'Hist.du Protear tantisme français, art. Guibert, vol. III, p. 625).

<sup>62</sup> En congrégation générale, Actes du 7 sept. 1581, p. 76.

<sup>63</sup> Actes du 26 juill. 1579. Attestation conservée dans les Archives de famille.

<sup>64</sup> Actes 1579, p. 82 et 83. Régistre du Cons. d'Etat, 14. X. 1580.

Mais en 1584 survient un appel de France au pasteur émigré. Les Actes de la Classe y font allusion en ces termes :

*« Lettres présentées le 2 Juillet 1584 par le frère M<sup>e</sup> Bernard Gélius, ministre à Saint-Sulpice au Vautravers, de la part de l'Eglise de Sainte-Foy-la -Grande, au pays de Guyenne, priant instamment les frères de la Classe leur accorder si faire se peut, la personne de Mr Gélius susdit pour leur église. » - En réponse le Doyen a écrit que « pour l'avancement de la gloire de Dieu, nous leur accordons ledit Sieur M<sup>e</sup> Bernard, à condition que les sieurs du Conseil de Madame si condescendent... mais d'autant que sa femme est fort enceinte et qu'il ne seroyt possible sans danger transporter sa famille l'hyver prochain, avertissement leur est donné que cette exécution ne peut ne faire que sur le commencement du printemps prochain. »<sup>65</sup>*

Cet appel n'aura pas de suite et M<sup>e</sup> Bernard reste en fonction à Saint-Sulpice. Par contre, en 1588, après un ministère de douze ans au Vautravers, Géliu est désigné par la Classe pour devenir le pasteur de Saint-Aubin. Il sera précisé par la Classe que

*« ..pour l'égard-de M<sup>e</sup> Bernard Gelyeu, nouvellement introduit à Saint-Albin-le-Lac, il luy a esté conseillé pour bien de paix, de lâcher deux muys de moytier bleds et un muys de vin pour le maistre d'échole, et non plus outre. »<sup>66</sup>*

### Second mariage

Est-ce avant ? ou après ? le changement de paroisse de Saint-Sulpice à Saint-Aubin que Bernard Géliu a perdu sa fidèle épouse Nicolle, qui a partagé avec lui les années incertaines et angoissantes des persécutions religieuses ? les papiers de famille n'en disent rien. Elle lui a laissé trois fils : **BERNARD, JEHAN** et **JONAS**, nés à Saint-Sulpice, qui auront de 9 à 13 ans, lorsqu'en 1593 leur père se remarie.

Il épouse, âgé de 45 ans, Dona Octavia **FERRARIIS**, veuve de « feu hon. Ambroyse **BONIN**, luy vivant, bourgeois de Genève ». Elle n'a que 31 ans. Née à Raronys, au Piémont, elle est issue d'une famille de réfugiés protestants de Milan. De sa première union - qui n'a duré que six ans - elle a eu deux filles : Marie et Esther **BONIN**.<sup>67</sup>

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux GELIEU-FERRARIIS en l'église Saint-Gervais à Genève, par le pasteur Simon Goulard, le lundi 14 mai 1593.

*« Octavia est assistée de noble Adrien Cornyan, habitant Genève, son parrain, d'hon. Jehan-Anthoyne Moussin, habitant Genève, son beau-frère et d'Etienne Rocca, bourgeois de Genève, son oncle. Le Contrat de mariage, signé devant M<sup>e</sup> Pierre Blondel, bourgeois et notaire, est daté du 21 mai ; il stipule que si Bernard doit mourir avant Octavia, il lui garantit un montant de cent écus d'or de même que trois Coppes d'argent, dont il lui fait présent et sera tenus comme ainsi il le promets de nourrir et entretenir Marie et Esther Bonin jusqu'à ce qu'elles soient parvenues au saint estat de mariage et les nourrir, vestir et alimenter de toutes choses à elles nécessaires, comme les enfants propres dudit Géliu, sans que les dites filles soyent tenues d'en payer aucune chose ... Pour le cas de son pré-décès, il assure à chacune 200 écus d'or. »*

<sup>65</sup> Actes, 1584, p. 93. - Si ce voeu n'était réalisé, le ministère neuchâtelois de Bernard Géliu aurait pris fin avec un retour définitif au pays de ses ancêtres, où - à leur tour - ses descendants auraient fait souche.

<sup>66</sup> Actes, 26 juin 1588, p. 103 et Archives paroissiales de St-Aubin.

<sup>67</sup> Le mariage d'Octavia et d'Ambroyse Bonin avait eu lieu le 30 juill. 1587 à Genève, église de la colonie italienne des réfugiés pour cause de religion (cités, tous les deux comme originaires du Piémont). Archives Genève Analyse des minutes de notaires (1535-1700) tome I, Vol. 4, p. 59

Octavia apporte en mariage 4.106 florins, comme dot et argent, dont 810 florins proviennent de la vente de ses meubles. Elle en retient « *deux cents escus dor, avec le timbre de monnaie du roi de France, pour remettre à ses filles lors de leur mariage, cent à chacune.* »<sup>68</sup>

### En Classe et Doyen

A côté de ses charges pastorales à Saint-Aubin, Bernard Géliu participe régulièrement aux débats de la Vénérable Classe qui n'est assurée, en 1591, des conseils de Théodore de Bèze, à Genève, pour repourvoir un poste pastoral. Bernard s'est sans doute associé, cette même année, aux décisions prises par la Classe « pour fermer la porte à tous les schismes et troubles », il est cité parmi les pasteurs qui ont voté l'exclusion de la Classe d'un ancien Doyen, car - relèvent les Actes :

« *il estoit expédient de reconfirmer l'unité de doctrine que nous avons tous promise et jurée à notre réception.* »

Cette unité de doctrine faisait réprouver avec force tant les erreurs des Anabaptistes que celles de ceux qui

« *n'abjurent pas toutes autres religions et notamment le papisme, étant appelés à suivre notre religion évangélique, vivre et mourir en Icelle.* »<sup>69</sup>

Inflexible sur la doctrine, la Vénérable Compagnie des pasteurs est aussi un tribunal de moralité.

Bernard Géliu en deviendra DOYEN en 1599, il est alors âgé de cinquante ans, année au cours de laquelle les Actes ne relèvent que peu d'événements marquants, citant cependant que « la peste » sévit à nouveau dans le Comté et que

« *S'il y a quelqu' enfant à baptiser en temps de peste, on doit baptiser à la porte du temple.* »

La Classe se verra aussi contrainte de déposer

« *pour cause d'ivrognerie, Maistre Jehan M., alors pasteur aux Brenets qui fut visité de la peste, sa femme et deux enfants ayant été retirés du Seigneur.* »<sup>70</sup>

Dans sa paroisse Géliu a aussi à coeur d'améliorer le rendement des terres de la cure, les Actes de 1599 en font foi :

« *Mr Bernard Gellius, à présent Doyen a fait valloir le champ de la cure de Saint-Aubin et a aussi envisagé une place déserte » derrière la cure, y ayant fourni beaucoup du sien pour faire tirer la pierre et charrier la terre... ayant aussi fait beaucoup de terraux pour oster l'eau où estoit le champ fort marécageux... que si le Ministre qui sera eslu (après lui) ne peut accorder avec lui (pour une reprise des frais) pour la jouissance de ce champ et de cette vigne qui lui a été accordée ... il le pourra faire.* »<sup>71</sup>

L'engagement sera tenu après la mort de Géliu.

<sup>68</sup> L'acte se passe le 2<sup>e</sup> jour de mai 1593, dans la maison de noble André Depesmes, bourgeois de Genève, près du bâtiment de la Monnaie, en présence d'autres bourgeois de Genève et de prédicateurs de la Parole de Dieu à Genève et au Pays de Gex, comme témoins.

<sup>69</sup> 1591-1592, Actes p. 101, 105, 128, 136.

<sup>70</sup> 1599, Actes p. 150,151.

<sup>71</sup> 1599, p. 152, puis 1618 : p. 198 : « Ayant veu l'octroy fait par la Classe à feu M.Géliu touchant la vigne de la cure de Saint-Aubin et le chamt de Sauges, il est laissé en force et vigueur. »

En 1604, l'ancien Doyen devient « *Juré pour le Colloque de Boudry* ». Son mandat est renouvelé en 1605, année où il y a pénurie de pasteurs pour Neuchâtel ville, en particulier, aussi est-il envoyé à Genève pour chercher du renfort..

« *A son retour, Monsieur Gellius, notre député, nous a fait ample discours touchant les difficultés qui se sont présentées à Genève pour nous octroyer un Ministre...* » M.Jacomot, offert par

« *Messieurs de Genève a esté eslu (temporairement) pour Ministre de la Ville de Neufchastel.* »

Autre aspect du même problème, celui des pasteurs trop âgés

« *qu'il faudrait remplacer, dont celui de Cortaillod, qu'on n'entend plus et qui ne peut plus lire la liturgie du baptême et de la cène.* »

On se résoudra à utiliser des maîtres d'école pour présider les cultes.<sup>72</sup>

Bernard Géliou commence, à son tour, à sentir le poids des années, sa vue doit avoir aussi baissé car, en octobre 1615, il est accordé à l'ancien Doyen

« *Ministre à Saint-Aubin, que son fils Elisée (alors étudiant) pourra faire pour luy la prière du sembedy* » quand le temps sera obscur et que luy ne pourra le faire »<sup>73</sup>

L'année suivante, deux ans seulement avant sa mort, le pasteur de Saint-Aubin (naturalisé un quart de siècle auparavant) recevra la « **Bourgeoisie de Neuchâtel** », en voici la citation ;

« *Maistre Bernard Gelius a esté reçu du nombre des francz subjectz, avec pouvoir prendre droigt de bourgeoisie et communauté rière ses terres et etatz, où que bon luy semblera, excepté en la ville de Neuchâtel (bourgeoisie externe) sans premier requise la licence et permission de la Seigneurie et pour ce qu'il sert actuellement luy a esté quitté la finance que pour ce regard luy pourroit estre repetée.* »<sup>74</sup>

Il meurt, encore en charge,

« *le 6 septembre 1618, un dimanche où la sainte-cène devait être célébrée, au premier cri du coq, mon père s'en est allé à Dieu, après avoir été malade durant quatorze jours. Il fut enterré, en l'église de Saint-Aubin, le jour suivant, un lundi.* » (ce que notera dans son « *livre d'amis* » son fils Elisée. Y ajoutant quatorze ans plus tard) :

« *Le vingt et un avril 1632, la veille de Pâques, Dieu a rappelé à Lui ma très chère mère Dona Octavia-Laura de Ferrariis, à l'âge de septante ans, moins quelques jours.* »

« *aimé et vénéré dans sa paroisse, Bernard Géliou a vescu pasteur de la susdite Eglise, dès l'an 1588, jusqu'au temps de son décès ... Pour ainsi, il a esté pasteur de Saint-Aubin l'espace de trente ans.* »<sup>75</sup>

Tant en France qu'en terre neuchâteloise, il a servi l'Eglise de la Réforme pendant plus d'un demi-siècle, animé d'une foi qu'il a précisée ainsi dans le « *Livre de famille* » :

« *En Dieu seul est mon espérance  
et mon appuy.  
Je n'aurai jamais fiance,*

<sup>72</sup> 1610, Actes p. 183.

<sup>73</sup> 1615, p. 194.

<sup>74</sup> 9 févr. 1616, Manuel du Cons.d'Etat, vol.6, fol.3 vo.

<sup>75</sup> Archives de Saint-Aubin, paroisse.



---

*sinon en Luy.  
1572. »*

Premier pasteur du nom dans le Comté, Bernard Géliou a passé, après ses études à Genève (où il a connu Théodore de Bèze) des années mouvementées d'un pastorat toujours menacé, dans son pays natal, avant d'exercer un long et beau ministère dans l'Eglise neuchâteloise. Son exemple a suscité une même vocation chez ses descendants, pendant six générations. Il sera aussi l'ancêtre d'officiers « en service étranger », puis du Général et de ceux qui après lui, porteront le nom GELIEU dans leur patrie allemande.

## Les TROIS FILS de son second mariage (branches éteintes)

En 1593, lors du second mariage de Bernard Géliu, la maison de cure de Saint-Aubin redonne un vrai foyer à ses trois fils du premier mariage, **BERNARD**, **JEAN** et **JONAS**, et y accueille avec Dona Octavia FERRARIIS, ses deux filles Esther et Marie **BONIN**. Huit enfants Géliu naîtront encore de ce nouveau mariage. Lors de vastes réunions de famille, il s'ajoutera à ces treize enfants, David DUBOZ, l'époux de Marie BONIN. Aux trois fils du second mariage de Bernard(I) qui feront souche, il faut ajouter **JEAN-BAPTISTE** (1629), mentionné une seule fois en 1629, ainsi que ses quatre sœurs Géliu : **ANNA** (1629), **ELISABETH** (1629), **SARA-MARGUERITE** (1629) et **MARGUERITE** (1629), cités dans le testament de leur mère, en 1629, trois ans avant son décès.<sup>76</sup>

### Abraham(I) et la lignée des Notaires de Saint-Aubin.

((1629-1645) +1663) Le premier des fils du second mariage sera aussi le premier des notaires Géliu qui se succéderont à Saint-Aubin. La date de sa naissance nous est inconnue. Sa mère est encore en vie lorsque le 7 janvier 1632, Abraham est reçu solennellement au sein de la Communauté « moyennement la somme de cent Livres foibles et trois septiers de bon vin (qualifié d'honorable Abraham Géliu, fils feu spect. & scientifique personne Bernard Géliu, en son vivant Ministre du Saint-Evangile en l'Eglise dudict Saint-Albin-le-Lac<sup>77</sup> ...Un an plus tard (9 mars 1633) Abraham

*« est reçu de la Seigneurie par François-Anthoine de Neufchastel, Seigneur et Baron de Gorgier, Lieutenant ordinaire de celle de Valangin, pour le Duc de Longueville (le montant de son versement est laissé en blanc dans le registre) »*

Abraham est cité dans les Actes officiels, à deux reprises comme

*« tuteur des filles et héritières de feu Elysée, son frère vivant, ministre à Onnens (1638) et pour l'achat d'un maix, à Sauges pour 2.000 L. »*

Puis, l'année suivante

*« pour l'acquisition d'une vigne à Saint-Aubin. »*

Enfin, dans une contestation procédurière avec Josué Colomb,

*« absolution luy a esté adjudée. »<sup>78</sup>*

Le nom de sa femme demeure inconnu. Elle lui a donné une fille et trois fils. Il n'a pu être présent au baptême de l'aînée **EVE** (b. 1641, 1672), selon l'inscription qu'en a laissé le pasteur officiant, Jonas Favargier,

*« le 7me Février 1641, j'ai baptisé Eve, fille Sr Abraham Gelius, lequel pour blessure n'a pu assister, le Sr grephier Jonas Cosandier l'a présentée en son nom, parrains Jehan f.Jaques Rougemont et moi (le pasteur) » .*

Agée de 32 ans, celle-ci épousera

*« le dernier jour de l'année 1672, David f.Jehan CORNU, de Saint-Aubin. »*

<sup>76</sup> Testament, actes not. Damian & Jaques Cornu (1631-1651) Archives Neuchât.

<sup>77</sup> Présents au nom de la Communauté : George Rougemont, gouverneur et « Scindicque » assisté de Johan Cornu, Jehan Rougemont-le-vieux, Jehan Rognon, Josué Bullet, Josué Rougemont et George Aubert.

<sup>78</sup> Guerard Rognon, not.II,(mars et nov. 1639, mai 1642). Manuel de Justice (29 nov. 1645)

De **JONAS** (b. 1646) et d'**HENRI** (b. 1651), les deux frères d'Eve, nous n'avons que leurs dates de baptêmes.<sup>79</sup>

La descendance d'Abraham se prolongera pendant cinq générations par l'aîné de son fils, **BERNARD(IIb)** (b. 1643 +1718), baptisé le 25 oct. 1643. Il a eu comme parrain Jehan du Bodz et Théodore Favargier.

A 15 ans, il est admis à la Ste-Cène avec cinq autres garçons et dix filles de la paroisse. Il suivra son père, comme membre des autorités du village, après avoir été reçu (en 1674) âgé de 30 ans

« *communier de Saint-Aubin pour la somme de 13 escus* » ;

l'acte notarié<sup>80</sup> précise que...

« *le Sr Bernard, fils de feu Abraham Gélioux ayant jusqu'aprésent témoigné les respects et services d'un véritable subject tant « allendroigt » du seigneur de Gorgier qu'au fait des enrrollements et levée d'une compagnie suisse ... le Sr Bernard Gélioux estant sur son départ pour s'en aller en France...* »

Or il était alors père de cinq enfants. Deux ans plus tard, il recevra une « donation » de son parent et ami Henri François Aubert « *sur le point de sortir de ce pays* », sans doute pour un semblable engagement.<sup>81</sup>

De retour au pays Bernard sera au service de sa communauté de Saint-Aubin, dont il deviendra par la suite « **Lieutenant des Assises** », fonction que reprendra après lui son fils Jacob.

Les manuels de Justice et les registres de Notaires (en particulier ceux de son fils) font entre 1693 et 1702 de fréquentes citations des mesures prises par le Sr Lieutenant (Bernard) Géliou, ou de conflits auxquels il fut mêlé. En voici un exemple qui illustre les rivalités de village à cette époque :

« *Le 6 mars 1697...ledit George Bosle, bouché, déclare qu' étant chez le Sr Bernard Géliou environ la minuit, où estoyent le secrétaire Banderet et Pierre Maccabez, lesquels eurent des parolles de mépris et où il y avait des jeunes gens qui jouaient aux cartes, de quoy mesme ledit Banderet les reprit et demander pardon à Dieu ; à quoy ledit Maccabez luy dit qu'il ne sera pas longtems dans cette charge, il luy dit qu'il en voudroit déjà entre hors. Ledit banderet luy répondit que ce ne seroit pas à luy à quy on les donneroit, surquoy ils se donnèrent des soufflets et ensuite on le pensa tirer dehors du poile où ledit Bosle le prit et le ramena au poisle où ledit Maccabez vint luy donner un soufflet et le dit Banderet avoit le sang au visage et des esgratignures.* »<sup>82</sup>

Par les registres de notaires nous savons que le Sr Bernard Géliou agissait (en janv. 1693) au nom de la paroisse lorsqu'il régla une convention avec le père Gattoliat et son fils, de Provence, pour que ceux-ci assurent la sonnerie de la cloche « *aux ordinaires accoutumés pour la présente année.* » Il est cité, aussi comme tuteur : « *tuteur de la veuve de feu J.J.Rougemont* »<sup>83</sup>

« *Mr Roux de Lausanne le requert (en 1695) comme tuteur des enfans qu'il a heu avec feu Demoiselle Ester Rougemont, sa femme... le Lieutenant Géliou en preste le serment.* »

<sup>79</sup> Régistre d'Etat-civil, St-Aubin (1640-1690), 1646, 1651.

<sup>80</sup> Marty notaire (1662-1674), 1674, p. 162.

<sup>81</sup> Jaques Morel, notaire (1668-1680) 1676.

<sup>82</sup> Manuel de Justice (1693-1697) 1697.

<sup>83</sup> Minutaire Jacob Géliou, 2 janv. 1693 , 5 oct. 1695.

Mais au printemps 1701 la santé du Lieutenant-civil laisse à désirer à l'occasion de deux sessions de justice où il devait intervenir ; celles-ci seront renvoyées, l'une

« à cause de la rigueur du vent »,

l'autre parce que

« *le Lieutenant Géliu était malade* ». <sup>84</sup> En février 1702, il est encore fait mention de Bernard Géliu comme voisin de terre d'un Rougemont. <sup>85</sup>

Il ne sera dès lors plus mentionné. Sans doute est-il décédé, âgé d'environ soixante ans (1703 ?).

En 1666, ou peut-être plus tôt, Bernard avait épousé Jaqueline, fille de Joseph DETREYTORRENS, capitaine qui avait été tué en guerre à Willmergen (janv. 1656). Originnaire de Bavois, née en 1643, Jaqueline DeTreytorrens est décédée le 11 juillet 1714, mère de huit enfants aux prénoms connus. De l'aîné seul on connaît une descendance. L'aînée de ses trois sœurs, **MARIE-MAGDELAINE** (1679), a été reçue à la Ste.-Cène en 1679. **ANNE-MARGUERITE** (1671) et **ANNE-ELISABETH** (1675) ont été baptisées, la première en 1671, la seconde en 1675. Le Pasteur F.H.Rougemont, cousin de leur père, a baptisé **ABRAHAM(II)** (1668) le 28 décembre 1668 et **JOSEPH-DAVID** en 1679. **HENRY-HUMBERT** (1673, 1689) a eu comme prénoms ceux de ses deux parrains Henry-F. Rognon et Humbert Duvoisin ; né en 1673, il sera - à l'âge de 17 ans, parrain à son tour d'un enfant Bart.

Pour **JAQUES-FRANÇOIS** (b. 1677, 1695), baptisé en 1677, les renseignements obtenus sont moins succints que pour ses frères et sœurs déjà énumérés ; âgé de 15 ans, il suit le catéchisme, mais à 18 ans, en 1695, il cause de sérieux soucis à son père par un engagement non autorisé qu'il a pris, avec quelques jeunes gens du village, pour se rendre en France. De cet engagement, un rapport circonstancié a été réclamé à son père : en voici un extrait :

« *...Je suis bien souvenant que le Jour de Noël de l'année 94 sur le soir, je trouvai Pierre Bourquin, Pierre Braillard, Abraham Lambert et Jaques-François mon fils, qui disent ensemble : nous voulons aller à Fribourg pour les Roys, et à leur retour, y estant mon fils ...dirent que M. d'Affry leur avoit donné à chacun un Louys d'or de bon an, et Pierre Bourquin dit qu'il alloit en Catalogne pour rechanger son frère, valet de M. Chambrier. Ensuite pour avoir entendu dire à quiconque ce soit de parler d'engagement je n'en sais rien...* » <sup>86</sup>

Cependant, selon la tradition familiale, Jaques-François ne serait néanmoins engagé réellement au service du Roy de France, et y serait mort, avec le grade de cadet ou de portedrapeau.

**JACOB** (1666 +1712), l'aîné des enfants de Bernard(IIb), baptisé en 1666, a eu deux parrains

« *le Sr Lieutenant Cosandier, l'autre le fils à spectacle Gaillard, ministre d'Epandes... Aux Pâques de 1682, il a été examiné et admis à la Cène du Seigneur,* »

Il sera lui aussi notaire à Saint-Aubin, mais avec suspension d'un an (1695-1696) par un Arrêt du Conseil d'Etat <sup>87</sup> cette suspension ayant été décidée à la suite d'une protestation de Madame la Baronne d'Achey, estimée justifiée par le Conseil monitif de Saint Aubin. Il eut condamné à une partie des frais.

C'est en 1697 que Jacob est élu Greffier du Tribunal par la Baronne de Gorgier.

<sup>84</sup> Manuel de Justice (1693-97) et plumitif, 10 août 1695 - 12 mars et 7 mai 1701.

<sup>85</sup> Minutes, Jacob Géliu, 11 févr. 1702.

<sup>86</sup> Manuel de Justice (1693-1697), 15 Janv. 1695.

<sup>87</sup> Manuel du Conseil d'Etat, vol,39, p.618.

Au début de la même année se place une illustration des bonnes relations existant entre les Géliu des différentes branches de la grande famille. Jacob répond à une lettre de son cousin Bernard(III) de la branche aînée. Il y mentionne une récente visite, faite le 7 mai au pasteur des Verrières par Samuel, pasteur à Apples, en lui apportant

*« le testament original, sur parchemin, de leur ancêtre commun Jehan Géliu, pourvu de son propre sceau, et dont Bernard(III) a pris copie » ...*

Ils se proposent de se rencontrer et d'aller ensemble voir leurs cousins Robert à Perroy (descendants d'Elysée). Comme Bernard(III) possède encore des terres à Saint-Aubin, Jacob se charge de trouver quelqu'un de solvable, comme bailleur de fonds ... Il invite aussi Jonas(II), le fils de Bernard, âgé de douze ans, qui fait ses études à Neuchâtel,

*« à Saint-Aubin au temps des cerises »*

et la sœur Marie de celui-ci

*« à y faire un séjour. »<sup>88</sup>*

En 1703 il est cité comme notaire, Lieutenant (de Justice) et greffier. Il avait ouvert son registre de notaire à l'âge de 26 ans, par des Actes de ventes et des échanges de terres qui se poursuivront nombreux jusqu'en 1711, dont celui d'une condamnation au « bamp » (amende) d'un Pierre Porret, de Fresens...

*« pour avoir passé avec son char sur le pré de Madame la Baronne audit Fresens, nonobstant la crie fut faite de n'y passer. »<sup>89</sup>*

Jacob est mort quadragénaire, probablement en 1712, puisqu'il est remplacé comme Lieutenant de Justice par le Sr Jean-Jaques Conandier en janvier 1713.

Jacob Géliu avait épousé (aux environs de 1690) Marguerite FAVRE, d'Yverdon, qui lui a donné trois filles et trois fils :

Marguerite-**ISABELLE** (1693 +1766), née et baptisée le 26 janvier 1693 à Saint-Aubin. Elle épousera, le 12 novembre 1720, le Sr Abraham GUYENET, de Couvet.

*« Le mardy second d'octobre on a ensevely Madame Gelius veuve de Monsieur Abraham Guyenet, notaire et bourgeois »*

en 1766.<sup>90</sup> Leurs deux fils, Jean-Jaques et Abraham et leur fille Susanne Guyenet, hériteront de leur tante Louise Géliu ; voir p. 29.

**LOUISE** ((1712,1772) +1780), *« reçue aux Cènes de Pâques »* en 1712 à Saint-Aubin, y est probablement née en 1696. Restée célibataire, Louise a été marraine de deux de ses neveux Géliu, Jacob-François en 1713 et Henry-Louis, dix ans plus tard. Ces filleuls, sans doute décédés, ne sont pas mentionnés dans le « Testament » de Louise, en 1772 ; la désignation de ses héritiers commence par Rodolphe le seul de ces frères encore en vie, suivi des trois filles de feu Zabulon, son frère, puis de son neveu Jean-Jaques Guyenet, receveur à Thielle, de sa nièce Susanne Guyenet et de leur frère Abraham, membre du Grand Conseil de Neuchâtel, désigné par sa tante Louise comme *« héritier universel »*.<sup>91</sup>

<sup>88</sup> Lettre du 7 mai 1697, conservée dans les Archives de famille.

<sup>89</sup> Plumitif, Justice, Acte du 16 nov. 1709.

<sup>90</sup> Régistre décès, Neuchâtel, 1766, p. 130.

<sup>91</sup> Testament chez Cl. Franç. Bovet, not. 18 nov. 1772, p. 251

« *Le Jeudi 9 mars 1780 on a ensevely Mademoiselle Louise Géliou, bourgeoise, à Neuchâtel.* »<sup>92</sup>

(1700 (1736)) « *A M. le Lieutenant GELLIEU est née une troisième fille, nommée MARIE-SALOME.* »

Elle a été l'une des cathécumènes du pasteur Vattel, reçue à Noël 1717. Veuve du Capitane des milices Jean-Jaques LEUBA, elle épouse en secondes noces, le 28 avril 1736 Zacharie LEBET, fils de Pierre, à Buttes. Elle cesse dès lors d'être mentionnée.

**BERNARD(IIIb)** (1703(feux 1737)), né en 1703, a eu le prénom le plus fréquent chez les descendants du premier Bernard, son arrière-grand-père. Il ne doit plus être en vie en 1737, puisque non compris parmi les Géliou anoblis cette année-là, dont son frère :

**RODOLPHE**(1708(1737, 1772)), que baptise le 7 octobre 1708

« *le Ministre du St Evangile et suffragant à Saint-Aubin, Monsieur Marquis.* »

De son existence nous n'avons que deux points de repère : Il est anobli en même temps que ses cousins et son neveu Jonas-François en 1737 ; il vit encore, mais « à l'étranger » lors-que sa sœur Louise le couche sur son testament, en 1772.

Par contre, la vie de **ZABULON**-François (1687 +1730), leur frère aîné, est mieux connue, grâce à ses propres actes notariés qui ont été conservés. Né probablement en 1687, il est en 1702 parmi « *ceux qui ont été examinée pour être reçus au St-Sacrement, Noël 1702* »

Greffier et notaire, de 1708 à 1730, à Saint-Aubin, il succède à père, grand-père, et bisaïeul au sein des autorités de Saint-Aubin. En 1718, il en devient « grand gouverneur » pour l'année en cours. Déjà en 1709 - encore du vivant de son père - il a ses propres registres de notaire. Il y notifie : la vente d'une vigne que son père cède, pour 609 Livres, au régent du village ainsi qu'un morcel de pré à Pierre Aubert ; puis, les années suivantes, « *granges, estables avec aisances* » ainsi qu'à la Prise Rougemont, un petit domaine que son père avait eu de feu Henry Rougemont. En 1714, il procède à des échanges de terres, que sa femme lui avait apporté en mariage, soit « *un morcel de chenevié, rière le village, lieu-dit au Caro Rougemont.* »

Ces Actes notariés, dont une vente « *tant en son nom qu'au nom de ses frères et sœurs* » continueront jusqu'en 1730, année de son décès.<sup>93</sup>

C'est cette même année que le notaire et greffier Zabulon Géliou avait encore été chargé de la rédaction de « serments », l'un de serrurier, prêté à

« *mondit Sieur Châtelain, par Maistre Daniel Jeanneret,* » qui débute par : « *Vous jurez de ne faire ni prêter aucune Clef, Crochet, ny semblables outils à femmes, enfans de famille, serviteurs, domestiques, ny Estrangers.* »

...et le « *Serment pour les Hôtes* » au « *Lion d'Or* », à « *La Couronne* » et à la « *Maison* » du village de Gorgier, qui exige de leurs tenanciers :

« *..Vous logerez tous étrangers passant et autres allans, venans, et séjournants tant à pied qu'à Cheval et servirés tant le publiq que le particulier, tant le pauvre que le riche, observant les ordonnances et décrétales pour ce sujet ... vous conformant au taux du pain et vin qui vous sera*

<sup>92</sup> idem, 1780, p. 207.

<sup>93</sup> actes notariés de Zabulon Géliou, notaire F. A. Baillo (1713-1724)

*fait, usant de bon poids et loyalle mesure selon le contenu de la table qui vous sera mise en main. »<sup>94</sup>*

Agé de 22 ans, Zabulon avait épousé, en 1710, Susanne, fille de Abraham JACOT, de Saint-Aubin « *veuve du sieur Jean Collier, régent de ce lieu* ». Elle lui survivra durant 40 ans.

Ils ont eu quatre filles et quatre fils :

De l'aînée, **MARIE-CHARLOTTE** (1711(1772)), baptisée en 1711, et de la plus jeune, **SUSANNE-MARIE** (1725(1772)), baptisée en 1725, nous ne les trouvons plus que citées dans le testament de leur tante Louise Géliou, en 1772, avec la précision que la seconde est alors mariée à Yverdon. Susanne-Marie n'avait que cinq ans à la mort de son père, décédé âgé seulement de 43 ans.

**HENRY-NICOLAS** (b. 1720) et **HENRY-LOUIS** (b. 1723) ont dû mourir jeunes. **JACOB-FRANCOIS** (b. 1713 +1734), leur aîné, n'a vécu que vingt et un ans.

Jonas-**FRANCOIS** (b. 1718 +?), né en 1718, est le dernier survivant mâle des descendants d'Abraham, avec son oncle Rodolphe, lorsqu'ils seront anoblis par le Roi de Prusse, avec leurs cousins de la branche aînée issue de Bernard(I), en 1737. Il sera « *Officier d'une Puissance étrangère* » (voir p. 32).

**LOUISE-MARIE** (b. 1721(1738)), baptisée le 28 décembre 1721 a eu pour marraine sa tante Marie-Salomé, probablement encore célibataire. Catéchumène à Saint-Aubin en 1738, elle est probablement décédée jeune, non mentionnée parmi les héritiers de sa tante Louise. Seule de ses frères et sœurs, **CHARLOTTE** (1716 +1784), troisième enfant de Zabulon, lui donnera une petite-fille du nom Géliou. Baptisée en janvier 1716, elle n'a pas été favorisée par la vie. Son existence fut ternie, alors qu'à l'âge de 18 ans elle séjournait à Buttes. Dans le registre des baptêmes de Saint-Aubin, le pasteur qui baptisa l'enfant, écrit :

*« le samedi 17e d'avril 1734, j'ai baptisé une Fille illégitime, nommée Charlotte, à Charlotte, fille feu le greffier Géliou de Saint-Aubin ; qu'elle a donnée par sa déclaration à un homme qu'elle ne connoit point et qui la séduisit en passant à Buttes où elle demouroit alors. Il n'y a point eu de parrain ni de marraine. »*

Charlotte Géliou paraît avoir continué à vivre à Saint-Aubin, où elle décèdera, âgée de 68 ans, aidée dans les dernières années de sa vie par des secours

*« pour son bois et pour sa part de graine de la montagne. »<sup>95</sup>*

**CHARLOTTE** (b. 1734 +1804), sa fille, vivra plus tard à Genève où

*« Monseigneur le Gouverneur accorde des lettres de légitimation à Charlotte Géliou, de Saint-Aubin, lesquelles lui seront expédiées gratis et sans finance pour le Roy. »<sup>96</sup>*

Dans l'Histoire de la Famille, par Rose Imer de Géliou, il est fait mention d'une correspondance de Salomé, tante de l'auteur, qui l'intrigue :

*« ...Quelques années après être rentrée d'Angleterre (env. 1780) Salomé avait appris qu'une demoiselle Charlotte Géliou vivait à Genève, elle lui écrivit, pour lui demander quelques indices sur ses ancêtres. La réponse qu'elle en reçut ne put la satisfaire, elle ne mentionnait ni le nom de*

<sup>94</sup> Plumitifs des registres notariés de Zabulon Géliou en 1730.

<sup>95</sup> St-Aubin, BB.3.fol.90, 93, 94.

<sup>96</sup> Manuel du Cons. d'Etat, 3 janv. 1757, p. 5.

*son père, ni sa vocation, mais parlait d'un oncle venu lui faire ses adieux, lorsqu'elle était, jeune encore en pension. Cet oncle à qui elle était fort attachée, était militaire et allait servir une Puissance étrangère. Il avait emporté tous les papiers et titres de famille qui pouvaient servir à son avancement, mais il ne fut pas heureux et la nouvelle de sa mort parvint bientôt à sa famille. Depuis lors, elle n'a plus eu de nouvelles de sa parenté. Selon cette lettre, elle avait été enfant unique, avait perdu ses parents et avait passé sa première jeunesse à Saint-Aubin. Elle vivait chétivement à Genève depuis quelques années. Cette lettre datée du 21 nov. 1803, est bien écrite... »*

*« Salomé s'est fait un plaisir de soulager par des secours généreux la vieillesse de cette parente qu'elle pensait être de la branche établie à Saint-Aubin, dont nous ne savons plus rien depuis le greffier Zabulon. »*

Cette Charlotte est la dernière Géliu des descendants du second mariage de Bernard(I) avec Octavia Ferrariis. Son destin comme celui de sa mère, leur mise à l'écart, isolées et sans ressources suffisantes, alors que père et grand-père de la mère de Charlotte étaient d'aisés notables de Saint-Aubin, révèlent les conventions de leur milieu et un manque de charité qui seraient éprouvés aujourd'hui.



### Elysée, régent puis pasteur au Pays de Vaud et ses dix enfants

Fils du premier pasteur Géliu à Saint-Aubin et frère du notaire Abraham, **ELYSEE** (1596 +1649 ?), et après lui Samuel, le troisième frère, seront pasteurs comme leur père, il tiendra un «*Journal* » pour lui et pour ses enfants.

Baptisé à Saint-Aubin le 13 février 1596, ayant pour parrain le pasteur Elysée Parent, il sera élève à Lausanne dès 1609 puis, âgé de dix-sept ans, étudiant à l'Université de Bâle. Deux ans après, le Livre du Recteur de l'Académie de Genève l'enregistre, en 1614, comme

« *Elisaeus Gelius Neocomensis* »<sup>97</sup>

Au bout de quatre ans, avec cinq autres candidats neuhâtelois, Elysée reçoit

« *l'imposition des mains* » ... « *à condition qu'ils estudiant diligemment et ne prêcheront que par arrest de Classe et se comporteront en toute humilité et modestie, et dépendront et tout et pour tout de ladite Classe, soit en élection ou pour prescher, laquelle réserve les mains libres envers ceux qui feroient autrement qu'il ne faut, et feront leur profit des avertissements qu'on leur a donné...* »

Au cours de ses études, il avait été autorisé par la Classe

« *de faire pour son père (vieillissant) la prière du sambedy, quand le temps sera obscur et que lui ne pourra le faire* »<sup>98</sup>

En 1621, Spectable Elisée Géliu est installé à Grandson,<sup>99</sup> comme « Maître d'Ecole ». Il y est accompagné de sa jeune femme, Anne-Salomé ROGNON, épousée en 1619 à Saint-Aubin. Celle-ci figurera à deux reprises, comme marraine, dans les Etats-civils de Grandson. Elysée y sera aussi « diacre » ; puis « pasteur » à Giez ; ensuite à Provence, nommé (en 1629) par la Classe d'Orbe et Grandson, avec l'agrément de MM. de Fribourg (Communauté administrée conjointement par les Cantons de Berne et de Fribourg) enfin à Onnens-Bonvillars, où il entre en fonction en 1636, et d'où il écrira à son neveu Jaques (en juillet 1649) s'y disant « malade et soucieux ». Il est probablement décédé cette même année.<sup>100</sup>

Si Elysée n'a pas exercé le ministère pastoral dans l'Eglise neuchâteloise, c'est qu'en 1620

« *...a esté arresté que M<sup>re</sup> Elisée Géliu et M<sup>re</sup> Anthoine Matthé pourront chercher vocation ailleurs. Et que témoignage leur sera donné de leur suffisance et capacité telle que la compagnie a peu recognoistre les ayant examiné, et après l'imposition des mains avoir presché en ces quartiers. Et ce pour s'en servir à leur avantage.* »<sup>101</sup>

Anne-Salomé ROGNON a été la première femme d'Elisée. Il l'a épousée en octobre 1619. Elle était la fille de Béat-Jacob Rognon et de Magdelaine Rougemont. Elle lui a donné cinq enfants, mais il la perdra, le 25 mars 1627, après huit années de mariage.

<sup>97</sup> Matrik.der Univ. Basel, T. III p. 137 - Livre Rect. Acad. Genève, 1614.

<sup>98</sup> Actes de la Classe : 7 may 1616 (p. 198, 201, 292) - 1615 (p. 191)

<sup>99</sup> Son portrait, avec grande colerette (1621) est celui d'un jeune homme fin, sa devise l'encadre : « l'espérance et la foi portent mon coeur au ciel »

<sup>100</sup> Lettre du 29.7. 1649 d'Elysée « à son cher frère et neveu Jaques(I) alors pasteur aux Verrières. Il aurait souhaité revoir son frère aîné Bernard(II) à St-Aubin, se rendre ensuite aux Verrières, mais sa santé est mauvaise et ses charges de famille lui rendent la chose difficile. Souhaite recevoir le texte de l'étude que son neveu a donné sur St Jaques. Il se propose de se remettre à étudier et finir sa vie mieux qu'il ne l'avait commencée. (lettre conservée dans les archives de famille, Berlin)

<sup>101</sup> Actes de la Classe, 1620, p. 201.

**FRANCOIS-ANTHOINE** (1623 +1623), leur seul fils, n'a vécu que quelques mois, mort d'épilepsie.

La plus jeune de ses quatre sœurs n'avait qu'un an à la mort de leur mère (nous reviendrons à leur sujet) ; deux ans plus tard, Elisée leur donne une seconde mère :

Stephe, fille de Timothée DUMEURIER, de Grandson, le 16. novembre 1629. Après la mort d'Elysée, celle-ci se remarie à Concise, épousant hon. Abraham Dessibor, de Villars en Vully (15. 10. 1640).<sup>102</sup> De ce second mariage d'Elysée naîtront aussi quatre filles et un fils **JAQUES** (1633(feau 1638)), né le 3 septembre 1633, baptisé par son cousin Jaques(I), récemment consacré. Quelques mois plus tard, Elisée fait l'acquisition de « *maisons, terres et possessions sisant dans la baronnie de Vaumarcus, pour le montant de seize-cent Livres foibles de principal, cinquante-cinq Livres pour des habits et quarante-cinq Livres de vin, bû en faisant le présent marché.* »<sup>103</sup>

Des quatre sœurs de Jaques, une seule paraît avoir dépassé l'âge de l'adolescence : une première **CATHERINE** (1631 +1632), née en 1631, morte l'année suivante, huit jours après sa grand-mère paternelle, Octavia Ferrariis.

Une second **CATHERINE** (1635 +1635) n'a vécu qu'un mois. De **LOYSE-ELISABETH** (1636- ?), le « Livre de raison » ne précise que le prénom et le baptême. **SUSANNE** (1660), par contre - la plus jeune - épousera le 21. févr. 1660, David DUBOZ, de Travers. Son fils, François Duboz, tentera en 1679, « s'en allant hors du pays », dont la sœur Marie Duboz sera citée à cette occasion.<sup>104</sup>

Revenons aux quatre filles du premier mariage d'Elysée avec Salomé Rognon.

**JEANNE-MARIE** (1621(1641)), la seconde de leurs filles,

« *est par la grâce de Dieu venue au monde le 22 April 1621, jour de dimanche, environ les dix heurs du matin et a été baptisée le mois suivants par le pasteur S.Hory.* »<sup>105</sup>

Citée dans les contrats de mariage de ses sœurs Marguerite et Anne, elle est qualifiée en 1641 de « *femme de Isaac CRIBLET de Lausanne.* »

**MARGUERITE** (1624(1641)), venue au monde après François-Anthoine, a été baptisée à Grandson, le 18 mars 1624. Elle a dix-sept ans lors du « Traité de Mariage » qui la liera à David GALTIER, Ministre à Gimel, citée comme

« *filie de feu spectable, docte et savant Elizee Géliou, luy vivant, Ministre de la Parole de Dieu à Onnens* ».

Elle est assistée de Magdelaine Rougemont, sa grand-mère maternelle et de ses oncles et beaux-frères :

« *Samuel Géliou, ministre de la Parole de Dieu à Bussi et Apples, Guerard Rognon, notaire, Jean Rougemont et Abraham Géliou, des discrets Pierre-Jaques Robert, de Saugy et Isaac Criblet, de Grandson, ses beau-frères.* »<sup>106</sup>

<sup>102</sup> Archives Concise, E b.3me registre d'église.

<sup>103</sup> Saint-Aubin, G. Rognon, not. vol. II 12 may 1634.

<sup>104</sup> François-Louis Dubois, not.(1659/79) 21.II. 1660 et 14.IV. 1679

<sup>105</sup> Livre de raison Géliou.

<sup>106</sup> G.Rognon, not. vol.II (1626/45)

« Elle apporte ses biens, meubles et immeubles, son futur mari luy assure jusqu'à 2.500 florins par accroît de mariage, s'engageant à luy fournir des joyaux selon la qualité pour le jour et célébration de leurs nopces ».

Quinze ans plus tard, vivant à Aubonne, elle est citée (en 1656) comme

« veuve d'Etienne BOSSET, bourgeois de Morges »

évidemment son second mari.<sup>107</sup>

**ANNE** (1626(1641)), la plus jeune des filles du premier mariage d'Elysée a été baptisée le 5 avril 1626 par son père à Grandson où il est alors diacre. Le tuteur, Abraham Géliu, et la parenté de la jeune Anne, qui n'a que 15 ans, profitent de l'occasion du contrat de mariage de sa sœur Marguerite pour établir celui de Anne, contrat aux conditions identiques mais dont le conjoint sera Jean-Estienne GILLIER, de Vufflens-le-Chastel, fils d'Anselme, et les témoins de la fiancée les mêmes que pour sa sœur.<sup>108</sup>

**MAGDELAINE** (1620 +1673) est l'aînée des dix enfants qu'a eu Elysée. Née en 1620, elle épouse en février 1638, à Aubonne, Pierre-Jaques ROBERT, fils feu Gamaliel Robert, bourgeois dudit Aubonne. Ils auront six fils et deux filles, dont Jacob, chirurgien et châtelain de Perroy et Allaman, et Isaac-François deviendront, après leur mère, les détenteurs du « Livre de raison » de leurs ascendants Géliu. Ils en prolongeront les inscriptions, dont :

« ce 20<sup>e</sup>, 10<sup>bre</sup> 1673, Magdelaine Gelieux nostre Mère est décédée en rendant son Ame à nostre Dieu, âgée de 54 ans... morte sur les 4 heures après-midi d'une apoplexie. »<sup>109</sup>

C'est un des fils de Magdelaine Robert qui, adolescent en 1663, a été accueilli dans la famille du pasteur Jean Géliu, à Lanquais (Périgord) et placé par lui

« en pension pour un an à Bergerac pour y perfectionner son français (!) »<sup>110</sup>

<sup>107</sup> A. C. V. Aubonne B. 1656.

<sup>108</sup> A.C.V. E. b . 1626 p. 170 et Guerard Rognon, not. 1641 (1626/45)

<sup>109</sup> Descendance de Magdelaine Robert-Géliu : Jeanne(b. 1640) - Pierre - Jacob (1645 +1691) - Charles(1649 +1681) - Isaac-Etienne(+1701) - Isaac-François, ép.Estienna-Judith Begots qui auront un fils Isaac-Michel et trois filles - Susanne, all.Guerin - Elysée, pasteur. Jacob, puis Isaac-François donneront dans le livre de raison, les dates marquantes des enfants et petits-enfants de leurs parent, y ajoutant le dessin des Armes de famille Géliu, annexées par les Robert, avec la devise « Tout à la gloire de Dieu. »

<sup>110</sup> Wackernagel, tome III, p. 161>

### Le pasteur Samuel, ses enfants et petits-enfants à Apples (Vaud)

Son père, Bernard(I) lui a donné le prénom de **SAMUEL** (1598? +1664) en y ajoutant le « **dit GAUTRY** » qu'avait porté l'un des frères de Bernard au Périgord. Samuel-dit-Gautry sera pasteur, comme son père et son frère Elysée, mais fonctionnera tout d'abord comme régent au collège d'Yverdon. Il y avait été préparé par de solides études. Né aussi à Saint-Aubin, il sera placé à Lausanne (1609) pour ses premières années d'éducation, poursuivra ses études à l'Université de Bâle, où il est immatriculé en 1614, puis à l'Académie de Genève, inscrit en 1616 comme « Samuel Gelius Neocomensis Helvetius »<sup>111</sup> enfin à Lausanne, où il reçoit en 1619, son certificat d'études (en latin) dont voici l'essentiel : « ... Nous, recteur et sénat de l'Université ... au sujet du jeune et prometteur Samuel Géliou, alias Gautry, de Neuchâtel-Saint-Albin, philologue et théologien, qui a séjourné chez nous un an et trois mois, étudiant avec application la sainte connaissance de Dieu et la langue hébraïque, suivant les cours et les entretiens scientifiques dont il recueillera les fruits... »<sup>112</sup>

En 1623, il est à Yverdon, comme « régent », puis entre en 1627 dans le ministère pastorale à Apples, qui depuis 1540 fait partie, avec huit autres villages, de la paroisse de Vuillerens. Samuel a la charge d'Apples, Bussy et Reverolle. Son ordination y a été célébrée le 18 novembre 1627, il l'inscrit lui-même dans le registre de la paroisse. Il sera à deux reprises Doyen de la Classe, à Morges, 1650/52 et 1656/57, ainsi que délégué au synode de l'Eglise vaudoise (1652) alors que celui-ci siège pendant trois jours...

*« C'était, depuis un quart de siècle, la première fois que les délégués des Classes étaient de nouveau autorisés à conférer, par LLEE de Berne qui enjoignent aux Ministres de l'église du Pays de délibérer sur les remèdes nécessaires pour abattre la puissance du Diable... pas d'excès de rigueur, pas d'excès d'indulgence... le plus puissant remède pour détruire le règne de Satan consisterait en une meilleure instruction religieuse du peuple ... le meilleur guide à suivre (selon LLEE) était le petit manuel dont on use dans l'Eglise de Berne !! »<sup>113</sup>*

Samuel Géliou aura l'aide de suffragants, pendant les dernières années de sa vie. Dès 1659, s'étaient établis entre lui et ses cousins du Périgord des échanges de lettre et des contacts personnels, le pasteur Jean Géliou de Lanquais lui ayant demandé de veiller sur ses trois fils qui sont venus poursuivre leurs études à l'Académie de Genève (voir p. 14). En 1663, Pierre(V), qui a été son hôte à Apples, termine sa lettre écrite de Genève en lui demandant « *la permission d'adresser ses respects à sa tante et à ses cousins et cousines* ». <sup>114</sup> Cette tante est la seconde femme du pasteur d'Apples, née Robert, et les cousins, les enfants des deux mariages de Samuel-dit-Gautry, qui lui n'a plus qu'une année à vivre. Il est en effet décédé en 1664.

Madame Magdelaine Géliou, née ROBERT, était la sœur de Pierre-Jaques Robert, de Féchy<sup>115</sup> neveu par alliance du pasteur Samuel, ayant épousé la fille aînée de son frère Elysée.

La première femme de Samuel avait été ; dès octobre 1621, Estienna DETALLENTS fille aînée de feu le Ministre Jean-Benoit Detallents et de Marie de la LORE.<sup>116</sup> Elle a dû mourir peu après la naissance de leur troisième enfant, en 1626.

<sup>111</sup> Livre du Recteur, Genève, 1616

<sup>112</sup> Archives Géliou.

<sup>113</sup> Histoire de l'Egl. réf. du Pays de Vaud, Prof. Vuilleumier, vol. II, p. 669, 670.

<sup>114</sup> Archives de famille, lettre de Pierre Gellieus, du 8 sept. 1663.

<sup>115</sup> Magdelaine, fille de hon. Gamaliel Robert, citée comme veuve de Samuel Géliou, par Crouza, not. à Aubonne (18. VIII 1669).

<sup>116</sup> Contrat de mariage, A. C. Vaud, 18. X. 1621.

Leur fille aînée (prénom inconnu) (1656) a épousé, en 1656, Isaac GIRARDET, d'Orbe, suffragant de son beau-père avant de devenir diacre à Nyon, puis pasteur à Begnins, jusqu'en 1688.

**NICOLAS** (1624), a été baptisé à Yverdon le 6 mai 1624. A-t-il vécu?

**SAMUEL-GAMALIEL** (1626) est aussi né à Yverdon, baptisé le 18 oct.

L'aîné du second mariage, **SAMUEL(II)** (1628-(1663)) reprend le prénom paternel. Il a été baptisé à Apples, le 30 mai 1628. Selon une tradition de famille, peu probable, il aurait été pasteur, mais ne paraît nulle part dans les registres pastoraux. Par contre, selon la même tradition, il aurait été aveugle. Ce que semble prouver une lettre du pasteur H.Challendes, du 14 décembre 1663, à son grand-oncle à Apples, exprimant le regret de ne pouvoir lui rendre visite et prenant part

*« au triste accident que mon cher cousin a eu et qu'il ressentira...le Tout-Puissant peut faire sortir la lumière des ténèbres. »*<sup>117</sup>

Des sept frères et sœurs nés après Samuel(II), **DAVID** (1630), né en 1630, **PIERRE(IV)** (1632),né à Féchy (près Aubonne) en 1632, **MARIE** (1641) et **JEHAN-FRANCOIS** (1646), baptisés tous deux à Apples, respectivement en 1641 et 1646, seules leurs années de naissance témoignent qu'ils ont existé.

Par contre, de **MAGDELAINE** (1657) et d'**ANNE** (1663), probablement nées après leurs trois premiers frères, la première a épousé le 23 avril 1657 Jacob PRODOLLIET, de Yens ; la seconde, le 27 mars 1663, Jean Denis MORET.

Seul des sept fils nés à Samuel-dit-Gautry de ses deux mariages, **MICHEL** (1643 (1665, 1668)) assurera une dernière génération du nom Géliu. Baptisé à Apples, le 6 mai 1643, il épouse le 2 juillet 1668, à Apples aussi, Esther PELISSIER. Michel a sans doute exercé la profession de notaire, puisque cité en 1692 comme

*« Géliu, « discret » Michel d'Apples, LLEE, lui délivrent une recommandation pour lui faciliter l'entrée en possession de l'héritage à lui laissé par son frère Samuel Géliu. »*<sup>118</sup>

Michel Géliu a eu six enfants : **JEANNE-MARIE** (1669), baptisée à Apples le 22 mars 1669. **SAMUEL(III)** (1670),baptisé le 16 octobre 1670. **JEANNE-SUSANNE** (1673 (1704)), née le 14 septembre 1673. Comme sa tante Magdelaine elle épousera un PRODOLLIET, prénommé Jaques, en 1704. **JEANNE-CLAUDINE** (1676 (1695)), née le 16 janvier 1676, a eu comme époux

*« l'honorable et prudent Pierre GRAND, docteur, habitant Morges. »*

**SUZANNE-ELISABETH** (1678 (1708)), baptisée le 9 août 1673, convole en justes noces avec noble Salomon MARQUIS, Donzel de Yens, le 23 novembre 1708.

Dernier-né et baptisé lui aussi à Apples, le 21 octobre 1681, **JEAN-MICHEL** (1681)ne sera plus mentionné ensuite. Avec lui s'éteint la lignée de Samuel-dit-Gautry, pasteur à Apples.

La descendance de Bernard(I) et d'Octavia Ferrariis a été illustrée par plusieurs pasteurs, quelques notaires et deux ou trois officiers, tant à Saint-Aubin qu'au Pays de Vaud. Plusieurs de ceux-ci ont fait preuve d'attachement familial pour leurs lointains cousins de France, comme pour

117

Archives de famille.

118

A.C.V.,Ba 33.p.893.

ceux - plus proches - de la branche aînée du premier pasteur Géliou neuchâtelois, dont nous allons maintenant esquisser le destin.

### TROISIEME PARTIE

#### La Branche aînée de Bernard(I) au Pays de Neuchâtel

#### **Bernard(II), pasteur, all. DuMayne, ses deux frères, et deux aînés**

Le second Bernard, Jean et Jonas ses frères, sont nés tous trois à Saint-Sulpice, mais orphelins de mère, ils seront élevés à Saint-Aubin par Octavia Ferraris, leur seconde mère.

Des deux plus jeunes, nous savons peu de chose :

**JEAN(V)** (1582? (1602)), probablement né en 1582, est cité une seule fois, en 1602, avec Jonas, comme

« honorables Jehan et Jonas Géliou, dudict St-Albin, frères dudict époux (Bernard II), témoins à ce requis. »<sup>119</sup>

Dès lors il ne sera plus fait mention de lui.

Quant à **JONAS(I)** (1584(1602, 1620)), Nicolle Poterat attendait sa naissance lors de l'appel adressé à son époux par l'Eglise de Sainte-Foy la Grande, en 1584 (voir p. 24). Il quittera Saint-Aubin pour Genève, alors que la cité se remet des émotions de l'Escalade manquée des Savoyards. On l'y retrouve encore en 1620, comme

@ZITAT3 = « Maître tailleur d'habits »

et

« mari de Susanne MICHELET, veuve en premières noces d'Anthoine Lorrain »,

à l'occasion d'une cession de créance.<sup>120</sup> Il ne paraît pas avoir laissé de descendance.

Des sept fils de Bernard(I) trois ont - comme lui - exercé le ministère pastoraux mais seul **BERNARD(II)** (1580 +1654) fera partie de la Vénérable Compagnie de l'Eglise neuchâteloise dont les « Actes » fournissent à son sujet d'abondants renseignements.

Né à Buttes, en 1580, ses études ont commencé à Saint-Aubin et se sont probablement poursuivies à Neuchâtel, sous la direction qualifiée de pasteurs neuchâtelois. Il a vingt ans, lorsqu'en 1600

« ...l'imposition des mains a été donnée à Bernard Gellius et à Gabriel Helier, la Classe se retenant toujours l'autorité de les faire « proposer » (prédications dites de proposition) quand elle le trouvera bon, pour toujours les exercer et contenir en leur devoir. »<sup>121</sup>

Diacre à Neuchâtel, de 1603 à 1607, il est appelé en août comme pasteur de Valangin-Boudevillier... « espérant les frères qu'il y édifiera les dites Eglises ». Il y restera deux ans.

« ...Mr Géliou y désire d'avoir avis des frères, comment il doit procéder à l'encontre d'un misérable et horrible blas phémateur qui a été si impudent et maladvisé de desgorgier et osé

<sup>119</sup> Traité de mariage de Bernard(II), 7 novembre 1602.

<sup>120</sup> Etienne Revillod, not. Genève, vol. 24 (fo. 227)

<sup>121</sup> Actes de la Classe, oct. 1600 (p. 157)

*proférer ces blasphématoires propos que Dieu est auteur du mal... (il sera décidé) que Mr Géliou doit dereschef remettre de ce fait par devant les assistans de son consistoire (de paroisse) pour (le) faire condamner...(et que) deux ministres de la Compagnie soyent députés audit Consis toire pour remonstrer auxdicts du Consistoire et leur faire comprendre l'énormité des propos afin de faire chastier un si blamable blasphémateur. » (7 Janvier 1608)*

Quelques mois plus tard, nouveau cas litigieux :

*« ..touchant la Pancrade et son fiancé, que pour éviter le scandale, ils s'épousent ... qu'ils soyent remonstrez et sérieusement censu rez, spécialement l'homme pour l'imprécation qu'il a faite, disant que le diable emportast qui epouzerait jamais la Pancrade... »*

En automne 1609, le jeune pasteur est transféré à Fontaines Cernier...

*« en (en) marquant l'importance et d'austre costé la capacité et suffisance de Mr Bernard Géliou, ministre de Valangin, l'ont - après avoir imploré l'assistance et conduite du St-Esprit, choisi et esleu pour pasteur desdites Eglises... »<sup>122</sup>*

Il gardera cette paroisse pendant vingt-deux ans. Cent ans auparavant, paroisse catholique, visitée sans invitation par Fa rel et Froment, à la veille de l'établissement de la Réforme à Neuchâtel, en la chapelle-annexe de Cernier, dédiée à Notre-Dame de l'Assomption.<sup>123</sup>

La Classe ajoute aux fonctions pastorales de Bernard Géliou de fréquents services à rendre à l'Eglise neuchâteloise : il sera plusieurs années « secrétaire de la Classe », « juré » du Colloque de Valangin ; plus tard, « juré » du Vautravers. Il sera aussi man daté pour parler - au nom de la Classe - à Mr le Chastelain, pour lui dire que

*« ...s'il a quelque maltalent contre Mr Perrot, son ministre, qu'il se doit réconcilier avec luy, afin qu'il puisse en bonne conscience, tant ouyr la Parole de Dieu que recevoir la cène, ce qu'il a négligé de faire dans son église ...allan Houyr et participer à la cène ailleurs, ce que défend à tous ministres des Comtés de luy bailler, à peine d'être repris et chastié... » (1630)<sup>124</sup>*

Il sera aussi chargé, au printemps suivant « ...d'accompagner le Ministre de Dombresson pour exhorter la communauté de Savagnier qu'elle ordonne les Anciens d'Eglise pour administrer le calice. »

Cette même année (1631) son fils Jaques

*« est admis aux propositions ordinaires, au préalable que d'être reçu à la consécration. »<sup>125</sup>*

Cependant, affaibli dans sa santé et « ne pouvant plus por ter la peine » de sa lourde paroisse au Val-de-Ruz,

*« Mr Bernard Gelius a esté esleu pour son soulagement (oct. 1631) pour conduire l'Eglise de Moustier. »*

<sup>122</sup> Actes, 1608,(p. 175), (p. 176) - 1609,(p. 180)

<sup>123</sup> «...Survenu inopinément (le jour-même de l'Assomption), la solemnité du jour y ayant attiré les fidèles, Farel paraît y avoir parlé, sans pro voquer d'incidents ». Selon « La Vie anonyme »,...« ainsi que le prêtre le voit son dieu, estant ému de zèle, Farel ne put se contenir qu'il ne l'arrache d'entre les -mains d'icelui et se tournant vers le peuple il dit : Ce n'est pas ici le Dieu qu'il nous faut adorer ; il est là-sus au Ciel en la majesté du Père et non entre les mains des prêtres. » (Les auteurs de : « Guillaume Farel », Biographie nouvelle, 1930, Neuchâtel (p. 243) a joutent : « peu probable le 15 août, sinon graves répercussions)... » « Au retour, Farel et Froment seront molestés à Valangin. »

<sup>124</sup> Actes, 1630, (p. 251) 1631,(p. 253) 1632 (p. 256)

<sup>125</sup> Actes : 1608 (p. 175, 176) - 1609 (p. 180)

Lors d'un changement de paroisse, des questions d'ordre matériel se posent, la Classe en est l'arbitre.

En voici pour Bernard Géliu l'illustration :

*« En 1632, Mr Gé lieu a demandé que Mr Favargier (son successeur à Fontaines) doit soutenir les frais de crépi qu'il a fait à la muraille devers vent de la cure de Fontaines, à quoi ce dernier rétorque que ledit Sr Géliu luy doit racoustrer le toit et remettre en bon estat et que les portes de la grange soient refaites, (enfin) que le fumier qui a est distrait de la maison de cure soit remplacé. »* La Classe décidera que *« Mr Géliu racoustrera le toit et que M.Favargier en fera de même à sa sortie (de la paroisse). Item, s'il se « conste » qu'il y ait du fumier distrait, il faut que M.Géliu le remplace. »*

Au cours des années suivantes

*« il a été permis à M. Géliu de couper un tilleul devant la porte de la maison de cure de Moustier...et qu'il pourroit mettre bas la cheminée de la « Sale » voulant tomber, comme il trouvera à propos, attendant qu'il soit reconnu qui doit réparer la cure. »*

Au début de son nouveau ministère à Motiers, Bernard y reçoit la visite de son frère Elysée, alors pasteur à Provence et dépendant du clergé vaudois, aussi la Classe neuchâteloise

*« ne peut octroyer la demande de M.Gelius, priant que celui-ci (Elysée) venu le trouver, il luy soit permis de le faire prescher ».*<sup>126</sup>

Bernard Géliu sera pendant douze ans pasteur de cette paroisse. En 1639, entré dans sa soixantième année, il doit faire face à la crainte que cause à ses ouailles l'apparition de la « Peste » dans la région. Aussi fait-il approuver par la Classe

*« que l'entrée du temple soit interdite à ceux de Fleurier. »*<sup>127</sup>

La peste incitera aussi *« Mr Gelius-le-vieux, esleu pour juré pour le Vautravers »* à prendre sans délai d'autres mesures, avant d'en avoir obtenu l'accord de la Classe. Ce qui provoque un grave débat au sein de la Compagnie, dont le texte du secretaire fait revivre le déroulement :

*« Mr Bernard Gelius, ministre à Mostier, Mr Jaques Gelius son fils, ministre aux Verrières et Mr Jacob Perrot, ministre à St-Sulpi, ont esté recherchés pour n'avoir distribué le S.Sacrement en leurs églises, en septembre passé, sans ordre de la Compagnie. Après les avoir ouy un chacun d'iceulx en leurs excuses, trouvant que la faulte est renvoyée par eux sur leurs peuples (paroissiens) s'en deschargent sur eulx. Afin qu'il y soit plus meurement advisé, pour lever le scandale, a esté ordonné que il sera envoyé en une chascune église un frère pour faire visite et tirer la vérité de tout...Mr Guy, ministre à Boudri, a rapporté comme les paroissiens (de Mostier) avalent deschargé Mr Gelius de toute calomnie...veu l'infirmité d'iceluy et du diacre pestiféré, et les paroissiens sains ne vouloyent communier au Sct. Sacrement, crainte d'infection et de plus luy ont rendu tes moynage de sa diligence, fidélité, sincérité en sa charge et conduyte de sa vie, en ayant grand contentement. Sur ce, a esté arrêté qu'on luy « départiroit » censure fraternelle sur ce sujet et (il) demandera pardon. »*

Il en sera de même pour son fils Jaques aux Verrières ainsi que pour le pasteur Perrot.<sup>128</sup>

<sup>126</sup> Actes, oct. 1631 (p. 255) Actes 1 mars 1632 (p. 256)

<sup>127</sup> Fleurier possédait depuis 1621 une chapelle que desservait sans doute le pasteur de Môtiers ou son diacre.

<sup>128</sup> 2 juill. 1640 (p.300) L'infirmité de Bernard nous est inconnue.



Les dix dernières années du pastorat et de la vie de Bernard Géliou s'écouleront, dès le mois d'avril 1644, à Saint-Aubin, village de sa jeunesse, ancienne paroisse de son père.

Ministère sans doute ralenti par l'âge, puisque en 1652,

*« Mr Jaques Géliou, ministre aux Verrières, a demandé au nom de Mr son père, ministre à Saint-Aubin qu'il fust permis à son Maistre d'Eschole de pouvoir faire la prière en cas de nécessité. A esté dit qu'on le permet, en l'absence de Mr Challandes, son petit-fils ».*<sup>129</sup>

Les jeunes de cette époque donnaient parfois du souci aux Autorités religieuses et civiles du Comté. Le pasteur de Saint Aubin sera encore appelé à intervenir à leur sujet en faisant à la Classe un rapport - cette même année - sur *« un grand débor dement en la jeunesse de la ville (signalé par Mr Chevallier, ministre à Neuchâtel) et paroles énormes blasphématoires qui ont esté proférées. »* « L'incidence » sera ensuite transmise au Gouverneur et au Conseil de Ville.<sup>130</sup>

*« Le 15 novembre 1654, Monsieur Bernard Géliou mourut à St Aubin, âgé de septante-quatre ans, après avoir exercé le sacré Ministère cinquante-quatre ans. Son père l'avait exercé quarante-deux ans et son fils Jaques l'exercera trente-quatre ans. »*<sup>131</sup>

Le pasteur Bernard(II) Géliou a été enseveli dans le choeur de l'église,

*« à côté de son père Bernard(I). »*

Quinze jours plus tard,

*« en Assemblée particulière ... les gouverneurs de St-Albin s'estant approchée de Mr le Doyen, lui ont - après les salutations - représenté qu'ayant pleu à Dieu d'appeler Mr Géliou leur ministre deffunct, il plaise à la Classe pourvoir leur Eglise d'un personnage propre pour l'édification d'icelle. En estant interrogés par ledit Sr Doyen pourquoy ils avoyent receu un certain maistre d'eschole sans le sceau et adveu de la Classe, y en ayant d'autres plus propres qu'on leur avoit indiqué? Ils ont répondu que Mr Géliou, leur pasteur, l'avait « addoué » (admis). La communauté de Saint-Aubin ayant un droit de présentation pour les ensei gnants, et « qu'estant au gré de la paroisse, prient qu'il soit continué, promettans à l'advenir se soumettre à tout ordre de la Classe. »*<sup>132</sup>

Agé de vingt-deux ans, Bernard(II) alors « diacre en la ville de Neufchastel » avait épousé Sara DUMAYNE (née en 1584)

*« fille de egrege (sage?) et prudent Jehan DuMayne, notoyre de Concise, Commissayre en la Comté de Neufchastel, et de Marguerite de Vevey. »*

Par le traité de mariage du 7 novembre 1602, le père de l'épouse promets

*« ... la rendre vestue pour le jour de ses dictes nopces de troys robes de bon et fin drap et deux corsets assortissants et d'un 'troussel'... »*

Le mariage (aura lieu)

<sup>129</sup> Le proposant Challendes est le fils de l'aînée des trois enfants de Bernard(II) et de Daniel Challendes de Fontaines.

<sup>130</sup> Actes, nov. 1652 (p.358)

<sup>131</sup> Livre de raison » de la famille Favargier qui lors du mariage de Marie Favargier avec Jaques Géliou, deviendra celui de Jaques(I) et de ses descendants Géliou. Il est en dépôt aux Archives d'Etat de Neuchâtel.

<sup>132</sup> Actes, 30 nov. 1654 (p.369) - Le pasteur Géliou aurait accédé, peu avant sa mort aux vœux de la Communauté de Saint-Aubin du fait du rachat des droits de l'Abbaye de Saint-Maurice par ladite communauté.

« en l'Eglise de Travers et afin qu'il soit plus joyeusement solemnisé, Bernard remettra à son épou se les bijoux d'usage en suffisance, selon l'ancienne coustume de Moudon »  
et le notaire DuMayne attribue à sa fille

« pour son droigts par partage, portion canonique et légi time division de tous ses biens paternelz, fraternelz et so rorinelz pour elle, qu'ils soient mais à l'exclusion des biens de sa mère, noble Marguerite de Vivay, qui restent à la bonne volonté de cette dernière, une dot de 1. 200 florins. »<sup>133</sup>

Bernard(II) n'a laissé à la postérité que son « contrat de mariage » et son « testament » (daté de 1653). Ce dernier n'en ré vèle pas moins l'expression de sa foi et l'harmonie de sa vie familiale. Il s'inspira - dans sa rédaction - du testament fait près de cent ans auparavant à Villote (Périgord) par son grand père Jehan(I), dont il connaissait le texte et dont l'original - ou la copie - restera un document précieux dans les Archives de famille. Le testament de Bernard exprime tout d'abord l'affirmation de sa foi :

« Je loue et remercie l'Eternel mon Dieu de ce qu'il m'a fait naistre en son Eglise chrétienne, nourrir et instruire en la vraye religion, pour mettre toute l'assurance et espérance de mon salut au seul mérite de la mort et passion de son fils, mon Seigneur et sauveur Jésus Christ...nonobstant l'innombrable grandeur de mes péchés... qu'il lui plaise m'assister très particulièrement à l'heure qu'il lui plaira séparer mon âme d'avec mon corps, afin que je la remette paisiblement entre ses mains...glorifiant son saint nom jusqu'au dernier soupir, et laissant occasion aux survivants de le louer et bénir pour sa bonté envers moi. »

Il institue son fils Jaques comme « mon vray héritier » mais Jaques(I) n'en bénéficiera qu'à la mort de sa mère, Bernard en le recommandant à « Sara DuMayne ma bien-aimée femme » et demandant à Jaques d'en « respecter et suivre les commandements » et à laquelle il rend ensuite ce beau témoignage :

« ayant vescu, par la grâce de Dieu, tout le temps qu'avons esté conjointts ensemble en bonne paix et amitié et faisant mesurage d'un bon accord, icelle n'ayant rien « détiré » ou fait en cachette. Je la laisse Dame et maîtresse de tous et singuliers mes dits biens pendant le temps de ma « viduité » (veuvage) sans aucun conte rendre, considérant que quand je l'épousai, je n'avois aucun bien que mon corps et que tout ce qui se trou vera après mon décès vient de la bénédiction du bon Dieu, sur la peine qu'elle a prise et le bon « mesurage » qu'elle a fait il y a pasé cinquante ans. Par reconnaissance de quoy je luy donne six-cents florins ... outre la somme de douze-cent florins que j'ay reçu d'elle pour son dot et mariage et deux cents florins de feu sa mère, noble Marguerite de Vevey et son « trossel et vestement » ».

Il laisse à sa

« bien-aimée fille Marguerite Géliu, vefve de feu hon. Daniel Challandes...la somme de vingt florins de pension par an durant sa « viduité » »(sans préjudice de ce qu'elle avait reçu en dot lors de son mariage). A son fils Jaques, il ordonne que « tous ses debts soyent payés avec les susdits légats. »<sup>134</sup>

133

Ce traité de mariage est de la main de Josué Henry, notaire, et contre signé par le Not. Pillichody. Il sera complété (17 avr. 1628) par une « Reconnaissance » de Spectable Géliu concernant « une particule de morcel de vigne au vignoble de Corcelles » provenant d'une part d'héritage d'un frère de Sara DuMayne. Parmi les témoins du Contrat de mariage, « hon. Jehan et Jonas Géliu, dudict Saint-Albin, frères dudict époux. »

134

Ce « Testament de dernière vollonté en faveur de spectacle Jasque Gelioux, ministre du Christ » a été écrit et signé de la propre main « de Bernard Géliu, serviteur du Christ à Saint-Aubin, le 1 juillet 1653 » et « pour en attester, certifier l'exactitude, pour plus de su reté, il y a apposé son sceau habituel. » (Archives de famille)

Il ressort de ce texte combien était étroit le lien de famille, inspiré par la lecture de la bible, ensuite mis en pratique dans la vie commune. L'existence de ce Ministre de l'Evangile a été heureuse, bénie et dispensatrice de bénédictions.

Sara, par sa vertu, par son sens du devoir, a su faire fructifier les biens qu'elle avait apporté à son mari. Elle a assuré à son foyer le bien-être. Elle a eu aussi le bonheur de célébrer avec son époux leurs noces d'or en 1652, dans le confortable presbytère de Saint-Aubin.

Le couple Géliu-DuMayne a eu trois enfants, une fille et deux fils :

**MARGUERITE** (1603 +1664), baptisée le 17 septembre 1603, épousera le 6 décembre 1619, Daniel f. feu Claude CHALLANDES, de Fontaines et bourgeois de Valangin. Elle n'a alors que seize ans, aussi leur

*« traictier et amyable concord de mariage »*

sera retardé jusqu'au 7 janvier 1624 ; Bernard Géliu y confirme le don fait à sa fille, le jour de leur mariage, de

*« 1.000 livres foibles, item une vache, item une brebis menant son agnelle, ensemble avec son trousel et habillemens » ... « en réserve, on laisse les biens de honnête femme Sarra Dumaine, femme dudit Sr Ministre.... sans y rien toucher pour en faire selon sa volonté. »<sup>135</sup>*

Veuve de Daniel Challandes, Marguerite est morte à la cure de Fontaines, le dimanche 17 avril 1664, chez son frère qui venait d'y entrer en fonctions quelques semaines auparavant, avait recueilli Marguerite malade, pour la soigner.<sup>136</sup> En 1655, son oncle Jaques

*« ...le propose pour qu'il soit introduit dans le corps de la Classe des pasteurs, pour y être « fassonné ». »<sup>137</sup>*

**JEHAN(VIII)** (1604 (1624)), frère de Marguerite, a eu comme parrain le maître bourgeois Jehan Rougemont, lors de son baptême à Neuchâtel où son père était alors diacre, le 9 décembre 1604. Il a dû quitter jeune le foyer familial et donner du souci à ses parents, aussi sera-t-il le sujet d'un *« traictier d'Emancipation »* qui stipule, en 1624 :

*« ...si Jehan Jellius peut gagner, pourchasser et amasser quelque chose de son mestier, il sera pour luy et ses hoirs sans que ledit père, mère, frère, luy en puisse rien demander ni quereller au tems advenir ; par conséquent (c.a.d. par contre) n'il fait des dettes, sans le consentement de sa famille, il en est seul responsable et ce qu'il pourra hériter reste en indivision. »<sup>138</sup>*

Sages mesures, sans doute, prises alors qu'était signé le contrat de mariage de sa sœur, mais dont les conséquences restent tout ignorées. Il ne sera plus question de lui après cette date.

<sup>135</sup> Jaques Cornu, not. 7. janv. 1624 (p. 207)

<sup>136</sup> Jaques Challandes, fils de Daniel et de Marguerite, secondait parfois son grand-père Géliu, affaibli, pour les Prières du samedi à Saint-Aubin.

<sup>137</sup> Actes, 1655 (p. 9)

<sup>138</sup> Jaques Cornu, not. janvier 1624 (p. 207 et suiv.)

## JAQUES(I), Pasteur dit « de la Peste » all. Favargier. Leurs enfants

Second fils de Bernard(II), **JAQUES(I)** (1609 +1664) a joué un rôle marquant au sein de la Classe et sera connu comme « le pasteur de la Peste » lors de son ministère aux Verrières. Il avait neuf ans à la mort de Bernard(I) son grand-père et gardera le souvenir de cet aïeul dont le courage et la foi animeront son propre ministère, ayant eu aussi l'exemple de son propre père. Comme son aïeul, il sera Doyen de la Vénérable Compagnie.

Baptisé le 3 avril 1609, Jaques commence à quinze ans ses études à Bâle, où il reçoit un bon témoignage, signé Niclaus von Erlach, avant de gagner l'Académie de Genève, où il est inscrit comme

« *Jacobus Gelius Helvetico Neocomensis* »

en 1630. Il loge chez Pierre Marier « fondateur de lettres ». Il y recevra une indemnité pour un manteau « égaré ou volé ». <sup>139</sup> Il est consacré au Saint-ministère, en 1631, ce qui l'autorisera à baptiser son filleul Jaques, fils d'Elysée Géliou, son oncle.

Installé à Valangin, comme diacre du Val-de-Ruz, il est

« reçu » le 1 octobre 1635, au « corps de la Classe ». Dès l'an suivant, et pour deux ans, il sera pasteur en titre à Travers.

En 1637, Jaques Géliou est accueilli comme

« *bourgeois interne et communier de la ville de Neuchâtel* ». <sup>140</sup>

Il est ensuite placé à la Chaux-de-Fonds, mais n'y restera qu'un an, ayant reçu un appel urgent, peu après son mariage, célébré à Colombier La cérémonie en est relatée par son beau-père, le pasteur Favargier dans le « *Livre de Raison* » de sa famille <sup>141</sup> et qui deviendra ensuite celui de la famille Géliou :

« *Jaques, fils de Mons. Bernard Géliou ministre à Motier, ministre en l'Eglise de la Chaux-de-Fonds, a épousé ma fille Marie FAVARGIER, le 20 février 1639. Leur mariage a été béni par le pasteur de Neufchâtel, en ce tems Doyen, Mons. Claudy Girard. A traité le miracle fait par notre Seign. Jésus-Christ ès nôces de Cana. Est à remarquer qu'il a(vait) consacré l'un et l'autre à Dieu en les baptisant et outre plus est parrain de tous les deux, et que ledit Géliou mon beau-fils naquît le 3<sup>me</sup> jour d'April 1609 et ma fille Marie le 3<sup>me</sup> d'April 1619. »*

De la Chaux-de-Fonds, Jaques Géliou passe aux Verrières cette paroisse

...« *estant destituée de pasteur par la mort du Sr Cortailod, a esté trouvé bon que on pourvoya à icelle, à l'occasion principalement du grand nombre de malades qui requièrent consolation ... La*

<sup>139</sup> Basel, Wackernagel, t. III (p. 281) févr. 1626. Genève, Livre du Recteur 1630 (p. 176) Min.de Not. t. V. janv. 1630 (p. 429), Archives de Genève.

<sup>140</sup> « Rolle des bourgeois », 3e August 1637, A.V.x.5.3.

<sup>141</sup> Livre de Raison : Marie FAVARGIER (1619 +1681) filles de Jonas, a eu pour mère Anthonia Marval (+1666) f. Jean Marval. Son grand-père paternel : Daniel (all. Jeanne Pelot) était né de Jonas Favargier et Judica Purry. Le père Pierre de ce Jonas était du Conseil de Ville. L'ancêtre de la famille aurait après un sinistre au Landeron, émigré de là près de La Coudre, y a construit une forge (favarge, dans le parler d'alors), d'où le nom de cette famille dès le d'but du XV<sup>e</sup> siècle. Devenus bourgeois de Neuchâtel plusieurs Favargier ou Favarger, seront Chancelliers ou Maîtres des Clefs du Comt', puis industriels ou juristes (Quartier-la-Tente, Familles bourgeoises de Neuchâtel)

*Compagnie, entre les Srs nommés, on a jeté les yeux sur Mr Jaques Gélius et a esté esleu pour pasteur en ladite Eglise des Verrières. Dieu le bénie! »<sup>142</sup>*

La version qu'en donnent les « Archives de famille » est plus complète - mais quelque peu différente - sur l'élection proprement dite, en voici l'interprétation :

En 1639, la « Peste » sévissait à travers toute l'Europe, fait ses ravages aux Verrières. De nombreuses personnes en meurent. La cure est vide, car le pasteur Cortailod et sa famille ont tous succombé au fléau. Personne ne veut s'offrir pour remplir la charge périlleuse de cette contrée infestée. La paroisse s'étend jusqu'aux Bayards et à la Côte-aux-Fées. Deux jours durant de pressantes démarches sont tentées auprès de plusieurs pasteurs. Elles restent vaines. Chacun est terrifié par le danger de la contagion. C'est alors que, descendu de la Chaux-deFonds, pour assister à l'assemblée de la Classe, Jaques Géliu se lève et dit :

*« Lors de notre consécration au saint-ministère ; nous avons promis d'avancer avant toutes choses l'honneur et la gloire de Dieu, d'exposer notre vie, corps et biens, s'il est requis, pour maintenir sa Parole. J'irai! »*

Jaques Géliu se rend seul à son nouveau poste, sans hésitation et sans délai, pour accomplir sa tâche. Il ne permet pas à sa jeune femme de l'accompagner, ne voulant point l'exposer avant d'avoir pris les précautions nécessaires. Il loge dans la maison d'un de ses paroissiens en attendant que la cure soit bien désinfectée. Pour éviter la contagion, il tient ses cultes en plein air pendant plusieurs mois. Il a fait installer une chaire mobile contre le tronc d'un sapin rouge, de manière qu'il puisse prêcher avec le vent dans le dos. Depuis lors cet endroit a continué à porter le nom de « champ de la Fia » (terme patois désignant le sapin rouge).<sup>143</sup>

Face à la contagion de la peste, la question de la pratique de la Ste-Cène se pose à nouveau dans l'Eglise neuchâteloise à l'égard de

*« ...tous ceux qui n'ont fait leur quarantaine, s'ils doyvent estre admis avec les sains. »*

Aux Verrières, à la demande de Mr Gélius

*« ...il la distribuera au lieu le plus assuré (sans doute au Champ de la Fia) selon sa discrétion, et n'y admettra point aucun contagié ou soubsonné... »<sup>144</sup>*

Grâce aux mesures prises, la peste cesse. Jaques peut alors faire venir sa femme et occuper la cure. Mais la terrible épidémie a eu comme suite pour les habitants des Verrières une grande misère et d'autres répercussions. C'est ainsi qu'en mai de l'année suivante son pasteur demandera à la Classe d'obtenir de M. le Gouverneur

*« ...qu'il apporte quelque remède au vol qui luy a esté faict en la maison de la cure, de ses chevaux. »*

Les fonds publics, comme les ressources familiales s'amenuisent, la Classe en fait aussi l'expérience. En août 1648, le pasteur Géliu

*« estimera nécessaire de faire délimiter les terres de la cure et en demendera l'autorisation à la Classe. »*

Il la consultera aussi lors d'un délicat problème confessionnel :

<sup>142</sup> Actes, Juin 1639 (p. 296)

<sup>143</sup> Musée Neuchâtelois, 1878 (p. 145), article par B. de Géliu-Bondeli.

<sup>144</sup> Actes, 1639 (p. 297).

« ...un certain Boula, des Verrières désiroit espouser une femme allemande de contraire religion, veuve de feu François Petitpierre, qui voulait changer de religion...Elle ne sera ni 'annoncée' (par des bans de mariage) ni épousée (à l'église) sinon qu'elle change de religion, ce qui pourroit se faire en consistoire, devant les anciens. »

Une autre fois,

« un soldat papiste du Château de Joux veut une sienne paroissienne en mariage. M. Géliu demande s'il peut le permettre? A esté dit qu'il ne se permettroit point. »<sup>145</sup>

Les sept enfants de Jaques Géliu et de Marie Favargier naîtront à la cure des Verrières, mais le bonheur familial sera assombri par la mort en bas âge de deux d'entr'eux.

Après seize ans de ministère pastoral aux Verrières, Jaques Géliu est appelé à Corcelles-Coffrane où il demeurera neuf ans en fonction, au cours desquels il sera (en 1657) « Doyen » de la Vénérable Compagnie, chargé entr'autres des relations de l'Eglise avec les autorités civiles ; entouré de ses collègues, il a eu l'honneur de recevoir son Altesse le Prince Henri II d'Orléans-Longueville qui, selon une précision des Actes

« ...témoigne une grande joye et contentement de voir tous les pasteurs et ministres de son Pays (et dit) ... qu'il Se loue de la satisfaction que la Compagnie avoit de Monsgr. le Gouverneur. »<sup>146</sup>

L'année suivante, le pasteur Géliu seconde comme vice-Doyen le Doyen Pury, pour occuper ensuite, dans la Classe, la fonction de secrétaire. En 1664, il est transféré de Corcelles à Fontaines où par la voix de leur Maire, les notables de Valangin insistent pour qu'il devienne « l'Assesseur du grand Consistoire dudit Vallengin » mais

« veu ses infirmités il demande d'être deschargé de cette grande charge et fatigue. »<sup>147</sup>

Peu après son installation à Fontaines, il écrit à son fils Jean-Jaques, alors étudiant à Genève, que  
« cette nomination a été pour lui un vrai présent, à cause de sa santé chancelante. »

Elle a besoin d'être raffermie polir lui permettre

« de bien célébrer la gloire de Dieu et édifier cette belle église qui est sa joie et sa couronne. Joins-toi à nous (ajoute-t-il) par une grande piété, afin de recevoir du Père de toutes les lumières, la bénédiction. »

Mais sa santé est plus atteinte qu'il ne la croit. Le pasteur Jaques Géliu meurt à Fontaines, âgé seulement de cinquantesix ans, le 28 décembre 1664, à la suite d'une attaque d'apoplexie qui l'avait frappé en chaire le jour de Noël

« ...au milieu de sa deuxième 'action' (prédication) après qu'il eut fait la première à Serrières et distribué le sacrement avec autant de vigueur qu'à l'ordinaire. Dieu exauça le songe qu'il avait fait toute sa vie que le Seigneur luy fit la grâce de l'appeler en faisant son service. »<sup>148</sup>

Marie Favargier aura à assurer seule l'éducation des plus jeunes de ses enfants et les charges qu'elles impliquent. Aussi,

145 Actes, août 1648 - 1646 (p. 339) - 1648 (p. 344)

146 Actes 1657 (p. 67)

147 Actes 1664 (p. 3)

148 Journal du défunt, de la main de son beau-frère Mathieu Landry.

« vefve (en 1672) de feu spectable et vertueux sieur Jaques Gélius, vivant bourgeois de Neuchâtel et ministre à Fontaines (elle) vend au régent au collège (de Neuchâtel) un morcel de vigne gisant au bas du Suchiez, autrement à Vauseyon, pour 975 livres... »<sup>149</sup>

Fidèle compagne de Jaques Géliu, pendant vingt-cinq ans, Marie Favargier meurt - elle aussi - d'une attaque, rendant doucement son âme à Dieu, le 31 août 1681, entourée des prières de son fils Bernard et d'un grand nombre de personnes. Elle est conduite au champ du repos de Neuchâtel, accompagnée par plusieurs pasteurs (cités). Elle a vécu soixante-deux ans, cinq mois moins quatre jours, nous dit le Livre de raison.

### Trois des filles de Jaques(I)et son fils Jean-Jaques « Maistre d'Eschole »

Des sept enfants de Jaques Géliu et de Marie Favargier, **CATHERINE** (1648) est morte, n'ayant vécu que quelques semaines en avril 1648, et **JONAS-FRANCOIS** (+1653), âgé de deux ans, en 1653. A ces deux décès succède celui du père de Jaques (1654) dont ce dernier deviendra « le vray héritier ». L'entrée en possession des biens devient effective pour lui

« au moment où le mandataire Jonas Pury toucha le sceptre de justice que tenait le Lieutenant. »<sup>150</sup>

Leurs trois autres filles se sont mariées : l'aînée, SARA (1640 +1660) est femme d'Etienne BOLE, diacre aux Verrières (1660) ; les époux s'installent à la cure de la Côte-aux-Fées, mais elle meurt peu après avoir donné le jour à un petit Jaques Bole, qui la suit dix jours plus tard dans la tombe. Lors des fiançailles de Sara, peu avant la mort de Jaques Géliu, celui-ci avait promis dans le contrat de mariage :

« ...un trousseau convenable... avec réserve pour les frais d'études des fils nés ou à naître de Sara. »<sup>151</sup>

**ANTHOINA-MARIE** (1642(1662, 1688)), de deux ans plus jeune que Sara, épouse âgée de dix-neuf ans,

@ZITAT = « honorable David, fils de feu honorable et sage Emer VATTEL, lieutenant de Justice à Colombier »,

elle reçoit 500 écus de son père...le mariage est célébré au grand contentement de toute la parenté, à Colombier. Son contrat de mariage est rédigé par le « récepteur des quatre Majories », Jean Pury. Anthoina-Marie sera encore citée en 1685 et 1688, à l'occasion de deux Actes notariés.<sup>152</sup>

**MARGUERITE** (1645(1674, f. 1707)), née en 1645, s'est mariée plus âgée que ses sœurs. Le traité de mariage entre le Sr Jonas LARDY et Marguerite Géliu est daté du 5 juin 1674, les témoins qui y ont apposé leurs signatures sont nombreux, Jonas Lardy y est indiqué comme

« fils feu hon. Guillaume Lardy. Dauvernier. »<sup>153</sup>

149 17.9. 1672, Phil. Perroud, not., vol. IV.

150 Perregaux, not. 10 déc. 1654.

151 Livre de raison.

152 de cette union sont issus : 1 fils et 4 filles : Suzanne, Esabeau, AnneMarguerite et Catherine, mariées, l'une à Samuel Mouchet, une autre à Daniel Perrenoud, une 3<sup>me</sup> à Pierre Pettavel, et Esabeau à Henry Lardy (dont descendent les Lardy de Châtillon). Leur frère aîné Emer aura pour fils le pasteur David Vattel (all.de Montmollin) anobli par le roi de Prusse en 1727, et pour petit-fils le juriste Emer de Vattel. La famille s'éteint au début du XIX<sup>e</sup> S. avec les petits-fils de ce dernier. Famille originaire de Pesieux, bourgeois de Neuchâtel dès 1693. - Sources : Bathazard Jeanjaquet, not. 1688, p.Gretillat, not. 16 fév. 1685, et Quartier-la-Tente.

153 Benoît, not. minutaire feu le greffier de Cortaillod, 1674, 5/6.

Lors d'une succession d'Isabeau Favargier (sœur de Marie), sont cités comme bénéficiaires :

« honnette Anthoina-Marie Gelius, vefve de feu le sieur justicier David Wattel...honneste Margueritte Gelius, femme dudit Sr. Jonas Lardy...ainsi que le sieur Jean-Jaques Gelius, « régent au collège » de cette ville, agissant tant à son nom qu'à celui de spectable Bernard Gelius, ministre des Ponts, son frère, bourgeois dudit Neufchastel... »<sup>154</sup>

Ce **JEAN-JAQUES** (1644 +1711) resté célibataire, était né le 6 avril 1644

« ...un samedi matin ... deux jours et demi après le premier quartier de lune, sous le signe du lion, à la cure des Verrières, baptisé le 17 avril par le pasteur Hory, de Travers. Il avait pour parrains : noble et vertueux Abraham DuTerraux et sage Jehan-Jaques Le Goux, cousin du père. Pour marraines : noble Marie Hory et vertueuse Marguerite Le Goux, toutes deux cousines du père. »<sup>155</sup>

Agé de dix ans, il se rend à cheval (le 10 juillet 1654) à Bâle, pour y étudier, accompagné par son cousin Henry Challandes, diacre de Valangin ; sa garde-robe est détaillée, dont

« 14 rabbats et 8 mouchoirs ».

Il écrira de là, trois ans plus tard à sa grand-mère DuMayne, en visite chez son père, à Corcelles. En 1660, Jean-Jaques reçoit du Doyen de la faculté de philosophie de Bâle un certificat en latin, attestant qu'il a subi la vieille coutume de l'investiture, administrée aux nouveaux étudiants.<sup>156</sup>

Il poursuivra ses études à Genève, cité comme

« Johannes Jacobus Gelius Neocomensis, die mercurii 12 januar (1668) »<sup>157</sup>

mais renonce à la théologie, enseignement que son père souhaitait pour lui. A tour de rôle, son frère Bernard et lui y assureront des préceptorats. La pension de Jean-Jaques, chez Mme Bristod, lui coûte

« quatorze-quart d'écus par mois ».

Il écrit de longues lettres à sa mère, à Fontaines ; dans celle du 22 décembre 1679 il dit avoir assisté, le 7 décembre, à une « rébellion » des bourgeois de Genève contre le Petit Conseil de la République la foule tentant d'enfoncer les portes de la prison pour en libérer le Sr. Sarrasin<sup>158</sup>. Dès 1668, Jean-Jaques est inscrit à la faculté de théologie. En 1674, il reçoit un certificat pour avoir assuré le préceptorat, pendant plusieurs années, des enfant d'Ezéchiél Gallatin.

154 François-Louis Perroud, not. 20 déc. 1686.

155 Livre de raison

156 Cette « Investiture » appelée « depositio » était déjà pratiquée vers l'an 360, au temps de Gregor de Nazians, sorte de baptême de l'étudiant nouvellement reçu auquel on mettait des cornes que l'on coupait ensuite à la scie. Le doyen certifie que Géliou a passé l'examen d'admission, qu'il a fréquenté les cours, disputations et conférences, en prouvant son zèle et en vivant honorablement, qu'il s'est ainsi acquis la réputation d'un bon et modeste jeune homme. Ces privilèges et certificats sont confirmés par le sceau apposé par le doyen et la signature du notaire académique Johannes Wietschinus.

157 Livre du recteur, anno 1668, No. 475

158 ... à la suite de quoi - écrit Jean-Jaques - « les pasteurs, prévoyant un nouveau malheur, persuadent les vingt-cinq de relâcher Sarrasin et qu' il leur soit amené...mais celui-ci, libéré par la foule est escorté à St. Pierre, où il s'empresse de remercier les citoyens avant d'être suivi par la foule jusqu'à sa maison.>



De retour à Neuchâtel, il y sera « régent d'Eschole » pendant plus de trente ans, puis retraité, il recevra dès 1707, une modeste pension. Sa santé laissant à désirer, il avait établi en 1705, son testament. Il s'est éteint, à Neuchâtel, le 23 oct. 1711.<sup>159 160</sup>

## **Bernard(III), pasteur, all. Wavre. - Marie et Salomé.**

Jaques(I) Géliou avait inscrit, de sa main, dans le « Livre de Raison » :

« ...la naissance - le cinquième jour de septembre 1649 sous le signe du Bélier, de **BERNARD(III)** (1649 +1726), son second fils, qui sera baptisé par le pasteur J. J. Perrot de Saint-Sulpice. Il a pour parrain M. Sébastien Ramsper, de Bâle, gérant du Château de Joux pour son Altesse, notre prince régnant Henri II d'Orléans-Longueville, et pour marraine, Isabeau Merveilleux, épouse de Noble Abraham DuTerraux et Elisabeth, fille de M. Jonas Petit-Pierre, de Couvet ... Mon fils fut appelé Bernard Géliou, comme son arrière-grand-père et son grand-père, tous les deux serviteurs de l'Eternel et ayant blanchi dans cette sainte charge. Dieu veuille, en conséquence, en faire l'outil de sa gloire et la poignée de sa grâce. Amen. »

Ce voeu s'est réalisé : par Bernard(III) la tradition du Ministère se confirme, il sera le représentant de la quatrième génération des pasteurs Géliou. Né à la cure des Verrières, il l'habitera à son tour comme pasteur, pour devenir ensuite comme son père et son bisaïeul - doyen de la Vénérable Compagnie.

Sa jeunesse s'est écoulée aux Verrières, à Corcelles, puis à Fontaines où - à l'âge de quinze ans - il perd son père. En 1668, il commence ses études de théologie à Genève<sup>161</sup>. Pour assurer les frais de pension de ses deux fils, Jean-Jaques et Bernard, à Genève, Marie Favargier - leur mère - vend en 1672

« une pièce de vigne, au Vauseyon, pour 975 livres. »<sup>162</sup>

Avec neuf autres candidats (dont deux Boyve et deux Prince) Bernard est « reçu au St-Ministère par la Classe, à Neuchâtel, le 1 Juillet 1675. » Il sera ensuite diacre à Auvornier. En septembre 1682, il reçoit charge de paroisse, les Actes de la Classe, « par la pluralité des voix (étant) tombée sur M. Géliou pour pourvoir l'Eglise des Ponts-de-Martel » nomination que confirmera M. le Gouverneur.<sup>163</sup>

Au printemps de l'année précédante, Bernard s'était fiancé puis marié, il en relève les dates dans son Livre de Raison :

« ..Deo auspice, le 8 mars 1681, ma chère femme Susanne WAVRE, née le 24 juillet 1664, fille de M. Jonas Wavre, bourgeois et membre du Grand Conseil, et de Marie Redard, fille de M. Jaques Redard, négociant et aussi bourgeois de Neuchâtel, me fut à la fois promise et fiancée à l'âge de seize ans et six mois, et moi à celui de trente-et-un ans et sept mois environ. La première

<sup>159</sup> Testament du 27 avr. 1705, not. L. Dupasquier : Jean-Jaques confirme la donation faite à son frère Bernard, en 1703. Il lègue à la « Bource de la Chambre de la Charité » de Neuchâtel, dix écus blancs, une somme semblable à l'école de Fontaines, dont il est communier « pour compléter le traitement du maître d'école ». Il lègue son lit complet à sa servante Jeanne Collomb, de Sauge, en reconnaissance de ses bons, fidèles et agréables services, en particulier au cours de sa dernière maladie. » - des legs aussi à : sa sœur Anthoina-Marie, veuve du Sr David Vuattel à son neveu Samuel Lardy, à ses nièces : Marie Lardy, femme de Sr Guillaume Bendith, de Boudry, Esabeau Lardy, épouse du Sr Jean Grosman, à Serrières. - Ses héritiers universels sont : Bernard Géliou pour deux-tiers, ses neveux Jaques et Emer Vuattel pour un tiers

<sup>160</sup> Régistre des décès, Neuchâtel, 1711 (p. 46).

<sup>161</sup> Livre du Recteur. No 490.

<sup>162</sup> Phil. Perroud, Not. IV (17.9.1672)

<sup>163</sup> Actes, 7 sept.1682 (p. 158)

*publication eut lieu le 13 mars, les autres les deux dimanches suivants. Le 26 avril 1681, un mardi, nous avons été mariée. A la noce, il y eut quarante-deux personnes. »<sup>164</sup>*

Suzanne-Elisabeth Wavre (n. 1664 +2. 9. 1739) survivra 13 ans à son mari. Elle lui a donné onze enfants. Elle est issue d'une famille très ancienne d'artisans, bourgeois de Neuchâtel, membres de la Noble Compagnie des Mousquetaires. Elle a compté de nombreux « tanneurs » et « cordonniers » partant d'un Rolin Vavra du XIVE siècle. Famille représentée encore aujourd'hui, dans le barreau et dans les Conseils de la ville.

Lors du ministère de onze ans aux Ponts de Bernard Géliu, il se révèle désirable

*« de délimiter les Eglises de Rochefort et des Ponts ; les députés de la Seigneurie et ceux de la Classe se réunissent aux Ponts-de-Martel à cet effet » (1689)<sup>165</sup>*

Les droits et redevances en émines de moisson donneront aussi lieu à l'intervention de la Classe ; ainsi en 1690, où

*« M. Gélius a demandé comment il devait en user à l'égard de certaines personnes qui demeurent dans la paroisse et qui cependant refusent de lui payer l'émine de la moisson. » Il se découvrira que c'est l'ancien pasteur qui continue à en bénéficier, aussi sera-t-il ordonné à M. Chaillet, pasteur à La Sagne, d'en faire vision locale ... « (après quoi) la Compagnie a donné à M. le Juré du Vautravers de signifier à M. Prudent (alors pasteur à Travers) que la Classe lui défend de se faire payer lesdites émines. »<sup>166</sup>*

La Classe est vigilante lorsqu'il s'agit de ses droits, en voici une preuve lors d'une attitude irrespectueuse d'une paroissienne envers son pasteur :

*« Elisabeth Comtesse, des Ponts, ayant injurié M. Géliu et ledit ayant parlé à MM. de la Vénérable Compagnie, il a été dit qu'on s'adresseroit à Mgr. le Gouverneur afin qu'il donne les ordres accoutumés pour faire châtier ceste femme, nostre protection dans notre ministère devant venir immédiatement de sa personne...et comme on avoit convoqué ledit M. Géliu à ce sujet en Conseil d'Etat, il a été arrêté qu'il n'y comparaitroit point et qu'à l'advenir ces évocations des pasteurs en Conseil d'Etat touchant l'exercice de leurs charges ne seront nullement souffertes. »<sup>167</sup>*

En 1681, notons, au point de vue familial, le partage des biens de feu Jonas Wavre entre sa veuve et ses enfants et la remise d'une gravière (derrière la maison qu'ils possédaient à la rue Neuve, à Neuchâtel). La remise est adressée à « Bernhard Gélius, Ministre » mari de Susanne Wavre, l'année de leur mariage. En voici la situation et la valeur : La gravière

*« contient l'espace de septante-trois pieds, qu'est 49 pieds de joran en uberre et 24 pieds de vent à bize...à condition de ne faire les commodités en dehors des murailles que jouxte la dame vefve de Sr. Abraham Rollin de vent, Samuel Vavraz de bize, les graviers d'uberre et ladite maison de joran ... moyennant la somme de 360 livres foibles, que nous confessons avoir reçu au moyen d'obligations... »<sup>168</sup>*

Apport le bienvenu, car dans le Comté le coût de la vie augmente ; aussi dix ans plus tard, le pasteur Géliu ayant à nourrir quatre enfants - dont le dernier avait alors quelques mois -

<sup>164</sup> Histoire de la Famille Wavre, par Mlle. Jacqueline Lozeron (1910-1937).

<sup>165</sup> Actes de la Classe, févr. 1689 (p.264)

<sup>166</sup> Actes, may 1690 (p. 284)

<sup>167</sup> Actes, avr. 1692 (p.304)

<sup>168</sup> Actes de Chancellerie, vol. 7, juill. 1683 (p. 327 vo, 328)

s'adresse à la Classe, l'allocation qu'il reçoit pour le pain et le vin de la cène est loin de couvrir ses frais.

Il s'en plaint en ces termes :

*« ... laquelle somme ne suffisoit pas même pour la moitié dudit pain et vin, tant à cause de la cherté des vivres que parceque le nombre des communicants augmente beaucoup. - Il est décidé que lors de la visite d'Eglise des Ponts, M. Géliou et M. le Juré en parleront et tâcheront de porter la paroisse à dédomager leur pasteur. »*<sup>169</sup>

Retenons le côté positif de la requête du pasteur : le nombre des communicants de sa paroisse avait augmenté au cours de son ministère aux Ponts-de-Martel.

L'année suivante, an de grâce 1693, à la mort du pasteur Brèguet, aux Verrières, Géliou est appelé à lui succéder et un accord est conclu au sujet de la taxe de la cure :

*« elle sera de cent écus blancs en argent contant et qu'alors on luy rabattra la cense de sa fortune, et cependant pour assurer cedit payement, M. Perrot, pasteur à Neuchâtel, s'est porté caution pour M. Géliou. »*<sup>170</sup>

Le déménagement des Ponts aux Verrières ne sera pas une petite affaire, en plein hiver :

*« Le 8 février, Messieurs des Verrières envoient treize traîneaux pour le transport des bagages. Le pasteur Géliou se met en voyage avec sa famille, le 9. ils arrivent heureusement aux Verrières par un beau temps. Le mardi suivant, il retourne avec neuf traîneaux aux Ponts pour prendre le reste de ses effets, qu'il rapporte sans encombre, le mercredi. Afin d'achever le déménagement on lui accorde en plus un char attelé pour faire venir divers meubles de Neuchâtel. »*<sup>171</sup>

L'installation du pasteur est assurée par son collègue Antoine Prince, de la Côte-aux-Fées, en présence du Lieutenant du Val-de-Travers, F. L. DuTerraux.

*« Le peuple l'accueille avec contentement, mais sans beaucoup de paroles. »*<sup>172</sup>

La situation agricole des Verrières ne paraît pas s'être améliorée depuis l'époque où son père Jaques-dit-de la peste occupait la cure du village. Quelques mois après son installation, Bernard(III) s'en préoccupe, demandant en séance de la Classe...

*« en quelle manière pourrait-on rétablir les terres de la cure qui sont fort dépéries depuis longtems, en sorte que la terre étant toujours descendue, il est resté en haut un grand espace en friche couvert de morceaux de pierres. »*

Il souhaite aussi l'établissement d'un nouveau sentier

*« tirant depuis le grand chemin de la Creuze jusqu'à l'entrée du cimetière. »*

Plusieurs de ses frères de la Classe attestent l'utilité de cette proposition, aussi est-il décidé que

*« ...M. Géliou pourra faire - à ses frais - ledit sentier, la communauté offrant de fournir le bois nécessaire et qu'il en sera dédomagé à la sortie.. »* (fin de charge pastorale)<sup>173</sup>

<sup>169</sup> Actes, oct. 1692(p. 312)

<sup>170</sup> Actes, fév.1693 (p. 315)

<sup>171</sup> Papiers de famille.

<sup>172</sup> Archives des Verrières, p. V. 5 févr. 1693 (p. 153)

<sup>173</sup> Actes, sept. 1694 et sept. 1695 (p. 340 et p. 14)

Le pasteur des Verrières porte un intérêt manifeste aux terres de sa paroisse, ce qui lui sera aussi profitable : Il propose à la Classe de faire valoir une partie du domaine de la cure qui est en marais

*« en amodiant ledit domaine pendant cinq ans ».*

Une délégation de trois pasteurs de la Compagnie donnera son accord. Il est convenu que si

*« ...d'ici cinq ans, M. Gélieu quittait les Verrières, ses successeurs s'y confomassent. »*

M. Gélieu demande encore à la Classe

*« ...qu'il puisse retirer à celui qui entreprendra le travail le fourrage qui croîtra sur la terre qui a été ôtée des fossés pendant deux ans, moyennant qu'il travaillera (lui-même) à « abonir » la place. »*

Après la visite des lieux par les pasteurs Tribolet et Banderet

*« celà étant en profit de la cure, la Compagnie y donne les mains. »<sup>174</sup>*

Pendant le ministère de Bernard(III) aux Verrières, il n'est pas fait mention dans les Actes de la Classe de son activité spécifiquement pastorale, ni des problèmes que lui causent ses paroissiens. Celà tient probablement au fait que d'autres préoccupations majeures accaparent la Compagnie, en particulier ses rapports avec les autorités du Comté, partageant aussi avec celles-ci avant l'accession de la Duchesse de Nemours (début 1694) le souci de l'avenir de la souveraineté du Comté. Lors de l'installation du nouveau Gouverneur, M. d'Estavayer,

*« nous fîmes placés - relatent les Actes - sur l'estrade, proche du fourneau et ceux des pasteurs qui se trouvèrent rassemblés (dont sans doute Gélieu) allèrent complimenter M. le Gouverneur et son Lieutenant M. de Montmollin. »<sup>175</sup>*

A l'occasion de la visite à Neuchâtel de la Souveraine, une supplique lui est adressée par la Classe, lui demandant

*« de vouloir bien nous laisser parvenir quelque portion des biens d'Eglise, pour l'augmentation de quelques pensions bien chétives, « ins » (ainsi) que pour la réfection urgente de plusieurs cures. »<sup>176</sup>*

Cette situation montre le bien-fondé des demandes faites pour les Verrières par le pasteur Gélieu. Il sera encore pasteur aux Verrières lors de l'agitation politique qui se manifeste par des luttes d'influence en faveur du Prince de Conti ou du Roi de Prusse, comme successeur éventuel de la Duchesse de Nemours agée.<sup>177</sup>

174 Actes, janv. 1698 (p. 54)

175 8.3.1694 (p. 328)

176 Actes, mars 1694 (p. 329)

177 Au sujet de « l'agitation politique », les Actes sont abondants dès 1695, en voici quelques extraits : Les pasteurs ne s'en tiennent pas à l'écart, certains d'entr'eux prennent publiquement parti, dont David Girard, past. à Neuchâtel, ce qui provoque une séance solennelle de la Classe à laquelle sont conviés les conseillers d'Etat. Il pourra y défendre sa position en faveur du Prince de Conti, mais sera déposé en juin 1699. - LLEE de Berne s'étaient aussi inquiétées de l'avenir dynastique du Comté et avaient fait parvenir - déjà en sept. 1695 - des « Remontrances à la Vénérable Compagnie : ..Nous apprenons avec déplaisir que la tranquillité publique de nos Combourgeois de Neuchâtel pourroit estre troublée. La chose va si loin que dans les sermons il se tient des discours qui pourroient donner cause à des émotions...Nous demandons en bons amis et voisins que votre Corps ecclésiastique se contienne dans les bornes de sa vocation... Que Dieu vous conserve le chandelier de la Sainte parole et qu'Il vous maintienne en bonne prospérité. »

En 1699, après plus de six ans de ministère aux Verrières, Bernard Géliou est appelé à Neuchâtel pour y accomplir la fonction de troisième pasteur, nouvellement créée. Il sera le seul des pasteurs Géliou à y exercer le saint-Ministère.<sup>178</sup> Il y sera en fonction jusqu'à son décès, pendant vingt-cinq ans. En 1701, Bernard est élu Doyen de la Classe, pour une année, selon la tradition. L'une de ses premières initiatives sera

*« ...de demander à ses frères dans le ministère si les pasteurs de la campagne prendroient la robe comme MM. les pasteurs de Neuchâtel quand ils prêchent? - On laisse à chacun la liberté de la prendre sans forcer personne à le faire. »*

En septembre, le Doyen informe la Compagnie que Berne annonce « une journée de Jeûne » pour le 22 de ce mois.<sup>179</sup>

Le Doyen est aussi appelé à intervenir lors d'une enquête du Conseil des Quarante sur l'un de ses membres, le chamoiseur Samuel Wavre, fidèle partisan du Prince de Conti

*« qui a tenu des discours scandaleux concernant son Altesse sérénissime. »*

Le témoignage de Bernard Géliou est délicat, car l'accusé est un cousin germain de sa femme. Le conseiller Wavre sera pardonné

*« en considération de ses parents, et en particulier du ministre Géliou, mais devra donner par écrit une rétractation. »*<sup>180</sup>

En 1706, le pasteur Géliou est reçu dans la « Bourgeoisie de Valangin » en voici l'énoncé :

*« Monsr. Bernard Géliou, ministre à Neuchâtel, s'est présenté en Conseil où il a fait représenter qu'ayant eu l'honneur d'obtenir de S.A.S. des « lettres de bourgeoisie » de Valangin ... datées de Paris, le 7e 9bre 1705, il prie la bourgeoisie de vouloir l'incorporer dans le Corps des bourgeois, sous l'offre de payer l'entrage ordinaire et de prêter le serment accoutumé... Il a été reçu et incorporé pour dix écus blancs qu'il a délivré comptant, et un Louis d'or pour les vins qui ce été partagé entre tous les Conseillers. »*<sup>181</sup>

Cette bourgeoisie lui a été « offerte » dans des circonstances qui valent la peine d'être relevées :

*« ...Suzanne Wavre était petite et fort vive, nous lui devons (écrit Rose Imer-de Géliou) notre droit de bourgeoisie de Valengin, voici comment :*

*L'année 1706, précédente de celle où mourut Mme. de Nemours, le Gouverneur que cette princesse avait à Neuchâtel fut appelé auprès d'elle. Il avait une estime particulière pour Bernard, alors pasteur dans cette ville, et l'avait inspirée à Mme. de Nemours ; avant de partir, il lui fit visite et le pria instamment de lui dire quel service il pourrait lui rendre auprès de la Princesse, Bernard le remercia et lui dit qu'il ne désirait rien. Comme il prenait son manteau*

<sup>178</sup> Actes, 2 août 1699 (p. 81) : MM. Chambrier, banderet de la Ville, Jean Petitpierre Me. bourgeois, Quinche Me. des Clefs, ont paru en Classe de la part de MM. du Conseil de Ville et ont représenté que mesdits Srs. du Conseil, pour des raisons tirées de la gloire de Dieu et de l'édification de l'Eglise avoient pris la résolution de fonder la pension d'un 3me pasteur ... Après l'invocation du nom de Dieu, MM. Géliou, past. aux Verrières, Tribolet, past. à Mostier et D'Escherny, past. à Bosle, seront présentés à MM. les Quatre (Ministres), « Le pasteur Géliou sera agréé et élu. La pension du pasteur sera de 750 livres foibles, 7 muids de froment, 7 muids de vin et 2 muids d'avoine ». (Manuel du Cons. d'Etat, 7.8.1699).

<sup>179</sup> Actes, may 1701 (p. 108). - sept. 1701 (p. 119)

<sup>180</sup> Manuel du Cons. d'Etat, 1701, T. XLV (p. 464 et 539) et Volume Famille Wavre. (à noter) : le Doyen et le chamoiseur sont tous deux des ancêtres de l'auteur de cet ouvrage, l'un par sa grand-mère paternelle, l'autre par sa mère. (H.L.Hd)

<sup>181</sup> « Ordinaire » (Neuchâtel) vol. V (p. 78), 11 févr. 1706.

*pour aller rendre de suite cette visite, sa femme qui - comme Sara avait écouté à la porte - enrageant du refus, vint lui faire de vifs reproches d'avoir négligé l'intérêt de ses cinq fils en ne demandant pas la bourgeoisie de Valengin qui leur serait très avantageuse, vu les terres très considérables qu'ils y possédaient ; puis s'attachant à son manteau, elle lui jura qu'elle ne le quitterait pas qu'il ne lui ait promis solennellement de demander le droit. Il fut donc obligé de consentir. Le gouverneur lui ayant réitéré ses offres, Bernard lui demanda la bourgeoisie. Le gouverneur l'écrivit sur ses tablettes et peu après Bernard reçut la patente signée de la main de Mme. de Nemours. »<sup>182</sup>*

Les « terres considérables » (?) mentionnées par Susanne Wavre comprenaient une « petite campagne » que Bernard possédait à Fontaines (dépendant de la Seigneurie de Valengin) où il faisait des séjours avec sa famille. Il y tenait un « Journal » dont il est resté un feuillet (dans les Archives de famille) :

*« ...le 19 août 1718, nous allâmes à Fontaines et y restâmes jusqu'au 2 septembre. Dieu nous a puni par la grêle, en particulier sur le grand champ du chêne, on ne pouvait lier les gerbes, mais on les a chargées comme elles étaient. Il y a eu sept gros chars pleins... - 15 mai 1719, Marie (l'aînée de ses filles) s'est rendue à Fontaines sur le cheval de Bernard (frère de Marie). Je m'y suis rendu le lendemain avec M. Jérémie Wild, sur le même cheval, et moi sur celui de Jonas (le futur pasteur de Fleurier)... »*

Bernard(III) s'intéresse vivement aussi aux documents qui ont trait au passé de sa famille. En 1697, il avait reçu la visite de son cousin Samuel(III), venu d'Apples aux Verrières, lui apporter l'original du testament, dicté à Villotes, de leur ancêtre Jehan Géliou. Il s'était empressé d'en prendre copie pour ses propres archives, qu'il n'efforcera aussi de compléter. Il en communiquera des éléments au gouverneur Metternich, nommé par le Roi de Prusse, nouveau Prince de Neuchâtel, successeur de la Duchesse de Nemours, gouverneur avec lequel Bernard entretiendra une amicale correspondance. Preuve en est la lettre reçue de lui en 1710.<sup>183</sup>

Bernard Géliou n'en poursuit pas moins activement son ministère dans la paroisse de Neuchâtel et au service de l'Eglise de la Principauté. Il est souvent chargé de visites de paroisses et parfois d'enquêtes délicates entre pasteurs et paroissiens. Il aura la joie de voir un second fils (Jaques V) admis comme étudiant en théologie, en 1714. Ce dernier, une fois pasteur, le secondera dans sa fonction de trésorier de la Classe, qu'il occupe encore en 1722.<sup>184</sup>

En fin d'année 1721, il avait adressé des vœux à son fils Jonas, pasteur à Fleurier : il pourrait lui écrire bien des choses s'il n'était occupé... à son prêche de Dimanche, au culte de lundi, à visiter le mardi - à l'hôpital - les chambres de malades, le jour de sylvestre à la chancellerie, à la

<sup>182</sup> Histoire de la Famille, par Rose Imer-de Géliou.

<sup>183</sup> Lettre de Metternich (écrite de sa main) à Bernard(III). Extraits : « Monsieur, vous voulez bien que je vous félicite de la promotion de M. votre fils (Jonas II) à l'Eglise de Fleurier... (due) à la bonne éducation que vous luy avez donnée. Si vous croyez, Monsieur, que j'ay contribué par mes recommandations à cet avancement de Monsr. votre fils, je vous prie de les regarder comme un effet de l'amitié que j'ay toujours eue pour vous, aussi bien que de celle que je me suis toujours promise de votre part...  
Je suis avec beaucoup de considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,  
Metternich, Ratisbonne, le 22 de Juillet 1710. »  
Amorce de faveurs qui aboutiront en 1737, au titre de noblesse qui sera décerné aux fils de Bernard(III). Dans le texte de la Lettre de Noblesse la phrase suivante trouve ici son explication : « ...et que plusieurs d'entr'eux (père et ancêtres de Jonas(II)) ont été Doyens de la Vénérable Classe...et pour la conservation de la Patrie, comme aussi pour dissiper les troubles intérieurs »(avant et lors du choix du Roi de Prusse comme Prince de Neuchâtel).

<sup>184</sup> Actes, 1714 (p. 317), 1719 (p. 27), 1722 (p. 58).

préparation du compliment du premier janvier à présenter au Château. Vendredi et dimanche soir, les sermons!...

*« travaillons, mon cher fils, avec joie et courage, afin que nous soyons capables de rendre à notre Maître un bon compte de notre gestion... »*<sup>185</sup>

Cependant, en 1725, (il est alors âgé de plus de 75 ans), voici sa requête à la Classe :

*« Etant dans un âge avancé et chargé d'infirmités, M. Géliou prioit qu'on luy accorda : 1) qu' il puisse être deschargé de son office (de pasteur) et 2) qu' on luy conserve son bénéfice dans son entier, pendant sa vie : ajoutant que si on ne peut pas luy accorder les deux choses, il redoublera ses efforts pour remplir toutes les fonctions de son ministère. » « On loue ses efforts et - d'en tante avec le Conseil de Ville, - le bourgeois Brun luy fait accorder 500 L. tournoises de pension annuelle pendant sa vie, et celà à cause de la parfaite satisfaction qu'ils avoient toujours retiré de son ministère. »*

*« Retrouvant des forces, Géliou ne voulant pas être en charge à la Compagnie, reprend néanmoins son ministère. »*<sup>186</sup>

Son testament est daté du 5 février 1725 ; il a été rédigé en plein accord avec sa femme, qui l'a contre-signé. Il relève les soucis que leur cause encore l'un de leurs fils, mais aussi témoigne de la sagesse avec laquelle ils disposent de leurs biens.

Ils laissent le soin à six des douze enfants qu'ils ont eus (ils en ont perdu quatre en bas-âge et une fille âgée de onze ans) de faire un don aux pauvres, proportionnellement au montant de la succession. Les livres de la bibliothèque seront partagés entre leurs fils Jonas et Jaques, tous deux pasteurs. Pour leur fils Bernard, qui a échoué dans ses affaires, ils tiennent compte des sommes déjà avancées,

*« aussi ont-ils estimé nécessaire d'ordonner que Marie, Jonas, Salomé, Jaques, Samuel-Henri et Charles-Frédéric se contentent de prendre, après la mort de leur parents, chacun d'eux la somme de 1.200 écus-petits ou de 6.000 Livres-foibles de la partie la plus sûre de leur succession, bien que leur frère Bernard ait déjà reçu une somme considérable, d'une part pour le tirer d'embarras d'argent, dans lesquels il est tombé, d'autre part pour l'entretien et l'éducation de ses enfants qui, selon toutes probabilités, resteront encore dans la suite à la charge de leurs oncles et tantes. Pour ce qui restera de biens après ces prélèvements, les sept enfants - Bernard compris - seront les héritiers universels dans la même proportion. Les testateurs expriment le voeu que leurs enfants se soumettront à leurs dernières volontés et qu'ils vivront ensemble dans la paix et l'union, comme il sied entre personnes du même sang. Ils les recommandent à la protection divine. »*<sup>187</sup>

Les décès de Bernard Géliou et de Susanne Wavre sa femme, sont enrégistrés dans le Livre de raison : un erysipèle a causé le décès de l'ancien Doyen, le 19 janvier 1726.

*« Le 23me janvier on a ensevely, par un mercredy après le prêche, M. Gelius notre pasteur, âgé de 76 ans. »*<sup>188</sup>

185 Archives de-Famille.

186 Actes, 1725 (p. 119-127)

187 Archives de famille.

188 Archives, décès, Ville de Neuchâtel, 1726 (p. 239) et naissance et décès, 1704 (p. 41), 1707 (p. 14) et Livre de raison.

Il a bien été, comme l'avait souhaité son père : « *l'outil de la gloire de Dieu* ». Suzanne Wavre vivra treize ans encore et succombera à une attaque, le 2 sept. 1739. Leur union a été heureuse malgré les épreuves et les deuils dont ils furent affligés.

De leurs douze enfants, l'aîné, **JAQUES(II)** (1681 +1686), né le 30 déc. 1681, est mort dans sa cinquième année, après deux semaines de maladie. C'était - selon le Livre de raison -

« *un enfant gratifié d'un talent extraordinaire pour son âge. Il a été porté en terre par deux diacres.* »

La petite **ESTHER** (1694 +1696), née le 17 oct. 1694, aux Verrières, meurt d'une bronchite le 10 mars 1696, à la cure. **CATHERINE-ESABEAU** (1699 +1699), née le 22 janv. 1699,

« *meurt par étouffement de la petite-vérole, le 11 sept. de la même année, aussi à la cure des Verrières* ». <sup>189</sup>

Une seconde **ESTHER** (1707 +1707), la onzième des douze enfants, née à Neuchâtel le 16 nov. 1704, meurt d'un « *fâcheux accident* » avant d'avoir atteint l'âge de trois ans, « *tuée en jouant avec d'autres enfants par la chute d'un chevalet de pressoir* ». <sup>190</sup>

**SUSANNE** (1703 +1714)

« *a été enlevée, à l'âge de onze ans, le 15 février 1714, atteinte d'hydropisie.* » <sup>191</sup>

Marie et Salomé, restées seules en vie des six filles du couple Géliu-Wavre, ont vécu ensemble après le décès de leurs parents. **MARIE** (1683 +1766), dite « Ninon » née aux Ponts le 21 nov. 1683, a eu le célèbre Jean-Frédéric Ostervald, collègue de son père, comme parrain <sup>192</sup>. Elle sera à son tour marraine (en 1708) de Rodolphe fils de Jacob Géliu, cousin de son père, à Saint-Aubin, chez lequel elle a séjourné dans sa jeunesse, puis de sa nièce Marie-Elisabeth, fille de Jaques son frère, en 1738.

**SALOME** (1690 +1764), née aussi aux Ponts-de-Martel, le 20 juin 1690, sera baptisée le lendemain, par le pasteur Charles Trybolet qui est aussi son parrain, son deuxième parrain étant « *le damoiseau* » Emer de Montmollin, receveur de Son Altesse aux Montagnes, et pour marraine Dame Salomé Chambrier, épouse de Sieur Osterwald, diacre de Neuchâtel » qui prit cette peine par honneur « *avec demoiselle Ursule Perrot, l'autre marraine* »

C'est de son prénom qu'hériterà à son tour sa nièce et filleule, Salomé de Géliu, l'éducatrice appréciée aux Cours princières de Prusse. <sup>193</sup>

« *Elles étaient toutes deux, Marie et Salomé, fort aimables et furent recherchées plusieurs fois en mariage - relate Rose Imer - mais leur frère Jonas, qui préférait pour elles le célibat tout en promettant à leurs soupirants de parler en leur faveur à leurs parents, avait fait tout le contraire et les portait à refuser.* » <sup>194</sup>

189 Archives, décès, Ville de Neuchâtel, 1726 (p. 239) et naissance et décès, 1704 (p. 41), 1707 (p. 14) et Livre de raison.

190 Hist.de la famille, Rose Imer-de Géliu.

191 voir note précédente

192 J.P.Ostervald (1663 +1747) Doyen, avant et après Bd. Géliu. Sa traduction de la Bible restera longtemps la Bible neuchâtoise.

193 Livre de raison.

194 Note : Esprit de famille, certes! mais aussi déplaisant autoritarisme d'en futur chef de famille, qui - comme ses sœurs - n'aura de descendance



Privées de foyer familial après la mort de leurs parents, Marie et Salomé iront vivre chez leurs frères, tout d'abord chez Jonas, à la cure de Fleurier, puis chez Jaques, à celle des Verrières, avec aussi leur frère Charles-Frédéric, revenu des Armées en 1749.

Elles finirent leurs jours à la Prise, située entre la forêt et les prairies de *Saint-Sulpice*

*« à faire de la tapisserie dont elles recouvrent les chaises de leur salon, tirant l'aiguille dans le jardin, sous les ombrages de la « salle de verdure » en hiver au coin de la cheminée de marbre du salon. »*

Elles y vivaient avec Charles-Frédéric et les deux fils de leur nièce Lequin (fille de leur frère Bernard de la Guadeloupe)<sup>195</sup>>

**JONAS(II), pasteur à Fleurier, all.d'Ivernois, anobli(1737)**

**JONAS (II)** (1685 +1760) reprendra - des mains de son père - la rédaction des événements de famille dans le « Livre de raison » hérité des Favargier. Il y retrouve l'inscription de sa propre naissance :

*« mardi, le 1er septembre 1685, Dieu a béni mon mariage par la naissance d'un petit garçon... sous le signe du poisson, baptisé aux Ponts-de-Martel le vendredi 11 par M. Marquis pasteur, son parrain, avec Mr Legoux, diacre à Bevaix ; Mlle. Marguerite Chaillet, fille du pasteur de la Sagne, était marraine avec Jeanne-Marguerite, fille de feu M. Jonas Wavre, du Grand'Conseil de Neuchâtel (grand-père maternel), dont il a pris le nom de « Jonas », comme aussi en souvenir de respectable Jonas Favargier, ministre à Saint-Blaise, son arrièregrand-père paternel. »*

Bernard(III) a voué son fils au pastorat, dès sa naissance, ajoutant à l'inscription du baptême :

*« Que le Seigneur lui donne l'honnêteté et le zèle de ceux dont il porte le nom et qu'il lui prodigue les grâces de son Esprit et toutes les sortes de vertus chrétiennes, afin que - conformément à nos vœux - il puisse un jour puissamment édifier l'Eglise de Dieu. Amen. »*

Aîné - après la mort du petit Jaques - des cinq autres fils de Bernard(III), Jonas sera, après son père, le chef de famille et le conseiller - parfois autoritaire - de ses frères et sœurs ; c'est qu'il prend au sérieux les dernières volontés paternelles

*« qu'ensemble ils vivent dans la paix et l'union, comme il sied entre personnes du même sang. »*

Conscient aussi des traditions de famille, en honorant ceux du passé lointain ou proche, pour lesquels (frères et cousins) il obtiendra, comme pour lui-même, la « Lettre de noblesse » de 1737, accordée par le roi de Prusse.

Il se donnera sans réserve au service de son Église par un ministère de cinquante ans dans une seule paroisse. Le renouvellement de son mandat de Doyen est un autre exemple de son autorité naturelle. Sa paroisse, l'Eglise de ses pères, ses frères et sœurs, ses neveux, seront la famille à laquelle il se dévoue, n'ayant pas eu d'enfants de son épouse, Anne-Marie d'Ivernois, qui mourut quatorze ans après leur mariage.

Dans sa quinzième année Jonas a commencé ses études supérieures à Zurich (le 19. VI. 1700). En mai 1703, il les complète à Genève, comme étudiant en philosophie<sup>196</sup> habitant chez Mr. Maurice. Un an plus tard, de retour à Neuchâtel, il est reçu comme candidat « *par le nouveau Conclave* » de l'Eglise neuchâteloise. Puis en 1709,

*« avec deux autres proposans, il est choisi pour servir aux tables du Seigneur ».*

Jonas Géliéu et Jean-Rodolphe Osterwald passent - en décembre de la même année devant la Compagnie - leurs examens de « *langues et d'histoire, puis sur toute la théologie* », après quoi

*« les trois colloques du Bas s'assembleront pour juger si on doit leur donner l'imposition des mains ».*

Celle-ci leur sera accordée le 1 janvier 1710, hâtée pour que Ostervald puisse répondre « *à l'appel de l'Eglise française de Bâle* ». <sup>197</sup>

<sup>196</sup> « Jonas Géliéu, Neocomensis », 16 mai 1703, Livre du Recteur.

<sup>197</sup> Actes, 1709 (p. 235 & 250) 1710 (p. 251)

D'autre part, la même année, une nouvelle paroisse se constitue à *Fleurier*. On y construit une cure, en mai, assurant 50 livres foibles pour la pension du pasteur - demandé depuis un an - au nom de la Classe.

« *Les pasteurs (Bernard) Gélieu et Tribolet prendront contact (avec les paroissiens) pour régler toutes les conditions. Quelques semaines plus tard M. le chancelier de Montmollin a donné avis à M. le Doyen que le Roy, par une lettre, avoit marqué qu'il nommoit M. Jonas Gelius comme prêdicant pour l'Eglise de Fleurier.* »<sup>198</sup>

Nous avons déjà relevé l'amitié que témoignait à Bernard, père de Jonas, le gouverneur Metternich. Celui-ci - à n'en pas douter - a appuyé auprès du roi la nomination de Jonas comme titulaire de ce nouveau poste pastoral à Fleurier. Il en a félicité Bernard(III). Jonas seconde aussi son père dans sa fonction de trésorier de l'Eglise :

« *Les soins qu'a pris M. Gélieu, pasteur de l'Eglise de Fleurier, faisant les fonctions de trésorier, sous M. son père, et les frais qu'il a faits pour mettre nos obligations dans un meilleur ordre, ont paru à la Compagnie mériter quelque récompense... il a été arrêté qu'on luy passeroit en compte, sur les reliquats, la somme de dix Livres blancs.* »<sup>199</sup>

Notons d'autre part, qu'alors aussi, la récente « Société biblique britannique et étrangère » s'adressait à la Classe neuchâteloise en lui envoyant..

« *une traduction anglaise des argumens sur le Vieux-Testament* ».

M. Tribolet à qui ils ont écrit a été chargé de leur répondre.<sup>200</sup> (La réponse a-t-elle eu des suites? C'est possible, mais il ne sera plus fait mention de la Société biblique).

En septembre 1714, avec toute la Principauté, la population de Fleurier et son nouveau pasteur apprennent avec consternation la nouvelle du « terrible incendie » qui ravage la ville de Neuchâtel (et qui anéantira aussi une grande partie des Archives du Passé), la Classe s'en émeut :...

« *incendie, arrivé la nuit du 15e au 16e septembre, qui a embrasé plus de soixante maisons ; M. le Doyen a proposé de donner quelque chose de notre bien pour soulager tant de personnes qui ont été réduites à la misère... (soit) la somme de douze-cent-cinquante Livres foibles de ses revenus et de son fonds... et de déclarer à les Quatre-Ministres en leur témoignant combien nous avons tous été sensibles à ce triste évènement.* »

A ce désastre s'ajouteront les quatre années suivantes des tempêtes qui affecteront surtout le Val-de-Ruz, accompagnées de grêle...

« *ce qui - selon le pasteur Boyve, de Fontaines - a diminué considérablement les revenus de la cure et (qu')il se voyait hors d'état de subsister avec sa famille ; qu'il s'était adressé à la Seigneurie pour en obtenir quelque secours, mais qu'il n'avoit encore point de réponse favorable. Il sera recommandé par la Classe.* »<sup>201</sup>

198 Actes, 1710 (p. 257, 250, 260)

199 Actes, 3 mai 1719 (p. 37)

200 Actes, 12 nov. 1716 (p. 3) Il faudra attendre plus d'un siècle pour qu'une société biblique se crée à Neuchâtel et des rapports établis à ce sujet avec Londres, Paris et Genève. 6 nov. 1844 (p. 168) : « M. le Doyen informe la Compagnie que l'Assemblée de la Société biblique est fixée au 7 nov. et au cas qu'une collecte soit décidée, que les pasteurs seront autorisés à prêcher sur l'oeuvre quand ils annonceront la collecte.

201 Actes, 3 oct. 1714 (p. 322) et août 1719 (p. 3)

Cette année-là - nous sommes en 1740 - une initiative de la paroisse de Dombresson scandalise la Compagnie :

*« Les gens de Dombresson souhaitent d'introduire les trompettes dans leur Eglise, pour soutenir le chant des Psaumes et - voulant en faire l'essai - ils prient M. Durand leur pasteur de leur accorder permission. Non seulement il se prêta à leur réquisition, mais de plus il a requis aujourd'hui la Compagnie d'acquiescer. Il a eu trop de facilité à accorder une chose qui n'est pas en usage nulle part dans ce pays, (aussi) on luy ordonne de faire connaître à ces gens-là qu'un pareil établissement, loin de contribuer à l'édification ne feroit que troubler la dévotion que l'on doit apporter dans le chant des louanges du Seigneur ! »<sup>202</sup>*

En 1723,

*« Géliou, pasteur à Fleurier, demande et obtient l'autorisation d'aller aux Eaux-de-Bourbonne, près de Langres en Haute-Marne »*

faire une cure pour rhumatisants. En 1725, il sera en titre « trésorier de la Vénérable Classe ».<sup>203</sup>

Le 11 décembre 1725, son père note dans le registre de mariage de Fleurier :

*« J'ay béni le Mariage de Jonas Géliou, pasteur à Fleurier, fils de Bernard Géliou, pasteur dans l'Eglise de Neufchastel, bourgeois de Neufchastel et Valangin, et AnneMarie fille de Noble Joseph D'IVERNOIS, justicier, assesseur et Ancien à Môtiers, bourgeois de Neufchastel. »<sup>204</sup>*

Dès lors ses fonctions au service de l'Eglise neuchâteloise se multiplient : depuis 1719 il était déjà chargé par la classe des « visites d'Eglises pour le Val-de-Travers ». En 1727, on lui demande d'entreprendre

*« une enquête d'information aux Verrières, où le pasteur Boyve se plaint que la Communauté ne lui donne pas de bois ».*

Plainte renouvelée en 1735, à la suite de laquelle Géliou donne

*« une relation sur la question du bois que la paroisse de la Côte-aux-Fées refuse à son pasteur ».*

Fonction que Jonas cumule avec celle de « boursier de l'Eglise » à laquelle il a été unanimement élu et qu'il exercera plusieurs années encore. Il sera ensuite Doyen, mais ce qui est rare, à trois reprises (ainsi que deux ans vice-Doyen) entre 1743 et 1748.<sup>205</sup>

Aux charges officielles s'ajoutent les soucis familiaux et les préoccupations financières : les ressources ecclésiastiques sont maigres, il faut recourir à l'héritage paternel dont - avec son frère Jaques - il se sent responsable, comme aîné. Même un cousin éloigné s'adresse à lui, offrant tout d'abord des papiers de famille (provenant de la branche Samuel-dit-Gautry) et demandant ensuite un rendez-vous « pour affaires » :

*« la vente du dictionnaire Bayle, et en échange, de lui procurer à bon compte un fusil avec bayonnette. »*

<sup>202</sup> juill. 1740 (p. 138)

<sup>203</sup> Actes, 25 avr. 1723 (p. 70) et Joseph Cordier, not. Acte 7. fev. 1725

<sup>204</sup> Régistre mariages, Fleurier, 1725 (p. 11) et notice, par Quartier-la Tente : Familles neuchâteloises : Anne-Marie d'Ivernois est la fille du notaire Joseph d'Ivernois, allié Guyenet, anobli par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, le 15 juin 1723, qui eut sept fils. Cette famille est originaire de Cussy (près d'Autun), émigrée pour cause de religion vers 1569, et reçue dans la communauté de Môtiers.

<sup>205</sup> Actes, 1731, 25 avr. (p. 242) 1735, nov. (p. 331) 1740, juill. (p. 139) et Cartulaire des Doyens, Archives cantonales.

Lui empruntant aussi une certaine somme, puisqu'après le décès du pasteur Grand son fils offre à Jonas(II)

« *de prendre dans sa cave autant de vin qu'il voudra, en guise de payement de ce qu'il lui doit.* » (11 nov. 1749).

Habile en affaires, il ajoute :

« *vous serez content, je ferai un prix de gros, quoique ce vin soit très recherché!* »<sup>206</sup>

Jonas a le souci de trois de ses frères partis pour l'étranger : les conseiller, leur avancer des fonds, tout au long de leurs vies d'officiers ou de navigateur. L'inquiétude aussi de les savoir souvent en danger. D'apprendre (en 1734) que Samuel-Henry est mort au Champ d'honneur, d'être informé plus tard que le plus jeune Charles-Frédéric a été fait prisonnier ; à son retour au pays, il faudra assurer la retraite de cet officier désabusé. Souci, qui n'aura pas de réponse : d'ignorer ce qu'est devenu Bernard, l'armateur mal-chanceux , qui dès son départ pour la Guadeloupe avait abandonné sa femme et ses deux enfants, recueillis à la cure de Fleurier.

Comme les Géliu qui l'ont précédé, Jonas s'intéresse au passé de sa famille ; il possède un exemplaire du testament de son lointain ancêtre Jehan Géliu et détient les papiers de famille conservés depuis l'établissement des Géliu en terre neuchâtoise. Lors de ses brèves années au service du Roi de France, Samuel-Henry avait été l'intermédiaire de contacts personnels avec le dernier des Géliu du Périgord. Par lui Jonas sera en mesure de compléter la documentation à fournir à Berlin pour l'obtention de la Lettre de Noblesse qui lui sera accordée, ainsi qu'à ses frères et cousins au début de 1737. Jonas et son frère Jaques la feront enrégistrer par le Conseil d'Etat. Ce document honorifique, daté du 26 février 1737 est cité en ces termes dans le Manuel dudit Conseil :

« *Les Sieurs Géliu, ministres du Saint-Evangile et pasteurs des Eglises de Fleurier et Bayards, ayant produit les Lettres de Noblesse qu'il a plû à Sa Majesté d'accorder à leur famille, ont supplié qu'elles fussent enterrinées sur les Manuels du Conseil d'Etat...* »<sup>207</sup>

Selon le désir du roi, leurs armes de familles seront complétées par « L'aigle noir béqué d'or » de la Maison de Prusse.

En 1739, Jonas perd sa fidèle compagne, Anne-Marie d'Ivernois, décédée à Fleurier le 26 mars, et six mois plus tard, sa vénérée mère ;

« *le vendredi 4 septembre on a ensevely Madame la veuve de feu Monsieur Géliu, ministre du St-Evangile et pasteur de cette ville.* »<sup>208</sup>

Au reçu de cette triste nouvelle au Piémont, le lieutenant Charles-Frédéric écrit à son frère :

« *elle a toujours été d'une douceur incroyable avec moi...je suis tranquillisé de la savoir en repos, à l'abri de toutes les misères du monde, après sa longue maladie et tout ce qu'elle a souffert...* »<sup>209</sup>

<sup>206</sup> Archives de famille, descendant de Michel Géliu par Jeanne-Claudine, all. Pierre Grand.

<sup>207</sup> Manuel du Conseil d'Etat, 2. sept. 1737 (p. 93-108) Le texte de la Lettre de Noblesse, signé Friedrich-Guillaume, est en langue allemande, accompagné d'une traduction française ; il « élève et établit dans l'état de noblesse notre cher et fidèle Jonas Géliu, pasteur à Fleurier, dans notre susdite principauté... avec ses frères, Savoir Jaques Géliu, pasteur aux Bayards, Bernard Géliu et Charles-Frédéric Géliu, qui est présentement aide-major et lieutenant dans le Régiment suisse impérial de Guybert en Italie ; en outre, ses deux cousins Rodolphe Géliu et (Jonas)François Géliu, derniers descendants mâles du second mariage de Bernard (I)..pour leur donner un monument éternel de notre faveur royale. » Voir en Annexe, le texte complet de cette Lettre de noblesse.

<sup>208</sup> Registre décès, Fleurier, 26. 3. 1739.

<sup>209</sup> Décès, Neuchâtel, 2. 9. 1739 (p. 28).

Suzanne-Elisabeth Wavre est morte âgée de soixante-quinze ans.

Revenant au Décanat de Jonas de Géliou, nous constatons qu'il accomplit avec zèle et compétence dès 1743, mais - qu'avec ses collègues - il est jaloux des prérogatives de l'Eglise neuchâteloise, seule reconnue sur le territoire de la Principauté :<sup>210</sup>

*« ... M. Fredrich de Wattenville, se disant « Evêque des Frères » avait demandé la protection (du vice-Doyen Géliou) en faveur de l'établissement que les Moraves projettent de faire à Montmirail. Il convient de faire une très sérieuse « Remontrance » à M. le Gouverneur pour s'opposer audit établissement comme contraire aux Constitutions de l'Etat..(On s'adressera aux Quatre Ministraux) « pour les requérir de concevoir avec nous qu'il ne soit fait aucune innovation dans la Religion. » Cependant il s'avère en octobre « que les gens de Montmirail continuent à faire des bâtiments pour assembler une nombreuse communauté. »*

La Classe renouvelle (nov. 1744) sa protestation

*« contre une espèce de communauté et d'église en y attirant des étrangers et même des gens du pays... » Il sera ordonné : « au sieur Cossarts, qui fait l'office de ministre, de sortir du pays.. »*

L'agitation s'apaise néanmoins en décembre. En février 1746, le Conseil d'Etat répond (à la Classe) que

*« ...vu les rigueurs de la saison, il consentait que le séjour (du sieur Cossarts?) fut prolongé jusqu'au mois de may, mais qu'au retour de la belle saison ils eussent à se retirer. »*

En 1747, une nouvelle lettre - signée du doyen Géliou et du pasteur Deluz, de Neuchâtel, secrétaire de la Classe adressée à M. Louis Weiss à Montmirail, confirme celle du 4 février 1744 et rappelle

*« les Constitutions fondamentales de notre pays, à l'abri desquelles nous exerçons notre ministère (et que) conséquemment nous ne départirons jamais, pour qu'il n'y soit donné aucune atteinte, nous verrons avec plaisir que la vente (de Montmirail) pour laquelle vous êtes venus incognito, ait bientôt lieu... »*

La lettre se termine heureusement par une phrase plus fraternelle :

*« Ayez Monsieur, pour agréable, qu'en votre particulier, nous vous assurons que nous sommes toujours disposés à vous constater de la considération personnelle avec laquelle nous sommes... »*

Il n'en est pas moins heureux - et pour l'Eglise neuchâteloise aussi - que l'Eglise des Frères Moraves ait obtenu plus tard droit de cité, exerçant un ministère auquel l'Eglise d'aujourd'hui rend un juste hommage, collaborant fraternellement avec elle, les temps d'exclusivisme étant périmés.

Cette nouvelle et dernière citation fait-elle encore allusion à l'affaire de Montmirail? les Actes subséquents seront silencieux à ce sujet.

En 1749, le pasteur de Géliou est une dernière fois viceDoyen, en même temps que boursier et Juré du Vautravers, il est à ces titres « nommé pour accompagner M. le Conseiller Marval dans les visites qu'il doit faire des onze cures (en 1753), conformément au « rescrit » (de l'année précédente, étant entendu que) ... comme délégué il portera simplement présence, indiquera les réparations qu'il faut faire, ne signera pas les devis et verbaux, que l'on ne s'engage à rien à l'égard de l'architecte Bovet que le Souverain employe.<sup>211</sup>

210

Actes de la Classe au sujet de Montmirail : mars 1744 (p. 229), 1745 et 1746, fév. (p. 280), 1747, nov. (p. 319).

211

Actes, may 1753 (p. 141)

De Géliou aime l'efficacité et la précision : Au cours de ses décanats

« ...on établira une porte pour aller aux Archives, sans passer par la bibliothèque. »

Il propose aussi que

« ...comme la pendule qui est dans le conclave est à peu, près d'usage, vu qu'elle ne chemine pas assez longtemps, s'il ne conviendrait pas de s'en défaire pour s'en procurer une meilleure. La décision sera prise le mois suivant. »

« Mr. de Géliou, vice-doyen, a encore indiqué les articles demeurés « en arrière » et que la Compagnie ne doit pas perdre de vue : La Seigneurie n'a pas répondu à la proposition de faire un « règlement contre le luxe » ...point ordonné la lecture contre les « devins » du Mandement et contre ceux qui les consultent...la promesse ou la déclaration qu'on ne feroit point de prise-d'armes ou de « revues » le dimanche, sans nécessité, n'a point eu d'effet... la demande de mettre en exécution la loi contre les Impurs... »<sup>212</sup>

Quelques année plus tard, Jonas voit diminuer le montant accordé par ses paroissiens pour sa « pension ». Il s'adresse à la Classe pour augmenter les récoltes des terres de sa cure :

« Mr. de Géliou, pasteur à Fleurier, vu le déchet de sa pension, causé par la transplantation d'un grand nombre de ses paroissiens qui ne payent plus d'émines de moisson (demande de pouvoir s'adresser) à la Vénérable Chambre des biens de l'Eglise pour obtenir l'achat d'une demi-pause de champ.-Permission accordée. »<sup>213</sup>

Les pasteurs neuchâtelois et même le Doyen, n'estiment pas en dessous de leur dignité de participer aux « montes publiques » lorsqu'ils y voient leur intérêt :<sup>214</sup>

« ...de Géliou, doyen et pasteur à Fleurier et de Montmollin, professeur et pas teur à Mostier, assistant ledit Simon (ainsi que plusieurs pasteurs du Vallon) y font des achats. »

Voici - à titre indicatif - ceux du Doyen :

« un couteau à deux manches, deux perçoirs, un marteau et une enclume, une hâche-à-l'allemande, un « guillaume » (rabot) et une « peignette », deux « taillardes » (sorte d'épée)et trois « goyes » (serpes), deux « doucines » (rabot pour pousser les moulures), deux « fers à rabot » et une « trusque » (troussequin, outil de Menuisier), le tout pour onze L.5.1. »

Il obtiendra, à d'autres montes (en 1754)

« la paille de froment et d'orgée qu'il y a dans la grange, à 12 batz le quintal. »

En 1757, âgé de 72 ans, Jonas sent ses forces décliner, aussi demanda-t-il à la Classe de lui venir en aide. Par lettre, il suggère

« une provision fixe par mois, pour janvier et fevrier, vu son extrême faiblesse qui le met hors d'état de faire aucune fonction. On accorde à Mr. de Géliou, M. Dardel pour subsidier dans son Eglise, pour faire les fonctions à Fleurier ; ce que ne pouvant, on continuera ladite provision. »<sup>215</sup>

212 Actes, juin 1748, (p. 331 et 332) ; mai 1749 (p. 13)

213 Actes, nov.1756 (p. 234)

214 Montes publiques de David f. feu Anthoine Simon, à St-Sulpice Fernand Guyenet, not. (minutaire) 1741-1751, 25 janv. 1747 (p. 204-205). 23 avr. 1754 (p. 171).

215 Actes, janv.1757 (p. 239). Le pasteur Dardel était alors diacre du Val de Travers.

Veuf et seul, Jonas sera secouru par sa sœur Salomé qui viendra s'installer à la cure de Fleurier jusqu'au décès de son frère aîné.

C'est en pleine crise ecclésiastique - lors de « l'Affaire Petitpierre » sur la « non éternité des peines », contraire à la théologie des membres de la Classe - qu'est mort, après un ministère continu de cinquante ans à Fleurier - le 26 décembre 1760 - l'ancien Doyen Jonas(II) de Géliou.<sup>216</sup> Il a laissé à ceux qui l'ont connu, tant comme chef de famille et comme, membre influant du corps pastoral de l'Eglise neuchâteloise un souvenir durable, par sa compétence, son énergie, son dévouement ; qualités dont la contre-partie était cependant un autoritarisme, dont - en particulier - deux de ses sœurs ont souffert.

Le destin de BERNARD de la Guadeloupe.<sup>217</sup>

Des cinq fils de Bernard(III) qui ont vécu, Jonas et Jaques ont suivi la tradition de leurs pères dans le pastorat, les trois autres se sont expatriés à l'appel d'un « destin d'évasion », dont ce nouveau **BERNARD** (1692 (1737), né le 20 août 1692. Son père espérait qu'il hériterait des vertus de ceux dont il porte le prénom. Son voeu ne sera pas réalisé, la vie de ce Bernard fut aventureuse, marquée d'illusions et de malchance, aboutissant à une banqueroute finale lors d'un embarquement pour revenir au pays de ses pères qu'il n'a jamais atteint.

Il avait pourtant bénéficié d'une robuste santé et d'un esprit d'entreprise que n'arrêtera aucun obstacle. C'est au commerce qu'il s'est entièrement donné. Le 5 juillet 1718 il épouse à Concise Jeanne-Marie, fille de Gratian FATIO, bourgeois de Vevey <sup>218</sup> mais bientôt déjà, il doit quitter le pays pour échapper à ses créanciers, après avoir confié sa jeune femme enceinte, déjà mère d'une petite Susanne-Elisabeth, née en juillet 1719, à son frère Jonas, pasteur à Fleurier.

Sa famille aura quelques nouvelles de lui, d'abord de *Leipzig*, puis d'*Amsterdam* où « une forte fièvre l'oblige à abandonner son travail chez son patron ».

Sa situation demeure précaire. Par son frère Jaques, il apprend qu'il est père d'un petit JeanJaques, né le 13 novembre 1720. Puis - semble-t-il sans revenir au pays - Bernard s'embarque pour les Amériques ... Pendant douze ans sa famille ne saura plus rien de lui. Probablement d'abord établi à *la Martinique*, il passe de là à la *Guadeloupe*.

La première de ses lettres, reçue à Neuchâtel, est datée du 6 août 1733. Elle est adressée à son père, dont il ignore la mort, sept ans auparavant. Plusieurs lettres ont dû se perdre auparavant - écrit-il - ou bien, aurait-il été rayé de la mémoire des siens ? Il fait saluer chacun et embrasser de tout coeur ses deux enfants. Il lui faudrait un volume pour conter ses déboires, ses naufrages, ses pertes, au cours des huit dernières années. Il n'en remercie pas moins Dieu de lui avoir conservé

<sup>216</sup> Selon Ph. Godet, dans son Histoire littéraire de la Suisse Française, 1890 (p. 265-268), lors de cette crise illustre se marque l'ancien et perpétuel antagonisme entre l'autorité ecclésiastique et le Pouvoir civil, que l'on retrouve aux prises à propos de Rousseau. Elle éclate alors avec fureur. La plupart des paroissiens du pasteur accusé, les hommes les plus éclairés du pays, le Conseil d'Etat dans sa majorité, le Grand Frédéric, Prince de Neuchâtel, eurent beau épouser le parti de Petitpierre, la Compagnie des pasteurs et les Quatre Bourgeois groupées autour d'elle contre le Gouvernement, l'emportèrent : Petitpierre dut quitter le pays et Frédéric II s'écria : « Si les Neuchâtelois veulent être damnés éternellement, qu'à moi ne tiennent ! » Jean-Jacques Rousseau - de son côté aurait ajouté au tableau peu flatteur qu'il fit plus tard des Neuchâtelois « qu'ils se seraient tous arrangés pour aller en enfer, ils n'auraient pas plus de souci de ce qui s'y passe. »

<sup>217</sup> voir à son sujet, dans le Musée Neuchâtelois de janv-mars 1966 (p. 19 à 31) le substantiel article par M. Florian Imer « Un Neuchâtelois armateur à la Guadeloupe ». Les lettres écrites de la Guadeloupe par Bernard Géliou se trouvent conservées (traduites en allemand) dans les Archives de famille en Allemagne. Nous n'en donnerons ici qu'un aperçu très résumé.

<sup>218</sup> voir Note sur la Famille Fatio, en Annexe.



la vie. Il demande à ses frères qu'on lui envoie un nouveau passeport et un remède suisse contre les blessures et d'y joindre un nouvel acte de baptême. Il n'entreprendra aucun voyage avant d'avoir reçu une réponse.

A son tour, Bernard aura des nouvelles de sa famille par ses deux frères, datées de juin 1734, lui apprenant la mort (en 1726) de leur père. Il s'empresse d'écrire à sa mère (en octobre de la même année) lui demandant d'oublier ses anciens torts, espérant qu'avant de mourir son père lui a pardonné les soucis et tourments qu'il lui a causés, et lui dit sa reconnaissance des soins qu'on prend de ses enfants. A ses frères, il exprime son espoir de se rendre en France et compte « que les propositions de Jonas (avances nouvelles de fonds, sans doute ?) lui permettront de faire bonne fortune et de tirer le bon lot ! » Il souhaite aussi que son fils (âgé alors de 14 ans) apprenne le rôle de pilote pour le prendre avec lui.

D'autres lettres suivront, dans lesquelles il précise que sa situation n'est plus si mauvaise et que sa connaissance des langues anglaise et hollandaise et ses notions d'espagnol lui sont utiles dans son commerce. Car il navigue de la côte du Canada - d'où il fait venir de la farine - à celle des Colonies espagnoles. En revenant de Porto-Rico, (Côte espagnole) il a perdu plusieurs chevaux et mulets lors de la traversée mais a pu vendre avantageusement les bêtes qui lui restaient. Il souhaite de nouvelles Lettres d'introduction auprès du Comte de Toulouse (fils légitime de Louis XIV) pour faciliter l'achat d'un bateau de cent tonnes, dont les gains lui permettraient

*« de revenir en France avec un bien important ».*

Il a reçu - grâce à ses frères - des caisses de remèdes

*« que l'on place avantageusement ».*

Il compte acheter en France des marchandises sèches et du vin ; on fait de ce dernier une grande consommation à la Guadeloupe. Dans la correspondance avec ses frères - en janvier 1736 - il demande le silence sur ses affaires en Europe ou sur ses créances, ce qui pourrait lui nuire si on intercepte ses lettres, comme il croit, que c'est arrivé. Il se déclare en bonne santé

*« et avoir assez de moyens pour ramener en ordre mes anciennes affaires et vivre honorablement. »*

Une dernière lettre de lui à son frère Jonas - mais non datée - marque l'impatience qu'il éprouve à revoir les siens :

*« Faites-moi savoir comment vont mes enfants, s'ils sont devenus grands et si Jean-Jaques étudie ; dites-moi ce qu'a fait leur mère depuis mon départ!! »*

Cette dernière demande semble indiquer qu'il n'a pas correspondu avec elle depuis qu'il s'est embarqué pour l'Amérique. Il ajoute - concernant sa situation personnelle - :

*« Il y a quinze jours, nous avons eu une « Orkane » (tempête) qui a anéanti toutes les installations. Nous avons perdu un grand nombre de bateaux, corps et biens. Le mien a eu le même destin, mais j'ai pu m'en tirer en vie, non sans peine avec un esclave, en gagnant les rochers de la côte sur une planche. Celà fait ainsi trois bateaux que j'ai perdus en une année et demi. Celà me fait prendre la décision d'abandonner la navigation et de me retirer avec le peu qui me reste. Cependant, je ne vendrai pas mes esclaves jusqu'au moment où j'aurai reçu de vos nouvelles. Je les attends avec une grande impatience. »* signé : Géliéu,

Dès lors, ses proches n'ont plus rien sù de lui. Il est peu probable qu'il soit mort avant de partir en mer. Dans ce cas la nouvelle en eut atteint, tôt ou tard, sa famille.

Il aura probablement coulé en mer, avec son dernier bateau et c'est ce qu'ont dû finalement penser ses frères et sa fille, puisqu'en 1739, ils adressent « réquisition » aux Autorités neuchâtelaises :

*« ... En suite des réquisitions qui ont par cy devant été faites à Monsieur le Mayre par M. Géliou, pasteur à Fleurier, et en suite des intentions de Delle Susanne-Elisabeth Géliou, fille majeure de M. Bernard Géliou, cy devant négociant en cette ville et parti depuis près de vingt ans pour l'Amérique sans que l'on ait eu aucune nouvelle depuis 13 à 14 ans, manifestées par un acte public en date du 27 juin 1739, signé P. Berthoud, M. André Wavre, moderne maître des cliffs a prêté le serment de curateur et tuteur tant de la dite Delle Géliou et du sieur Jean-Jonas Géliou son frère, aussi absent du pays, que dudit sieur Bernard Géliou, leur père, s'il est encore vivant, pour les représenter et agir pour eux dans toutes les affaires qui pourront les concerner, ce dont ledit sieur Wavre a promis de s'acquitter bien et dument. »<sup>219</sup>*

Fils et frère prodigue de la famille Géliou, inapte à remplir ses devoirs d'époux et de père, Bernard, l'armateur malchanceux, le commerçant aux entreprises risquées n'en a pas moins fait preuve d'une énergie et d'une persévérance dignes d'un meilleur sort. Dans ces dépouillements successifs il ne s'est pas aigri et rend grâce à Dieu de lui avoir conservé la vie. Nous répèterons ici avec M. Florian Imer :

*« Un destin cruel ne lui a pas permis - à l'âge de 44 ans - après une longue absence de revoir sa famille, ni de remplir les obligations qu'il avait encore au pays. Il en avait pourtant manifesté la volonté et acquis les moyens. »*

De Jeanne-Marie FATIO, fille du marchand Gratian Fatio, épouse de Bernard Géliou, il n'est pas fait mention dans l'acte cité plus haut, pas plus que dans les papiers de famille, à l'exception de l'allusion faite à la naissance de ses enfants, chez son beau-frère Jonas, à Fleurier, et dans la dernière lettre de Bernard, où il demandait de ses nouvelles. S'était-elle réfugiée dans sa famille ? Quelle qu'ait été sa destinée, séparée de ses enfants, abandonnée par son mari, on éprouve rétrospectivement à son égard une grande pitié.

Ces deux enfants, qui ont été élevés et entourés par leurs oncles et tantes Géliou n'ont pas connu leur père.

**SUSANNE-ELISABETH** (1719 +1792), porte les prénoms de sa grand-mère paternelle. Elle est née le 1 juillet 1719 et sera baptisée à Neuchâtel une semaine plus tard. Elle épouse, en 1750, Antoine LEQUIN, de Fleurier, horloger et lieutenant de milice, fils de Claude Lequin, qui en 1749, habitait Genève. Il meurt prématurément en 1757 après avoir fait de mauvaises affaires.

Veuve et mère de deux enfants, chargée à son tour de lourdes dettes, laissées par son mari, Susanne-Elisabeth ne perd pas non plus courage : femme de talent, ayant reçu une excellente éducation elle se décide à laisser ses deux fils, ABRAHAM-FERDINAND et FREDERIC-HENRY entre les mains de sa bonne tante Marie (à St-Sulpice) pour partir au loin et gagner sa vie comme gouvernante et institutrice. Elle avait souffert de n'avoir pas eu un foyer maternel et peut-être plus encore de la lamentable situation financière laissée par son père, à laquelle s'ajoutait la sienne propre. Elle se rend d'abord en Allemagne, puis en Livonie, enfin en Russie. Avec l'énergie héritée de son père, elle arrivera à envoyer au pays les sommes qui permettront de rembourser les dettes de son mari.

Est-ce de l'Etranger - ou revenue provisoirement au pays qu'elle s'occupe, en août 1763,

219

Manuel du Conseil d'Etat, vol.1736-1740, 26 août 1739 (p. 503)

« du transfert du corps de la femme de Franz-Rudolf Prisching, hors du Royaume de France, pour le faire enterrer déceimment dans le temple des Verrières »<sup>220</sup>

Vingt ans plus tard, elle est encore signalée comme « absente du pays » d'après les sources familiales. Elle meurt à Petersbourg en 1792, sans avoir revu ses enfants, mais en leur laissant une « succession assez considérable ».

**JEAN-JONAS** (1720 (1739)), frère de Susanne-Elisabeth, est né en novembre 1720 à la cure de Fleurier, il a été « baptisé » par M. Ostervald, M. Géliou pasteur, s'étant présenté à la place du père, son fils Bernard. »<sup>221</sup> C'est le pasteur septuagénaire de Neuchâtel qui présente son petit-fils au baptême, dont le père - toujours à l'étranger se prépare à s'embarquer pour les Amériques.

Agé seulement de 15 ans, Jean-Jonas a quitté le foyer pastoral de son oncle Jonas, à Fleurier, pour suivre l'exemple de ses oncles dans le métier des armes, de Samuel-Henry, récemment mort au service du Roi de France et de Charles-Frédéric, alors lieutenant à pied, dans le régiment de Brendlé, encore en France.

Jean-Jonas écrit de Paris, le 23 mars 1736, à son oncle Jonas qu'il est parvenu dans la capitale française en santé,

« par la bonté divine, bien que le voyage de la troupe n'ait pas été heureux à cause de la neige abondante trouvée en chemin. Jusqu'au Simplon aucun chemin n'était fait, il y eut du vent et de la neige tant qu'on en voulait, jusqu'à deux pieds et demi de haut ; (pas heureux) aussi parceque deux de nos soldats ont déserté et que les autres n'ont pas été acceptés, parceque le premier-lieutenant a dit qu'il n'avait pas besoin de Français pour les faire périr! En ce qui concerne l'avancement, on ne peut encore rien dire, car il y a avant moi six « cadets ». Pourtant, l'un va partir pour l'Espagne et un autre n'avancera pas à cause de sa mauvaise conduite. Pour le reste, je me sens très bien ; mon cher oncle (Charles-Frédéric)<sup>222</sup> a eu la bonté de m'équiper et il me permet ordinairement de me tenir avec les officiers... »

Jean-Jonas ne rentra pas au pays, mourut jeune et sans postérité. Ni le lieu, ni la date de sa mort ne sont connus.

Samuel-Henry et Charles-Frédéric - Officiers en service Etranger<sup>223</sup>

**Samuel-Henry Géliou (1700 - 1734)**

Né le 10 octobre 1700, **SAMUEL-HENRY** a été baptisé le 15 du même mois, par le pasteur de Neuchâtel Jean-Frédéric Osterwald. Ses parrains sont dans la magistrature et ses marraines aussi de familles en vue de la Principauté.<sup>224</sup> Il est décédé peu d'années avant l'anoblissement de ses frères.

Samuel-Henry n'a pas encore 19 ans lors de son engagement comme « Cadet » et futur officier en France. Il s'y fait remarquer par son affabilité et la beauté de ses traits. Son père s'est adressé (le 9 juin 1719) au Colonel de La Hire, commandant du régiment Brendlé, au service de France

<sup>220</sup> Musée neuchâtelois, 1964,.

<sup>221</sup> registre baptêmes Neuchâtel, 1720 (p. 167)

<sup>222</sup> Aide-major dans le régiment, Ch.-Fréd. a pris son neveu sous sa protection et l'a fait entrer comme « cadet » dans son régiment.

<sup>223</sup> voir aussi articles Florian Imer, dans Revue Versailles, N° 29, 1967 (p. 29-42) et N° 30 (p. 27-32) et N° 31(p. -

<sup>224</sup> Parrains : le Procureur gén. Samuel Chambrier, le Maître bourgeois Samuel Marval, Jean Jaquet, Intendant. Marraines : Mme Elisabeth de Thielle, épouse du Maître-bourgeois Jean Petitpierre et Mademoiselle Marie Tribolet (registre des baptêmes, Neuchâtel, 15 oct. 1700, (p. 10).

*« pour le remercier d'avoir admis Samuel-Henry dans son régiment, comme aussi des bontés que il lui a prodiguées. Il espère que celui-ci sera digne de ces faveurs. »*

Le 24 septembre de la même année, M. Brun apporte une lettre du Cadet à son père et lui confirme que son fils est en bonne santé ... mais que de nombreux engagés sont malades de la fièvre et que plusieurs sont morts à cause de l'eau misérable qu'il y a au cantonnement, aussi est-il question de déplacer le régiment de Lille, près de la frontière des Flandres, à Quesnoy, au nord de Lille, ou à Valenciennes. Par contre, le vin est acceptable et il y eu bonne vendanges malgré le peu de vignes.

De Cadet, Samuel-Henry devient bientôt Enseigne-officier dans le régiment ou chacun ne demande qu'à combattre. Mais, en attendant de mettre en pratique les connaissances militaires acquises, le jeune officier prie son père de lui envoyer

*« une demi douzaine de gants de beau blancs, lavables ; ils sont rares ici et ceux venant de Suisse sont très appréciés en cadeau. »*

Après la mort de son père (janvier 1726), c'est surtout avec son frère Jonas que Samuel-Henry correspond. Sur les demandes de celui-ci - qui désire mieux connaître les origines des Géliu et leurs descendants demeurés en France, en vue de démarches envisagées pour l'obtention de Lettres de Noblesse par le Roi de Prusse - Samuel-Henry, qui bénéficie de loisirs, cherchera à renouer connaissance avec la branche de la famille encore au Périgord. Par l'intermédiaire d'un nommé Issard, il pourra prendre contact avec le dernier descendant de cette branche, le Maître bourgeois d'Agen, Bernardin Géliu, qui - en mai 1727 - l'invite à venir le voir (voir p. \*\*). Il trouve chez lui un accueil chaleureux et Jonas apprendra par son frère, que Bernardin Géliu âgé et fortuné et qui n'a pas d'enfants lui offre même de l'instituer héritier de tous ses biens..s'il accepte de se faire catholique. Ce qu'en bon descendant des traditions huguenotes, Samuel refuse! Après la mort de ce lointain cousin Bernardin, Samuel-Henry apprendra ce qu'il est advenu de cette succession, au Périgord.

Quatre ans plus tard, l'officier Géliu est en garnison à Douay, au sud de Lille, d'où il adresse des messages à son frère Jonas,

*« très fidèle pasteur de Fleurier, près Saint-Sulpice, en Suisse ».*

Il s'agit de l'envoi de trois paquets de tabac à prise par l'intermédiaire de deux soldats de la Compagnie, George-Christophe Renaud et Frédéric Quinche, entièrement licenciés pour rentrer au pays. Dans la lettre accompagnatrice, datée du 15 avril 1731. il dit avoir reçu avec joie son frère cadet Charles-Frédéric,

*« arrivé trois jours auparavant en parfaite santé, pour s'incorporer au régiment ».*

Il dit aussi sa satisfaction d'avoir pu payer ses dettes avec les nonante livres que son frère lui a remises et qu'il portera en compte. Il est heureux d'annoncer que le régiment va se déplacer à nouveau à Lille, car ils étaient mal cantonnée dans cette garnison et se réjouissent de *« retourner dans une contrée connue »*.

C'est de Lille, en fin de la même année, que Samuel-Henry écrira de nouveau à Jonas :

*« ...un moment on a cru que le repos de la paix nous serait ravit mais grâce au cardinal de Fleury on en jouit encore pour longtemps. Cette Eminence, comme il paraît, contraste avec le zèle dont sont animés bien des jeunes officiers de tous les régiments, tant nationaux qu'étrangers, au service de Sa Majesté très chrétienne, et qui ne désireraient pas mieux que de savoir par la pratique ce que la théorie ne fait qu'esquisser. Comme vous le voyez, nous ne sommes pas partisans de la conception humaine qui demande le repos après la tempête. Au contraire, nos pensées nous font*

souhaiter avec vivacité que la tempête fasse suite au repos. Ce qui nous console c'est d'avoir l'espoir de notre côté. Pardon si ces considérations sont peu chrétiennes, et ..retournons à notre devoir ! »<sup>225</sup>

Comme son frère Bernard qui n'était heureux qu'en bravant les dangers des mers lointaines, Samuel-Henry a la passion de l'aventure et ne craint pas les risques. En 1732, il fait campagne au Palatinat, cantonné à Landau, ses nouvelles se font rares. En mai 1734 on apprendra qu'il participe avec vaillance au siège de *Philippsbourg*<sup>226</sup> et tombe au champ d'honneur, blessé mortellement.

Il a eu l'existence qu'il souhaitait, mais trop brève, puisqu'il est mort dans sa trente-quatrième année.

### Le Capitaine Charles-Frédéric

**CHARLES-FREDERIC** (1706 +1774), le plus jeune des fils du pasteur Bernard Gélieu, à Neuchâtel, sera - comme son frère Samuel-Henry - officier au service de l'Etranger, mais il n'obtiendra son grade de « Capitaine » qu'après une longue attente.

Les Archives de famille possèdent une abondante correspondance à son sujet par laquelle on peut le suivre dans ses années d'aventures, puis le retrouver au cours d'une vieillesse désabusée. Il a donné - comme son frère, à la Guadeloupe - des soucis à ses parents, puis à ses frères pasteurs, enfin à son neveu Jonas(III) chez lequel il décèdera à Lignièrès, dernier survivant de ses onze frères et sœurs.

Ce cadet de famille est né le 25 juillet 1706, à Neuchâtel et a été baptisé « aux prières » (culte de l'après-midi), ayant comme parrain Jean-Henry Rollin, fils de feu Abraham, et comme marraine sa sœur aînée Marie.<sup>227</sup>

Charles-Frédéric aurait eu un esprit alerte et plein de promesses jusqu'à l'âge de 17 ans, un stupide accident affecte dès lors ses facultés et en certaines occasions son comportement : étant près d'un bucheron qui fendait du bois, il en reçut un coup de hache sur la tête. Il n'en fera pas moins preuve de courage et de persévérance dans l'action au cours d'une existence qui connut souvent échecs et déceptions. Il savait saisir l'occasion de se faire valoir pour affermir sa personnalité. Agé de plus de 40 ans il le fait en rappelant pour les lecteurs du « Nouvelliste suisse » qu'il avait sauvé la vie d'un garçon - bien des années auparavant - alors que celui-ci gisait sans vie au fond de l'eau du vieux port de Neuchâtel.<sup>228</sup>

Devenu adulte, Charles-Frédéric avait entrepris à Neuchâtel un commerce d'épicerie, mais associé à un collègue peu scrupuleux, celui-ci le trompa. Cet échec le décide à se vouer au métier des armes et à rejoindre en France son frère Samuel-Henry. Au printemps 1731, il est à *Douai*, admis - grâce à ce dernier dans le régiment Brendlé. Après la mort de son frère, au siège de Philisbourg (mai 1734), il quitte ce régiment pour entrer comme « lieutenant à pied » dans la compagnie Chaillet du régiment Guilbert, stationné alors au *Piémont*, au service du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel I, duc de Savoie.

<sup>225</sup> Archives de famille, lettre du 29 décembre 1731.

<sup>226</sup> La forteresse de Philippsbourg, au Pays de Bade, non loin du Rhin, au nord de Carlsruhe, avait été restituée par la France à l'Allemagne en 1697. Elle fut reprise par les armées françaises le 18 juillet 1734.

<sup>227</sup> registre naissances, Neuchâtel, 1706 (p. 51).

<sup>228</sup> Lettre du 9 juin 1750, de Fleurier, adressée au « Nouvelliste suisse » à l'occasion d'un article paru sur la possibilité de rendre vie aux personnes noyées. (voir petit volume, juill. 1750, p. 66, où cette lettre est reproduite) citée aussi dans la Revue « Versailles » No 30, 1967, par F. Imer

Les années passent - au Piémont - sans avancement dans la carrière du lieutenant de Géliou. Ses frères s'on préoccupent avec lui et Jonas, usant du récent titre de noblesse accordé à leur famille, compose et remet à des personnalités influentes un « certificat » visant à faciliter l'avancement souhaité, faisant état de ce que Charles-Frédéric a été officier surnuméraire

*« pendant trois ans sous les ordres d'un héros de guerre célèbre, son parent, M. le brigadier de la Hire, commandant du régiment Brendlé ».*

Jonas(II) cite en particulier que comme lieutenant à à pied, dans la compagnie du capitaine Chaillet,

*« Charles-Frédéric a ramené à leur devoir - bien que seul officier et sans l'aide d'un sergent une dizaine de nouveaux recrutés qui s'étaient révoltés et qu'ensuite il a été chargé d'exercer le nouveau corps de troupe à la discipline, fonction qu'il a remplie comme aide major dans le bataillon. »*

Tout en remerciant son frère Jonas d'être intervenu en sa faveur, Charles-Frédéric s'étonne qu'il ait

*« confectionné un brevet d'officier sans que le commandant de corps l'y invite. »*

Ces démarches n'ont donné aucun résultat. Par contre, Charles-Frédéric reçoit la nouvelle du décès de sa mère qui a été toujours d'une douceur incroyable pour lui. Il écrit à ses frères et sœurs combien il est

*« tranquilisé de la savoir en repos, à l'abri de toutes les misères du monde, après sa longue maladie et tout ce qu'elle a souffert » ajoutant « que Dieu nous donne de persévérer, avec son zèle et sa piété, afin dorénavant nous puissions être unis dans la communion des âmes de ceux qui nous ont donné la vie... ».*

Il se rend compte que benjamin de la famille, il ne peut maintenant compter que sur Dieu et ses frères et sœurs, comme il l'a fait dans sa jeunesse. Il s'efforcera, en revanche, de mériter leur amitié et leur bienveillance ... Il a refusé l'offre faite par son capitaine d'un congé pour régler ses affaires de famille le voyage serait trop coûteux...il s'en remet à ceux-ci pour le règlement de la succession, sachant qu'ils auront à coeur de se charger de ses intérêts comme s'ils étaient les leurs.

Correspondance encore entre les frères au sujet des sommes que les aînés de Charles-Frédéric lui ont fait parvenir : Il en a dépensé une large partie pour l'entretien de leur neveu Jean-Jonas qu'il a fait entrer dans son régiment.

*« ...J'espère que la famille me fera la justice d'admettre que je ne suis pas en état de tout supporter, dépenses pour son équipement et son voyage, soit plus de 1.400 livres qu'il a déboursées... »*

Il demande aussi à sa sœur Marie de remettre à un de ses sergents en permission

*« la boisson pour guérir les blessures. »*

Le lieutenant Géliou travaille aux fortifications depuis que le régiment est à Demange, il renonce aux maigres profite de la chasse car

*« dans ces régions elle est trop fatigante et le gibier trop bon marché pour que l'on puisse chasser avec profit ».*

Il est par contre heureux d'apprendre

« *que les vignes du pays neuchâtelois ont bonne apparence, ici, au Piémont, l'on mange déjà depuis quinze jours de bons raisins.* »

Ensuite, en garnison à Tortone, il y fait la connaissance du Gouverneur, le marquis de Saint-Julle, mais comme un avancement en grade lui échappe<sup>229</sup> alors que le brevet de capitaine-lieutenant a été accordé à Vallier et Vattel, Charles-Frédéric se décide - comme ses frères le lui avaient conseillé précédemment à s'engager sur un « corsaire » au service du roi de Sardaigne. Il monte à bord, le 26 juin 1647, au port de Livourne, du bâtiment auquel il est attribué et qu'il voit pour la première fois ce jour-là. Sa surprise est grande :

« *ce n'est qu'une grande barque appelée « pinque » portant quatorze canons de différents qualibres, avec quarante hommes d'équipage, la plupart sont des Anglais. Le Corsaire a une mission de police dans les eaux territoriales de la Sardaigne, au nom du roi : il donne la chasse aux « polâcres » qui transportent en contrebande de la marchandise et de les conduire à Livourne où l'équipage sera jugé. La moitié de la saisie, vendue à un marchand de la place, est payée au Corsaire en nature et assure en suffisance vivres et munitions ; l'autre moitié, en numéraire, est répartie entre les membres de l'équipage, proportionnellement à leur rang.* »

Le 14 juillet déjà, une tempête surprend la frégate dans le golfe de Cagliari :

« *..Nous fûmes obligés de nous abandonner au vents les vagues étaient si grosses qu'elles ouvrirent notre bâtiment à la proue, les pompes fonctionnant jour et nuit...Il fallut un mois pour carréner le bateau, pendant lequel - écrit Géliu - j'ai eu l'honneur de rendre mes devoirs à Monseigneur le marquis de Saint-Julle, devenu vice-roi de Sardaigne. Il combla de politesse mon capitaine que je lui présentai, nous offrant à tous deux ses services.* »

Le 16 août, nouvel embarquement, l'équipage est réduit à trente hommes, dix matelots ayant dû être laissés à terre, atteints de la petite-vérole et d'autres maladies :

« *...vingt-cinq hommes seulement sont valides, lorsqu'en croisant sur les côtes de Naples, on aperçoit de notre corsaire, deux polâcres. Le temps est calme. On se prépare au combat.* »

Géliu a deux soldats pour le feu de mousqueterie et quatorze gros mousquetons chargés, chacun de huit hommes à 12 balles, et sur le galiard-arrière, quatre petits canons chargés de 25 à 40 balles de fusil.

« *Arrivé à portée de canon d'un des bateaux, le corsaire hisse le pavillon sarde. Nous pensions qu'il s'agissait de bâtiment turcs. Le combat fut vif et dura trois heures. Un boulet emporta la moitié de la main droite de mon capitaine. Plus nombreux que nous nos adversaires se préparent à l'abordage...Faisant feu de mes mousquetons, j'éclaircie le pont, personne n'y pouvant résister.. les pirates se retirent sur leur « pinque » y portant leurs morts et leurs blessés et remorquent leur pinque à deux chaloupes, abandonnant la polacre qui fut prise, chargée de sel et de fromage pour Gênes... je remerciai Dieu de m'avoir conservé la vie... »*

« *Vu l'état du capitaine, le corsaire regagne Cagliari, port le plus proche..son bras est gangréné, il souffre cruellement et me demande jour et nuit d'être à ses côtés.* »

C'est dans les bras de son lieutenant neuchâtelois qu'il expirera.

Quelques jours plus tard (7 septembre 1747) le corsaire cingle à la voile direction la Sicile, il est attaqué au canon par quatre demi-galères. Nous ripostons. Elles se retirent. Nous mouillons

229

Probablement que malgré ses capacités d'officier subalterne, n'attachant au détails il manquait des qualités requises d'un commandant de compagnie ou de chef de bataillon.

ensuite près des côtes de la Corse, à cause du grand vent. Les officiers s'adonnent, sur l'initiative du lieutenant Géliou, à la chasse aux chèvres sauvages. Au retour, direction Livourne, une bourasque les surprend non loin de l'île de Montecristo,

*« ...nous croyons notre dernier jour arrivé ; pour moi, je me recommande au Seigneur, qu'il ait pitié de moi s'il me fallait périr, et daigne me pardonner mes péchés. Le lendemain, la tempête apaisée, nous raccomodons voiles et cordages Nous reprenons la mer avec un équipage de septante hommes, ayant mouillé à Livourne pour nous approvisionner...j'achète divers outils pour pouvoir faire le charpentier, le menuisier le ferblantier, l'horloger, etc. enfin l'omnis homo ».*

Le corsaire fera d'autres prises encore, mais le 17 septembre déjà

*« ...étant près de Cap Bonifacio, nous eûmes le malheur de rencontrer la frégate « la Volage » (32 pièces de canons et 124 hommes d'équipage) ... Méprise du capitaine du corsaire sarde qui la prend pour un bateau marchand et tarde à hisser son pavillon. L'un des boulets de l'adversaire perse la pinque d'un bord à l'autre. Le combat dure huit heures, le capitaine est blessé, le gouvernail est rompu, les vergues, voiles, cordages, coupés par les boulets...nous nous rendons sur la promesse qu'on ne touchera pas aux hardes et aux coffres des officiers, mais les soldats français emportent tout le butin. »*

Conduit sur la frégate victorieuse, Géliou se plaint au capitaine qui laisse agir ses hommes contre le droit des gens. On promet de tout rendre, mais les officiers ne reçoivent qu'une couverture et une capote. On les met en quarantaine à Toulon, on les emprisonne ensuite à l'arsenal.<sup>230</sup>

Prisonnier, Géliou s'ennuie, fait de multiples démarches pour sa libération - restées vaines - mais il gagne l'amitié du concierge et de sa femme :

*« peu affables avec les autres prisonniers, ils vont au devant de tout ce qui peut me faire plaisir... Je ne puis attribuer tout celà qu'à la Providence qui veut bien encore me donner quelques douceurs dans mes souffrances ... Je fais cependant - durant mon séjour - un gros trou (à mes réserves) ayant dépensé environ huit louis neufs pour des hardes et des vivres, ne pouvant toujours manger la ration du roi. »*

Quand les prisonniers du roi de France seront enfin libérés, Charles-Frédéric en a assez de ses aventures du corsaire. Il préfère reprendre du service à terre. Réengagé à Crémone, il y gagne enfin ses galons de « capitaine », mais sa situation financière ne sera pas brillante lorsqu'il renoncera à sa carrière militaire. Pas plus que sa solde le produit de ses prises ne lui a permis de payer ses dettes d'officier ; le capitaine Géliou, revenu d'avoir guerroyé, en 1749, avait pourtant gagné une modeste fortune d'environ 40.000 Fr. qu'il appelait

*« mes petites épingles de Ligournes, gagnées à la sueur de mon visage et au péril de ma vie ».*<sup>231</sup>

On lui aurait donné le choix de retirer ce capital, soit dans une ville d'Italie, soit à Londres. Le manque de sécurité des voyages et des routes d'Italie lui avait fait préférer l'Angleterre, mais en arrivant à Londres, il apprend que la veille, le banquier auquel il a fait confiance, est en faillite. Tout est perdu! Il a fallu prendre sur sa part de la succession de ses parents pour rembourser ses créanciers.

230

C'est de l'Arsenal de Toulon, que dans une longue lettre du 8 avril 1748, Ch.-Frédéric fait à son frère Jonas le récit détaillé de sa vie de corsaire, du combat naval contre les Français et de son emprisonnement à Toulon, (lettre Intégralement publiée dans le « Musée Neuchâtelois » de nov.- déc. 1912 (p. 243) par M. Pierre Favarger, sous le titre : « Exploits d'un Neuchâtelois dans la Marine sarde, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

231

Notice, par Virginie de Géliou (fille de Jaques(IV)).



En 1761, il adresse une requête - avec ses sœurs Marie et Salomé - pour

*« entrer en possession et investiture de l'Acte de communion et de réelle indivision, passé entr'eux et feu le Sr. Jonas de Géliou, en son vivant pasteur à Fleurier, leur frère.. »*<sup>232</sup>

*« Charles-Frédéric de Géliou, ci-devant capitaine-lieutenant au Service de S.M. sardanoise, indivis avec Marie et Salomé ses sœurs, »*  
vendent une vigne (1. 6. 1762).<sup>233</sup>

Après avoir vécu quelques années aux *Verrières*, chez son frère Jaques, Charles-Frédéric partage avec ses sœurs la vie retirée qu'elles mènent à la Prise de Saint-Sulpice. Ses lettres, en particulier celle adressée à son neveu Jonas(III), alors pasteur à Lignièrès (décembre 1764) le montre désabusé et amer : Il lui fait des reproches *« sur les comptes établis »* comme il en fait rétrospectivement à son frère Jaques (père de Jonas) en particulier *« du bien de Fontaines qui a été vendu »*. Cette lettre s'achève par :

*« avant que tout nous soit enlevé, puisse le Grand Dieu voue témoigner sa grâce et sa charité et entendre ma prière d'abrèger mes jours, afin de ne plus manger notre pain avec amertume, comme nous le faisons quotidiennement. »*

Or ces griefs sont injustifiés, car dans sa réponse, Jonas rappelle à son oncle que Jaques, son frère, lui avait fait des avances sur ses revenus de Fontaines et d'autres immeubles. Il lui a aussi remis de l'argent envoyé des Verrières et s'était même fait des ennemis en défendant les intérêts du Capitaine ... Jonas(III) lui a néanmoins remis un effet-dechange de 150 F<sup>r</sup> tournois, s'étonnant que son oncle se trouve dans le besoin, ayant vendu - il y a été peine un an - toute son argenterie et retiré (en 1762) 45 Louis neufs de ses vignes. Pourquoi n'a-t-il pas utilisé ces sommes pour payer ses créanciers? Il prie encore son oncle de ne pas vendre, comme il en a l'intention, les livres qui sont à La Prise, car - avant de mourir - Jonas(II) qui les possédait a disposé que toute la bibliothèque devait revenir - selon la tradition de famille - à son filleul Jonas (l'auteur de la lettre) parcequ'il était pasteur. Le capitaine n'en a que la jouissance.

L'ancien capitaine est décidément dans ses torts : les frères, puis le neveu de Charles-Frédéric ont fait de gros sacrifices en sa faveur et l'ont entouré d'affection. Le capitaine finit par en être convaincu et revient à de meilleurs sentiments. Par la suite il écouterà les sages conseils de son neveu, ses lettre en font foi.

En janvier 1766, Charles-Frédéric perd sa chère sœur aînée et marraine, la douce Marie, à la Prise, mais il a encore auprès de lui les enfants de sa nièce Susanne-Elisabeth Lequin, que Marie avait recueillie. Après avoir liquidé la succession de sa sœur (Salomé, leur autre sœur étant décédée deux ans auparavant), il se décide - sur le conseil de son neveu Jonas à placer les jeunes Lequin en pension à Saint-Sulpice et à réduire son train de maison :

*« ...maintenant la maison est vide, la domestique Susanne-Marie est aussi partie, après avoir remis les locaux en ordre »*

- et poursuit le capitaine dans sa lettre à Jonas -

*« ...Je suis seul avec le chien, deux chats, quatre poules et le coq. Je me considère comme le seigneur et maître, le chef de cuisine et le jeune cuisinier si celà ne gêne personne et si l'on ne met pas obstacle à celà ! »*

<sup>232</sup> Manuel du Conseil d'Etat, 2 février 1761, (p. 35)

<sup>233</sup> Abr. Renaud, not. 1 juin 1762 (vol. 1721/1772), (p. 269-271)

Au bout de peu d'années cependant, n'ayant plus de quoi assurer son entretien, l'ancien capitaine recevra une pension, accueillie avec reconnaissance de son neveu Jonas. Puis, l'âge aidant, il acceptera l'invitation de son neveu à venir finir ses jours à la cure de *Lignières*. Il y trouve un foyer accueillant et les soins dont il a besoin. Entouré d'affection il aime par les longues soirées d'hiver - évoquer devant le cercle de famille attentif, les souvenirs de ses années d'aventures militaires et de corsaire. Ses récits sont pleins d'humour, malgré sa nature chagrine.

L'oncle-capitaine - comme les siens aiment à l'appeler - meurt d'une attaque d'apoplexie, dans les bras de Jonas, à l'entrée du village, en rentrant à pied de Neuchâtel :

« *Noble Charles Frédéric de Géliou, ci devant capitaine-lieutenant dans les régiments de Guibert, au service de S. M. le roi de Sardaigne, est mort, d'apoplexie le 17 décembre 1774, et a été enseveli le 20e du même mois, à l'âge de 68 ans.* »<sup>234</sup>

## Le Ministère parfois décevant de Jaques(V)

Des cinq frères Géliu de cette génération, trois ont donc préféré élargir leur horizon au delà de leur petit pays natal : l'armateur a boulingué en mers lointaines, les deux autres ont vécu l'aventure des régiments suisses à l'étranger, tandis que l'aîné des frères et Jaques sont entrés dans le pastorat devenu traditionnel dans la famille, Jonas, à plusieurs reprises Doyen de la Vénérable Compagnie, s'est aussi imposé comme doyen à ses frères et sœurs, alors que **JAQUES(V)** (1696-1761), souvent en contestation dans un ministère ardu du haut Jura, aimait à cultiver dans ses heures de loisirs les sciences et les lettres, donnant aussi tous ses soins à ses ruches d'abeilles.

Né le 22 octobre 1696,<sup>235</sup> aux Verrières, Jaques y sera pasteur comme son père et son grand-père, dont il porte aussi le prénom. Après son admission, par la Classe, aux études théologiques, à l'âge de 17 ans, il a eu l'avantage de pouvoir étudier à l'Université de Bâle, où par permission spéciale il a été consacré avant d'avoir à préparer à la vie les fils d'une famille bâloise. En 1722, de retour à Neuchâtel,

*« il prête devant la Classe le serment de ceux qui entrent dans le ministère »<sup>236</sup>.*

En 1727, il est appelé comme diacre à Valangin et succède, trois ans plus tard, à la cure des Bayards au pasteur Rognon, mais malgré l'appui de la Classe n'y obtient pas les réparations qui s'y imposent. Autre préoccupation : il sera faussement accusé d'avoir participé à des écrits scandaleux qui divisent la communauté. Il en informe la Classe, qui envoie une délégation puis prend sa défense, mais non sans difficultés de la part des autorités de l'Etat qui s'opposent à la destitution du Lieutenant Chédel que la Classe demande, aux Verrières<sup>237</sup> comme étant l'instigateur des troubles qui affectent une communauté, peu maléable de nature. Le pasteur Géliu aura aussi à défendre ses « *droits de pâture et d'afforage* » que lui contestent, comme pasteur des Bayards, les autorités voisines des Verrières. Mais là de nouveau, en Classe, on s'efforcera de rendre à M. Géliu

*« tous les bons offices qui pourront dépendre de la Compagnie. »<sup>238</sup>*

Lors du mariage de Jaques(V), son frère Jonas était monté aux Bayards pour y prononcer la bénédiction nuptiale et l'inscrire de sa main dans le registre de la paroisse, le 15 novembre 1736 :

*« le sous-signé a béni le mariage de noble et respectable Jaques Géliu, pasteur aux Bayards, fils de feu Bernard Géliu, vivant, pasteur à Neuchâtel, avec Demoiselle Elisabeth WILLY, fille de docte et respectable Jean-Henry Willy, pasteur et bourgeois de la ville et République de Mülhausen<sup>239</sup> signé : Géliu, pasteur à Fleurier. »*

L'année suivante, Jaques est anobli avec ses frères et cousins.

<sup>235</sup> Le Livre de raison précise que « baptisé le 28 oct. 1696, par M.Bourgeois, pasteur à la Brévine, qui lui a donné les sacrements, ayant pour parrain M.Bolle, diacre de Valangin et Jaques-François Rognon, Receveur du Prieuré de son Altesse. On avait demandé à Madame Bolle d'être marraine...mais sa belle-mère était déjà en route, prit sa place, avec la femme du Lieutenant Chédel. »

<sup>236</sup> Actes, août 1722 (p. 64).

<sup>237</sup> Actes, 1733 (p. 270-326)

<sup>238</sup> Actes, 1739 (p. 113)

<sup>239</sup> Famille Willy : voir Annexe

En 1746, après seize ans de ministère aux Bayards, Jaques de Géliou est appelé à le poursuivre aux Verrières.<sup>240</sup> Il y a été « agréablement reçu ». Là aussi la cure a un urgent besoin de réparations, mais

*« les gens des Verrières sont seulement disposés à rétablir un double-fourneau de terrines vernissées »,*

aussi le pasteur, qui s'y installe, demande à la Classe une visite de la cure pour juger des travaux nécessaires.

Malgré une délégation de celle-ci, conduite par le Doyen qui se trouve être Jonas de Géliou, six mois s'écoulent sans que rien ne soit entrepris. Une nouvelle délégation revient et insiste sur les réparations à faire,

*« de même que pour empêcher que le domaine de la cure ne soit foulé, par le bétail des particuliers après la moisson ».*

Des marchandages aboutiront enfin, en novembre 1747, à un accord avec la Seigneurie et la communauté pour que

*« soit cédé aussi, du terrain de la cure, la bande de terre appelée l'Orjeta, demandée par la Seigneurie pour dresser et faciliter la grande route.. »*

Quant au pasteur de Géliou, il finira par obtenir gain de cause (en 1750) « ..tant à l'égard des regains que des divers champs foulés par les bestiaux ». <sup>241</sup>

Ces problèmes matériels une fois réglés, un nouveau sujet de friction éclate entre Jaques de Géliou et ses paroissiens lors d'un conflit familial dont nous ne pouvons faire abstraction ici.<sup>242</sup>

La famille du pasteur comprenait alors : Elisabeth, sa femme et les six enfants qu'elle lui avait déjà donnés, dont le dernier, le petit Jaques était né en juin 1745. Elle en mettra encore sept au monde, dont la dernière, Esther, est née en 1757. Entre Jaques et Esther, six autres enfants verront le jour, dont un seul - Charles-Frédéric - vivra (une vingtaine d'années), les cinq autres (trois garçons et deux filles)

*« seraient morts presque en naissant ».*<sup>243</sup>

Ce dut être une période cruelle pour père et mère - pour elle surtout - dont la tâche était trop lourde, épuisée par ces naissances qui se répètent sans répit et dans une cure où tardent les réparations indispensables, toujours renvoyées par la paroisse. Aussi l'atmosphère du foyer familial se détériore de plus en plus. La Classe en est informée et

*« sur réquisition faite par M. de Géliou »* - au jour des censures - il demande « qu'il plût à la Compagnie d'envoyer quelques-uns de ses membres dans son église pour l'entendre contradictoirement avec Madame son épouse.. »

Ils le seront par la délégation qui s'inquiète aussi des répercussions de ce désaccord sur la paroisse et l'Eglise. Le conflit paraît s'apaiser, mais l'accord reste fragile. Les fonctions pastorales sont remises à un suffragant, aux frais du pasteur. Lui n'a plus le courage de participer aux

<sup>240</sup> Actes, 1746 oct. (p. 287)

<sup>241</sup> Actes, 1750, 30 Juin (p. 44)

<sup>242</sup> Note : A notre connaissance, les Papiers de famille n'en font pas mention, mais les Actes de la Classe en montrent la gravité, tant pour les époux que pour la paroisse, qui en est troublée. Nous en résumons ici brièvement les étapes et le redressement heureux. Sources : Actes (de 1752 à 1754).

<sup>243</sup> Rose Imer-de Géliou (Hist. de la famille) p. 6 : Ces cinq enfants sont probablement morts avant d'avoir été baptisés, d'où absence de leurs prénoms dans les Archives de famille.

entretiens de la Classe. Il en est réprimandé. Cependant la concorde se rétablit au foyer pastoral et l'apaisement dans la paroisse et c'est Géliu qui demandera un suffragant « *en vue d'édifier son Eglise et de regagner son affection* ». La Classe en prend la charge financière et fait appel aux paroissiens pour qu'ils rendent leur confiance à leur pasteur :

« *M. de Géliu ayant paru devant les délégués et la paroisse rassemblée, leur a parlé en véritable chrétien et pasteur* » .

Il reprend - dès juillet 1754 ses fonctions. Trois ans plus tard, son fils Jonas fait partie d'un groupe de quatre proposant en théologie.

Les travaux de loisirs du pasteur montagnard.

Jaques(V) avait quarante ans lors de son mariage avec la jeune et belle Elisabeth Willy. Pendant son célibat et ensuite, à la cure des Bayards, il avait pû consacrer ses loisirs à des travaux intellectuels et scientifiques. Il les reprendra et les poursuivra sans doute au cours - ou après - les années difficiles que nous venons de mentionner. C'est ainsi qu'en 1758,

« *Mr. de Géliu se proposant un jour l'examen des idées philosophiques de Monsieur Voltaire a prié la Compagnie de nommer des examinateurs et de lui accorder la permission de faire imprimer..*» (quatre ministres, dont M. de Montmollin, pasteur à Môtiers, sont nommés).<sup>244</sup>

Comme son frère Jonas et les Géliu qui les ont précédés, Jaques s'intéresse fort aux antécédents de sa famille : c'est à lui que Bernardin Géliu enverra les notices de la famille du Périgord, demandées par son frère Samuel-Henry. C'est lui qui établira le premier arbre généalogique de la famille ; lui encore qui fournira à la Cour de Berlin les papiers nécessaires à l'établissement des Lettres de noblesse (de 1737).

Mais l'intérêt majeur de Jaques(V) - lors de ses loisirs ont été l'apiculture et la rucher par lequel il fera de révolutionnaires découvertes ; il y applique ses connaissances en histoire naturelle. Il ne s'agissait pas seulement pour lui d'une satisfaction personnelle du résultat tangible de ses découvertes mais aussi, et surtout, d'en faire profiter d'autres. Ses manuscrits sur l'Apiculture seront publiés dix ans après sa mort par son fils Jonas(III) qui en prolongera les travaux et sera appelé le père des abeilles.

Jaques aurait voulu éditer lui-même les résultats de ses recherches d'apiculteur.<sup>245</sup> Il n'en aura plus le courage après l'incendie de la cure qui détruisit aussi le très beau rucher qu'il se proposait de remettre à son fils Jonas, dont une seule ruche échappe au désastre du 20 mai 1761.

Il fait la description du résultat de cet évènement à ses sœurs Marie et Salomé, à la Prise de Saint-Sulpice, dans une lettre datée du 25 mai :

« .... *Rose (17 ans) a été sans peur et sans fatigue, Susanne (24 ans) se remet, elle tenait le bout d'un matelas qu'elle a dû lacher dans les flammes. L'inoubliable M. Bonrepos (?) a jeté par la fenêtre la moitié de mes livres qui étaient restés, puis a dû se sauver en sautant par dessus*

<sup>244</sup> Actes, 1758, avr. (p. 269)

<sup>245</sup> Notices : L'Apiculture pratiquée depuis l'antiquité avait subi pendant les guerres de trente ans, un important recul. Cet art négligé a repris un nouvel essor au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. On estime que Jaques de Géliu en a été l'un des précurseurs. Il réalise des idées neuves, ouvre de nouvelles voies d'application. Sa correspondance et le deuxième tome (de 800 pages) de son volume resté manuscrit ont été conservés. Le second a pour titre : « *Observations sur les Abeilles... rédigé en dialogue avec les Mémoires de Mr. de Réaumur, inventées par J. de Géliu, pasteur aux Verrières, Comté de Neuchâtel, membre de la Société Economique de Berne, (1772) par l'intermédiaire de son fils Jonas* ». Ces manuscrits ont figuré à l'Exposition Nationale de 1914, à Berne, contribuant à l'obtention de la médaille d'or décernée par le Jury de cette Exposition à la Société d'Apiculture suisse.

*l'échelle de la grange qui brûlait. La grange était entourée de feu. A 9 heures, il ne brûlait plus. A midi, J'ai envoyé un courrier à cheval à mon cher Jonas (21 ans, alors à Fleurier).. »*

Cette lettre ne contient aucune lamentation, le pasteur poursuit :

*« ...tous les livres, meubles et effets que je trouve dans ma nouvelle demeure me paraissent autant de présents que le grand Dieu me fait, après l'effroyable rapidité avec laquelle les flammes venaient de toute part. Nous ne connaissons pas encore notre porte, à part ce qui a été cassé. Nous savons cependant que des réparations pour 700 livres faibles, que mon successeur aurait dû me rembourser, ont été ravagées par les flammes. ...la perte en vendange sera d'environ 50 tonnes, car non seulement la vigne du jardin a été détruite, mais aussi la récolte de vin conservée dans le bâtiment détruit. Il a été impossible de sauver quoique ce soit de l'atelier, de la remise, de la cave, de la grange, dans les chambres et la cuisine. »*

*« Dans la cave de la cure on a seulement oublié le cuir. Les pompiers ont sauvé neuf guichets de fenêtres, appartenant à la paroisse et trois de mes double-fenêtres, les trois autres ont été brûlés. »*

*« En fait d'argenterie, dont ma femme a fait hier le décompte, nous n'avons perdu que quelques couteaux et cuilliers. Nous n'avons pas encore pu contrôler l'étain, ma femme croit qu'il manque beaucoup d'assiettes, les grande plate et la nouvelle soupière. Ce qui manque le plus c'est la lingerie qui a été mouillée, puis portée sur les toits. Ce qui n'avait pas été porté assez loin de la grange a brûlé dans les paquets déjà sauvés...On ne saura le mal qu'après la lessive. »*

*« J'avais réservé dans la cave à vin, pour mes amis de bonnes bouteilles de vin blanc du pays ; on les a sauvées sans autre de la cave, mais... on n'en a pas retrouvé une seule dans ma nouvelle demeure. Qu'elles fassent du bien à ceux qui les ont eues, car ils ont si bien travaillé, qu'ils en méritent cent fois plus. Les trois plus jeunes, Jaques (16 ans), CharlesFrédéric (13 ans) et Esther (3 ans), voudraient toujours retourner à la cure, pour y dormir et pleurent parcequ'on les fait dormir ailleurs. La fidélité du chien a causé sa mort, sous la lit de la domestique où il avait cherché refuge..Communiquez cette lettre à mon frère, le Capitaine. Le courrier est un pauvre de ma commune, qui a besoin de charité... »*

Le mois suivant (juin 1761), le pasteur de Géliou demande à la Classe de faire une démarche auprès du Gouvernement pour

*« accélérer le rebâtisse de la maison de cure des Verrières. A l'occasion de la perte considérable qu'il a souffert par l'incendie de la maison de cure, la Classe a donné à M. de Géliou, £.102.4.- ».*<sup>246</sup>

Jaques(V) avait passé par bien des épreuves au cours des dernières années, la plus récente le laisse découragé, elle a anéanti son espoir de publier, de son vivant, son oeuvre d'apiculteur. Ses charges de famille sont trop lourdes et l'incendie vient d'y mettre le comble. On se le représente - le soir - installé dans un fauteuil Voltaire de l'époque, relisant ses cahiers de notes consignées sur solide papier, éclairé par sa petite lampe à huile, dont sa femme ou l'une de ses filles a soigneusement mouché la mèche... il a encore été vérifié que tout soit normal dans la ruche solitaire de son rucher détruit, qui faisait la gloire du jardin de la cure!

Il est mort, cette même année, toujours en fonction aux Verrières, le 6 septembre 1761...Comme oraison funèbre, les Actes de la Classe l'indiquent par cette remarque sans émotion :

---

*« La cure des Verrières devenue vacante par la mort de feu M. de Géliou ...sera élu M. Guillaume Roulet, suffragant à Boudry ».*

En fait, ce sera M. Wulleumier qui occupera le poste pastoral.

Si, après le décès prématuré de Jaques(V), son fils Jonas n'avait pas été l'homme fort et conscient de ses devoirs, et à même de les remplir, le « Destin des Géliou » aurait pû sombrer dans la médiocrité. Avec Jonas(III), deux de ces sœurs, Salomé et Esther, et sa fille Isabelle, occupent - par leur rayonnement - une place à part dans l'histoire de la Famille Géliou, lui donnant un relief particulier. Aussi le récit de leur existence dépassera-t-il dans ce texte la norme d'esquisse adoptée volontairement ou imposée par la limite des faits connus concernant les Géliou qui ont précédé ou vécu après le pasteur de Lignièrès, puis de Colombier, qui n'a pas manqué d'originalité.

## JONAS(III), pasteur, apiculteur et chef de famille

Né le 21 août 1740, **JONAS(III)** (1740 +1827) a eu son oncle Jonas(II) comme parrain et Madame Rose-Marguerite Deluze née Chaillet a été marraine lors de son baptême aux Bayards, le 2 septembre. Il bénéficiera d'une santé robuste, d'une énergie peu commune et d'une volonté qui ne se laissait pas ignorer. Sa personnalité originale et dynamique s'est manifestée tout au long de sa vie tant dans les activités variées d'un pasteur de campagne qu'en faveur de sa famille.

Admis aux études théologiques à 17 ans, il a été autorisé un an plus tard

« à proposer en public, non à St-Guillaume, mais dans la chaire ordinaire »<sup>247</sup>

Il a encore poursuivi ses études à Genève, qui se sont terminées par une « dissertation en latin ».

Après sa consécration (en 1760) il a secondé comme « subside » son oncle Jonas dont la santé déclinait, à Fleurier. A la veille de Noël il y conduit les catéchumènes au chevet du malade pour qu'il leur donne sa bénédiction. Le 29 décembre il « fait encore les prières » à l'ancien Doyen, peu avant que celui-ci ne rende le dernier souffle. Il en fait mention dans le « Journal » qu'il vient de commencer et que - de semaine en semaine - il poursuivre pendant plus de soixante ans.<sup>248</sup>

A la mort de son père, Jonas a 21 ans. Il est tenté par l'offre d'une occupation financièrement avantageuse à l'étranger, mais sa mère et ses frères et sœurs ont besoin de sa présence, ce devoir et sa vocation pastorale l'incitent à rester au pays. Diacre au Val-de-Travers, dès avril 1762, il habite Môtiers et y assiste le pasteur de Montmollin. Il note :

« J'ai fait sermon et catéchisme. M. Rousseau y a assisté »

car Jean-Jacques Rousseau l'avait déjà reçu chez lui quelques semaines auparavant (on voudrait en savoir davantage, quels furent leurs entretiens).

Un an plus tard, Jonas est désigné par la Classe-pour devenir le pasteur de Lignièrès, dont la vaste cure deviendra un foyer retrouvé pour sa mère et ses sept frères et sœurs, mais sa nomination doit encore être agréée par LLEE de Berne<sup>249</sup>, aussi Jonas note-t-il :

« ... prends médecine et travaille à mon sermon d'entrée, avant de partir en voiture à deux chevaux, avec M. Petitpierre le boiteux, député par la Classe pour me présenter à LLEE de Berne... J'ai parû au Sénat, à Berne..LLEE ont unanimement confirmé mon élection -pour Lignièrès et nous ont magnifiquemen régälés à diné, dans notre auberge, (au Faucon) avec quatre pasteurs et professeurs, invités pour nous tenir compagnie... »

Dès l'installation de Jonas à Lignièrès, le « Journal » fournit - en brèves remarques - d'abondants renseignements sur ce ministère de vingt-sept ans que suivront encore trente ans à Colombier. Il y mentionne ses obligations pastorales et les travaux matériels qui en font partie, ses préoccupations familiales, les noms des visiteurs qu'il reçoit, ses pensionnaires, ses déplacements, son rucher et ses intérêts variés. Aux fonctions pastorales dont il parle se mêlent souvent d'autres détails d'ordre pratique qui éclairent la vie d'un pasteur de campagne d'il y a deux siècles. En voici la revue en raccourci :

A peine installé à Lignièrès, Jonas note (14 avril 1764).

« J'ai composé, ma prédication, fait les Prières (du samedi), appris mon sermon,.. »

Au cours des semaines suivantes :

<sup>247</sup> Actes, 1757, juill. (p. 252) et 1758 (p. 271-276)

<sup>248</sup> Journal, tout d'abord rédigé sur les pages blanches d'un Almanach, continué dans des cahiers de grand format jusqu'en 1823, alors même que Jonas n'avait plus l'usage de la main droite. Manuscrit, propriété de la famille Jaques Henriod, copie dactylographiée aux Archives de l'Etat, Neuchâtel.

<sup>249</sup> Berne avait un droit de « collation » sur les cures de Lignièrès et du Landeron, dépendant de l'Abbaye de St-Jean, sous l'autorité de l'ancien Evêché de Bâle. D'où droit sur le choix du pasteur et du curé respectifs.



« *La Communauté m'a fait présent de cinq chars de bois de sapin ... J'ai étudié mon sermon et catéchisme..et planté un arbre ... béni le mariage de M. Imer, Dr. en droit à la Neuveville, qui m'a donné un ducat pour ma peine... (12 aoust) »*

« *J'ai fait heureusement sermon et catéchisme, ensuite j'ai été jusqu'à (l'heure du) souper dans diverses maisons. »*

Ses prédications, deux « Actions » par dimanche à Lignièrès, alternent parfois avec des échanges entre collègues relativement voisins ; souvent avec les pasteurs qui se succéderont à Nods, c'est ainsi qu'en septembre 1764,

« *J'ai prêché le Jeûne à Lignièrès ; fait la deuxième Action à Nods, pendant que M. Mélizet l'a faite ici... »*

Puis, en plein hiver :

« *Prêché à Nods d'où l'on est venu me chercher à cheval.. »*

Puis, une mésaventure dont il se tirera avec à propos, (janv. 1767) :

« *J'ai voulu aller à Nods<sup>250</sup> comme convenu avec M. Dind, mais la quantité de neige m'a obligé à rebrousser depuis moitié chemin... J'ai prêché le jour du Jeûne (sept. 1777) pendant une heure et demi (!) ensuite je suis allé à Nods pour y faire la seconde Action, mais à ma grande surprise j'ai trouvé M. Trolliard en chaire pour la faire, quoiqu'il fut convenu de faire échange avec moi. Aussitôt, je suis revenu sur mes pas et l'ai fait un second sermon à Lignièrès, sans avoir eu le tems de me préparer. Je m'en suis tiré assez bien, avec le secours de Dieu. »*

Les longues heures de marche, avant et après la prédication - ou pour se rendre en Classe à Neuchâtel - lui sont une détente :

« *Parti à pied de Lignièrès, de grand matin (le 14 avril 1768) pour Bôle et Rochefort où j'ai fait les deux Actions. Suis revenu pour souper à Lignièrès. »*

(En 1785) ses prédications du Jeûne tendent encore à s'allonger :

« *J'ai prononcé deux sermons, celui du matin a duré 95 minutes et celui du soir 40 minutes. » Une fois à Colombier, à la fin du siècle, ses dimanches restent chargés : « J'ai prêché - pour le jour du jeûne - le matin à Corcelles, à midi à Auvernier, le soir à Colombier..où j'ai fait ensuite l'oraison de la veuve d'un Ancien. »*

Jonas ne cite qu'en passant, dans son Journal, les Prières du samedi (mars 1767)

« *après diné, entassé du bois, fait les Prières et baptisé un enfant. »*

L'année suivante, à mi-septembre :

« *... le soir, j'ai fait les Prières, à la chandelle »*

Ces chandelles se fabriquaient à la maison, à la machine.

Les *visites pastorales* du pasteur de Gélièu s'adressent surtout aux malades, parfois aux prisonniers, dont à celui qui (le 13 janv. 1796)

« *..a été fouetté et banni pour avoir fait un vol avec effraction à Peseux.. »*

On s'adresse aussi à lui lors de mésentents entre paroissiens : (avril et août 1792)

« *..allé raccomoder à Auvernier un mariage divisé..j'ai été pour une réconciliation entre MM. Deluze et DuPasquier. »*

Ses volées de catéchumènes l'intéressent. Elles l'occupent dès l'automne :

« *J'ai commencé à instruire 4 garçons et 8 filles »*

(en oct. 1764) et le mois suivant :

« *J'ai composé mon sermon et catéchisme et instruit une heure les catéchumènes... j'ai renvoyé une fille! »*

A Colombier, ses volées sont plus nombreuses qu'elles ne l'étaient à Lignièrès :

250

Nods, alors l'une des localités jurassiennes les plus peuplées, comptait alors près de 1.600 habitants, deux fois plus qu'en 1968, Lignièrès.

« ..Les 23 catéchumènes (de 1793) ont été reçus le 28 décembre, le matin à Auvernier, le soir à Colombier. »

Septuagénaire, il continue à en avoir de 30 à 40, sans qu'il n'ait jamais - dans son Journal à se plaindre de leur discipline.

Il ne paraît avoir réuni ses *Consistoires* du paroisse que lorsque de graves problèmes moraux se posent ou quand il s'agit de secours charitables à organiser. Retenons ici la mention de deux d'entr'eux à Lignièrès (en déc. 1764 et janv. 1767) :

« *Tenu consistoire. Dix personnes ont paru et demandé pardon, à genoux, pour avoir dansé le dimanche.* »

Le suivant se prolongera

« ..depuis onze heures jusqu'à la nuit, réglé les comptes des pauvres avec le *Consistoire complet.* »

Il en fera rapport aux autorités locales et notera :

« *J'ai été en Communauté le matin, pour faire « l'expartition » des charités de grain.* »

C'est à partir de 1770 que les secours aux villageois dans le besoin se feront par la *Chambre des charités*. La première assemblée est convoquée par le pasteur. Le mois suivant il en indique le résultat :

« *distribué des graines et de l'argent aux pauvres.* »

L'effort se renouvelle déjà en juillet de la même année :

« *J'ai fait avec les deux Gouverneurs (Conseillers de Communauté) et un Ancien, la collecte de maison en maison, pour la chambre des charités ; nous avons eu 31 mesures de grain et 75 batz d'argent.* »

A Colombier, Jonas sera, aussi l'animateur de la *Chambre des charités*, qui (en janv.1802)

« *s'assemble à la cure pour les comptes et rétributions -* »

Ce qui n'exclut pas les secours remis personnellement par lui. (En janv.1812) il note :

« *employé toute la journée à distribuer aux pauvres le don fait par la famille Bovet.* »

Une fois l'an le pasteur de Colombier offre un dîner aux membres du *Consistoire* des deux villages. Y prennent part (en 1796) quatre Justiciers, quatre Anciens, le Receveur Borel et le pasteur Chaillet, qui assure une partie des cultes à Auvernier. Lors de l'Installation des Anciens ce sont ceux-ci qui offrent au *Consistoire* un « goûter-soupatoire » (avr. 1805).

Les fonctions pastorales de cette époque comprenaient encore la gérance du domaine de la cure., ses terres, ses cultures, ses bâtiments. Gélièu devait aussi assurer de quoi nourrir sa grande maisonnée. Dès son entrée en fonction à Lignièrès et jusqu'à son transfert à Colombier, Jonas aura à se rendre régulièrement auprès du Baillif bernois, à Saint-Jean. Il y est souvent retenu pour un repas ou pendant une journée entière. Le 19 mai 1776 il écrit :

« *Je me suis rendu de grand matin au Château de Saint-Jean, d'où je suis allé en voiture à Neuchâtel avec M. le Baillif et son fils. Diné avec eux aux « Treize-Cantons » et passé avec M. Lambert l'acte pour achat de la cense de 150 pots de vin. Revenu en voiture jusqu'à Cressier, remonté de là à Lignièrès.* » (En 1767) : « *J'ai reçu ma pension en grain ... diné, soupé et couché au Château de Saint-Jean, où j'ai livré 351 mesures d'avoine pour la dîme.* »

(11 janvier 1775) : ... « *été faire ma révérence...* »

Ses rapports avec les Baillifs qui se sont succédés au Château de Saint-Jean ont toujours été excellents. A noter que la petite-fille de l'un d'entr'eux, Jean-Emmanuel Bondeli, épousera Bernard(IV), le plus jeune fils de Jonas.

Jonas saura exploiter les terres de la cure et celles qu'il s'achètera, avec compétence. Il s'est mis lui-même - avec l'aide des siens - aux travaux agricoles dont il tire un parti avantageux : il achète du bétail, auquel il fournit un bon alpage sur les pentes des « Chasserales ». Il plante un tilleul

« *vers le temple* ». Il cultive aussi des pommes de terre selon une méthode nouvelle. Il est convaincu que l'ouvrier est digne de son salaire, aussi obtient-il de la Vénérable Classe

« *une exemption de dîme pour un champ qu'il a défriché et labouré.* »<sup>251</sup>

« *J'ai été arracher les pierres d'un nouveau champ.* »

Fréquentes sont les notations de « chars de foin cachés » (engagés). Le pasteur fait venir de Saint-Jean, pour la cure, le vin nécessaire :

« *deux particuliers ont voituré ma bosse de vin avec cinq paires de boeufs et quatre chevaux. Ils ont soupé ici...* »

Lors des réparations à la cure, Jonas note encore (1773) :

« *J'ai tosé les murs et fait compte avec les maçons.* »

Après son mariage, Jonas achètera deux métairies « La Gougliisse » et « Chalmé », situées sur les terres de l'Evêche de Bâle. Il s'y rendra souvent, même de Colombier, d'où il notera (en 1794) :

« *passé à la montagne où j'ai visité mes métairies* » et plus tard : « *...Dellenbach, mon fermier, m'a amené mes fromages à Colombier.* »

#### Pensionnat à la Cure et pensionnat à Neuchâtel

La spacieuse cure de Lignièrès a permis à Jonas d'y loger des pensionnaires, à côté de sa mère et de ses sept frères et sœurs. (Au printemps 1764) Jonas donne six heures par jour à ses deux premiers pensionnaires. Ils seront quatre dès l'automne, et à la fin de l'année, six. Mais ceux-ci auront d'autres occupations que des leçons, ils participent aussi aux travaux agricoles. Plusieurs de ces jeunes gens sont de futurs pasteurs, préparés par Jonas.

Le succès de son pensionnat encourage bientôt ses sœurs à en ouvrir un pour « Jeunes Dames » à Neuchâtel. La maison retenue à cette intention y est aménagée avec l'aide de Jonas (juin 1765) :

« *...travaillé tout le jour dans la maison de mes sœurs ... à dresser les lits et ranger les meubles... David Gauchat a conduit un char de bagage à Neuchâtel...* » Plus tard : « *...parti à Neuchâtel, où j'ai logé et mangé pour la première fois chez mes sœurs.* »

Mais (au printemps 1768) la ville est troublée par une agitation politique et des désordres « affaire Gaudot »<sup>252</sup> qui, à la demande inquiète des parents de ces jeunes demoiselles pressent leurs directrices de les éloigner de Neuchâtel. Le pensionnat féminin va rejoindre celui de Jonas, à Lignièrès, à la grande satisfaction de ces jeunes des deux sexes.

« *C'est alors - note Jonas - que les pensionnaires de mes sœurs ont représenté « l'honnête criminel » avec applaudissements.* »<sup>253</sup>

Dès lors à la cure de Lignièrès la vie sociale s'anime à plusieurs reprises de spectacles qu'apprécient fort acteurs et spectateurs :

« *Nous avons occupé toute la matinée - écrit Jonas - à dresser un théâtre, et nous avons représenté (devant de nombreux invités) la Comédie des Plaideurs.* »

La représentation est redonnée la semaine suivante, mais - ajoute Jonas

« *J'ai été obligé de faire le rôle de Dandin, à cause de l'absence de M. Quince.* »

Lors d'un anniversaire, (avril 1783) « *on dansera à la Cure* » - mais ce sera « *au son d'un mauvais violon!* »

De sorties communes ajoutent leur charme à la vie de pension :

<sup>251</sup> Actes, vol. XIV (p. 179)

<sup>252</sup> Le Journal de Jonas en donne l'écho : La maison de l'avocat Gaudot, désigné comme vice-Gouverneur, (voisine de celle du pensionnat Gélièu) a été attaquée, saccagée, et lui tué, mais à 9 h. du soir, le 25 avril, l'émeute a cessé et tout a été tranquille. Le lendemain, le pensionnat et la servante partent pour Lignièrès.

<sup>253</sup> Pièce de J. Fabre, récit d'un homme qui se dévoua pour subir au bain en 1756, la peine infligée à son père, pour avoir pratiqué le culte réformé, malgré les édits royaux (selon le Dictionnaire historique).

(mai 1768) « ...allé à trois heures du matin à Chasserailles avec ma sœur Rose, ses huit pensionnaires et les miens six. Nous avons parcouru la Vacherie et sommes revenus à cinq heures du soir, par une petite pluie. »

Lorsqu'il part pour la chasse, Jonas prend avec lui ses pensionnaires :

(9 - juin 1766) « ...nous avons tué deux lièvres. » (1770) : « J'ai été presque tout le jour à la chasse au sanglier... nous avons mangé (avec des invités) un morceau de sanglier, un lièvre et plusieurs grives et autres oiseaux tués par mes pensionnaires. »

(sept. 1777) : « J'ai diné en grosse compagnie chez M. Deluze, pasteur à Cornaux, où mes pensionnaires sont venus me rejoindre. Je suis allé avec eux, souper et coucher au Villaret, chez M. Prince<sup>254</sup> » (16 sept.) : « ...toute la pension de mes sœurs est venue passer le jour au Villaret, accompagnée de trois « proposans ». Nous nous sommes fort amusés, nous étions trente-cinq à la table... »

Jonas sévira une fois - et le fera énergiquement - lors d'une fugue d'un pensionnaire en vue d'un engagement militaire à l'étranger..

(trouvé et ramené à Lignièrès), « ...je l'ai fait partir pour Travers, à cheval, j'ai fait élargir de la prison à la Neuveville (celui qui avait été son guide) et congédiée la grosse servante (qui était de mèche). » (janv. 1778)

Le mariage de Jonas - cette même année - puis la naissance de ses premiers enfants ne l'empêcheront pas de continuer à avoir des pensionnaires à la cure, tandis que ses sœurs - mariées ou parties pour l'étranger - ont renoncé à leur « Pension pour jeunes Dames ». Sa volée, 1781, a compté six Neuchâtelois, dont il énumère les noms : Quince, Michaud, Barrelet, Pury, Prince et Meuron. D'anciens pensionnaires tiennent à revenir visiter l'éducateur auquel ils restent attachés. Tout au cours de sa vie Jonas, qui a sù tirer profit de ses études classiques, a consacré - à côté de ses obligations pastorales et autres - des heures à la lecture ou à de nouvelles études. Est-ce peut-être au cours de ses longues marches, entreprises dès l'aube, que Jonas s'est laissé tenter - une fois n'est pas coutume - par la prosodie ? Dans le journal helvétique (de 1765) il a lû une « Description des montagnes du Païs de Neuchâtel » dont l'auteur a omis de mentionner Lignièrès !! Jonas compose et lui envoie un - « *Essai poétique* » dont voici un bref extrait:

« O vous, dont l'élégant pinceau  
A tracé de notre Patrie  
Un tableau si juste et si beau,  
Vous avez oublié la demeure chérie  
Où je coule en paix d'heureux jours

.....  
.....

Consolons- nous, pardonnons cette offense,  
Cherchons le véritable honneur  
Dans les vertus, dans l'innocence.  
La louange est une vapeur  
qui fuit, qui n'a que l'apparence,  
Et la célébrité ne fait pas le bonheur. »<sup>255</sup>

Jonas se penche avec prédilection sur des sujets scientifiques pour en tirer des applications pratiques, pour lui et pour son prochain. Son père déjà avait été en correspondance avec M. de Réaumur et d'autres savants. Il suivra ses traces.

254

devenu récemment son beau-frère

255

Mentionné par M. Florian Imer, dans son manuscrit sur les Gélièu.

(20 août 1780) Jonas rapporte de Cerlier, où il a dîné chez le Baillif Sinner, un *baromètre* dont il calculera les variations,

« *le portant depuis Lignièrès au plus haut de Chasseralles, ce qui donne 3528 pieds de Roi depuis le niveau du lac de Biènnè où le mercure est 14 lignes de Roi plus haut qu'à Lignièrès.* »

(19 sept.) : « *Je suis allé à Courtelary pour estimer, au moyen du baromètre, la hauteur de ce vallon : le mercure a haussé de quelques lignes, en sorte que Courtelari se fait environ 333 pieds du Roi plus bas que Lignièrès.* » (févr. 1784) : « *mes pensionnaires sont allés à Saint-Blaise pour voir lancer un ballon...* »

ce qui incite Jonas à fabriquer avec eux ce qu'il appellera « *un ballon aérostatique* » qui aura 18 pieds de hauteur et 40 de circonférence. Un essai de lancement prendra

« *toute une journée avec les pensionnaires chez M. le Baillif de Saint-Jean.. fait de papier de poste.. il n'est monté qu'à 1000 pieds et (resté) 9 minutes en l'air.* »

Un nouveau lancement donnera un résultat inespéré :

« *hauteur prodigieuse, perdu de vue après 17 minutes, s'est arrêté près de Tavannes ( 5 lieux en 40 minutes) il s'est consumé en arrivant.* »

Jonas a été membre de plusieurs sociétés culturelles et savantes, dès ses premières années de ministère à Lignièrès. En 1820 - âgé de 80 ans - il s'est encore rendu de Colombier à Genève et y prend part à l'assemblée de la « Société helvétique des Sciences naturelles »<sup>256</sup> pour y rencontrer le célèbre Huber, avec lequel il était en correspondance.<sup>257</sup>

#### Jonas, « père des abeilles »

L'intérêt constant qu'il a porté aux sciences s'est manifesté avant tout en étudiant la vie des abeilles. Dans son mémoire (publié en 1772) par la Société Economique de Berne, intitulé « *Le conservateur des abeilles* » Jonas écrit :

« *...J'ai passionnément aimé ces admirables insectes. A l'âge de 10 ans, je les observais déjà sous la direction de mon père... Il me donna les principes de cette intéressante étude ; il m'apprit à les aimer et à les admirer, en me faisant lire les Mémoires de l'immortel Réaumur, avec lequel il avait eu l'honneur d'être en correspondance. Excellent observateur, il avait préparé, dès l'année 1746, un ouvrage en deux volumes intitulé : « Nouvelle méthode économique tendant à la conservation et à la multiplication des abeilles et à procurer une récolte plus abondante et plus facile de miel et de cire ». Prêt à livrer son travail à l'impression, il perdit en un jour, par un accident funeste, toutes ses ruches - excepté une seule - dont il me fit présent, et que je soignai sous sa direction.* »

Etabli à Lignièrès, Jonas y installe la ruche sauvée de l'incendie de la cure des Verrières et consulte les manuscrits et observations laissés par son père sur les abeilles. (Dès avril 1764) il note dans son Journal :

« *J'ai fait faire un banc-d'abeilles au jardin et j'ai envoyé chercher à Nods les ruches que M. Dumont me prête.* »

(juin 1765) : « *nos abeilles ont poussé un bel essaim, que j'ai logé dans une ruche de bois.* »

Dès lors ses ruches se multiplient et ses connaissances en apiculture aussi ; si bien, qu'en 1769 déjà, il consacre des journées à travailler à son « *Abrégé sur les abeilles* » que la Société Economique de Berne lui a demandé. De ses « mémoires » subséquents, citons : « *Essais pour*

<sup>256</sup> Jonas a fourni des « mémoires » à la « Société Economique de Berne » dont il deviendra membre d'honneur. Il a fait aussi part de la « Société d'Emulation du Pays de Vaud » et de la « Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève ».

<sup>257</sup> François Huber, naturaliste distingué, Genève (1750-1831), auteur de « Nouvelles observations sur les abeilles » (1792) - fils du peintre genevois Jean Huber (1721-1786), qui après la découverte de Mongolfier, s'occupa de l'étude comparée des aérostats et du vol des oiseaux (publication en 1783). D'après le Larousse du XXI<sup>e</sup> siècle.

*former des Esseims artificiels* » (1770) et « *Nouvelle méthode pour le partage des ruches* » (1772) qui susciteront un vif intérêt, au près et au loin.<sup>258</sup> On viendra visiter son rucher : « *M. Himely, pasteur à Court, a diné ici et passé la journée. J'ai fait en sa présence, trois esseims artificiels selon la méthode de M. Schirach.* »

Visite aussi de M. van Berchem, venu de Lausanne.<sup>259</sup> Les « *Carnets pour mes ruches de paille* » (notations journalières de leur poids pendant la saison d'activité des abeilles) se continueront à Colombier jusqu'à un âge avancé du fervent apiculteur. Il en sera de même d'un manuscrit - conservé dans sa famille - sobrement intitulé « *Abeilles* » qui pourrait être sous-titré : « *Livre de raison de mes mouches-à-miel* ». Ce journal apicole se prolongera au delà de la vie de Jonas.<sup>260</sup> Il y note aussi les allusions faites par d'autres spécialistes à ses propres expériences, telles que « *M. de Riem, en Silésie, employe aussi des demi-ruches qui tiennent de celles de M. Géliou et de M. Damm, à Berlin.* »

On continuera, à Colombier, à recourir à ses conseils et à ses services :

(1791) : « *...matinée à hausser mes ruches et celles de Mademoiselle Charrière* » (1794) : « *aidé à prendre du miel à M. Petitpierre, à Cortaillod.* » « *M. de la Chenal est venu me consulter pour les abeilles.* »

Sa sœur, Mme de Pury, son gendre Morel, à Corgémont (1807), sa fille Mme DuPasquier, à Colombier (1816) bénéficieront à leur tour des soins qu'il donne à leurs ruchers.

Dans la « *Description des ruches cylindriques de paille et des ruches de bois, à double fond* » (brochure d'une cinquantaine de pages, éditée par Fauche-Borel, Imprimeur du Roi, en 1795) son avertissement se termine par le rappel qu'elle est

« *le résultat des expériences de mon père et des miennes pendant plus de soixante ans.* »

Enfin, déjà octogénaire et paralysé du côté droit, Jonas reprend la plume, de la main gauche, pour écrire un dernier Mémoire : « *Suite du Conservateur* » (le premier avait paru en 1772) celle-ci précise :

« *...Il y a neuf ans environ, que me trouvant parvenu à une vieillesse avancée, je résolus de communiquer au public les observations que j'avais faites sur les abeilles, et de ne pas ensevelir avec moi quelques découvertes importantes que j'avais eu le bonheur de faire pendant le cours de ma très longue carrière sur la manière la plus avantageuse de gouverner ces admirables insectes...* »

Deux-cents ans avant le second Concile du Vatican, le pasteur de Géliou est ouvert aux contacts oecuméniques. Est-ce par politesse ou courtoisie envers des ecclésiastiques voisins, dépendant comme lui des Baillifs de Saint-Jean ? alors qu'il était à Lignièrès. C'est peut-être aussi du fait de l'influence européenne qu'avait exercé le Comte de Zinzendorf - (+ en 1760) sur les milieux réformés et luthériens de Bohême et au-delà ? De contacts personnels, son Journal a fait plusieurs fois mention :

(janv. 1767) : « *...dîné chez M. Grandjaquet, curé de Cressier, avec le pasteur de Nods.* »

(févr. 1768) avec le même « *soupe et couché chez M. le curé.* » (1772) : « *descendu au Landeron pour entendre le sermon d'un Capucin véhément sur la Passion.* » (1779) : « *J'ai fait visite à*

<sup>258</sup> Sa Nouvelle Méthode sera traduite en plusieurs langues, même en bulgare. Dans les couvents orthodoxes, on le consultait encore aux environs de 1930, comme en a été informé sur place l'auteur de ce volume, qui - par héritage - possède quelques-uns des manuscrits de Jonas de Géliou sur les abeilles.

<sup>259</sup> Jonas rappelle que « *M. de réaumur recommanda particulièrement de se servir des ruches d'une forme singulière, inventée par M. (Jaques) de Géliou.* » Parmi les titres des ouvrages consultés et commentés par Jonas, celui-ci est imprévu : « *Les plaisirs innocens et amoureux de la campagne, contenant le traité des mouches-à-miel ou les Règles pour les bien gouverner et le moyen d'en tirer un profit considérable pour la récolte de la cire et du miel* », Amsterdam 1699.

<sup>260</sup> annoté par Bernard(IV), d'abord suffragant de son père à Colombier, qui y reprendra le rucher de son père, le gardant dans ses paroisses et relevant le poids des ruches jusqu'en 1842.

*M. l'Abbé de Bellelay. »*

(1782) : « *festin au Château de Saint-Jean à l'occasion de l'installation du nouveau Curé du Landeron. »*

(sept. 1784) : « *le Capucin est allé à Chasserailles avec mes quatre pensionnaires. »*

(31 juill. 1788) : « *M. le Lieutenant Brochatton et M. l'Abbé Pasquet m'ont fait visite. »*

Jonas, chef de famille

Lors de l'entrée en fonction de Jonas à Lignièrès, sa mère Elisabeth WILLY qui a eu treize enfants, dont l'aînée a 27 ans et la plus jeune - 8 ans, s'installe aussi à la cure avec ses cinq filles et pourra s'y consacrer à ses deux autres fils, restés adolescents anormaux. Pasteur débutant, Jonas - âgé de 23 ans - devient pour tous le chef de famille.

**CHARLES-FRÉDÉRIC(II)** (1748 +1770) vivra encore sept ans, demandant une constante surveillance. Jonas relève brièvement sa mort, le 17 juin 1770 :

« *...à deux heures du matin, nous avons trouvé mon frère Charles-Frédéric expirant. Une convulsion, ou peut-être une apoplexie l'a enlevé sans qu'on ait pu lui donner du secours... c'était mon cadet, âgé de 22 ans... M. Dind, pasteur à Nodsa fait son oraison funèbre le 20. »*

Cinq ans plus tard, c'est âgé de 30 ans que mourra à son tour **JAQUES(VI)**, qui - écrit Jonas - « *avait été malade depuis l'âge de 3 ans jusqu'à sa mort, a eu des convulsions pendant vingt-sept ans et a donné des peines incroyables à ma chère mère et à ma sœur aînée, de jour et de nuit.*

*J'ai veillé la nuit du 5<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup>... Nous avons enterré mon frère Jaques à l'entrée du cimetière de Lignièrès, près de mon frère Charles-Frédéric et de mon oncle le Capitaine. Le régent Cunier a fait l'oraison funèbre. Tous ceux qui ont creusé la fosse et l'ont porté en terre ont diné avec nous. »* (5 et 7 juin 1775)

C'est quelques mois auparavant qu'avait été enseveli à Lignièrès l'oncle-Capitaine, du même prénom, Charles-Frédéric, dernier survivant de la génération précédente des Gélièu. Avec sa générosité de cœur, Jonas l'avait recueilli à la cure, alors que celui-ci n'avait plus les moyens de vivre seul à Saint-Sulpice, après la mort de ses sœurs. L'ancien Capitaine accompagne volontiers son neveu dans ses déplacements pastoraux... jusqu'au jour

« *le plus terrible de ma vie »*

(29 octobre 1774) - écrit Jonas

« *où je partis de Neuchâtel une heure avant le jour avec mon oncle (alors âgé de 68 ans)... Nous arrivâmes à Saint-Blaise à l'aube, tous deux à pied ; ample déjeuner chez le pasteur Deluze, à Cornaux, après quoi, fort gai et toujours le premier, il monta sans peine, tout en parlant... arrivant sur les champs de Lignièrès... mon oncle chancelle, laisse tomber sa canne et se laisse tomber dans mes bras, inerte... (j'obtiens avec peine de l'aide) on lui administre des secours..inutiles. Plusieurs voisins et amis ont veillé sa dépouille.. »*

(trois jours plus tard) « *le pasteur Deluze a prononcé l'oraison funèbre et ensuite le sermon. Le cercueil a été porté par six Justiciers, qui ont diné chez nous avec trois fossyaurs, le sauthier, le régent, trois pasteurs et M. le chirurgien Stucki. »*

Les parents en visite à la cure sont fréquemment mentionnés, parmi eux : (septembre 1770) des Dollfuss de Mulhouse.

(mai 1771) : « *le cousin Lequin, le cadet, a couché ici. Il est parti pour Riga. »*<sup>261</sup>

261

Il s'agit de Frédéric-Henry Lequin, petit-fils de Bernard Gélièu de la Guadeloupe, dont Susanne-Elisabeth - cousine de Jonas - est la mère, qui depuis plusieurs années vit en Europe orientale. Ces Lequin ne se laisseront pas oublier : (en 1783) Jonas ira à Môtiers « pour payer les dettes de ses cousins Lequin. » Puis « travaillant deux jours aux affaires de Madame Lequin. » (En 1794) de Colombier, Jonas se rendra en Justice à Môtiers pour « la discussion de Frédéric Lequin » ce qui l'obligera à coucher au cabaret de Couvet.

La mort des frères et de l'oncle de Jonas a mis fin aux lourdes responsabilités de sa mère et de ses sœurs, sans cependant écarter tout souci de santé, Susanne - la sœur aînée - ayant eu une crise du cœur

« *dont elle est heureusement revenue* » (juillet 1775).

Plus libre qu'elle ne l'a jamais été, depuis son mariage, Madame de Géliu pourra passer plusieurs semaines auprès de sa parenté de Mulhouse et ne regagnera Lignièrès qu'en novembre.

Jonas - comme ceux qui l'ont précédé - s'intéresse aux documents anciens concernant sa famille. N'est-il pas le dernier Géliu, le seul de sa génération ? Il s'est enquis à Lausanne (lettre du 19 mai 1767) de la descendance des branches éteintes vaudoises. Il souhaite aussi avoir accès aux documents originaux concernant ses lointains ancêtres, n'en ayant que des copies. Il s'est adressé à la Seigneurie de Gorgier pour y faire reconnaître ses droits de cité. Ce que lui sera accordé en sa qualité de descendant du premier pasteur Géliu à Saint-Aubin.

Des cinq sœurs de Jonas, SUSANNE et SALOME sont restées célibataires, les trois autres se marieront, mais seule, Marie-ELISABETH aura de la descendance, et Jonas, comme ses sœurs, sera très attaché à ses neveux de PURY. En attendant, le Journal nous informe que (le 29 décembre 1773)

« *M. Jean-Louis PURY, du Petit-Conseil, est venu, accompagné de M. le Dr. Matthieu, son beau-frère, demander notre agrément pour son mariage avec ma sœur Marie-Elisabeth. Ils ont dîné ici et sont partis le soir.* » (mariage béni le 17 janvier 1774)

Trois ans plus tard, démarche semblable concernant ROSE-Marguerite (28 février 1777) :

« *...mon beau-frère Pury est venu dîner ici avec Monsieur Charles PRINCE, qui est venu demander notre consentement à son mariage avec ma sœur Rose-Maeguerite, que nous avons accordé avec un très grand plaisir.* »

Jonas reprend la plume cinq mois plus tard :

« *J'ai béni (le 18 août) le mariage de M. Charles-Henri Prince avec ma sœur. Ils sont partis après dîner avec les deux demoiselles Prince et ma sœur Salomé. Nous nous sommes fort amusés et les garçons du village ont tiré...* »

ESTHER de Géliu deviendra Mme Melchior MIEG quinze ans plus tard.

Jonas, âgé de 37 ans, a déjà quinze ans d'expérience pastorale. Le moment lui paraît venu de créer son propre foyer. Il n'y fait pas allusion dans son Journal, mais mentionne depuis quelques mois des visites faites par lui à la cure du pasteur Frêne à Tavannes et à celle de la Neuveville qu'occupe le pasteur Imer, frère de Mme Frêne :

(octobre 1776) « *...soupe et couché à Tavannes.* »

Il y prêche en juin suivant. Les Frêne et leur fille viennent à Lignièrès. Esther accompagne son frère à Tavannes, enfin (en mars 1778) celui-ci se rend à la Neuveville, confiant à son Journal :

« *...descendu pour montrer cinq bagues (à choix ?) à Mme Imer.* »

Isabelle Frêne entre dans la famille Géliu

Le mariage Géliu-Frêne est fixé au 28 septembre 1778. Les « bans » sont publiés dans les temples. A la cure, on prépare l'évènement : Jonas se fait friser par son pensionnaire Grellet. Un tailleur de Chule lui fait une nouvelle « robe de chaire ». On met la dernière main au rajeunissement de la cure :

« *Un maçon raccommode le foyer et le fond de la cuisine.* »

Jonas se rend à Saint-Jean pour y

« *toucher deux quartiers de sa pension et le remboursement des réparations.* »

Le mariage a lieu à Tavannes, le père de l'épouse en est l'officiant :



« ...a été béni le mariage de noble Jonas de Géliou, Bourgeois de Neuchâtel et Valangin et pasteur à Lignièrès, et de Marguerite-Isabelle Frêne, Bourgeoise de Bienne, de La Neuveville et de Reconwillier et Chaindon. »<sup>262</sup>

« Ce jour - note Jonas - a été l'époque de mon bonheur en qui Dieu m'a donné une épouse selon mon coeur. Béni soit Dieu qui a couronné toutes ses bénédictions par celle-ci... M. le pasteur Frêne a béni notre mariage. Les garçons de Tavannes ont fait plusieurs décharges de mousqueterie et de mortiers. M. le Grand-baillif Imer et Madame ont honoré nos noces de leur présence. »

- Le lendemain

« avec une voiture et un chr-à-banc départ pour Lignièrès, escortés par trois pensionnaires à cheval... où sommes arrivés de nuit clôse, au milieu de quantités de salves par les garçons du village et les grenadiers. »<sup>263</sup>

Suivra - peu après - le voyage de noce, en voiture et en bateau, en compagnie de Suson (sœur aînée de Jonas) à destination de Mulhouse où la parenté de la mère de Jonas leur fera fête. Le voyage se termine par une visite au Château de Saint-Jean, où

« nous avons pris le café chez M. le Baillif Bondeli ; soupé et couché chez le pasteur Imer, à la Neuveville. »

La famille de sa femme deviendra aussi celle de Jonas, visites et séjours réciproques aux cures de Tavannes, de la Neuveville et de Lignièrès. Le pasteur Frêne et son gendre se rendront des services réciproques, dont celui du juillet 1784 :

« Mon beau-père s'est occupé tout le jour avec moi, à ranger ma bibliothèque et les portraits (d'ancêtres ?) de la salle. »

Isabelle n'a eu qu'un frère, étudiant en théologie lors du mariage. A la cure de la Neuveville, les Imer ont un pensionnat de « Jeunes Dames ».<sup>264</sup>

Depuis le mariage de ses sœurs Pury et Prince, Jonas est souvent accueilli à la table de ses beaux-frères, lorsqu'il se rend à Neuchâtel ou qu'il est convié par eux au « Sorgereux » ou au « Villaret » ; ses pensionnaires y sont aussi les bienvenus. Il poursuit d'autre part une correspondance régulière avec ses sœurs Salomé et Esther, alors éducatrices de jeunes princesses en Allemagne. Il note (le 25 mars 1793) :

« Nous avons reçu un gros paquet de lettres de ma sœur Esther qui est (encore) à Frankenthal. »

Seule demeurent fidèles à la cure de Lignièrès la mère de Jonas et sa sœur Suson qui - à n'en pas douter - secondent au mieux la jeune épouse du pasteur de Lignièrès.

\*

Mais bientôt la famille s'agrandit. Au cours d'une vingtaine d'années, Isabelle, femme de Jonas, mettra au monde treize enfants, mais six d'entr'eux seulement assureront la génération suivante. La naissance de l'aînée est un grand évènement pour Jonas, qu'il décrit ainsi :

« ...9 juillet 1779, ce jour là a été l'heureuse époque de la naissance... à six heures du soir... d'une fille que Dieu veuille bénir abondamment et la remplir de toutes les vertus de son sexe... et qu'elle devienne l'héritière du Royaume des Cieux. »

262 Régistre des mariages, Lignièrès, 28 sept. 1778. Copie de l'original de l'Eglise de Tavannes en la Prévôté de Moutier-Grandval, Terre de Monseigneur et Souverain Prince l'Evêque de Bâle, Prince du St. Empire, etc... signé T. R. Frêne, pasteur de Tavannes et Chaindon, avec sceau.

263 Relation détaillée du mariage, d'après le Journal du pasteur Frêne (cité par le Musée Neuchâtelois, mai 1877, p. 122-124) : « Le village s'illumine de lanternes et de chandelles sur les fenêtres. Les habitants se tiennent sur leurs portes pour saluer les mariés au passage. Les grenadiers parodent devant la cure, les fantassins dans la cour. Le mercredi, toute la société assiste à un spectacle théâtral offert par Esther Géliou et les pensionnaires de son frère. »

264 Familles Frêne et Imer voir Annexe.

« Dès le lendemain, M. Le proposant DuPasquier est allé à cheval à Courtelary et Tavannes pour apprendre cette naissance à nos chers parents. J'ai écrit, de ce même objet, à Neuchâtel, à Zurich et à Mulhouse... Isabelle de Géliou a été présentée au saint-baptême administré par le pasteur Imer, notre oncle (le 24 juillet)... nous avons fait un goûté-souper. »

Entre Isabelle, née à Lignièrès, et Rose, née à Colombier, **LOUISE-ESTHER** n'a vécu que quelques semaines (1781). Le premier **GUSTAVE** (1782-1785) est mort de la petite-vérole, dans sa troisième année. Jonas en est désespéré, d'autant plus (écrit-il) :

« que je m'étais chargé de son traitement ! ...j'irai à lui, mais il ne viendra plus à moi. »

Deux enfants sont encore nés-morts. Ensuite, encore un décès, celui d'un second **GUSTAVE** (1787 +1793), qui est mort de convulsions alors qu'il venait d'entrer dans sa septième année. Ce sera à nouveau un deuil cruel pour Jonas. Il l'exprime en termes qui ne trompent pas :

« O mon Dieu, qu'il m'a coûté de te faire le sacrifice que tu me demandais. Mon cœur est déchiré, mais je me soumetts à ta volonté. »

Il a du murmurer la suite :

« ...il était l'un des enfants les plus accomplis par les qualités du cœur autant que par la beauté... forte mémoire, douceur, franchise, horreur du mensonge... tu me semblais formé pour devenir un digne Ministre de Jésus-Christ.. »

Sa foi lui fait ajouter :

« Il t'a donné la couronne avant que tu aies combattu ! »

Jonas est alors père de quatre filles (dont la dernière n'a que quelques semaines). Toutes quatre feront de lui un heureux grand-père. Le seul fils qui lui reste est **THEOPHILE** (1784 +1814). Il porte le même prénom que son oncle et parrain Théophile Frêne. Mais bientôt, lui aussi, ne laisse pas d'inquiéter ses parents par des crises d'épilepsie. Il va s'affaiblissant dans une maladie de langueur. Il meurt, âgé de 30 ans, en 1814 après qu'un dernier fils du couple Géliou-Frêne, **FERDINAND**, n'a vécu que trois semaines, en 1803. Cependant, Jonas voit grandir et se développer, après Isabelle, **ANNE**, **CECILE** et **ROSE**, **JAQUES** déjà étudiant en théologie et l'adolescent **BERNARD**, par lequel les Géliou se maintiendront.

#### Le Ministère de Jonas à Colombier

(le 6 mai 1790) « M. de Géliou, pasteur à Lignièrès, a été élu, à la pluralité des voix, pasteur pour Colombier et Auvernier. »<sup>265</sup>

« diné chez M. Thérisset » ajoute son Journal.

Jonas prépare, à Vilaret (chez sa sœur Prince) son sermon d'entrée et sera installé par M. Bonhôte le 9 mai

« après que j'eus prêché assez heureusement, la paroisse a donné un splendide repas. »

Il commence ses fonctions pastorales tout en procédant à son déménagement, qui sera évènement :

Sa femme devant se ménager, est à Tavannes avec les enfants. Jonas remonte à Lignièrès y faire « des caisses pour emballer » ; un brillant dîner lui est offert au Château de Saint-Jean, en même temps que d'accueil à son successeur, M. Vaucher. Il prépare les chargements de meubles et de bagages sur des chars que lui fournissent ses paroissiens.

« On porte à la grange tout ce que nous voulons mettre à l'encan ; enchère de mes herbes et de mes fonds... vendu plusieurs vieux meubles. »

Avec trois pensionnaires il descend à la Neuveville pour aider

265

Actes, vol. XIV (1er juin 1790) « M. le vice-Doyen Bonhôte » dans la relation qu'il a faite de la présentation de M. Géliou à l'Eglise de Colombier et de son installation « assure la Compagnie que tout s'était passé dans l'ordre et que le nouveau pasteur avait été reçu très agréablement par la paroisse, la remerciant pour le choix qu'elle avait fait. »

« à transporter dix-huit chars de bois et de bagage sur la barque d'Auvernier. Ma chère mère est partie avec ma sœur Prince sur le char Krieg. »

Jonas remonte à Lignièrès pour préparer un nouveau convoi de bagages et prêche « par échange » à Saint-Blaise. Il se rend aussi à Saint-Jean

« pour y recevoir encore 56 émines de froment. Nous sommes arrivés fort tard et fatigués à Colombier, reçus par ma sœur Prince. »

Ce qui ne l'empêchera de

« repartir le lendemain, de grand matin, pour déjeuner à Lignièrès » et mettre la dernière main aux emballages « et boucler le compte de la Chambre de Charité. Le jour suivant, je fais encore descendre trois chars à La Neuveville et remonte le soir à Lignièrès où j'ai haussé plusieurs ruches. »<sup>266</sup>

Tout étant terminé, il peut enfin reprendre, dès l'aube, le chemin de Colombier où il sera rejoint par sa femme, arrivée de Tavannes « avec nos quatre aînés ».

Semaine épuisante, s'il en fut, pour cet homme robuste, mais qui a déjà 50 ans. Encore faudra-t-il procéder aux travaux d'installation dans leur nouvelle cure, prendre en main la double paroisse de Colombier et d'Auvernier, y recevoir des visiteurs non-annoncés tels

« l'oncle Henry Willy (de Mulhouse) venu en char-à-banc nous surprendre agréablement. »

Aussi rien d'étonnant de trouver dans le Journal de Jonas, en fin décembre, que

« Cette année 1790 a été la plus pénible de ma vie : mon changement de cure, mon « débagagement », la maladie - longue et dangereuse - de mon épouse, et mille affaires de tout genre qu'a causé mon établissement à Colombier m'ont surchargé. Mais, j'ai eu la santé et Dieu a été avec moi. Je le prie qu'il accorde son secours et que je ne m'en rende jamais indigne. »

Dès lors, on peut situer Jonas de Gélieu, sa mère, sa sœur Susanne, sa femme et leurs cinq enfants (dont l'aînée a alors 11 ans) dans cette cure de Colombier...

« bâtiment bas, flanqué d'une grange, à l'ouest, séparé de la rue du Château par la pittoresque église de Saint-Etienne qui n'avait point encore perdu son clocher roman. des particuliers, à l'ouest, le tonnelier de la Seigneurie, dont la maison exigüe n'avait pas droit de regard sur le jardin de la cure, et le receveur du prince dans l'aile nord du château, faisaient déjà figure de voisins éloignés... »<sup>267</sup>

Jonas ne tarde pas à reprendre, à Colombier, les travaux qui s'imposent pour maintenir et faire valoir les terres de la cure :

« tout le jour à la charrure » est signalé par lui (en 1792), « on a aussi semé, à Paquerot, des raves, après avoir moissonné l'orge » alors « qu'à Sombacour, j'ai fait semer des lentilles. »

Il plantera encore

« un cerisier que m'a envoyé, de La Neuveville, M. Imer. »

Il aura sans doute acheté une récolte de foin sur pied sur l'autre rive du lac de Neuchâtel, car il s'y rend

« en bateau avec trois domestiques, touché à Cudrefin, arrivé à sauge par une forte pluie (puis) le temps étant très beau et chaud, ce 28 juillet (1795), j'ai travaillé avec eux ; les cinq chars ont été séchés, voiturés au bord de la Broye et embarqués à onze heures du soir... Parti en bateau de la Saugue à six heures (du matin) arrivés à neuf heures à Colombier. »

Une journée bien remplie aussi sera celle du 2 avril 1792 :

266

Les ruches ne pourront être transportées à Colombier qu'après la saison des sorties des abeilles de leurs ruches.

267

Introduction d'un article Musée Neuchâtois, 1963, N<M>o. 6, (p. 182) par Jean Courvoisier, sur « Un pasteur qui savait défendre sa tranquillité » (1798) d'après texte de la plume du past. Jonas de Gélieu, dans le Régistre civil et seigneurial du 5 déc. 1798, relatant comment il avait dû écarter des inconnus qui de nuit troublaient le sommeil des habitants de la cure « en chargeant son fusil de lentilles au lieu de grenaille... ».

*« J'ai fait herser le champ des Allées, planté des pommes-de-terre et semé de pois, puis... monté des sarmens au galetas. »*

On vit alors aussi à Colombier la période des dures restrictions, conséquences de l'orgueilleuse politique européenne de Napoléon qui incitera à augmenter le rendement des cultures de la Communauté (6 avril 1803) :

*« J'ai fait rompre à Planeys un champ de la Communauté, d'environ deux poses ; j'ai été tout le jour avec dix personnes, mes deux domestiques y compris. Ma charrue était tirée par six boeufs et deux chevaux. »*

Treize ans plus tôt, à peine installé à Colombier, Jonas était allé visiter

*« toutes les vignes de la Cure, avec MM. les Justiciers. »*

Les « vendanges » seront l'évènement marquant de chaque automne. Le Journal précise - chaque année - le jour de l'arrivée des vendangeuses : en 1800 elle seront seize...

*« payées et renvoyées ainsi que les « brandarts » alors qu'on continue à pressurer. »*

Jonas note aussi avec satisfaction :

*« on a mis le marc dans un lagerfass, on distille des lies pour l'eau-de-vie. »*

Les bonnes années semblent aller de soi. Les moins bonnes ou les mauvaises font l'objet d'un commentaire :

*« la vendange (de 1812) s'est terminée sous la pluie qui n'a laisser que peu d'intervalles (et) a chassé deux fois les vendangeuses... l'eau inondait la vigne du Loclat (ce qui) a donné une peine incroyable... (mais) gai a été le soupé des ouvriers et ouvrières. L'année précédente on avait obtenu soixante deux gerles. »*

Les vignes de la cure n'en sont pas moins d'un bon rapport : La première vente de vin de Jonas (1791) avait été de

*« 8 setiers 14 pots, vin qui s'achète (alors) 5 batz le pot. »*

Il a vendu son vin, au près et au loin, par exemple (février 1793) :

*« à un cabaretier de Soleure, un lagerfass d'environ 9 bosses à 12 le pot, et 5 gros écus de tringuelt. »*

Une autre fois, pour préparer ses envois, le pasteur

*« a passé toute la journée à la cave avec les toneliers. »* (En 1805) *« J'ai employé ces trois jours entiers à la cave pour « soustirer » mes vins avec Fred. Auberson, mon vigneron, et Jean-Christophe Comtesse, mon valet, sans le secours d'aucun tonelier. »*

En septembre 1819 enfin, après avoir vendu sa vendange, le pasteur presque octogénaire, note encore :

*« J'ai été, avec mes domestiques, pour relever les ceps couchés dans la vigne. »*

A Colombier - comme à Lignièrès - le pasteur Gélièu a eu sa Chambre de Charités. Elle s'assemble à la cure pour les comptes et les rétribution (en janvier 1802). Dix ans plus tard, Jonas note :

*« avoir employé toute la journée (du 20 janvier 1812) à distribuer aux pauvres le don fait par la famille Bovet. »*

\*

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les problèmes d'éducation sont à l'ordre du jour de la Principauté, alors que se répandent les principes du grand pédagogue Pestalozzi, auquel Yverdon - ville proche de Colombier - a offert les locaux nécessaires à son « Institut d'Education ». Gélièu, éducateur expérimenté, ne ménage ni son temps ni sa peine pour améliorer dans ses deux villages l'efficacité des écoles :

(27 novembre 1812) : *« assemblé chez moi pour l'école. »* (28 novembre) : *« J'ai été en Communauté pour l'établissement d'une seconde école... »* (7 décembre 1812) : *« tout l'après-*

*midi, par une bise horrible, avec M. DuPasquier, mon gendre, visiter vingt-deux ménages pour voir si l'on envoie les enfans à quelqu'école... »*

(11 décembre) : « *continué le recensement des enfans dans toutes les maisons du village.* »

Une petite école sera ajoutée à la grande école de Colombier. Il s'y rendra en visite d'inspection avec quatre députés, ainsi qu'à l'école d'Auvernier.

(Le 13 mars 1814) : « *distribué en public les prix assignés aux enfans.* »

\*

Lors de son changement de paroisse, Jonas continue à instruire des volées de pensionnaires, à Colombier.

(12 août 1791) : « *Leçons le matin. Après-midi à Neuchâtel avec mes six pensionnaires voir la Parade des volontaires.* »

Ces pensionnaires viendront parfois de loin (par exemple de Glaris ou de Mulhouse) aussi bien qu'appartenant à des familles neuchâtelaises. En 1804, l'un d'entr'eux (Frédéric Fontain)

« *emporté sur le Lac par le vent dans un bateau sans rames, a été sauvé par quatre hommes d'Auvernier.* »

Cette année-là, Jonas donne aussi des leçons aux jeunes demoiselles du pensionnat de sa sœur Mme Mieg, transféré de Bâle à Colombier. Il en fera « confirmer » sept, après les avoir instruites, le jour du Vendredi-Saint (27 mars 1812). Deux jeunes filles de Berne, M<sup>elles</sup> Emilie Bondeli et Charlotte de Graffenried (toutes deux petites-filles de l'ancien Baillif Bondeli de Saint-Jean) ont été pendant deux ans pensionnaires de Mme Mieg. Jonas a fait leur instruction religieuse. Elles reviendront ensuite en séjour à la cure et - trois ans plus tard - Emilie de Bondeli épousera Bernard, le fils de Jonas de Géliou, alors suffragant de ce dernier.

En « Vénérable Compagnie des Pasteurs » et comme Doyen

Déjà de Lignièrès, le pasteur Jonas de Géliou avait rempli consciencieusement ses devoirs de membre de « la Classe ». Bien qu'éloigné de Neuchâtel, il participait régulièrement aux journées de la Compagnie. En 1764 il avait noté :

« *parti de Lignièrès à quatre heures (du matin), arrivé à Neuchâtel à sept heures, monté en Classe, assisté tout le jour aux censures.* »

Un an plus tard : nommé juge « en Matrimoniale ».

(juin 1766) : « *J'ai été en Classe, aux corrections de la lithurgie.* » (1770) : « *appelé à examiner les prposans... et aussi pour le contrôle des comptes.* »

Il a soutenu les intérêts matériels de sa paroisse de Lignièrès, demandant en 1772 :

« *l'échange d'un pré du domaine de la cure, fort éloigné, contre un champ de la contenance d'une demi-pose qui touche au verger de cette même cure.* »

En 1779, il est le rapporteur de la commission s'occupant des « deniers des pauvres », puis remplira, pendant plusieurs années, la fonction de « secrétaire de la Classe » qui lui donnera bien des heures supplémentaires de travail, à Neuchâtel. C'est à ce titre que, le 29 novembre 1779, assiste à l'installation de M. le Gouverneur de Béville, et qu'ensuite - écrit-il -

« *j'ai été du nombre des ministres invités au grand repas donné au Château, aux frais du Roi, à cette occasion.* »

Il assiste le 14 février 1780 « *à l'examen des candidats et aux complimens de condoléance faits par le Corps de l'Etat au sujet de la mort de la Princesse douairière de Prusse.* »

C'est de sa main qu'est transcrite dans les Actes de la Classe la Supplique adressée au Gouverneur, concernant la pension du clergé.<sup>268</sup>

268

Actes, vol. XIII, 1779. Jonas de Géliou est le rédacteur des « Remontrances » adressées à M. de Béville, nouveau Gouverneur, concernant « ...l'augmentation des pensions de nos cures... par suite de la bienheureuse Réformation, tous les biens de l'Eglise de cet Etat furent réunis au Domaine du Souverain et les pensions des pasteurs, formées

De Colombier, il continue à se rendre régulièrement aux séances de la Classe. A-t-il approuvé les « *Remontrances aux Autorités* » proposées en Classe concernant « *la profanisation du Dimanche* » (octobre 1791) ?

« *...depuis quelque tems on fane, on fauche, on cultive, on a même des charrues en exercice !! on se rend en foule aux plaisirs... one ne demande plus aucune permission aux Pasteurs, le plus souvent même, on ne les avertit plus. C'est en apprenant aux peuples à craindre Dieu, que nous leur apprenons à honorer le Roy et tous leurs supérieurs légitimes !* »

Avant son Décanat Jonas a été, pendant quelques années, Juré du Colloque de sa région et a, de ce fait, installé M. Vaucher comme pasteur de Saint-Aubin.

« *Elu Doyen, à l'unanimité des suffrages* », au printemps 1805, Jonas de Géliou a rempli dès lors, avec autorité cette haute fonction pendant les douze mois de son mandat. Une fois par mois, au moins, il en préside les assemblés : il reçoit les « *proposans* » et occupe ces après-midi-là « *aux affaires de la Classe* ». A l'Assemblée de la « *Bourgeoisie de Neuchâtel* » du 8 juin 1805 c'est comme Doyen qu'il fera le discours de clôture. Le 2 janvier 1806

« *il complimente au Château M. le Président du Conseil d'Etat.* »

Ayant appris le 9 mars 1806 l'abandon de la Principauté à la France, Jonas se hâte de se rendre à Neuchâtel

« *pour y recevoir communication du rescrit du Roi qui notifie cet évènement à la Classe.* »

Il réunit celle-ci, ses membres étant appelés à

« *prêter serment à Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie* » auquel, note Jonas : « *J'ai écrit une lettre au nom de la Classe.* »

Rappelant ensuite, qu'avec les notables, il y eut ensuite « *Diner à une table de cent-dix couverts, chez le Général Oudinot.* »

C'est au cours de deux jours de Classe (mars 1806) que M. Dardel succède, comme Doyen, au pasteur de Géliou, qui - pour un an - assume une vice présidence et lui vaudra d'installer plusieurs pasteurs dans de nouvelles fonctions. En 1809 le rapporteur de la « *visite d'Eglise* » à Colombier relève que

« *les vignes du Domaine sont passablement tenues, excepté que des échallas y manquent !* »

M. de Géliou s'empresse d'y remédier : « *il en a fait remettre des milliers depuis la visite* », complète l'auteur du rapport.

Jonas sera encore présent aux séances de la Classe, lorsque Jaques, puis Bernard, ses deux fils, s'y présentent pour leurs derniers examens de théologie et pour leur consécration. En février 1822 il n'aura plus - immobilisé par son attaque de 1821 - que l'écho de la rencontre de la Classe avec les députés, pour

« *solemniser les jour de Vendredi-Saint, de l'Ascension et de Noël.* »

Jonas, canne en main

Jonas a gardé une santé exceptionnelle et une vigueur peu commune jusqu'à l'âge avancé. Seule la crise de coeur qui l'arrête, en 1821, l'oblige - mais la plume en main - à vivre dans un fauteuil les dernières années de sa vie.

Jeune pasteur, il a généralement utilisé ses trois semaines de vacances annuelles à de longues randonnées, presque toujours à pied : par exemple, à Mulhouse, avec arrêt à Bâle. Ou à fréquenter d'autres paroisses du Comté, ou au-delà : logeant, en automne 1771, chez des

---

en cette époque, furent mises dans l'état où elles sont encore à peu près aujourd'hui, et il faut convenir qu'elles étaient, pour ce tems-là, très suffisantes. Mais nous espérons que Votre Grandeur saisira d'elle-même toutes les raisons propres à Lui faire sentir combien elles ont diminué de valeur depuis cette époque... Aujourd'hui, le dégoût des études en théologie - qui est général - vient en bonne partie de la modicité des nos pensions... »

collègues, prêchant pour eux, s'arrêtant entr'autres à Corcelles, Colombier, Saint-Aubin, Grandson, Aples, Morges, Echallens, Yvonnand et enfin à Yverdon, où

« *arrivé à tems pour être invité à la séance de la Vénérable Classe vaudoise.* »

Fréquentes montées aussi, à Chasseral, en partant avant l'aube de Lignièrès avec ses pensionnaires. Ses « Métairies » de l'Evêché de Bâle deviendront un excellent prétexte à des longues courses, en partant encore de nuit, de Colombier. Telle cette expédition en famille, de 1808 :

« *parti de grand matin avec Jaques et Bernard, mon pensionnaire et le régent.* »

Couchant à la Chaux-du-Milieu, il visite la Brévine et le Lac des Taillères, atteint Le Locle, descend au Doubs, y navigue une heure. Par La Chaux-de-Fonds, il gagne encore Renens, pour aboutir - après cinq jours de marche - à Corgémont, chez son gendre Morel

« *...où nos femmes sont arrivées à dix heures du soir ; de là, montée à ma Métairie, où nous avons couché chez les fermiers* » et ensuite « *allé voir le « télégraphe » élevé par les Français à Chasseralles.* » D'où ils redescendent par le Val-de-Ruz...

« *arrivés à Colombier, après avoir marché seize heures. Bernard, âgé de dix ans, a soutenu cette fatigue !* »

Il entraîne parfois sa femme et ceux de ces enfants qui sont encore à Colombier, à découvrir d'autres horizons, dont Berne qu'il fait visiter et dont il commente les beautés. Du 12 au 20 août 1819 il a tenu à revoir une dernière fois les hauteurs de son pays neuchâtelois, en s'arrêtant en route chez ses enfants mariés. Il part de la cure, direction Rochefort et le « Vautravers » jusqu'à la Côte-aux-Fées, dont Jaques est pasteur. Il passe le lendemain à Sainte-Croix et Bullet, où sa curiosité scientifique le fait parcourir avec son fils

« *tous les quartiers de la paroisse pour reconnaître l'effet des ravins et des courants* ».

Puis continue sur la Brévine, où il baptise les deux petites jumelles de sa fille Cécile Barrelet ; halte encore aux Ponts-de-Martel, d'où il redescendra sur Colombier pour y recevoir tous ses enfants à l'occasion de son entrée dans sa quatre-vingtième année...

« *...le soir, je suis allé pour affaire à Auvernier.* »

Enfin, le 14 décembre 1820, âgé de 81 ans, Jonas se rend à pied à Neuchâtel

« *au repas que mon neveu Albert de Pura a donné à la suite de son mariage avec Melle Celanie de Meuron.* »

Aperçus politiques mentionnés, ou expériences vécues, par Jonas

Jonas est au courant des évènements de son temps alors que les rois de Prusse se sont succédé comme Princes de Neuchâtel. Il a vécu dans le voisinage de Jean-Jaques Rousseau, lorsque celui-ci était à Môtiers et en bons termes avec le pateur de Montmollin.

Il a eu, par son Oncle-Capitaine des souvenirs personnels du Service suisse à l'Etranger. Il demeure fidèle aux traditions des Bourgeoisies de Neuchâtel et de Valangin, tandis qu'au delà des frontières neuchâteloises gronde la Révolution française, dont les répercussions se feront sentir au delà de Lignièrès et que Berne recevra, en échange du Pays de Vaud, les régions jurassiennes de l'Evêché de Bâle. Son Journal en donne quelques échos :

(mai 1782) : « *mes pensionnaires sont allés à Morat pour y voir la deuxième colonne des troupes bernoises qui marchent contre Genève.* »

Jonas est alors en contact avec le syndic et le trésorier-général de Genève, M. Dentand, qui paraît être temporairement réfugié à Neuchâtel. Ils viennent de nuit à la cure de Lignièrès (17 août) comme députés des « Genèveois mécontents ». Jonas avait rédigé un Mémoire à leur communiquer, pour encourager les Genèveois, qui le désiraient, à s'établir au Palatinat.<sup>269</sup>

<sup>269</sup>

Ce Palatinat, où sa sœur Esther était alors à la tête d'un Institut de Jeunes filles.

D'autres entretiens ont lieu à Lignièrès (septembre 1783) : le pasteur Gélièu héberge à la cure des représentants des autorités et des personnalités de la région :

« *J'ai soupé au cabaret du village avec M. Rougemont, président du Conseil d'Etat, M. de Buren, Baillif de Nidau et M. Wildermet, Maire de Bienne, qui m'ont invité. MM. Rougement et Wildermet ont couché à la cure.* »

Gélièu ne commente pas dans son Journal les graves évènements qui bouleversent la France et l'Europe, mais il y signale des « Mémoires » qu'il compose et porte à l'imprimeur, l'un, en janvier 1793, intitulé « *Tableau de la Constitution* », le second, en décembre, sur « *Les Arbres de la Liberté* », exposé dans lequel il relève

« *quelques inconvénients graves qui peuvent résulter de la plantation de l'arbre de la liberté dans les Comtés de Neuchâtel et Valangin, par un bourgeois de Valangin.* »<sup>270</sup>

Son Journal donne cependant un écho de ce quel'on peut entendre et apprendre à Lignièrès des combats qui ne s'en déroulent pas loin :

(19 décembre 1796) : « *de 4 à 6 heures du matin, j'ai entendu distinctement les canons qui battent la tête-de-pont de Huningue.* »

Par une lettre à Isabelle, de son grand-père Frêne, Jonas apprend (décembre 1797) :

« *le 15 du mois courant, les Français ont à l'improviste inondé l'Erguel et la Prévôté par trois débouchés. Ils ont amené beaucoup d'ordre dans le Pays... plus de brailleries de cabaret nocturne, et l'on entend voler une mouche dans tout le village de Tavannes, soit de jour, soit de nuit.* »

(mars 1798) : « *on a entendu le canon du côté de Buren et d'Aarberg, où il y a eu des combat acharnés entre les Suisses et les Français.* » (26 septembre 1799) : « *nous avons travaillé à l'arpentage et au plan de la métairie de la Gougélisse pendant que les Français prenaient Zurich.* »

Il a surtout vécu, et subi, la parenthèse du régime français, les obligations officielles qu'il impose, mais il vibrera ensuite, lors de la restauration de la Principauté prussienne. Le 9 mars 1806 il est officiellement informé - comme Doyen de la Classe - de la

« *cession des Comtés de Neuchâtel et Valangin par S. M. le Roi de Prusse à S. M. l'Empereur des Français, qui sera désormais notre Souverain.* »

Gélièu en souffre :

« *Dieu veuille tourner tout au bien des habitants de ce pays.* »

Au cours des jours puis des mois suivants, le nouveau Régime fait parler de lui : Illuminations le soir, en divers points de la Principauté. Jonas ira voir celles de Colombier. Les « *Revue de troupes françaises* » se multiplient... mais non sans inconvénients pour la vie de la paroisse, dont celle du Dimanche 27 avril 1806, à laquelle

« *...la plupart des enfants de Colombier et d'Auvernier étant allés, il a fallu remplacer les catéchismes par « la Prière » dans les deux églises.* »

(dimanche 8 juin) : « *...la grande Revue - qui se fait à Boudry - et le bruit continuel des tambours m'ont empêché de faire le catéchisme.* »

Il faudra encore qu'il s'entende avec le Général Ruffin, à Areuse, au sujet des « *prières solennelles* » pour -

« *la fête de Napoléon, notre Empereur, le 15 août... J'ai prêché ce jour-là, sur le texte prescrit : ' Que toute personne soit soumise aux Puissances supérieurs '... et l'on a commencé à prier pour le Prince Alexandre Berthier.* »

(22 octobre) : « *J'ai été à Neuchâtel, au grand repas donné auch Château par S. E. M. Lespért, dans sa visite au Château et de ses dépendances.* »

270

Cité dans Biographies neuchâtelaises, par Jeanneret et Bonhôte, édit. Eug. Courvoisier, 1863.



Ce sera encore - et surtout

« *la solennelle Prestation du Serment au Prince Alexandre, notre Souverain.* »<sup>271</sup>

Dès fin 1813, ce sera par contre le « Revirement politique » accompagné - à Colombier aussi - par l'occupation des troupes des armées levées contre Napoléon. Jonas note, le 31 décembre :

« *J'ai logé 4 soldats, 2 domestiques, 2 chevaux et..un officier... J'ai fait aussi partir mon valet pour conduire mon cheval et un char léger et des provisions à mon neveu Pury, pasteur à la Chaux-du-Milieu, chez qui les Princes de Liechtenstein et de Cobourg ont établi leur quartier-général, depuis quelques jours.* » (1 janvier 1814) : « *J'ai prêché très heureusement (c.a.d. avec plus de conviction qu'au 15 août 1806) à Colombier, sur : Job VIII, 5 & 6 (« si tu recours à Dieu... si tu es juste et droit, alors, Il veillera sur toi et rendra le bonheur à ton innocente demeure ») ...Je n'ai pû répéter mon sermon à Auvernier, parceque le temple est rempli de fourage.* »

Les réquisitions n'en continuent pas moins : Le 8 janvier 1814

« *...3 hommes à loger et 6 chevaux à la cure* » ;

conséquence ?

« *J'ai payé (le 16 janvier 1814) le boucher Huguenin.* » Jonas travaille alors « *à deux petits Mémoires, demandés par M. le baron de Chambrier, chez lequel j'ai diné (le 15 février).* »

Le 2 juillet, Jonas peut écrire avec reconnaissance :

« *J'ai été à Neuchâtel, pour prêter - avec la Bourgeoisie - serment au Roi de Prusse.* »

Dix jours plus tard, S. M. Frédéric-Guillaume III , arrive à Neuchâtel, où Jonas se trouve.

Apprenant l'intention du Roi de se rendre à Colombier, il y retourne en hâte, et le soir il pourra noter :

« *Le roi y a en effet passé, allant au Bied pour y visiter l'Hopital... puis à la fabrique de Cortailod. En retournant à Neuchâtel, il est descendu de voiture devant la maison des demoiselles DuPasquier, est venu à la Cure à pied, où il a fait une assez longue visite à ma sœur Salomé (voir p. ) qui lui a présenté ma femme, tous mes enfans et mes deux gendres. Je l'ai accompagné jusqu'à la voiture.* »

Les échos de Waterloo sont accueillis avec soulagement dans la Principauté. A la cure aussi, comme en fait foi ce qu'en écrit Jonas, six jours après le 24 juin 1815 :

« *le soir, on a tiré à Neuchâtel cinquante coups de canon, pour une grande victoire remportée en Flandres sur Napoléon, par les Généraux Wellington et Blucher.* »

En 1819, lors de la visite à Neuchâtel - et à Colombier - du futur souverain Frédéric-

Guillaume IV, alors Prince-royal, Jonas mentionne son regret de pasteur :

« *La grande Revue de tous les militaires, depuis Lignièrès à Vaumarcus, ne m'a pas permis de faire le catéchisme.* » (le 25 juillet)

Enfin, le 3 août 1823, paralysé mais resté au courant de tout ce qui se passe, Jonas écrit de la main gauche :

« *on a célébré ce jour l'anniversaire de la naissance du Roi. Tous les officiers militaires du pays se sont rassemblés à la Tourne, où ils ont diné, à un écu neuf. On a fait monter deux canons.* »

#### Evènements familiaux à Colombier - Dernières années de Jonas

Le décès de la mère de Jonas est intervenue quelques mois après l'établissement de la famille à la cure de Colombier. Veuve, après 25 ans de mariage aux Bayards et aux Verrières, Elisabeth Willy a vécu encore 27 ans à la cure de Lignièrès, où elle a inlassablement soigné ses fils débiles

271

Le 18 novembre 1806, au temple-neuf, ornementé de draperies semées d'étoiles d'or, où 700 officiels avaient places réservées... alors que 2.000 hommes de troupes formaient une haie ininterrompue du Château au Temple. Le procès-verbal de cette imposante cérémonie contient la liste des personnalités présentes. Le volume sur « Les familles HENRIOD » donne (p. 59) des précisions sur cette cérémonie (multicopié en 1964).

et veillé sur eux jusqu'à leur mort. Elle y a marié deux de ses filles. Elle a gardé d'occasionnels contacts avec les membres de sa famille alsacienne qu'elle a visités ou qui sont venus la voir. Elle est restée la grand-mère vénérée de ses petits-fils de Pury, voyant grandir les enfants de son fils Jonas, qu'elle a vu naître à Lignières. Sa plus grande joie, à Colombier, est  
*« d'aller, son tricotage à la main, écouter les leçons que son cher fils donne à ses catéchumènes. »*

Lors de sa dernière maladie, Jonas est à son chevet pour la veiller. Ses sœurs absentes, accourent. Madame Jaques de Géliou fait ses adieux à tous les siens réunis, le 30 mai 1791, âgée d'environ 75 ans.

*« Elles a rendu le dernier soupir entre mes bras - écrit Jonas - et son convoi a été très nombreux lors de son enterrement au cimetière de Colombier. »*

A la perte de leur mère s'ajoute, moins d'un mois plus tard, pour Rose Prince celle de son mari, l'aimable apothicaire Charles-Henry Prince (juillet 1791). C'est chez elle que se retrouveront, quelques années plus tard, les Géliou frères et sœurs :

*« J'ai diné à Villaret - écrit Jonas, le 8 septembre 1797 - avec mes cinq sœurs, quatre de mes enfans et mes deux pensionnaires... »*

Les cinq sœurs réunies, c'était une nouvelle expérience, grâce au fait que Salomé avait définitivement quitté les Cours princières d'Allemagne pour s'établir à la cure de Colombier, où elle retrouve aussi sa sœur aînée, Susanne. La plus jeune, Esther, et son mari Melchior Mieg, viennent de quitter Bâle pour s'installer, avec leur pensionnat, à Colombier, Elisabeth de Pury, et sa famille habitant Neuchâtel. Jonas a précisé *« quatre de mes enfans »*. Sans doute les aînés, car Rose (née en 1793) et Jaques (en 1794), étaient trop petits pour que leur mère ait pu se rendre avec eux à Villaret (bien que proche de Colombier). Bernard, le plus jeune ne naîtra que quelques mois plus tard, en 1798). Rose Prince renoncera à Villaret, quelques années plus tard, s'y sentant trop seule, pour rallier aussi la cure de Colombier, qu'elle ne quittera plus qu'à la mort de son frère Jonas.

De nouveaux deuils ont été très sensibles au couple Géliou : celui du pasteur Frêne (en 1804), qui nécessitera plusieurs déplacements à Tavannes, pour le règlement de sa succession, et dont la belle bibliothèque prendra le chemin de Colombier. Madame Frêne-Imer ne survivra que trois ans à feu son mari. Décès de Susanne, l'aînée des sœurs de Géliou (en 1808), du mari d'Elisabeth, Jean-Louis de Pury (en 1810), enfin de l'aîné des trois fils de Jonas, Théophile (en 1814), qui n'avait plus quitté son lit depuis deux ans. Ce début du XIX<sup>e</sup> siècle a vu Jonas se rendre à Tavannes, où - dit son Journal

*« j'ai ratifié les engagements de M. Morel, pasteur à Corgémont, avec Isabelle de Géliou, ma fille aînée... »*

et l'année suivante déjà baptisé la première de ses petites-filles, Cécile Morel ; un peu avant le 24 août, un express de Corgémont ayant averti la cure de Colombier de la naissance imminente du premier enfant d'Isabelle. Sa mère, conduite en char, prend avec elle sa fille Annette (16 ans) et le petit Bernard (4 ans) partis à quatre heures et demi de l'après-midi. Mme de Géliou n'atteint Corgémont qu'à deux heures du matin, le lendemain. Elle y laissera Anne pour seconder la jeune maman.

Dès lors, c'est surtout au avant que se portent les regards et les intérêts du septuagénaire Jonas : Il a marié sa fille Anne à Jean-Pierre DuPasquier, industriel alors à Marin (en 1809). Cécile épousera (en 1815) le pasteur James-Alexandre Barrelet, dont il aura - respectivement - quatre et sept petits-enfants. Il suit aussi de près les études de ses deux jeunes fils. Il tient à leur assurer de solides connaissances. Il les a envoyés ensemble à Winterthur puis à Zurich, en échange de deux jeunes filles qui seront pensionnaires à la cure.

(mars 1813) : « *Je donne - presque tous les jours - des leçons aux deux ' changeresses ' » ; alors que, les leçons de religion données par lui aux pensionnaires de Mme Mieg, sa sœur, se terminent plus plusieurs d'entr'elles*

« *en ratifiant le voeu de leur baptême »*,

dont Melle Emilie de Bondeli, qui - dix ans plus tard - deviendra sa belle-fille.

Bernard reviendra à temps de Genève où il a poursuivi ses études, pour assister aux funérailles de sa tante et marraine, Esther Mieg,

« *enterrée à midi, le 16 juin 1817, à Colombier, âgée de 60 ans. »*

Jonas devra se rendre ensuite en Justice, avec ses fils et ses gendres

« *pour être mis en possession de la succession de sa sœur. »*

Sa résistance physique reste surprenante. Le 4 août 1817, il note (alors âgé de 77 ans) :

« *Je me suis occupé tout le jour à entasser le bois de ma sœur Mieg, que ses héritiers m'ont laissé. »*

Il a néanmoins déjà eu deux évanouissements qui ont inquiété ses proches. Sa fille Rose voudrait qu'il se ménage, elle l'écrit à sa sœur, à Corgémont :

« *...il s'obstine à ne pas permettre qu'on chauffe son fourneau, couche et travaille au froid, prenant de tems en tems un chauffe-pieds. Il se lève toujours de bonne heure et fume une pipe avant de déjeuner... les sources de la vie sont encore bien fortes chez lui ! »*

La fidèle compagne de Jonas lui est enlevée au printemps 1818

Au début de 1818, Jaques est nommé pasteur à la Côte-aux-Fées :

« *sept charetiers sont arrivés le soir du 7 mars - note Jonas - pour charger les bagages ; ils ont goûté, soupé et couché chez moi. »* (Le lendemain) « *les sept chars sont partis de bon matin. Ma femme et ma fille Rose les ont suivis. »*

Rose en fait le récit et précisera :

« *Notre excellente mère avait éprouvé une joie des plus vives en apprenant cette nomination et résolut d'aller établir son fils dans sa nouvelle habitation... le jour même de sa montée, elle se donna beaucoup de peine pour mettre en ordre les meubles nouvellement arrivés à la Cure... ressentant un peu de malaise, elle se coucha de bonne heure. Vers dix heures du soir, Rose la trouve en proie à d'affreuses convulsions. Jaques arrive aux cris de sa sœur. Ils ont la douleur de voir expirer cette tendre mère à laquelle, après Dieu, nous devons tout ce qu'il peut y avoir de bon en nous. Bonne, aimable, spirituelle, éminemment religieuse, elle savait s'insinuer dans nos coeurs avec une grâce, une sagesse et une douceur inimitables. Sa mémoire est vivante dans nos coeurs ; elle sera à jamais bénie par tous ceux qui ont été à portée de la connaître. »<sup>272</sup>*

Jonas reprend la suite des événements dans son Journal :

« *A mon retour de la Classe, j'ai trouvé un « exprès » de la Côte-aux-Fayes, m'annonçant que ma femme, frappée d'apoplexie le 31 (mars) au soir, elle était morte le matin à une heure. Bernard est parti de grand matin (le lendemain) pour rejoindre son frère et sa sœur... »* (3 avril) : « *Je suis allé en char, puis en traîneau à la Côte-aux-Fayes... »*

(6 avril) : « *triste matinée. A une heure on a enterré ma chère femme Marguerite-Isabelle Frêne, que j'ai épousé en 1778 et qui a été pendant quarante ans le bonheur de ma vie. Tous les pasteurs du « Colloque » y ont assisté. La cérémonie a été solennelle. Plusieurs parents et étrangers ont diné à la cure... Revenu avec M. DuPasquier, mon gendre, et sur son char. »*

Veuf, Jonas sera très entouré par sa famille. Il reçoit souvent ses filles, ses gendres, ses neveux, à sa table. Il est aussi beaucoup réclamé par eux. Pour son anniversaire de naissance, le premier après la mort de sa femme, Rose écrit à sa sœur Isabelle Morel (août 1819) :

272

« ...pour le 21, invitation à l'insu de notre cher père, de l'ami Bonhôte, Annette (DuPasquier) et sa famille... »

Elle souhaite qu'on puisse y lire des couplets d'Isabelle, dont elle suggère les sujets :

« je voudrais que d'abord tu fisses mention de son admirable conduite avec sa famille, puis comme le ciel l'a récompensé en lui donnant pour épouse un ange de paix,... le bonheur que nous trouvons - Bernard et moi - à consacrer nos jours à sa vieillesse. »

La lettre suivante informe Isabelle que

« notre petite fête est allée au mieux : la veille, Papa était revenu tout content de la Brévine (visite à la famille de sa fille Cécile Barrelet), Bernard voulait fournir (pour le dîner d'anniversaire) le poisson, mais ne pouvant en trouver à Auvernier, il a fallu se contenter des ramequins de Mme Vuillomenet, au reste... le plat favori de Papa. Tante Salomé a donné le rôti, Annette les crèmes, moi le dessert; Bernard et moi avons fourni le vin et M. DuPasquier (mari d'Annette) la liqueur ; le reste aux frais du cher Papa, vu que nous ne pouvions faire autrement... nous avons offert tes vers, avec un beau bouquet ! »

A la Côte-aux-Fées, leur frère Jaques se sent bien seul. Il ne tardera pas à épouser la belle-fille de sa sœur Anne, née d'un premier mariage de son beau-frère DuPasquier.

« J'ai eu la satisfaction - note Jonas - de bénir le mariage de mon fils Jaques avec Zélie-Marianne DuPasquier. Après la célébration, nous avons tous déjeuné amplement chez mon gendre... après quoi, les époux sont partis en calèche, avec leur servante, précédés - de grand matin - par les deux chars de bagage, pour la Côte-aux-Fées. »

Le lendemain - note Jonas -

« je suis allé à pied, à Neuchâtel, pour assister à l'examen de mon fils Bernard. »

Le 4 août de la même année 1819, ce sera

« en Classe, la consécration de Bernard »

aller et retour à pied, et Jonas prend la plume pour exprimer son reconnaissance à Dieu :

« J'en rends grâce au Seigneur qui m'accorde le souhait de mon coeur, en me donnant la douce satisfaction de voir toute ma famille élevée et le cadet de mes enfants consacré au Saint-Ministère. »

En juillet, Jonas avait eu la satisfaction de pouvoir noter :

« Ma sœur Salomé a eu un jour glorieux »,

une visite qui l'honore, celle du Prince-royal de Prusse. Mais la santé de sa sœur l'inquiète.

Bientôt une troisième attaque la paralyse et la prive de la parole. Elle meurt, à la cure de Colombier, le 28 mars 1820.

Deux mois plus tard, ce sera la naissance de la première petite-fille du nom Géliou, Virginie (21 juin 1820), baptisée en même temps qu'Eugène DuPasquier, son cousin germain.

On s'attend aussi à de nouvelles fiançailles, mais celles-ci sont devancées par d'autres fiançailles, imprévues même pour la première intéressée. Les décisions à prendre ne se font pas attendre, Jonas en fait ainsi le récit (12 novembre 1822) :

« M<sup>r</sup> Imer, de Liverpool nous a fait visite et soupé avec nous... » (13 novembre) :

« Mme Petitpierre de Serrières, est venue nous annoncer que M. Imer avait dessein d'épouser ma fille Rose ; bientôt après, il est arrivé et en a fait lui-même la demande. Nous l'avons accordé très volontiers et l'affaire (s'est) arrangée de suite. Il a soupé avec nous. »

(14 novembre) : « ...on a pris des arrangements pour le mariage, convenu quelques articles du traité de mariage qui sera fort avantageux pour ma fille... on publiera les annonces pour que le mariage puisse être béni avant les fêtes de Noël. »

Rose fait part de la grande nouvelle à Isabelle et termine sa lettre par

« Bernard pense à se marier au plus vite, afin que sa femme puisse me remplacer dans la maison et Papa écrit aujourd'hui sa demande de mariage. »<sup>273</sup>

Les deux mariages se célèbreront coup sur coup, celui de Rose le 11 décembre, celui de Bernard, avec Emilie Bondeli, à Anet, le 7 janvier suivant (1823), auquel Jonas, paralysé, ne pourra se rendre, mais qui sera suivi le lendemain par

« un repas de noces, à la cure de Colombier. »

Le dimanche suivant, Jonas note :

« Mon fils a fort bien fait les trois ' actions ' malgré les immenses distractions de la semaine ! »

Tandis qu'Emilie reprend le rènes du ménage à la cure, Charles-Frédéric et Rose Imer prennent le chemin de Liverpool. Les premier mois n'y seront pas faciles pour elle. Elle peut cependant compter sur son père pour lui donner des nouvelles de Colombier : sa belle-fille Emilie a de touchantes attentions pour lui. Jonas se loue aussi du dévouement

« de ma bonne sœur Prince »

et poursuit :

« mes domestiques me servent de bon coeur, avec affection, à ce qu'il paraît. Que pourrait-on désirer de plus ? Mon existence est si douce, que je ne suis point impatient de sortir d'un monde où je me trouve si bien... l'apoplexie qui m'a paralysé tout le côté droit, m'a laissé la tête libre, l'usage de mes sens, tant et plus de loisirs pour lire, écrire, jouer aux échecs, manger, boire et dormir, sans aucune douleur. Je suis encore le plus heureux des pères : je vois mes six enfans établis, contents, sans qu'il y ait parmi eux aucun enfant de perdition ou « ruine-ménage » qui désolent tant de familles. »

Une des dernières inscriptions du Journal de Jonas date du 10 mars 1825 :

« Bernard et sa femme sont allés à Neuchâtel y faire une multitude de compliments. »

Ce Journal, qu'il avait commencé le 6 janvier 1760 - soit 65 ans auparavant - lors de son premier sermon, aux Verrières, après sa consécration.

En août 1827, Rose Imer est revenue au pays pour un séjour de quelques semaines, avec sa petite Virginia, née au printemps. Elle sera au chevet de son père les dernières semaines de la vie de Jonas et en donne des nouvelles à sa sœur Isabelle :

« Je passe la plus grande partie de mon tems dans la chambre de Papa, qui s'amuse de mes récits et de mes lectures ; il soupe et dîne avec nous, dans la chambre-à-manger, je le trouve au total assez bien. »

Trois semaines plus tard (8 octobre) :

« Papa, depuis quinze jours, a beaucoup baissé : sa vue s'affaiblit et il nous devient toujours plus difficile de le comprendre, sa faiblesse augmente, « ma vie s'en va » nous a-t-il dit pendant le dîner... mais le calme de son âme est parfait. Il écoute encore avec plaisir la lecture de la Bible et des prières... »

L'ancien Doyen Jonas s'est éteint le 17 octobre 1817 dans sa cure de Colombier, âgé de quatre-vingt-sept ans. Son ministère de soixante ans a été prolongé encore sept ans par la suffragance de son fils Bernard.

\*

Habitué à obéir sans hésiter à ce qu'il considérait comme son devoir, Jonas de Gélieu a aussi exigé des siens la même adhésion à ses vues personnelles sur leur devoir et leur bien. Il aimait

273

Extrait de la demande en mariage du 18 novembre 1822 adressée à « Monsieur Bondeli, contrôleur des Finances, Berne » : « ...les circonstances où je me trouve, secondé par ma sœur, mon fils et ma fille... dont l'évènement imprévu dérange l'organisation de notre ménage... Mais, Monsieur, comment serait-il possible qu'un ménage composé de sept personnes, deux valets, deux servantes, un père apoplectique et une vieille tante, qui peut perdre à chaque instant les forces qui lui restent... pourrait-il être dirigé par mon fils, actif, laborieux, mais déjà chargé de toutes les fonctions d'une église à annexe... »

l'ordre dans ses affaires, menées par lui avec persévérance et efficacité. Dès le début de son ministère, il n'a pas hésité à prendre en charge toute la famille de son père, privée de moyens d'existence. Il n'a pas bénéficié de la fortune qui devait revenir à sa femme, parce que dissipée en de fâcheuses circonstances à la mort de son beau-père. Il n'en laissera pas moins à ses enfants - avec le souvenir d'un père respecté et aimé - un résultat tangible de son ardeur au travail, de son savoir-faire. Cela grâce aussi à son étonnante vigueur physique, à ses dons divers, à son esprit industriel, à sa volonté disciplinée, à la simplicité de ses goûts.

Sensible aux beautés de la nature, aux sciences - dont il tirait d'heureuses applications, grâce à sa culture intellectuelle, il savait aussi cultiver de fidèles amitiés. Il sut faire partager à d'autres ses intérêts, ses entreprises, sa passion pour l'élevage des abeilles.

Dans ses charges pastorales, comme dans l'enseignement qu'il dispensait aux jeunes, il sut se faire écouter, respecter et aimer. Une sage modestie lui donna un durable contentement de son destin. Aux heures d'adversité, face aux cruels deuils dont il fut frappé, il sut se montrer courageux et confiant, en témoin de la foi en Celui qui l'avait appelé à un ministère qu'il exerça « heureusement » jusqu'au terme d'une longue vie, se disant encore reconnaissant des restes de son moi, non touchés par la maladie.

### Les sœurs et les filles de Jonas au temps de la Principauté

Trois des cinq sœurs de Jonas n'ont pas quitté le Pays de Neuchâtel : Susanne a suivi son frère dans ses deux cures, Elisabeth seule des sœurs a été épouse et mère de famille, à Neuchâtel. Rose Prince a rejoint la cure de Colombier après la mort de son mari, elle est décédée dernière de sa génération. Salomé et Esther ont vécu de belles années d'enseignement dans des Cours princières d'Allemagne, puis Esther s'est mariée et toutes deux ont aussi fini leurs jours à Colombier.

#### Susanne de Géliou

**SUSANNE**-Salomé (1737 +1808) a été la première des treize enfants nés du mariage Géliou-Willy. A sa naissance, son père avait 40 ans et sa mère en avait 21. Tenue sur les fonds-baptismaux, le 31 octobre 1737,

« elle a pour parrain Noble David Rognon, pasteur à la Côte-aux-Fées, et comme marraines, ses deux tantes : Anne-Marie d'Ivernois (épouse de Jonas(II)) et Mme Heilman-Willy (sœur de sa mère). »<sup>274</sup>

En famille, on l'a toujours appelée Suson. L'incendie de la cure des Verrières, en 1761, avait contribué à faire d'elle

« une jeune femme nerveuse et craintive. »

Plus tard, une aventure peu propice à apaiser sa nature anxieuse lui est arrivée à Neuchâtel lors d'une visite au pensionnat de ses sœurs. Elle s'y trouvait au moment des troubles dont l'avocat-général Gaudot sera, en avril 1768, la victime. L'émeute gronde sous les fenêtres-mêmes du pensionnat :

« ...Suson cherche refuge dans une chambre sous le toit. A la veille de s'endormir, la fenêtre est brisée, un jeune homme - hors d'haleine - pénètre dans la chambre et la supplie de le cacher pour le sauver. Les sœurs reconnaissent en lui un neveu de l'avocat-général Gaudot, prennent le parti risqué de le vêtir de la robe d'une pensionnaire et de le coiffer d'un voile. Elles le font accompagner par une servante, munie d'un falot, pour gagner ' incognito ' un lieu sûr à travers la foule excitée dans la rue. »<sup>275</sup>

Susanne s'est consacrée à ses frères débiles jusqu'à leur mort, assurant aussi - à côté de sa mère - les tâches du grand ménage de la cure, qui ne comprend pas moins de huit membres de la famille

274

Régistres, Bayards, 1737 (p. 61).

275

Archives de famille.

sans compter les pensionnaires et les serviteurs, et cela jusqu'au mariage de son frère Jonas. Une fois sa sœur Elisabeth mariée et mère de famille, Susanne sera aussi, à ce foyer, la tante secondable. Jonas y fait indirectement allusion dans son Journal lorsqu'il note (mars 1782) : « *ma sœur, l'aînée, est allée à pied de grand matin à Neuchâtel* » ...et une semaine plus tard il ajoute : « *J'ai envoyé un char à Neuchâtel pour chercher ma sœur Suson, elle est arrivée ici le soir par une tempête.* »

Dès l'établissement de Jonas à Colombier (1790) Susanne y vivra encore dix-huit ans à la cure. La répétition d'une crise cardiaque y survient qui l'incitera à prendre des dispositions testamentaires, qu'enregistre le notaire Pigeon, le 25 octobre 1801 :

« *...En reconnaissance des bontés que son frère Jonas a eu pour elle, elle lui fait le don d'un billet de change pour un montant de 650 Fr. tournois. Elle lègue à sa belle sœur Isabelle un bon de caisse de 210 Fr. tournois ; à son neveu Henry de Pury, docteur en médecine, pour ses bons soins, une lettre de change de 105 Fr. tournois ; à sa nièce Cécile, fille de Jonas, sa montre d'or, sa robe et sa jaquette de grosse étoffe noire, sa couverture de laine et toute sa lingerie, à titre de reconnaissance. Le reste de sa garde-robe sera partagé entre ses sœurs... Ses héritiers, par parts égales, sont son frère et ses quatre sœurs.* »

#### Elisabeth de Pury

Marie-**ELISABETH** (1738 +1806) est née le 23 décembre 1738 et baptisée cinq jours plus tard aux Bayards, ayant le Dr. Nicolas Willy, son oncle, pour parrain et comme marraine sa tante Marie Géliou. A l'arrivée de la famille à Lignièrès, elle est dans sa vingt-cinquième année. C'est avec ses sœurs Salomé et Rose qu'Elisabeth ouvrira la « Pension de Jeunes Dames » à Neuchâtel, qu'elle continuera à diriger avec Rose après le départ de Salomé pour l'Etranger, en 1768.

Cinq ans plus tard, elle est demandée en mariage par M. Jean-Louis PURY (1738 +1810).<sup>276</sup> Il est veuf d'Anne-Marie Matthieu, qui lui a laissé un fils (prénomé aussi Jean-Louis - âgé alors de 10 ans - qui deviendra officier en service britannique et sera tué en duel aux Indes). Le mariage Pury-de Géliou est béni par Jonas, à Lignièrès, le 17 janvier 1774.

« *Les festivités se prolongent à Neuchâtel - écrit Jonas - où nous avons été régalez chez Madame Matthieu (belle-mère de l'époux) ; pendant la nuit on a fait un charivari, précédé et suivi d'une très belle musique, parceque M. Pury était veuf... Le jour suivant, nous avons reçu des visites presque tout le jour. Mes sœurs ont donné un grand souper... leur mère ne regagnera Lignièrès que le mois suivant, reconduite jusqu'à Cressier par son nouveau gendre... »*

Les époux habiteront Neuchâtel, une solide amitié unissant dès lors Jonas et son beau-frère, qui ont aussi une entreprise agricole commune, citée, en 1777, au Crêt des Parcs, à Neuchâtel. Jean-Luis Pury aura ensuite

« *dessein d'acheter le bien de « Sorgereux » »,*

au Val-de-Ruz. Il prend avec lui Jonas pour en étudier les conditions et en deviendra propriétaire, qu'il gardera de 1782 à 1799.<sup>277</sup>

Lors de son mariage, Jean-Louis Pury était du Conseil des Quarante, quatorze ans plus tard, M<sup>e</sup> des Clefs et du Petit-Conseil, M<sup>e</sup> Bourgeois aussi, il sera anobli - avec d'autres Pury de sa branche - par le roi de Prusse, en 1788.

<sup>276</sup>

voir Annexe. VII<sup>e</sup> branche de la grande famille de Pury.

<sup>277</sup>

La Maison de Maître de Sorgereux date du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1782, le domaine appartenait par moitié à J. P. Varnod et à Demoiselle Louise-Henriette Favarger. Le M<sup>e</sup> bourgeois J. L. de Pury acquiert successivement les deux parties du domaine, le cédant ensuite à Henry de Bosset de Luze, que Frédéric de Tribolet rachètera en 1826, resté depuis lors propriété Tribolet (volume à Famille de Tribolet, par Maurice de Tribolet, 1927 (p. 8).

Elisabeth de Pury a eu six enfants, mais trois d'entr'eux sont morts jeunes. Ses trois fils seront Henry, Auguste et Albert de Pury, seuls neveux de Jonas et de ses sœurs, auxquels ils ont été très liés, cités souvent dans le Journal de Jonas. Les descendants du Dr. Henry de Pury ont donc aussi une ascendance Géliu.

Mère de famille, Elisabeth de Pury n'en a pas pour autant renoncé à l'intérêt d'avoir des pensionnaires : le Journal de Jonas nous dit qu'il a

*« passé la journée (du 8 septembre 1797) au Sorgereux avec la plus grande partie de sa maison (c.a.d. famille et pensionnaires) »* et trois semaines plus tard, ce seront : *« mes deux neveux Pury et leurs deux pensionnaires (qui) ont diné chez nous. »*

Première de ses sœurs, Elisabeth de Pury est morte le 3 février 1806. Son mari sera enterré quatre ans plus tard, à Neuchâtel, le 12 avril 1810.

#### Rose Prince

**ROSE**-Marguerite (1744 +1830) - qui deviendra Madame Prince - a été baptisée aux Bayards le 26 janvier 1744

*« ayant comme parrain M. Nicolas fils de M. Nicolas Risler, Conseiller de Mulhouse, représenté par Mr. l'Enseigne Jonas DuPasquier et Mme Marguerite Risler née Lauterburger, comme marraine, représentée par Mlle Marie de Géliu. »*

D'un tempérament calme, Rose faisait preuve aussi de présence d'esprit. Ce fut déjà le cas dans sa jeunesse, alors qu'envoyée chez ses tantes à Saint-Sulpice

*« elle fit en chemin, revenant seule aux Verrières, la rencontre fâcheuse de petits loups. Au lieu de chercher à fuir, elle s'arrête pour leur faire de profondes révérences... qui les mirent en fuite ! Plongez d'autrefois, qu'à l'âge de soixante-dix ans elle faisait encore remarquablement. »*<sup>278</sup>

Elle a 19 ans lors de l'établissement des siens à la cure de Lignières. Elle y partage avec sa mère et ses sœurs les devoirs familiaux puis sera associée à la direction du Pensionnat de Jeunes Dames, auquel elle paraît avoir consacré une douzaine d'années.

Rose épouse, en 1777, Charles-Henry PRINCE, âgé de 50 ans, apothicaire de profession, bourgeois de Neuchâtel et du Petit-Conseil de la ville.<sup>279</sup> Les époux s'installent dans la demeure de Vilaret, qu'il possède et qui sera, bien des années durant, accueillante à la famille de Rose. C'est de Vilaret que Rose descendra à Colombier pour venir en aide à son frère lors de son changement de cure.

Un an plus tard, le soir du 23 juillet 1791, appelé par sa sœur Rose, Jonas se rend en hâte à Vilaret,

*« mon beau-frère Prince est à l'extrémité, et meurt une heure après... ce bon ami et parent, cet homme de bien, que Dieu a retiré le quinzième jour d'une maladie très douloureuse. »*

Rose continuera à vivre encore à Vilaret pendant une dizaine d'années au cors desquelles elle aime toujours à recevoir ses proches. C'est là que se sont trouvés réunis - comme le cite Jonas - le 8 septembre 1797, le frère et les cinq sœurs peu après le retour d'Allemagne de Salomé.

Cependant, en 1800, Rose renonce à y vivre solitaire et prend ses quartiers à la cure de Colombier. Elle y sera précieuse dans cette demeure aux portes toujours largement ouvertes à tous ceux qu'accueille le pasteur de Géliu. Plus précieuse encore lorsqu'il perdra, en 1818, sa fidèle épouse, Isabelle Frêne.

278

Des primes sont accordées à cette époque aux chasseurs de loups, surtout dans les montagnes, et citées de 1720 à 1776. Voir Musée Neuchâtelois, 1954, N° 2, p. 60. Article de Jean Courvoisier sur « une chasse aux loups ».

279

Charles-Henry et famille Prince, voir Annexe.



Elle sera d'un appui constant quand à - partir de 1821 - immobilisé par la paralysie, Jonas n'en demeure pas moins le patriarche souvent visité. En écrivant à sa fille Rose Imer, en Angleterre, il dira de sa sœur Rose, le 23 mai 1823 :

*« ma bonne sœur Prince qui a la complaisance de passer avec moi, dans ma chambre, tous les moments qu'elle ne consacre au jardin ou au soin du ménage... »*

Bernard, après la mort de son père, est appelé comme suffragant à Neuchâtel ; dès la fin de 1827, il occupe avec sa famille la maison appelée « les Tournelles » au Petit-Pontarlier.

*« Tante Prince étant très attachée à notre mère vint avec nous à Neuchâtel - écrira beaucoup plus tard Sophie Barrelet-de Géliou dans ses - « Souvenirs » de petite fille, ajoutant : cette bonne tante nous prenait souvent auprès d'elle sur la terrasse, nous racontant des histoires, nous enseignant des chansons. Elle allait le vendredi matin à l'église ; quand l'heure de la fin du culte approchait, nous allions à sa rencontre et elle sortait de sa vaste poche du sucre d'orge qui faisait nos délices... »*

Dernière de ses frères et sœurs, Rose Prince s'éteindra dans sa quatrevingt-septième année, chez sa nièce Rose Imer, à la Prise Imer, laissant à ses neveux et nièces Pury et Géliou, le souvenir de *« cette bonne, vénérable et distinguée parente, la tête coiffée de l'antique « pierrot » noué d'un ruban bleu, une petite corbeille ou son tricotage à la main, une robe de foulard bleu à pois blancs. »*

Elle était montée de Neuchâtel avec la famille de Bernard qui en occupait alors la seconde maison à l'invitation de Rose Imer. Celle-ci écrira à sa sœur Isabelle Morel (été 1830) que leur tante

*« est morte, comme elle l'avait désiré, sans souffrances ni infirmités... Je la regrette sincèrement, car elle était du petit nombre des personnes qui s'améliorent en vieillissant, c'est le triomphe de la religion chrétienne bien entendu. »<sup>280</sup>*

#### Salomé de Géliou

**SALOME** (1742 +1820)

*« est devenue l'étoile de la famille par son caractère et par les circonstances »*

dira d'elle Virginie, sa petite-nièce. La documentation des archives de la famille est riche au sujet de Salomé, nous y ferons de fréquents emprunts.

Née le 17 octobre 1742, aux Bayards, comme ses sœurs et quinze mois avant Rose, dont nous venons de parler, Salomé de Géliou a eu comme parrain son oncle Charles-Frédéric, bien qu'absent du pays, au service du roi de Sardaigne. Elle a reçu son prénom de Salomé, sa tante et marraine. Avec ses sœurs et ses deux jeunes frères elle a passé sa jeunesse aux Verrières. A Lignièrès, puis à Neuchâtel, elle continuera à se cultiver puis à enseigner au pensionnat de Jeunes Dames, mais en 1768 déjà elle répond à un appel de Londres, où elle sera successivement gouvernante de Milady Marlborough, puis institutrice des filles de Lord Gallway d'origine écossaise.<sup>281</sup> Elle a été demandée en mariage par un membre du Parlement irlandais, van Essobre (d'origine hollandaise), veuf, quadragénaire, dans une belle situation. Salomé n'en déclina pas moins ce parti avantageux.

Rentrée au pays, pour assister au mariage de son frère Jonas (septembre 1778), Salomé ne tardera pas à obtenir - par l'intermédiaire de Mme de Pourtalès-de Luze, la fonction de « gouvernante »

280

Ces deux citations sont tirées, l'une de - « l'Histoire de la famille » par Virginie de Géliou, l'autre de la correspondance Imer-Morel.

281

C'est alors que Salomé reçut, de Dublin, une lettre d'un Géliou d'origine du Périgord, mais qui n'a pas donné suite à sa réponse.

des deux jeunes princesses Frédérique et Louise de Mecklembourg-Strelitz, qui ont perdu leur mère, et vont être élevées chez leur grand-mère, Princesse-douairière de Hesse-Darmstadt.<sup>282</sup>

Gagner la confiance de ceux qui gravitent autour de la Princesse à la cour de Darmstadt exigera de Salomé du tact et une loyauté qui ne tarderont pas à la faire respecter et aimer. Elle aura une sollicitude toute particulière pour la jeune princesse Louise et s'efforcera de développer en son élève les connaissances nécessaires au rang social qui sera le sien, d'unir aussi en elle les qualités du coeur à la sagesse de la raison. Grâce à Mlle de Géliou les deux petites princesses ont acquis une parfaite connaissance de la langue française. De cette période, qu'elle appellera « *la plus belle de ma vie* », Salomé a laissé le récit des évènements marquants ; elle cite par exemple le voyage « incognito » qu'elle eut à faire seule avec ses deux élèves, de Darmstadt à Strasbourg (été 1788), où rien ne fut épargné pour divertir les adolescents : leur visite à Ribeauvilliers, où - a-t-elle écrit -

*« l'on avait préparé quatre bonbonnières pour les Dames et Princesses, ignorant que je ferais la cinquième roue du char. Monseigneur le Prince fut fâché qu'il n'en eut point pour moi et pria Madame son épouse d'en faire chercher à choisir. Le lendemain Son Altesse nous les fit voir et chacun trouva celle d'écaïlle transparente, couverte de petites étoiles d'or, la plus jolie ; alors le Prince ma pria de l'accepter « comme souvenir d'un homme qui avait pour moi la plus grande estime ». Toute la compagnie m'en félicita ! »*

Salomé est associée avec ses deux princesses à plusieurs grands dîners. Elles assistent à un bal champêtre, à plusieurs lieues de la ville

*« où de jeunes paysannes dansent dans leurs costume à jupons courts ».*

Mlle de Géliou aura aussi l'intérêt de rencontrer à Strasbourg les comtesses de Metternich, dont l'aïeul, alors Gouverneur de la Principauté de Neuchâtel, avait gardé un bon souvenir de son grand-père et de son oncle, le pasteur de Fleurier. Elle sera encore conviée avec les jeunes princesses au couronnement de Léopold II d'Autriche, comme Empereur germanique, en 1790, à Francfort, heureuse d'y voir la Princesse Louise - âgée de 14 ans - ouvrir le bal du Couronnement avec le Maréchal de la Cour, devant neuf cents invités.

En 1793, Salomé assiste encore aux fiançailles de ses deux élèves avec les Princes de Prusse, puis à leur départ pour Berlin, où seront célébrées les noces. Un choix lui est offert : ou suivre les époux à Berlin, ou devenir Dame d'honneur de la Princesse-douairière à Darmstadt. Craignant que ses rhumatismes ne lui permettent plus de supporter l'étiquette de la cour - elle va avoir 50 ans - Salomé renonce à ce choix et préfère - gratifiée d'une rente-viagère de 1.000 florins, revenir auprès de sa famille, après neuf années heureuses passées à Darmstadt.

Le Journal de Jonas précise, le 1 septembre 1794 :

*« Ma sœur Salomé est arrivée (d'Allemagne) accompagnée de mes deux sœurs Pury et Mieg... qui sont reparties le soir, excepté la première qui reste avec nous. »*

C'est dès lors à la cure de Colombier que se dérouleront pour Salomé de Géliou les paisibles années d'une retraite dans laquelle elle vivra du présent et du passé. Elle y recevra d'abord de fréquentes témoignages de gratitude et d'affection de la Reine Louise, avec laquelle une correspondance suivie se maintiendra jusqu'à la mort prématurée de celle-ci en 1810.<sup>283</sup>

282

Le Grand-duc Charles, frère aîné du Duc régnant, une fois veuf, confie ses trois enfants mineurs à leur grand-mère maternelle, la Grande-duchesse de Hesse, à Darmstadt. L'aîné, Frédérique, deviendra Reine de Hanovre, la seconde, Louise (1776 +1810) épousera en 1793 le Prince-royal de Prusse, futur Frédéric-Guillaume III (1770 +1840), Roi de Prusse dès 1797 et adversaire malheureux de Napoléon en 1806. Georges-Charles-Frédéric, leur frère, sera Duc et Général, au service de Prusse.

283

La correspondance entre la Reine Louise et Salomé de Géliou a été tout d'abord conservée par les descendants de Jonas, héritiers de Salomé, puis le Général de Géliou, dernier détenteur, en a fait don en 1871 à l'Empereur Guillaume I<sup>er</sup>. Elle a été déposée par lui au Musée Hohenzollern, à Berlin.

Salomé recevra aussi des « visites » princières et royales, accompagnées de nouvelles preuves de reconnaissance de ce qu'elle a été pour la Reine. Lors d'une visite à son gendre Jonas, à Colombier, le pasteur Frêne a été retenu à dîner par lui, il en marque l'intérêt dans son Journal : « *Etant à table, arrive M. Villardot, de Cortaillod, valet-de-chambre du Roi de Prusse, venant de Berlin, qui remet à Mademoiselle Salomé de Géliou une lettre de la Reine de Prusse avec une belle chaîne d'or, à laquelle pendait un médaillon orné d'un ouvrage en cheveux de cette princesse. Ce fut là un incident imprévu et bien agréable pour toute la compagnie qui était à table.* »<sup>284</sup>

En juin 1802, ce sera l'annonce, en dernière heure, de l'arrivée du Prince Georges-Charles-Frédéric de Mecklembourg-Strelitz (frère de la Reine Louise), qui - de Zurich - écrit qu'il « *se rejouit de revoir sa chère institutrice d'autrefois qui lui avait appris à lire par manière d'amusement, lui apportant une tabatière d'or avec le portrait de la Reine de Prusse.* » Le prince passera la journée du 4 juillet à la cure. Lors d'une visite renouvelée, il y passera quelques jours.

Les lettres de Salomé à la Reine ont dû marquer ensuite les soucis qu'elle se faisait pour la Souveraine lors des événements européens tels que le désastre pour la Prusse, causé par la défaite de Iéna en 1806 ; la cession forcée, par le roi, du Pays de Neuchâtel ; l'occupation de la Principauté par les Armées de Napoléon. La mort de la Reine, en 1810, âgée seulement de 36 ans, a dû être ressenti douloureusement par son ancienne éducatrice.

Mais surviendront encore de nouveaux visiteurs de marque, dont la visite mémorable du Roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III et de son second fils, Guillaume, futur Empereur d'Allemagne, le 12 juillet 1814,

« *...arrivant de Paris, descendus de voiture à l'Hôtel de la Couronne ( de Colombier) suivis par les comtes de Brühl, de Pourtalès et de Meuron. Jonas et ses deux fils vont au devant du Roi et du Prince, qui seuls entrent « dans le sanctuaire » de Mademoiselle de Géliou.* »<sup>285</sup>

Pressée par les siens, Salomé a décrit le déroulement de cette visite royale :

« *Puisque vous désirez savoir ce qui c'est passé parmi nous, je dirai que notre bon Roi qui n'avait que trois jours pour voir son pays, le parcourut à la hâte : le 12, Sa Majesté a diné en ville, a donné audience aux députés de la Diète de tous les cantons qui l'attendaient, a visité l'hôpital du Bied, la fabrique de Cortaillod et est venu me visiter avec le second de ses fils et toute sa suite qui est entrée dans une autre chambre, parceque Sa Majesté voulait être seule avec son fils et moi. Il ne m'avait pas vue depuis 22 ans. Il allait alors se marier avec une princesse qu'il pleurera toute sa vie. Dès S.M. me vit, de grosses larmes roulèrent dans ses yeux. Elle me tendit la main et nous pleurâmes bien ensemble, en pensant à tout ce qui s'était passé dès lors. Il ne voulut pas s'asseoir, mais a exigé que je le fusse, puis demanda des nouvelles de ma santé. Sur quoi, je lui dis que depuis que nous avons le bonheur d'être prussiens, chacun me faisait compliment, que j'avais rajeuni de dix ans, étant moins souffrante que je ne l'avais été depuis maintes années... Il me dit aussi qu'il s'empresserait de me témoigner son attachement si je manquais de quelque chose... Je lui répondis que grâce à Dieu et à mes bienfaiteurs je n'avais besoin de rien que de la continuation de sa haute protection, pour moi et les miens, qui jouissaient d'une heureuse aisance et que j'étais persuadée qu'il n'y aurait pas dans tous ses Etats*

284

Cet extrait du « Journal » du pasteur Frêne a paru dans un article d'Alexandre Daguët dans le Musée Neuchâtelois (286) en 1874, sur « Une Educatrice neuchâteloise, Mademoiselle de Géliou ». Il est aussi rappelé, dans cet article, une visite faite par Salomé, en mai 1802, à la cure de Tavannes au cours de laquelle celle-ci avait évoqué ses souvenirs de vie à l'Etranger. Le « Journal Frêne » est actuellement déposé aux Archives cantonales de Neuchâtel.

285

Du même article d'Alexandre Daguët. - A l'occasion de cette visite royale, Salomé recevra encore une bague de prix, et ses deux neveux Henry de Pury et Jean-Pierre DuPasquier seront remerciés par le roi « des soins qu'ils avaient eu de ses hôpitaux, leur décernant une croix d'honneur. »

*une personne plus contente de son sort que moi, qui coulais mes vieux jours tranquillement au sein d'une famille chérie, et je lui demandai la permission de la lui présenter. S.M. leur donna à chacun une belle parole. Elle se retira aux acclamations de Vive le Roi ! de tous ceux qui remplissaient la cour. »*

*« Le lendemain, je vis arriver deux messieurs, dans une chaise, j'allai les recevoir. C'était le trésorier du roi et son ami, venus en son nom me présenter les compliments de S.M., me priant s'accepter un shall<sup>286</sup> que feu la Reine avait porté, bien persuadé qu'il me ferait plus de plaisir qu'un neuf, puis un rouleau de deux-cents ducats, en disant que quoique j'assurasse à S.M. n'avoir besoin de rien, elle me priait d'acheter quelque chose qui me fit plaisir. A quoi je répliquai que rien au monde ne pouvant me faire autant plaisir que ce superbe shall, que feu notre angélique Reine avait porté. C'est tout ce qu'on peut avoir de plus beau, et qui est tout comme neuf, qui a coûté plus de cent Louis. »*

Ce ne sera la dernière visite royale, puisqu'en 1819, Jonas relève que le 22 juillet...

*« ma sœur Salomé a reçu à sept heures du soir le Prince-royal de Prusse (le futur Frédéric-Guillaume IV), qui s'est entretenu plus d'une demi-heure avec elle, lui apportant les salutations du Roi, des Princes Georges et Charles de Mecklembourg-Strelitz, singulièrement de la Duchesse de Cumberland et de la Princesse de Tour-et-Taxis. Il était accompagné d'un Général prussien, de plusieurs Conseillers d'Etat et officiers militaires. »*

Jusque dans ses vieux jours, le caractère de Mademoiselle de Géliou est resté doux, gai, bienveillant et serein ; mais elle sait aussi faire preuve de courage et d'énergie, en voici un exemple :

*« ...on vint un jour, en grande consternation, l'avertir que la communauté de Colombier avait décidé de couper les magnifiques allées de vieux arbres et que les ouvriers y étaient déjà avec tous leurs outils. Mademoiselle de Géliou se lève immédiatement, se transporte seule, péniblement appuyée sur sa béquille, au milieu d'eux. Elle leur ordonne de se retirer et d'aller dire au président du commune qu'elle défendait qu'on touche à ces arbres, et que, dans le cas où on persévèrerait, elle en écrirait directement au roi... C'est ainsi que les Allées furent sauvées ! »*

La dernière année de Salomé, vécue à la cure de Colombier, s'écoule calme et paisible. Elle sort de moins en moins, dans le modeste équipage de son frère. Elle prend ses repas à la table de famille de Jonas et varie ses ouvrages d'après les heures de la journée ou la saison. Elle tricote de souples châles de maison qu'elle donne de préférence à ses nièces. Elle est restée généreuse, avec mesure et discernement. Chaque dimanche, elle traverse la cour du presbytère, pour entrer dans le temple, y rendre grâce au Seigneur pour tous ses bienfaits.

Au début de 1820, Salomé a diné une dernière fois chez son neveu et médecin Pury, avec son frère Jonas et sa sœur Rose Prince. Mais bientôt, sa santé s'altère, puis une attaque renouvelée d'apoplexie la laisse paralysée et la prive de l'usage de sa parole ; le 28 mars, Jonas écrit :

*« ...à six heures du soir, ma chère sœur Salomé de Géliou est morte, sans douleurs et sans agonie, à l'âge de 78 ans. »*

Le service funèbre est retardé de quelques jours pour permettre aux absents de rejoindre Colombier, et le 3 avril :

*« un grand nombre d'amis et de parents y ont assisté ; quatre pasteurs (ont tenu) les coins du drap mortuaire. Le pasteur Grellet a fait l'oraison funèbre. »*

Le « Livre de raison » de la famille relève d'autre part que :

286

Ce « shall » s'est conservé dans la famille de Jonas, puis de Bernard de Géliou. M<sup>elles</sup> Henriod, petites-filles de Mme Henriod-de Géliou en ont actuellement la garde.

*« le caractère de Salomé de Géliou, bon, ennemi de toute intrigue si rare dans les Cours, lui avait acquis - à juste titre - l'affection de ses royales élèves et de leurs parents. »*

Elle a laissé un testament, dont voici encore quelques extraits : Elle y répartit entre sa sœur Rose Prince (la seule qui vit encore) et ses nièces (toutes filles de Jonas) ses trèssors, tels que tabatières d'écaïlle d'or, argenterie, le - « schall » de la reine,  
*« une grosse bague où est le portrait de la princesse de Tour, celui de la reine, en miniature, etc. »*

Se quatre nièces se partageront

*« ma garde-robe, ainsi que toutes les liqueurs, vin, eau-de-vénise, héritées de feu ma sœur Mieg » ... « à mopn frère, pasteur à Colombier, une tabatière d'or et une d'écaïlle garnie en or. » ... « A mon neveu Pury, médecin du roi, en reconnaissance des tendres soins qu'il m'a donnés dans mes divers maladies » un billet écrit de sa main et « une tasse bleue avec son couvercle. » ... « A Auguste Pury, pasteur, six services d'argent. » ... « A Albert Pury, négociant, un ' boujoir ' d'argent avec son éteignoir et un etui à cure-dents où il y a une belle figure dessus. » ... « A Jaques de Géliou, ma chambre garnie telle qu'elle sera à mon décès et une grosse bague de diamant. » ... « A mon neveu Bernard de Géliou, une bonbonnière d'or, garnie en diamants et ma tabatière où il est inscrit en brillants : offrande du coeur. » ... « A Zélie DuPasquier (depuis juin 1819 épouse de Jaques de Géliou) une tasse où est le buste de la Reine... »*

#### Esther Mieg

**ESTHER** (1757 +1817) - qui deviendra Madame Mieg, née aux Verrières le 20 septembre 1757, alors que Salomé avait déjà 15 ans et que, âgé de 17 ans et étudiant en théologie, Jonas, son frère, deviendra son parrain et Susanne, sa sœur aînée, sa marraine. Elle n'a pas 3 ans lors de l'incendie de la cure. A 16 ans, elle sera catéchumène de Jonas, à Lignièrès, avec cinq garçons et dix autres filles et partagera l'éducation donnée par Jonas à ses pensionnaires, puis celle du pensionnat de Neuchâtel.

Elle est gracieuse et sera appréciée dans les rôles qu'on lui attribue dans les soirées théâtrales qui se donnent parfois à la cure de Lignièrès, tels que celui de « la bergère des Alpes » (sujet tiré de l'oeuvre de Marmontel), puis dans « les Plaideurs » de Racine :

*« après la représentation, il y eut collation et danse, au son du violon que tient le jeune pasteur Sigismond Imer, fils du banneret de la Neuveville et ancien pensionnaire (de Jonas). »*

Enrichie des expériences pédagogiques de son frère, puis de celles acquises au pensionnat de ses sœurs, Esther est appelée en 1782, âgée de 25 ans, à prendre la direction d'un pensionnat à l'Etranger

(24 janvier 1782) *« arrivé de ma sœur Esther - écrit Jonas - pour nous faire ses adieux, accompagnée de ma sœur Salomé et de M. de Bechteler, Conseiller de justice du Palatinat... elle était convenue avec lui qu'elle partirait le lendemain pour Frankenthal, afin de diriger une « Pension de Jeunes Demoiselles » sous le nom de « Maison d'Education » à des conditions qui paraissent avantageuses. »*

Jonas lira volontiers à ses visiteurs les lettres d'Esther, dont chacun admire le style et la calligraphie. Elle a l'occasion d'assister au spectacle des fêtes brillantes données à l'occasion du mariage de la Princesse palatine, en décembre 1785, et d'être gracieusement accueillie chez la Princesse douairière de Hesse (grand-mère des princesses élèves de sa sœur Salomé).

Au printemps 1786, grâce à l'appui de Salomé, sa conseillère, Esther devient la gouvernante des enfants du Prince de Nassau-Weilbourg. Le charmes du château et du parc sont pour elle un sujet d'émerveillement. Le Prince la consulte pour des nouveaux aménagements à ses jardins. Elle aura aussi l'occasion d'assister à un mariage princier de la Maison Nassau-Weilbourg. Elle en fera un récit détaillé, envoyé à sa sœur, Mme Prince, adressé : « au Villaret sur Colombier » :

« A l'arrivée des époux, à la frontière, on tira des coups de canon. Ils furent reçus par le corps des Hussards des chasseurs, par les magistrats judiciaires, le chancelier du gouvernement, qui formaient une brillante assemblée dans leurs robes rouges à revers verts, à pourpoints jaunes, tous en uniformes. C'était un cortège de 200 cavaliers. Ici et là, on avait planté des tentes sous lesquelles se tenaient des pêcheurs, des bergers, des chasseurs, des jardiniers, des pèlerins... »

Les festivités se prolongent, Esther en décrit le déroulement et estime « ...que le bal du 7 août pour la bourgeoisie.. ressemble à ceux de nos gens du Val-de-Ruz. »

Pendant les années passées à la Cour de Nassau, Esther a fait la connaissance du Dr Melchior MIEG, médecin du prince Charles.<sup>287</sup> Les deux élèves auxquelles Esther avait prodigué son enseignement s'étant mariées,<sup>288</sup> Esther de Géliou et le Dr. Mieg décident de s'unir. Les noces ont lieu le 22 mai 1792. Les époux vivront une douzaine d'années à Bâle, y créant un excellent « Pensionnat de jeunes filles ». Ils y auront pendant trois ans leur nièce Isabelle, et souvent la visite d'autres membres de la famille. Il ne leur sera pas donné de descendance. C'est de Bâle qu'Esther écrira à Salomé (novembre 1793) - encore à - Darmstadt - préoccupée des répercussions des évènements plotiques aux portes de Bâle :

« L'Evêché (de Bâle) a été déclaré français.. aussi voulons-nous nous garder de laisser faire à la Puissance voisine un nouveau pas sur notre territoire... heureusement que la Convention nous reconnaît comme Suisses, ce qu'elle pouvait faire de plus sensé... ces jolis bonnets rouges voulaient goûter au pot et voir si Neuchâtel se laisserait prendre comme l'Evêché.. Huningue n'est pas occupé et ne le sera pas, tant que l'Alsace n'aura pas été soumise. »

Mais bientôt, la santé de M. Mieg laisse à désirer à Bâle, les époux décident de s'installer à Colombier, avec leur pensionnat. Ils y occuperont une belle demeure, construite en 1770, portant actuellement le N° 7 de la rue Haute, ayant, côté nord, vue sur la campagne et le Jura,<sup>289</sup> d'où l'on voisinera avec la cure, et où Jonas viendra donner des leçons de religion aux pensionnaires de sa sœur. Immobilisé bientôt par ses douleurs rhumatismales, le D<sup>r</sup> Mieg n'en garde pas moins sa sérénité, aimé et respecté de chacun. Sans pratiquer la médecine, il s'intéresse aux pauvres et leur distribue les remèdes dont ils ont besoin. En 1811, la commune de Colombier autorise Mme Mieg « à faire pâturer une ânesse, afin d'en avoir le lait. La permission est accordée vu l'état de maladie de Monsieur le Docteur Mieg. »<sup>290</sup>

Il meurt le 15 août 1813. Son oraison funèbre, dont le texte a été imprimé, prononcée par le pasteur Chaillet, rend un beau témoignage à cet homme de bien.

Les relations d'affection entre Mme Esther Mieg et ses élèves de Nassau s'étaient maintenues. Elles s'exprimeront, dès cette même année, par un séjour de plusieurs mois que la Princesse Henriette fera à la campagne du Bied (près Colombier). Veuve, elle avait tenu à se rapprocher de son ancienne gouvernante. Elle est arrivée en juin, accompagnée de ses quatre filles et de toute une suite.<sup>291</sup>

287 Melchior Mieg (1758 +1813), bâlois, était fils du chirurgien Wernhard Mieg. Agé de 14 ans Melchior est placé au Montbéliard pour y apprendre le français. Deux ans plus tard il est étudiant en médecine en Autriche. Il y aura les premières atteintes de son rhumatisme, mais n'en pratiquera pas moins la médecine à la Cour de Nassau. Il y renoncera après son mariage.

288 Amalia (née 1776) sera duchesse, puis (1806) reine de Wurtemberg. Sa sœur Henriette (née 1780) épousera de Prince d'Anhalt-Schauenburg-Bernburg.

289 Propriété actuelle de Mlle Cécile Roulet. Une gravure en couleur (conservée en trois exemplaires dans les familles Henriod et Terrisse) y montre le D<sup>r</sup> Mieg de face sur un canapé, son épouse de dos, dans un salon parqueté, aux parois boisées, telle qu'elle est encore aujourd'hui, après deux siècles.

290 Archives communales, P. V. B. B. 3 (p. 249), 11 août 1811.

291 Les 4 princesses sont : Hermine, qui épousera l'archiduc Eugène d'Autriche. Adelheid, épouse du Prince d'Oldenbourg, morte jeune. Elle sera la grand-mère de la reine Hélène de Grèce, épouse d'Otto I. Emma, épouse du Prince de Waldeck. Ida, femme de son beau-frère, le Prince d'Oldenbourg après la mort de sa sœur. La

« Chaque jour, l'équipage de la princesse, attelé de six chevaux, montés de deux palfreniers, va reprendre Mme Mieg devant chez elle, à la rue Haute, pour sa visite quotidienne à la Princesse qui l'honore du nom de mère... Parfois la calèche - s'arrête devant la cure du pasteur de Géliou... Plusieurs petites soirées intimes sont organisées au Bied, où sont conviés les pensionnaires... La Princesse et sa suite s'attardent à Colombier jusqu'à la fin des vendanges. »

Esther Mieg meurt quatre ans plus tard :

« le 13 juin 1817, femme de feu M. Melchior Mieg, bourgeois de Bâle et membre de l'Université, 1<sup>er</sup> médecin de la Cour de Nassau-Weilburg et Dr. en médecine, fille de feu M. Jaques de Géliou, pasteur aux Verrières, décédée et ensevelie le 16<sup>e</sup> dudit mois, de maladie d'hydropisie, âgée de 59 ans. »<sup>292</sup>

Très cultivée, Esther a été une excellente éducatrice, dirigeant aussi bien sa maison qu'experte en relations mondaines. Son mariage a été une période heureuse de sa vie, mais la mort de son mari ne l'a pas empêchée de rester ouverte aux contacts humains et de mener excellentement son Institut de Jeunes filles. A sa mort, ses neveux et nièces purent se partager les vingt-trois couvertures de lit en coton, tricotées par elle-même, en donnant des leçons à ses pensionnaires... en attendant leur part de l'héritage de Mme Mieg, dont les sœurs Salomé et Rose - encore en vie - ont reçu l'usufruit.

\* \*

Avant d'aborder la postérité Géliou de Jonas, arrêtons-nous à ses quatre filles et à leur descendance en tant que Mesdames Morel, DuPasquier, Barrelet et Imer.

#### Isabelle Morel

Charlotte-**ISABELLE** (1779 +1834) sera épouse de pasteur et Femme de Lettres. Elle est née à Lignièrès, le 9 juillet 1779. L'évènement est d'importance, il s'agit du premier enfant du couple Géliou-Frêne. Le Journal de Jonas l'annonce avec fierté Un grand-oncle et une grand-tante seront les parrain et marraine : le Conseiller-aulique Imer et Mme Isabelle Imer-Houriet, épouse du grand-Baillif d'Erguel. Le voeu du père d'Isabelle sera

« que Dieu veuille la remplir de toutes les vertus de son sexe... et qu'elle devienne l'héritière du Royaume des Cieux. »

Philippe Godet a écrit à son sujet :

« Elle alliait à un caractère fait de fermeté et de douceur, les dons les plus remarquables de l'intelligence. »<sup>293</sup>

On racontait que petite fille, assise sur un mur à Lignièrès, le regard perdu dans le vide, Isabelle fut interpellée par un passant : « que fais-tu là ? » et qu'elle répondit : « J'attends qu'on m'enlève ! »<sup>294</sup> A dix ans, elle demande à son père de lui apprendre le latin. Celui-ci, pensant la

---

Princesse Henriette, leur mère, fera par la suite un mariagemorganatique, dont elle aura des enfants. Mlle Henriette Claudon en sera la gouvernante.

<sup>292</sup> Régistre décès, Colombier, 1817, 13 juin.

<sup>293</sup> Ph. Godet (1906 & 1890) : « Mme Charrière et ses amis » et « Histoire Littéraire de la Suisse française » - Dr. Schwab, brochures sur « Le Doyen Morel » ; J. E. Hilberer, dans les « Actes de la Société jurassienne d'Emulation » sur : « Le Doyen Morel » ; Le « Journal du Pasteur Frêne » et la collection de « 23 lettres autographes » adressées par lui à sa petite-fille (communiquées par M. Freudiger, Corgémont (1944)) ont fourni - avec la copie de M. Florian Imer, puis avec la correspondance entre Isabelle et sa sœur Rose, l'essentiel de la documentation sur Isabelle de Géliou, dans cet essai biographique.

<sup>294</sup> Rêvait-elle au récit qu'elle avait dû entendre d'une étrange aventure arrivée, tout enfant, à sa grand-mère Mme Frêne née Marie-Marguerite Imer, qui avait été enlevée, à Courtelary, par des bohémiens de passage ? On la chercha vainement pendant trois jours, le quatrième le Grand-Bailli, son père, se rendit à la foire de Bienne ; poussé par un pressentiment, il fit un tour du côté où les saltimbanques donnaient leur spectacle. Tout-à-coup in entend une petite voix joyeuse lui crier par le trou d'une tente « bonjour Papa ». La petite s'était bien trouvée de

rebuter, lui pose comme condition qu'elle lui récitera sans faute, le lendemain, tout le Psaume 119 ! A l'aube suivante, elle en dira le texte en entier, avec aisance, et pourra ainsi réaliser son vœu.

Quelques années plus tard, Isabelle sera placée - pour trois ans - dans le Pensionnat de sa tante Miege, à Bâle. Captivée par la beauté et les richesses de la littérature allemande, elle prend goût à la poésie. Le pasteur de l'Eglise française (qui deviendra le Doyen Bridel) devient bientôt à Bâle le confident de ses premiers essais en versification. Il placera sous une silhouette de cette petite amie ces jolies rimes :<sup>295</sup>

*Quand je la vois, tout me ravit en elle ;  
Quand je l'entends, j'admire sa candeur ;  
Quand je la lis, ses vers vont à mon coeur ;  
Des grâces, des vertus, c'est le vivant modèle.  
Je l'ai peinte...et chacun reconnaît Isabelle.*

Ensuite, Isabelle a repris sa place au foyer de la cure de Colombier, d'où elle fera de nombreux et parfois longs séjours à Tavannes, chez ses grand-parents Frêne. C'est là que la vue d'une cascade lui ayant inspiré quelques strophes bien venues, Mme de Charrière, à qui elles avaient été lues, y répondit par un charmant rondeau.

« Elle était alors - dira Philippe Godet - dans toute sa beauté, au moment où les émigrés, si nombreux dans notre pays, aimaient la retraite de Colombier auprès de Mme de Charrière. Ce milieu élégant donna à Mlle de Gélieu des qualités brillantes sans lui enlever rien du sérieux précoce de son esprit. »

Dès lors, la jeune Isabelle devient l'amie fidèle de Mme de Charrière, qui prend plaisir à cultiver son esprit et à former son jugement. Elles se voient presque tous les jours au Pontet. Isabelle y perfectionne ses connaissances en anglais. Puis, conjointement elles traduiront un roman anglais<sup>296</sup> à la réception duquel, le grand-père d'Isabelle lui écrira (décembre 1797) :

« Ma chère petite-fille, vous avez fait, par cette traduction, un cadeau réel aux lecteurs français.. - ajoutant : *J'ose vous prier de me procurer à votre loisir une notice des ouvrages publiés par Mme de Charrière, votre digne patronne et collaboratrice.* »

L'échange des lettres entre Isabelle et le pasteur Frêne est fréquent. Elle y interroge aussi son grand-père sur les problèmes qui la préoccupent. Il lui a répondu, le 26 janvier 1798 :

« vous demandez si l'Evangile selon St-Matthieu a été écrit, ou seulement traduit en grec ? Dès le commencement jusqu'à ce moment, cette 'traduction' a passé pour authentique. On n'a plus l'original en hébreu. Quant à la langue que parloit Jésus-Christ, c'est - sans contredit - le syriaque, langue vulgaire des Juifs au tems de ce Sauveur. »

Après avoir relu ce qu'il avait écrit dans une lettre postérieure (du 27 mai 1798) et lui avoir relaté en 1797 l'occupation de l'Erguel et de la Prévôté par les troupes françaises, le grand-père ajoute : *Je viens de m'apercevoir qu'il était absurde de vous traiter de 'citoyenne' puisque vous n'avez pas l'honneur d'appartenir à la Grande Nation des citoyens ; mais gardez-vous de nous appeler autrement dans vos adresses de lettres, que 'citoyen' et 'citoyenne'. En y manquant, ce serait méconnaître notre dignité.* »<sup>297</sup>

cette vie errante, tout en témoignant du plaisir à retrouver son père, mais ne voulant pas retourner avec lui au château de Courtelary, résidence du grand-Bailli.

295

La silhouette et son texte étaient en propriété de Mlle Rose Henriod.

296

« La Nature et l'Art », roman, par Miss Inchbald, Texte français, édité à la Neuveville, en 1797.

297

Extraits des lettres autographes du pasteur Théphile-Rémy Frêne, écrites à Isabelle de Gélieu entre le 20 avril 1795 et le 30 Brumaire de l'an III.



Encouragée par Mme de Charrière, Isabelle se lance seule à écrire un *roman de caractère* à la manière de Mme de Genlis : « *Louis et Albert ou le malheur d'être trop exigeant* » dont plus tard l'auteur ne parlera plus qu'en plaisantant.

Le futur Doyen Lardy, qui était alors sufragant du père d'Isabelle, à Colombier, la dépeint comme « *étant charmante, quelquefois sérieuse et absorbée par ses pensées, plutôt que gaie ; un peu romanesque, ce qui était aussi la tendance de sa mère, femme de grand mérite. Melle Isabelle fut précoce à - tous égards. Il était difficile qu'elle n'éprouvât pas et n'excitât pas de passions. Aussi ne lui ont-elles pas fait défaut : ..pendant qu'elle était chez son grand-père, un capitaine de vaisseau français, M. de Saint-Aulaire s'éprit d'elle, à l'âge de 50 ans... ce fut une bluette ! Ensuite, à un Monsieur bâlois à qui elle donnait des leçons de français. Puis à un « échappé de la Legion de Rovéréa », venu demander l'hospitalité à la cure de Colombier ...l'intéressée et sa mère lui étaient favorables mais, dans l'intérêt d'Isabelle, Mme de Charrière fir manquer un mariage qui ne convenait pas à celle-ci d'aucune manière. »*

Guillaume de Tuyll, jeune hollandais de 18 ans, neveu de Mme de Charrière, admire Isabelle et la trouve fort aimable et belle. Il estime

« *que jamais on n'a été instruit avec aussi peu de secours..* »

Il sera fier de pouvoir conduire Isabelle, le premier de l'an 1800, au bal de jeunesse, à l'Auberge du village.

C'est peu après que Mme de Charrière favorisera le mariage qui devait unir Isabelle et celui qui deviendra le Doyen Morel. A un correspondant du Sénat helvétique, elle a décrit ainsi sa jeune amie :

« *Elle a vingt ans, elle est belle, d'un caractère sûr, d'une humeur égale et facile ; elle est plus formée pour la science que pour le monde, plus discrète que prévenante, plus modeste qu'empresée... elle sait l'allemand, l'anglais et lit Cicerone et Saluste dans leur langue..* »

Tandis qu'au savant Huber, ami du père d'Isabelle, la *Dame du Pontet* écrit :

« *Elle est douée d'une singulière modération ou indifférence, surtout en ce qui la regarde, ce qui est d'autant plus frappant qu'elle est tout de feu pour les injustices, les vexations dont souffrent les autres.* »

Cependant, l'amitié d'Isabelle et de Mme de Charrière n'avait pas été sans provoquer un conflit d'influence entre le pasteur de Colombier, aux principes arrêtés, et la vibrante Femme de Lettres du Pontet, conflit qui sera douloureux pour Isabelle. Elle s'en ouvre, par lettre, à Mme Bosset-de Luze :

« *Jamais il ne m'est arrivé d'aussi délicieusement heureux et favorable que d'avoir fait la connaissance de Mme de Charrière, elle me redonna vie et un sentiment doux de mon existence... Que de moments d'ennuis et d'abandon ne m'a-t-elle pas épargnés... comme elle savait me consoler, me faire espérer de mon sort et de moi, ce que jamais je n'aurais osé en espérer... je ne pense jamais à ces tems-là sans - un sentiment de reconnaissance... Elle m'écrivait, il y a quelque tems, que je n'avais pas autant profité d'elle que je l'aurais pû. Celà se peut bien, mais il y a une raison bien simple, c'est que nous différons sur des choses trop essentielles pour que je puisse me laisser aller au goût de l'imitation. D'ailleurs : il serait difficile de la suivre en tout, mais je crois avoir profité de son expérience, de son tact, de cet esprit d'observation qui est une de ses grandes qualités...* »

A la mort de Mme de Charrière (27 décembre 1805), Isabelle, devenue Madame Morel, écrit avec affection à M. de Charrière. Celui-ci a répondu :

« *...vous avez perdu une constante amie. J'ai perdu une compagne de trente ans. Je me sens seul dans le monde. Vous me conserverez votre amitié. La mienne vous est acquise pour la vie.* »

Un an plus tard, il lui écrira à nouveau :

« vous êtes ce qui me reste de mieux, le plus cher, de ma femme. »

#### Femme de pasteur et Femme de Lettres

Un nouveau et long séjour d'Isabelle chez son grand-père, à Tavannes, avait fixé sa destinée : le pasteur Charles-Ferdinand MOREL a demandé sa main. Avec l'accord paternel, Isabelle y acquiesce. Son père et sa mère montent de Colombier à Tavannes, où Jonas écrit le 5 août 1801 : « *J'ai ratifié les engagements de mariage de M. Morel, pasteur à Corgémont, avec Isabelle, ma fille aînée ;* » ajoutant le 9 septembre : « *J'ai soupé (au Pontet) chez M. de Charrière avec M. Morel et Isabelle.* »

Isabelle avait tenu à présenter son fiancé à sa grande amie. A la suite de quoi, celle-ci pourra en informer Benjamin Constant :

« *J'ai empêché que ma petite amie, Melle de Géliou, ne fit un très mauvais mariage et il en résulte qu'elle en fera un très bon. Cela me fait grand plaisir, quoique je la perde. Elle vivra dans le Département de Mont-Terrible...* »

Elle s'empresse de communiquer ses impressions sur le pasteur Morel à Mme de Bosset-de Luze (11 septembre 1801) :

« *J'ai vu son futur époux, c'est un homme jeune, grand, à tout prendre un bel homme. Il est très poli, il a l'air doux, le son de sa voix est agréable, sa prononciation est correcte, et toute son élocution annonce un homme instruit, raisonnable, bien élevé. Joignez à celà que sa réputation de probité et de bonté n'a jamais souffert d'atteinte ; joignez-y encore qu'il a de la fortune, que sa maison respire - non le faste ou la profusion - mais bien l'opulence. Il faudrait ne savoir pas espérer pour n'espérer point d'un pareil mariage.* »<sup>298</sup>

Les annonces du mariage seront faites dans les temples, le 18 octobre 1801...

« *ce jour-là, j'ai prêché à Boudry et M. Grellet à Colombier* » notera Jonas.

Le mariage sera célébré à Corgémont où toute la famille Géliou s'est transportée. Au printemps suivant, le Journal de Jonas relève encore :

« *est arrivé encore (à la cure) le char de Corgémont pour emmener le reste du trousseau d'Isabelle.* »

Cette union est assortie et tous deux aiment les Lettres et les plaisirs de l'esprit. Ils ont les mêmes aspirations, fondées sur une foi commune qui les anime. Isabelle assiste son mari dans sa paroisse et aussi dans son train de ferme, comme elle avait coutume de le faire auprès de son père. C'est dans la galerie vitrée de sa nouvelle et belle demeure qu'Isabelle Morel fera jouer la comédie à ses hôtes nombreux et souvent illustres.

La naissance de leurs trois enfants ravivra en Isabelle ses dons d'éducatrice. De la cure de Colombier on suit les événements familiaux à Corgémont ; le *Journal* en est l'écho, ainsi le 25 août 1802 :

« *Susette Perrin est arrivée le soir, de Corgémont, annonçant que ma fille Isabelle était accouchée d'une fille, le 24, avant midi.* »

Première petite-fille de Jonas, Cécile Morel fera de fréquents séjours à la cure de Colombier. Ses frères seront : Jules (1804), puis Charles (1808).

Pendant une dizaine d'années, les travaux de l'esprit seront ralentis chez Isabelle pour faire place aux obligations de mère de famille. Cependant, alors que le territoire de l'Evêché est séparé de la France pour devenir bernois, par souci d'équité envers Napoléon, longtemps adulé, et maintenant

298

Cette Maison de Maître des ascendants de Ch. F. Morel (classée aujourd'hui comme monument historique) date de 1728. Elle est - dans ce village - imposante par sa cage d'escaliers et sa belle balustrade de bois, par le revêtement aussi des parois et plafonds des pièces importantes, par la cheminée de pierre de l'étage et celle en colonnes, plus importante encore de la cuisine. Pour Ch. F. et la descendance des Morel, voir Annexe. A noter aussi que les papiers de famille ont été déposés aux Archives de Corgémont.

vilipendé avec férocité par Châteaubriand, Isabelle publie une brochure intitulée « *Bonaparte et les Français* »<sup>299</sup> Sous le titre « *Pensées d'un pasteur de campagne* » elle fera paraître un recueil des écrits de son grand-père Frêne. Elle s'adonnera aussi à des traductions d'ouvrages en langues étrangères.<sup>300</sup> Elle sera même chargée quelques temps de la traduction en français du *Bulletin du Grand Conseil bernois*. Isabelle a eu en échange régulier de lettres avec sa sœur Rose, de quatorze ans sa cadette. Grâce à Cécile, celles de Rose ont aussi été conservées. A la lettre où il lui est demandé un « Poème sur le Roi David », Isabelle répond par l'envoi de « *La complainte de David* » en marquant la difficulté qu'elle a eu

« *rendre en français le texte du Roi-prophète. Cependant tout ce qui sort de la bouche de David est si éminemment poétique, qu'une fois résolue à commencer, j'ai trouvé le plus grand charme à continuer, et j'ai à te remercier, outre l'honneur, du plaisir que tu 'as procuré. C'était un charmant homme que le Roi-prophète, je l'ai toujours dit !* »

Rose a souvent recours à Isabelle lorsqu'il s'agit d'avoir des « couplets » destinés à des anniversaires. Ce sera le cas pour un dîner de famille, lors de l'entrée de leur père dans sa 80<sup>e</sup> année

« *au dessert, jevoudrais lui offrir des fleurs et des couplets, je ne puis férir. Aurais-tu la complaisance de t'y mettre ?* »

Isabelle s'exécute. Ses vers ont rejoui leur père et tous ceux qui l'entourent. C'est à Isabelle, avant n'importe qui d'autre, que Rose annoncera ses fiançailles, comme aussi - plus tard - ses joies et ses deuils. Isabelle est venue revoir son père, en 1827, lors de sa dernière maladie, mais n'a pas pû assister à ses derniers moments, Rose les lui décrira.

Isabelle avait dit un jour à ses enfants :

« *Quand vous serez tous établis, quand ma tâche sera finie, je vais me livrer à mes goûts ; peut-être étudierais-je le grec, et j'en aurai un grand bonheur !* »

Mais il en a été autrement ! Isabelle sera l'appui de sa fille Cécile au cours des longues années difficiles où le mariage de celle-ci lui est refusé par son père. Isabelle Morel sera aussi douloureusement affectée par les soucis que lui cause son fils Jules. Enbranlée dans sa santé, elle fera de fréquents séjours à la montagne, en particulier à la ferme laissée par son père, la Gouguelisse, pour dépérir, puis mourir des suites d'une affections cancéreuse, le 18 octobre 1834, âgée seulement de 55 ans,

« *plongeant dans le deuil, avec le Doyen Morel (+1848)<sup>301</sup> et ses enfants, tout le pays jurassien.* »

Au moment de ses fiançailles, Isabelle avait esquissé d'une façon charmante, et en vers, son propre portrait ; elle avait alors 22 ans :

*J'eus pour le grec et le latin  
une facilité parfaite,  
Mais j'appris tard comme au matin*

<sup>299</sup> Sous Napoléon, Charles-Ferdinand Morel a été président du Haut Consistoire de sa région et - à ce titre - présent au couronnement de l'Empereur, qui, selon lui, était l'homme qui conciliait l'ordre avec la liberté.

<sup>300</sup> Isabelle Morel a publié, en 1819, « *Gertrude de Wart* », roman historique d'Appenzeller ; puis « *Le Forçat* » de Zschokke ; « *Annette et Wilhelm ou la constance éprouvée* » de Kotzebue (1821). Elle a aussi adapté en français « *Le village de Golgenthal* » ainsi qu'un recueil de Schiller (Poésies) qui eut un succès mérité ; un travail scientifique la longue haleine sur le « *magnétisme animal* », au sujet duquel elle avait consulté le professeur Deleuse, du Jardin des Plantes de Paris ; des ouvrages de Pestalozzi et des brochures religieuses ont fait encore l'objet de ses publications. Les journaux ont accueilli des articles de sa plume ; elle a encore adapté en vers français des cantiques traduits de l'allemand. (Énumération, d'après les « Actes de la Société d'Emulation », 1856 et 1869)

<sup>301</sup> « Le souvenir du Doyen Morel, de Corgémont (écrivit Philippe Godet dans son 'Histoire littéraire de la Suisse française') est demeuré en vénération dans la région où il a déployé l'activité féconde de son esprit, ouvert à toutes les idées utiles et généreuses. »

*on met son bonnet sur sa tête.*

*Mon ton est sec, non pas mon coeur ;  
tous mes récits se font fort vite,  
car d'ennuyer ayant grand peur,  
je les étrangle et précipite.*

*Les simples gens, voire les sots  
me trouvent indulgente et bonne.  
Le charlatan, aux doux propos  
me charme moins qu'il ne m'étonne.*

*Pour moi, sur quantité d'objets  
je dis moins que je ne pense.  
Je tiens plus que je ne promets ;  
j'ai plus d'esprit que d'éloquence.*

*Celui qui m'a donné sa foi  
sans qu'il me crût une merveille,  
chaque jour plus content de moi,  
me chérira plus que la veille !*

Terminons ces quelques pages sur Isabelle Morel-de Géliou par un témoignage donné peu après sa mort et paru dans « *Les Biographies neuchâteloises* » :

*« D'une intelligence toujours lucide, précise et vraie, elle avait une âme énergique en même temps qu'affectueuse. Le malheur la trouvait préparée, elle pouvait cruellement souffrir, mais elle acceptait sans murmurer et ce coeur bon et dévoué n'était jamais plus près de Dieu qu'alors qu'il était déchiré. »*

#### Anne DuPasquier et Cécile Barrelet

Ces deux sœurs d'Isabelle sont nées - comme elle - à Lignières. Elles n'ont laissé chacune que peu de renseignements sur leur existence, sinon qu'elles ont été de bonnes épouses et mères de famille dévouées, animées aussi d'un esprit d'appartenance aux Géliou.

Les parrain et marraine de ANNE-Catherine (1786 +1855), née le 14 avril 1786, ont été - lors de son baptême - son oncle Prince, du Petit-Conseil et sa tante Esther de Géliou. Mais le côté maternel de sa famille n'a pas été laissé de côté, car

*« Mme Catherine Köchlein, née Willy, veuve de M. le Conseiller Köchlein de Mulhouse et Mme Anne-Catherine Graff, épouse de M. Jean-Henry Willy, aide-major de la ville de Mulhouse, l'une et l'autre ses grandes-tantes, ont bien voulu accepter aussi - écrit Jonas - la qualité de marraine. »*

La voilà donc confortablement encadrée.

Agée de 15 ans, Anne se rend chez sa tante Mme Esther Mieg, comme précédemment Isabelle, pour y apprendre l'allemand. Elle paraît y être restée quelques mois. En août 1802, elle accompagne sa mère à Corgémont, lors de la naissance de la petite Cécile Morel, sa première nièce. Elles y retourneront ensemble, deux ans plus tard « *et en partant de grand matin* » pour assister Isabelle Morel qui venait de mettre au monde son fils Jules.

Anne a pris part à la joyeuse équipée familiale, de juin 1802, aboutissant aux Métairies de son père, où tous ont séjourné.

Au début de l'année suivante, Anne - alors dans sa 23<sup>e</sup> année - est demandée en mariage par M. Jean-Pierre DuPASQUIER, industriel à Marin, où il avait établi une fabrique.<sup>302</sup> M. J-P. DuPasquier (1759 +1829) était alors veuf, pour la seconde fois. Sa première femme, Jeanne-Madeleine Mouchet, lui avait laissé une fille Zélie, âgée alors de 12 ans, qui, cas rare, deviendra la belle sœur de son père, en épousant Jaques de Géliou, frère d'Anne.

Jonas signale dans son Journal le « contrat de mariage » de sa fille Anne-Catherine, « *stipulé par M. Pigeon, Notaire* », qui sera l'occasion  
« *d'un dîné à la cure de Colombier, auquel participent M. DuPasquier, frère de l'époux, le pasteur Chaillet, son beau-frère, M. Morel, mon gendre, M. le Ministre de Pury (neveu de Jonas) et M. DuPasquier, mon futur gendre.* » (3 janvier 1809)

Trois semaines plus tard, le 25 janvier 1809, Jonas bénira, à Colombier la mariage d'Annette. A la parenté des époux, sera associé, pour le repas de noce, M. d'Ivernois, maire de Colombier. Mi-novembre de la même année (1809) naîtra à Marin l'aînée des quatre enfants du couple DuPasquier-de Géliou.

Au bout de quelques années, la famille abandonne Marin pour Colombier, où Jean-Pierre DuPasquier est propriétaire à la rue dite Basse, appelée aujourd'hui Chaussée romaine.<sup>303</sup> Anne et sa famille seront d'un précieux appui pour Jonas et la cure, en partageant les peines et les joies, en particulier après la mort de celle qui en a été l'âme. Jean-Pierre DuPasquier est enlevé de sa famille le 29 mars 1829, âgé de soixante-dix ans. Veuve, Anne demeure serviable et accueillante à tous les siens. C'est chez elle, qu'affaiblie par la maladie, la belle-sœur - femme de Bernard - a été entourée des soins avec sa fille Rose qui atteinte de typhus, le surmontera, tandis qu'Emilie en mourra, le 30 novembre 1836. Anne verra grandir ceux de ses petits-enfants Châtelain et DuPasquier, nés au pays. Elle aura encore d'occasionnelles nouvelles de ceux qui vivent au Brésil. Anne-Catherine DuPasquier, née de Géliou, s'éteindra - elle aussi - à la « Maison Blanche », dans sa soixante-dixième année, le 30 mai 1855, à 9 heures du matin, selon la déclaration qu'en fera son fils Gustave aux Autorités de Colombier.

\*

**CECILE** (1788 +1863), dernière née à Lignières (29 octobre 1788) des enfants de Jonas et d'Isabelle de Géliou, a été baptisée le 9 novembre ayant pour parrain son oncle Théophile Frêne et comme marraine Susanne, l'aînée de ses tantes Géliou, mais tous ses souvenirs d'enfance auront Colombier pour cadre. Jeune fille, elle y seconde sa mère dans ses obligations ménagères, citée par son père comme « *se rendant au moulin de Serrières* » (en 1806) et de nouveau - mais en prenant avec elle son jeune frère Bernard (en 1809) - années difficiles pour le ravitaillement. Cet été-là, c'est avec Cécile et Bernard que Jonas, leur père, est

« *parti de grand matin (19 juillet) pour visiter M. et Mme Mieg à la Jogne, à trois-quart de lieue plus loin que la Tourne...* » où ils passeront la nuit avant de redescendre à Colombier.

Cécile à - comme ses sœurs - séjourné chez ses grand-parents à Tavannes ; fait des séjours aussi, et parfois prolongés, chez sa sœur aînée à Corgémont, où elle est heureuse de s'occuper de sa nièce et de ses deux neveux Morel. Elle a 22 ans, lorsque son cousin le Dr Henry de Pury lui demande d'être marraine du petit Alphonse-Henry de Pury qui - cinquante ans plus tard - deviendra son neveu, en épousant Emilie, fille de Bernard, son frère.

Mais bientôt, pour elle aussi, des fiançailles se préparent, le *Journal* de son père les font pressentir (11 septembre 1814) :

302

Sur la descendance de J-P. DuPasquier, voir Annexe.

303

Cette « Maison Blanche » par les cousins Henriod-de Géliou des DuPasquier sera rachetée (en 1865) où se développera par eux, un Pensionnat de Jeunes Filles, qui ne prendra fin qu'avec la dernière guerre mondiale. Aujourd'hui, propriété de Pourtalès-Beau, par achat à l'hoirie Henriod.

« visite à M. Barrelet, pasteur à Bevaix, au sujet de ma fille Cécile... » et six mois plus tard (11 mai 1815) :

« conférence avec M. Barrelet sur le trousseau de son fils aîné. »<sup>304</sup>

Lors du mariage prévu (13 septembre 1815), l'époux vient d'être nommé comme suffragant à Dombresson.

« J'ai béni - écrit Jonas - le mariage de ma troisième fille, Cécile, avec M. le Ministre James-Alexandre BARRELET... Ils sont partis un peu après midi, après un 'déjeuné-dinatoire' que j'ai donné à toute la famille Barrelet, grands et petits, M. et Mme Borel, M. et Mme Pingeon, M. DuPasquier, mon gendre, et sa femme et les 'amis de noce' ...ensuite, nous avons tous goûté chez mon gendre. »

L'an suivant, le *Journal* reprend, le 15 juin 1816 :

« Ma fille Cécile Barrelet est heureusement accouchée d'une fille à midi. »

Un mois plus tard Jonas baptisera la petite Cécile-Esther. A cette occasion, nouveau repas d'invités à la cure de Colombier, avec vingt-quatre convives.

En 1818 Jonas aura un premier petit-fils Barrelet, prénommé James, comme son père, qui - trente ans plus tard - épousera sa cousine Sophie de Géliou. En août 1819, au cours de l'une de ses expéditions pédestres dans le haut Jura, Jonas s'est arrêté à la cure de son gendre, à la Brévine pour y baptiser ses deux petites-filles jumelles, nées le 24 juin. Au printemps suivant, James-Alexandre est appelé à Bevaix ; Cécile aura le temps d'aménager la cure et d'y installer sa petite famille avant d'accueillir sa quatrième fille, à laquelle succédera encore, en 1822 et 1825, deux garçons. A chaque baptême des sept enfants de Cécile Barrelet, Jonas s'est déplacé à pied ou en traîneau, suivant la saison, pour y procéder.

Deux ans à Dombresson, comme suffragant, deux nouvelles années à la Brévine, comme pasteur, James-Alexandre le sera ensuite pendant douze ans à Bevaix. C'est sans doute le problème de l'éducation de leurs enfants, tous à l'âge scolaire, qui incitera les époux Barrelet à quitter, provisoirement, la charge pastorale pour aller s'installer à Neuchâtel (en 1832) au Faubourg du Crêt et y diriger un « Pensionnat de Jeunes-gens ».

Onze ans plus tard, la famille Barrelet-de Géliou retrouve une cure - celle de Môtiers - où pendant douze ans encore, James-Alexandre assurera le pastorat du chef-lieu du Val-de-Travers. Années, qui politiquement, n'y seront pas toujours paisibles, et où bientôt son état de santé laissera à désirer. Sa nièce et bru Sophie Barrelet y fera allusion, dans un manuscrit de souvenirs personnels, en relatant (décembre 1856) :

« Notre père Barrelet, qui était déjà souffrant, a été bien ébranlé par les évènements (du mouvement royaliste de 1856) où beaucoup de ses amis étaient compromis. Sa maladie de coeur s'aggrava. Il nous a été enlevé le 9 décembre, à Môtiers. »

Veuve, Cécile Barrelet, continuera à vivre à Môtiers avec ses deux filles jumelles ; visitée par ses autres enfants et petits-enfants - dont sa belle-fille Sophie - revenue pour quelques semaines de Hambourg au pays, et qui passera en 1858

« un mois chez maman et les sœurs. »

Dans ses *Souvenirs*, Sophie Barrelet note à nouveau que le 11 mars 1863

« Dieu a rappelé à Lui notre Mère de Môtiers, morte d'une angine de poitrine. Cécile et les deux jumelles étaient auprès d'elle. Prévenu par dépêche, James a dû se rendre de Hambourg à l'enterrement de sa mère. »

Rose Imer

304

James-Alexandre Barrelet (1793 +1856), ses parents, sa descendance, voir Annexe.

**ROSE**-Marguerite de Géliou (1793 +1857) est née à Colombier, le 2 mai. Son parrain sera le D<sup>r</sup> Mieg, sa marraine Dame Rose-Marguerite Prince, sa tante. De nature tendre et enjouée très attachée à sa mère, Rose restera spécialement liée à sa sœur Isabelle. Déjà adolescente elle échange avec celle-ci, mariée à Corgémont, une correspondance alerte et vivante qui ne prend fin qu'à la mort d'Isabelle. Elle tient Mme Morel au courant de ce qui se passe à Colombier.<sup>305</sup> Leurs deux sœurs, Annette et Cécile, une fois mariées, elle sera à la cure le bras droit de sa mère, la grande sœur de Jaques et Bernard.

En avril 1813, Rose écrit à sa « chère Zabeau »..

*« Nous aurons 'cour' cet été, Son Altesse sérénissime, Madame la Princesse d'Anhalt... élève de tante Mieg, vient donc passer cinq mois au Bied (avec ses quatre filles et une suite) dans l'unique but de la voir (voir aussi p. 110). Quelques personnes redoutent qu'elle n'amène un ton d'étiquette dans notre village. A mon avis, villageois nous sommes et villageois nous resterons ! ..C'est un 'revenant-bon' pour M. Deluze (qui lui loue sa propriété)... les bouchers, etc. y gagneront fort, sans compter Papa dont on a déjà assuré le vin... Lisette Roth est assurée 'pour' cuisinière en chef... elle amènera avec elle ses deux cochons qui - trop fortunés - se nourriront des restes de la Princesse. »*

En novembre après le départ de la Princesse, Rose ajoute :

*« Tout Colombier la regrette sincèrement. En partant, elle a remis à Papa douze Louis d'or pour les pauvres, outre les générosités précédentes. »*

En été 1814, la famille Géliou séjourne à la Métairie de la Gougliasse. Rose y rédige une *Gazette* pleine d'humour qui fait revivre cette joyeuse villégiature. En août 1819,

*« Je n'ai pas eu le courage - écrit-elle à sa sœur -« d'aller à l'église (pour le premier sermon de Bernard, à Colombier) remplie comme un dimanche de communion, Bernard a parlé avec force et assurance ; son sermon, que j'ai lû, m'a paru très beau... »*

Rose s'est intéressée au lointain passé de sa famille, comme aux récits et souvenirs de son père et de ses tantes. Elle a sù en tirer une attrayante « Histoire de la Famille »<sup>306</sup> Elle vit intensément les heureux évènements familiaux, comme aussi les deuils qui creusent des vides autour du Patriarche Jonas. En 1818, elle était montée avec sa mère à la Côte-aux-Fées pour l'aménagement de la cure de Jaques, lorsque celle-ci y décéda, foudroyée par une attaque d'apoplexie, dont le *Cahier* de Rose - mais de la plume de Bernard - donnera le souvenir douloureux (voir p. \*\*\*) Rose deviendra indispensable au foyer de son père, qui prend de l'âge et sera bientôt immobilisé par les suites de son attaque d'apoplexie. Ce sera cependant lui qui la pressera - quatre ans plus tard - d'accepter la demande en mariage inattendue du Consul suisse de Liverpool, M. Charles-Frédéric IMER.<sup>307</sup> D'où lettre de Rose à Isabelle (16 novembre 1822) :

*« tu vas tomber de nues..mais tu ne seras pas plus surprise que je ne l'ai été jeudi soir, lorsque M. Charles Imer, de Liverpool dont nous avons fait la connaissance le mardi, est venu me demander en mariage. Papa m'y encourageant beaucoup, j'ai consenti à m'unir à lui... la noce est fixée au 11 décembre, je compte sur ta présence... mon départ pour l'Angleterre aura lieu au commencement de février. »*

Le 24 janvier suivant, Jonas note dans son Journal :

<sup>305</sup> Les lettres de Rose Imer et de son mari, adressées aux Morel-de Géliou sont déposées aux Archives de la Bourgeoisie de Corgémont. Nous en devons communication à l'obligeance de M. Florian Imer.

<sup>306</sup> De la copie de son « Cahier manuscrit » se trouvent ici de nombreux emprunts. Dans son « Introduction » Rose précise : « Je me suis mise à écrire l'Histoire de mes Pères, tant pour mon propre plaisir que pour ceux de ma famille qui vivront après moi. J'ai tiré les faits que je vais rapporter en partie de lettres et manuscrits authentiques, écrits par mes ancêtres et d'autres écrits de mon père. Je n'ai rien pu apprendre d'antérieur à la Réforme. » (D'après copie du texte original, tapé par M. Léon Robert, petit-fils de Rose Imer, aimablement communiqué par Mme David de Rham.)

<sup>307</sup> La famille de Ch-Fréd. Imer et descendance de Rose, voir Annexe.

« *Ma fille Rose est partie pour l'Angleterre avec son bagage. La quantité exceptionnelle de neige a obligé de mettre la voiture sur un traîneau, traîné par quatre chevaux, jusqu'à Rochefort.* » (le 30 janvier) : « *une lettre de ma fille Rose, écrite de Besançon, nous apprend les difficultés et les dangers de son voyage...* »

Ils ont fait une halte de dix jours à Paris, dont elle décrit l'enchantement à Isabelle :

« *... à l'Opéra, au Théâtre Français, où j'ai entendu Talma. Mon admiration au 'Musée' et devant les superbes édifices de Paris. Ma peur d'être écrasée, à chaque instant, par la multitude effrayante des voitures, fiacres et cabriolets...* »

Mais à Liverpool, les premiers mois seront difficiles ; le Consul est absorbé par ses affaires. dans l'attente de son premier enfant, Rose souffre des brumes froides et humides et de son isolement. Elle en fait état dans ses lettres. Son père s'empresse de l'encourager par une épître compréhensive, écrite de la main gauche, qui se termine par :

« *si tu ressens parfois l'atteinte ce ce mal anglais que l'on nomme, je crois, 'spleen' pense que nous prions chaque jour pour toi.* »

Le 20 septembre 1832 naît un petit Charles qui, hélas! ne vivra que six mois. Rose en avise Isabelle :

« *...que mon bonheur maternel a été court ! Tu auras appris que Dieu m'a enlevé mon cher petit Charles, la consolation de mon exil, les délices de ma vie !* » et un peu plus tard : « *...je continue à prendre courage, car hélas! j'en suis venue à penser, que dans ce monde, l'être le plus heureux est celui qui sait le mieux supporter la souffrance.* »

Cependant, le 16 mars 1827, Rose Imer met heureusement au monde

« *une charmante petite fille, pétillante de santé* » qui rejouit père et mère, et, le 2 mai suivant,

M<sup>lle</sup> Naegeli, seconde marraine, présente à l'Eglise anglicane la petite Virginia.

« *Ce nom flatte l'oreille de son père - note Rose - et moi, j'ai du plaisir à penser que mon unique enfant porte le même nom que l'unique de mon chère (frère) Jaques. Virginia a de très beaux yeux, chacun les admire.* »

En août de la même année, Rose Imer revient au pays, avec Virginia, pour quelques semaines. Elle s'arrête à Corgémont, puis à La Chaux-de-Fonds chez ses beaux-parents, avant de s'installer à la cure de Colombier, au chevet de son père, dont la santé décline et qui s'éteindra le 17 octobre 1827 (voir p. \*\*\*\*). Avant de repartir pour l'Angleterre, Rose fait transporter à Corgémont, le clavecin qui avait été celui de sa mère, avant d'être le sien, en don de sa nièce Cécile Morel.

A Liverpool, elle a retrouvé son mari plus chargé de travail que jamais et ne sachant pas se limiter. Aussi fut-il brusquement arrêté, en janvier 1828, par une crise du cœur qui l'obligera à remettre à d'autres ses lourdes responsabilités. On espérait améliorer son état par un voyage en Suisse, mais, en avril déjà, une nouvelle attaque mit fin à ses jours. Dans une lettre à Isabelle, Rose dira :

« *Je t'écrivais un jour que mon bonheur maternel avait été court. Hélas ! mon bonheur conjugal l'a été aussi ! mais je me tais, parceque Dieu seul peut guérir le playe de mon coeur... Le souvenir de ses rares vertus me sera toujours précieux, et j'en parlerai à ma fille.* »

Le Consul Imer a été enterré près de la tombe de son petit Charles. Une fois les questions de succession réglées, Rose se hâte de quitter définitivement Liverpool.<sup>308</sup> A leur retour au pays, Virginia et sa mère seront accueillies avec joie chez Annette DuPasquier, à la *Maison Blanche* de Colombier.

308

La colonie suisse de Liverpool, en reconnaissance des éminents services rendus par le premier Consul, a chargé le célèbre sculpteur Edwin Lyons de Dublin de faire un buste de Charles-Frédéric Imer (avril 1828) dont une réplique en plâtre sera emportée par Mme Imer, en Suisse.



La dédicace du nouveau temple marquera une date dans les Annales de Colombier, le premier dimanche de décembre 1829. Rose en donne le récit à Isabelle, qui a collaboré par un envoi de vers, et Rose d'ajouter :

*« rien n'était plus vrai que les paroles inspirées par ta muse... (Puis) après son sermon, M. Lardy (successeur du pasteur Géliou) a béni sa paroisse, comme Salomon bénissait son peuple. »*

Rose a recours au conseils de son beau-frère Morel pour le placement de la fortune de Virginia et la sienne. Elle se montrera généreuse

*« par des prêts - demandés ou offerts - pour de veuves et des orphelins dans le besoin ».*

Elle acquiert une « Métairie » au Fornel (au dessus du Pasquier) et agrandit les terres de la Gougliasse, devenues siennes. Elle achète encore le beau domaine de la Prise sur Colombier, auquel - en mémoire de son mari - elle donne le nom de « *Prise Imer* ». Elle s'y installe, dès l'été 1830, avec Virginia et aussi sa tante et marraine Madame Prince, dernière de cette génération Géliou, qui y meurt brusquement d'une attaque, peu après leur installation.

Cet hiver et les suivants, Rose Imer et sa fille les passeront chez sa sœur à Colombier. Celui de 1831 sera agité et parfois inquiétant du fait du mouvement révolutionnaire qui a éclaté dès septembre dans la Principauté :

*« Aujourd'hui - écrit-elle à Isabelle Morel - nous sommes rassurés par la belle proclamation de M. de Pfuhl et celle des commissaires fédéraux, amis surtout par l'arrivée des braves Sagnards à Neuchâtel... »*

Après le départ des Confédérés, Rose estime *« que les Bernois nous ont été vraiment utiles et ce sont les seuls que nous regrettons ! »*

Dans ses jugements - et bien que fidèle au Roi de Prusse, prince de Neuchâtel - Rose Imer fait preuve d'une louable objectivité :

*« comme toi - écrit-elle à Isabelle - et de plus d'une fois, nous nous sommes fâchés contre les gens de notre parti, dont les raisonnements, ou plutôt la déraison, gâtaient une si belle cause ; en sorte que, après nous être échauffés contre les séparatistes républicains, nous achevions de nous gâter la bile et la santé contre les royalistes... en attendant, nous logeons encore (à la Maison Blanche) 22 soldats bernois, arrivés hier soir au nombre de 600, pour empêcher la prise du Château de Colombier par les insurgés... vous savez qu'à la Chaux-de-Fonds tout va bien, mais le Val-de-Travers grogne et porte bien son nom !! »*

Il sera néanmoins question d'envoyer à Corgémont : les enfants DuPasquier et Barrelet, ainsi que Virginia

*« avec un char portant nos objets les plus précieux »* mais le 22 décembre, Rose écrira : *« Nous sommes hors de danger. Les émigrés commencent à revenir. »*

En juin 1832, la Prise Imer ouvre de nouveau ses portes hospitalières. Rose y a en séjour les enfants de Bernard :<sup>309</sup>

*« Pendant des années, nous y avons passé de charmantes semaines, dira Sophie Barrelet-de Géliou, dans ses Souvenirs de jeunesse, soit à la Prise ou au Fornel, nous vivions avec Virginia, des heures avec l'Illiade et l'Odyssée, sous la direction de tante Imer, exceptionnellement bien douée. »*

En 1846, Virginia, entrée dans sa vingtième année, épouse M. André Robert<sup>310</sup> de la « Maison de Commerce Robert frères » à Marseille. Rose Imer y passera l'hiver de l'année suivante, auprès de sa fille qui a donné le jour à un petit Philippe, trop frère pour pouvoir vivre. Lorsque la ville de

309

D'étroites relations d'amitié se répéteront, à la génération suivante, entre les filles de Virginia Robert et celles de Rose Henriod-de Géliou. Berthe de Rham-Robert, à Method, fera de Marie Henriod, à Colombier, la marraine de son fils David.

310

André Robert et descendance de Virginia, voir Annexe.

Marseille est abandonnée pour Method (près d'Yverdon), où les André Robert ont acquis un domaine, Mme Imer y vivra près de ses enfants, sans pour autant abandonner la Prise Imer et y revenir régulièrement à la belle saison. Elle y aura les joies d'une bonne grand-mère.

C'est à Method - et d'une attaque aussi - que mourra Rose-Marguerite Imer, le 18 septembre 1857. Mais, selon son désir, sa dépouille mortelle ira rejoindre celle de sa mère au petit cimetière de la Côte-aux-Fées.

### **Jaques(VII) : un pasteur victime de son temps**

**JAQUES** de Géliou (1794 +1865) est né à la cure de Colombier, le 23 mai 1794, un an après sa sœur Rose. S'il est devenu septuagénaire, il n'en a pas moins été toute sa vie d'une santé délicate. Son baptême a été célébré par le pasteur Jean-Abram Barrelet, de Bevaix.

La jeunesse de Jaques s'est déroulée sans faits saillants, à Colombier. Il n'est guère mentionné dans le Journal de son père lors de quelques excursions à pied dans le Jura et à l'occasion de l'heureux séjour d'été, à la Métairie de Gougliasse.

Agé de 17 ans, il est reçu comme « proposant » par la Classe. L'année suivante - note Jonas - *« mon fils Jaques a fait, pour la première fois "les Prières" à Colombier, puis lû les Commandements à Neuchâtel. »*

En 1812, accompagné de son frère Bernard, Jaques ira pendant quelques mois perfectionner ses connaissances en langue allemande à Winterthur, puis à Zurich. En août 1814, il passe - devant la Classe - son dernier examen de théologie et recevra ensuite la consécration pastorale. Il est alors âgé de 20 ans. Une suffragance l'envoie à Boudry, auprès d'un grand ami de son père, le pasteur Bonhôte. Puis ce sera encore, pour quelques mois, un complément d'études accordé par son père, à Genève.

Au début de 1818, un premier poste pastoral lui est confié à La Côte-aux-Fées, en face du Chasseron. C'est là, que venu à son aide pour l'aménagement de la cure, sa mère sera enlevée à l'affection des siens par une soudaine crise de coeur. Le village est isolé dans le Haut-Jura. A vivre dans sa nouvelle fonction, quel contraste avec l'existence animée de la cure de Colombier ! Jaques est seul dans son presbytère et doit se sentir bien loin des siens. Heureusement qu chaque mois lui donne l'obligation de se rendre à l'assemblée de la Classe et d'y retrouver son père qui, de son côté, montera parfois à la Côte-aux-Fées. Une des visites de Jonas est mentionnée dans son Journal, en juillet, alors qu'une prédication lui est demandée à Fleurier, où rappelle-t-il, il avait été suffragant de son oncle, 58 ans auparavant. L'ancien Doyen note - lors de cette visite - s'être *« promené tout un jour dans la paroisse de Jaques et (avoir) participé le lendemain à un repas de "Colloque" qui a été très bien et comptait vingt-et-un convives. »*

Jaques songe à donner à sa paroisse une « Madame la Ministre ». Pour la choisir, il ne sort pas de la famille : ce sera ZELIE-Marianne DuPasquier, fille d'un premier mariage de son beau-frère Jean-Pierre DuPasquier. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par Jonas, à Colombier, le 30 juin 1819. Le jour même les nouveaux époux enmènent avec eux une servante à La Côte-aux-Fées, où Zélie sera chaleureusement accueillie.<sup>311</sup>

Un an après, naîtra la seule enfant du couple Géliou-DuPasquier **VIRGINIE** (1820 +1906), que baptisera son grand-père, le 20 juin 1820, en même temps qu'Eugène DuPasquier, le plus jeune des demi-frères de Zélie.

311

Le Contrat de mariage (10 juin 1819) porte la signature des premiers intéressés, de leurs parents, frère, beau-frère, cousins Pury, ainsi que celle de Salomé de Géliou, tante et marraine du futur époux, Jonas y promet à son fils « la même dot qu'à ses sœurs et 5.000 Fr. tournois, plus cent Louis d'or à titre de trousseau. » A Zélie « qui possède le bien de sa mère défunte, Jean-Pierre DuPasquier en assure la moitié en jouissance (aussi 5.000 Fr. tournois) ainsi qu'un trousseau convenable... » Ce dernier ajoute au bas du Contrat : « en ma qualité de père de Zélie... je demande que ni lui ni l'autre des époux ne se présente comme caution dans aucune circonstance. »

Des tarifs charmants marquent les rapports des habitants de la région avec le jeune couple pastoral à La Côte-aux-Fées, en voici un exemple :

*« Lors d'un retour à pied, de Colombier à sa paroisse, Jaques - de passage à Bôle - a reçu d'un ami de la famille à l'intention de son épouse, un petit panier de belles pêches, fraîchement cueillies. Avant d'atteindre le Val-de-Travers, Jaques fait halte à l'auberge de Brot. Il en repart, oubliant ses pêches et ne s'en aperçoit que peu avant d'atteindre La Côte-aux-Fées, trop tard pour rebrousser chemin. Il narre - tout contrit - sa mésaventure. Mais à peine une demi-heure plus tard, on heurte à la porte, la servante en revient avec le panier de pêches qui, de mains en mains complaisantes a passé par six auberges et cinq villages, sans adresse et sur recommandation, faite à partir de Brot : « C'est pour Madame de Géliou, à la Côte-aux-Fées. »<sup>312</sup>*

Le paisible ministère de Jaques à La Côte-aux-Fées, de onze ans, ne laisse aucune trace dans les « Actes de la Classe » qui, pendant cette période, a d'autres préoccupations : elle suit avec vigilance les conditions que les Quatre-Ministres, puis le Conseil d'Etat décident d'accorder aux habitants catholiques de Neuchâtel désirant construire

*« par souscription volontaire une chapelle qui, selon les décisions prises, pourra être desservie par un seul prêtre séculier, et avoir un cimetière, à proximité de la ville. »<sup>313</sup>*

La Classe a surtout le souci, en 1823, de « l'affaire du professeur Pettavel » et des

*« réunions connues sous le nom de "conventicules" où l'on célèbre divers actes de culte. »*

En 1826, le professeur Pettavel demandera à la Compagnie

*« d'entrer désormais à son service en qualité "d'apôtre" »* fonction qui sera reconnue et soutenue financièrement par la Classe, en 1827. Deux ans plus tard

*« M<sup>r</sup> de Géliou, pasteur à la Côte-aux-Fées, expose à la Compagnie que le mauvais état de sa santé et plusieurs autres raisons l'engagent, bien malgré lui, à renoncer à son poste et la prie d'agréer sa démission, tout en demandant de continuer à la servir comme "Apôtre", d'en rester membre honoraire, et en réservant que ses services anciens lui soient comptés. Toutes ses demandes lui seront accordées à l'unanimité. »*

Moins de deux ans plus tard, cependant, après avoir fonctionné temporairement comme « subsidé » du pasteur Petitpierre à Neuchâtel, âgé de 38 ans, Jaques de Géliou, la taille élancée, le visage grêve, est nommé à l'unanimité (de la Classe) pasteur des paroisses de Buttes et saint-Sulpice. L'installation est prévue pour le mois de mars (1831) mais elle sera renvoyée, pour Saint-Sulpice, du 6 au 13 mars ; en voici le rapport, présenté en Classe :

*« M. Courvoisier, Juré du Colloque du Val-de-Travers, rend compte : à Buttes, tout s'est passé d'une manière édifiante et à la satisfaction de la Compagnie. A Saint-Sulpice au contraire, des désordres paraissent indiqués de la part de ceux qui en étaient les auteurs, des intentions fâcheuses n'ayant pu être réprimées par l'autorité locale, M. le Châtelain et M. le Juré du Val-de-Travers ne voulurent pas procéder à l'installation, qui eut lieu - en effet - le dimanche suivant, avec beaucoup de tranquillité et de recueillement, et dès lors M. de Géliou n'a éprouvé aucun désagrément à Saint-Sulpice. »*

En voici l'explication : Nous sommes alors à quelques semaines de l'action révolutionnaire qui se prépare et éclatera en septembre dans la Principauté. La situation est tendue dans le Haut-pays. Jaques ne cache pas ses sentiments de fidélité au roi de Prusse, comme Prince de Neuchâtel, alors que les sympathies républicaines sont nombreuses à Saint-Sulpice :

312

Récit tiré, ainsi qu d'autres détails subséquentes, du cahier autographe de Virginie de Géliou, intitulé : « Histoire des sept générations de pasteurs Géliou ».

313

Chapelle de la Maladière reprise par l'Eglise protestante dès après la construction, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de la grande Eglise catholique actuelle.

« *La veille du jour prévu pour l'installation, des hommes masqués avaient hissé un arbre de la liberté, surmonté d'un drapeau fédéral, au sommet de la tour du temple.* »

« *Mon père tenait à nos vieilles institutions - écrira sa fille - et il trouvait de son devoir d'expliquer, comme on le lui demandait, pourquoi il leur attribuait la pérennité, le bien-être et la moralité de notre petit pays, plus avantageé sous ces rapports que tous ces voisins... nombreux furent ceux qui se rallièrent à lui, mais sans le vouloir, contre ses goûts et son caractère, on le considérait comme "chef de parti", ce qui attira l'irritation des radicaux, quoiqu'ils l'amassent au fond et reconnussent son impartialité comme pasteur.* »

Peu après le départ des troupes fédérales, lorsque le pasteur devait rentrer de nuit de Buttes - sa seconde paroisse - ses fidèles venaient de Saint-Sulpice à sa rencontre, pour lui éviter d'éventuels désagréments. Il suivra aussi - en décembre 1831 - leur conseil pressant de se réfugier quelques jours aux Verrières pour ne pas être pris comme otage par les « républicains ». <sup>314</sup>

Les publications et les journaux du pays ont accueilli souvent des articles du pasteur de Géliou, signés « J ». Ils sont d'un style sobre et précis, sur des sujets religieux - dont une brochure sur les sectes - sur le paupérisme, sur l'éducation, sur des problèmes d'intérêt général. A 17 ans déjà, il était entré dans la « Société d'Utilité publique suisse ». Il a diffusé aussi ses convictions politiques. Les témoignages concrets de son activité pastorale sont en particulier : l'établissement d'une bibliothèque paroissiale, une première école enfantine de la région, la « belle école », aujourd'hui encore bâtiment communal, inaugurée par lui, en 1846, a vu le jour grâce à son initiative. <sup>315</sup> Il a offert aussi 18 Louis d'or, pour encourager la construction de la route Buttes-La Côte-aux-Fées. C'est à la suite de ses articles que l'on aurait planté des arbres - au lieu de jalons - le long des routes de montagnes

« *qui orientent en hiver et ombragent en été* ».

Néanmoins, en 1849 - sous le nouveau régime ecclésiastique - lors de la réélection générale des pasteurs « *par les paroisses* » Jaques de Géliou est au nombre des quatre pasteurs non réélus, en raison de ses sentiments royalistes. Il doit quitter la paroisse dans laquelle il avait espéré terminer ses jours.

Dans le vieux livre des « Actes et Titres » de la cure de Saint-Sulpice où se trouve mentionné - plus de deux siècles auparavant - le nom de son ancêtre, le premier des Bernard, venu de France, Jaques de Géliou biffe, après son propre nom, les mots « *enseveli le..* » déjà inscrits à son arrivé, pour y écrire de sa propre main :

« *RENVOYE par la paroisse le 28 janvier 1849* ».

De Saint-Sulpice, le trio Géliou descend à Neuchâtel et s'installe dans un appartement, au Faubourg du Crêt 8 (au sud duquel se trouve aujourd'hui le bâtiment de l'Université) qui restera leur dernier foyer. Jaques de Géliou y vivra modestement, comme « Ministre impositionnaire », prêchant le dimanche, donnant en semaine des cours d'Histoire ou des leçons particulières. En sa qualité de fils aîné, il a rassemblé et gardé les documents de ses pères et d'autres souvenirs de famille, qui - après lui et son frère Bernard - venaient au dernier descendant mâle de la famille, à Berlin.

Le pasteur Jaques(VII) de Géliou est mort, âgé de soixante-et-onze ans, après une longue maladie, le 5 juin 1865. Alors que ses yeux ne pouvaient rien distinguer, il s'est encore écrié : « *que c'est beau, ce que je vois !* »

<sup>314</sup> Sur les Géliou et les incidents à St-Sulpice et au Val-de Travers, voir Archives cantonales, M.N. 1931 (p. 191-193), M.N. 1964 (p. 199-200)

<sup>315</sup> « La cure de St-Sulpice, Jaques de Géliou... » par J. Barbier, article Feuille d'Avis de Neuchâtel, 12 janvier 1961, et Cahier, Virginie de Géliou.

Sa fille Virginie a encore cité dans ses souvenirs de famille ce que le Général de Géliou a écrit dans le Livre de raison des Géliou :

*« Jaques, homme d'un haut mérite, joint à une extrême modestie, des idées lucides et pratiques. Son grand savoir en faisait un bon conseiller. »*

Après lui, sa veuve et sa fille ont maintenu vivant le culte du souvenir et des traditions de famille. Leur vie, à toutes deux, s'est prolongée dans ce même appartement du Faubourg du Crêt. Zélie-Marianne, née DuPasquier, s'y est éteinte, âgée de quatre-vingt-douze ans, le 6 juillet 1889. Virginie de Géliou - dernière du nom en terre neuchâteloise - est morte le 29 février 1906, dans sa quatre-vingt-sixième année, entourés du respect et de l'affection des enfants et petits-enfants de ses cousines, nés de Géliou.

### **Bernard(V) dernier pasteur Géliou et dernier Doyen de la Classe**

**BERNARD**-Henri (1798 +1879) seront ses prénoms. Né le 31 janvier, son baptême le 17 février 1798 est l'occasion *« d'une petite fête à la cure »* où M. Charles Lardy, le plus ancien pensionnaire de son père, y représente le D<sup>r</sup> Mieg, parrain, qui - avec Mme Mieg, marraine - n'ont pu être présents.

Pendant sa jeunesse à Colombier, la fermeté d'un père aux principes arrêtés - qui a déjà 57 ans à la naissance de Bernard - est tempérée par la tendresse et la douceur de sa mère. Lors de ses 17 ans, trois de ses quatre sœurs sont déjà mariées et Jaques prépare ses derniers examens de théologie. C'est avec lui que Bernard avait été apprendre l'allemand *« en échange de deux jeunes demoiselles, d'abord à Winterthur, chez le Préfet Steiner, puis à Zurich, chez M. Jean-Jaques Escher, au Lynx, sachant - au dire de leur sœur Rose - très bien l'allemand. »*

Au cours des années de mutations européennes affectant le régime neuchâtelois, les troupes stationnées à Colombier ont suscité chez le jeune Bernard le désir d'embrasser la carrière militaire. Il s'en ouvre à son père, qui s'y oppose, destinant ce second fils aussi au ministère pastoral. Bernard avait été témoin d'épreuves familiales, en particulier lors de la mort récente de son frère Théophile, en juin 1814. Il envisage la vie avec sérieux et ne résistera pas au désir de son père. Il s'en fait un devoir. Reçu *proposant* il poursuivra ses études à Genève, dès 1816, grâce à un *« stipendium »*.

Dans le Livre de raison de la famille, il indiquera plus tard qu'il avait *« reçu l'imposition des mains par M. Jaques-François Petitpierre, pasteur à Serrières et Doyen de la Vénérable Classe, avec trois autres candidats, le 4 août 1819 »*, son père ayant pris part à *« l'auguste cérémonie »* et dit dans son Journal sa reconnaissance de voir le cadet de ses enfants consacré au Saint-Ministère.

L'année 1820 s'ouvre pour Bernard en qualité de *suffragant* de son père. Puis, dès avril 1821, il porte seul la charge pastorale de Jonas qui, paralysé, est confiné chez lui *« ne pouvant plus marcher qu'avec une béquille, appuyé par un domestique ; Bernard et Rose lui prodiguant leurs soins. »*

Cependant, en novembre 1822, Jonas - qui avec persévérance a réappris à écrire de la main gauche - annonce par lettre... :

*« un évènement aussi heureux qu'imprévu 'dérange' l'organisation de notre ménage, composé de sept personnes, deux valets, deux servantes, un père apoplectique et une tante qui peut perdre à chaque instant les forces qui lui restent et avoir aussi besoin de secours... »*

Le père de Bernard adresse cette lettre à Monsieur Bondeli, Contrôleur des Finances à Berne, en lui annonçant ensuite les fiançailles et le prochain mariage de sa fille Rose et lui demandant de ce fait - pour son fils Bernard la main d'EMILIE Bondeli, sa fille, car...

« nous l'avons sérieusement exhorté à se choisir une épouse qui put remplacer ma fille Rose ; il nous a répondu que depuis qu'il a connu le mérite de Mademoiselle Emilie Bondeli, votre fille, il ne saurait donner son coeur à une autre... »

Jonas fait ensuite un grand éloge de celle-ci et assure que son « ferait tout pour la rendre heureuse. »

Bernard recevra, comme ses sœurs et son frère

« 400 Louis d'or, à titre de dot, dont 100 pour le trousseau ».

Il héritera aussi de ses tantes. Jonas fait ensuite le portrait de Bernard :

« Il est vigoureux, en pleine santé, avenant, aimé et estimé de chacun. » « Je ne l'ai jamais vu se mettre en colère... et il s'acquitte avec aisance d'une lourde tâche pastorale, grâce à son excellente mémoire et à la grande facilité avec laquelle il compose ses trois actions par dimanche. »

La lettre se termine par :

« Si vous le trouvez bon, Monsieur, d'en parler à Mademoiselle votre fille, elle vous dira combien notre ménage était paisible, amical et heureux, par la bonne harmonie et la simplicité qui y régnait. »

A rappler, à propos du contenu et de la fin de cette lettre que Jonas avait eu d'excellents rapports avec le grand-père d'Emilie, le bailli Bondeli, à Saint-Jean, alors que lui-même était pasteur à Lignièrès. Précisons aussi que les futurs époux se connaissaient depuis bien des années, Emilie ayant été avec sa cousine Charlotte de Graffenried<sup>316</sup> pendant deux ans, en pension à Colombier chez Mme Mieg et catéchumène, en 1813, du père de Bernard. Elle était alors une charmante jeune fille de dix-sept ans.

La réponse à la lettre du pasteur de Colombier ne s'est pas fait attendre, le 23 novembre déjà, le père de l'heureux fiancé peut en remercier celui d'Emilie.

Sophie-Frédérique-**EMILIE BONDELI** est née au Château du Châtelard s/Clarens, le 23 juillet 1796. Quelques mois plus tard, les événements politiques au Pays de Vaud obligeront les Bondeli à se replier sur Berne.<sup>317</sup> L'enfance d'Emilie et de ses frères s'y déroulera sur la colline dominant l'actuelle Fosse-aux-ours, propriété où s'était établi son père qu'elle eut le chgrin de perdre en 1828. Celui-ci, selon une tradition de famille

« était un homme cultivé, dont on disait qu'il avait très bien administré la fortune de Berne et très mal la sienne ».

Les fiançailles seront brèves et bientôt c'est en jeune époux que Bernard reprend le *Livre de raison* pour y inscrire :

« Le 7 janvier 1823 a été béni à Anet, par mon frère Jaques, alors pasteur à La Côte-aux-Fées, mon mariage avec Demoiselle Sophie-Frédérique-Emilie de Bondeli, fille de M. Louis-Etienne-Emmanuel de Bondeli, bourgeois de Berne et de Neuchâtel, ancien baron du Châtelard, membre du Conseil souverain et contrôleur des finances de l'Etat de Berne, ci-devant grand bailli de Trachselwald.<sup>318</sup> Il assistait à la noce avec sa femme, ma très honorée belle-mère, Charlotte de Steiger. Mon ami de noces était M. Louis-Théodore Vaucher, alors diacre à Valangin. L'amie de

<sup>316</sup> Charlotte de Graffenried avait perdu, très jeune, sa mère sœur du baron de Châtelard. Son père était officier en France, elle fut mise en pension puis recueillie chez les parents d'Emilie, sa cousine et contemporaine.

<sup>317</sup> Charlotte de Graffenried avait perdu, très jeune, sa mère sœur du baron de Châtelard. Son père était officier en France, elle fut mise en pension puis recueillie chez les parents d'Emilie, sa cousine et contemporaine.

<sup>318</sup> sur la famille Bondeli, voir Annexe.

*noce de ma chère femme était Melle Charlotte de Bonstetten, de Berne. Il y avait plus Melle Charlotte de Graffenried, germaine de ma femme. »*

De son côté, Jonas de Géliou narre dans son Journal la succession des évènements de ces journées dont il n'a vécu que le repas du lendemain du mariage religieux :

*« ...le 4 janvier, Bernard - accompagné de son frère Jaques a pris la diligence à Neuchâtel pour se rendre à Berne, où ils sont arrivés le dimanche matin. Ils y avaient retenu des chambres... le mariage a été béni à Anet, où Mr et Mme Bondeli avaient accompagnés leur fille et sont retournés à Berne, après la cérémonie. Les époux sont arrivés à huit heures (du soir) à Colombier, avec leurs compagnons. Nous avons eu vingt-deux personnes à souper. »*

(8 janvier) : *« on a donné le repas de noces, qui a été très bon et très beau, (mais) plusieurs invités ont manqué. »*

(9 janvier) : *« Les trousseaux de ma fille Emilie et de sa compagne de Graffenried - qui est entrée chez nous en pension - arrivés sur deux chars, avec bien de la peine, à cause de l'abondante neige qui obstrue les chemins. »*

Sans plus tarder, Bernard poursuit à nouveau les obligations pastorales dont son père reste nominalement responsable. Emilie a repris avec savoir-faire et bonne-grâce la tâche qui avait été celle de Rose Imer, partie pour Liverpool avec son mari, où elle a quelque peine à s'adapter. Ses lettres en font foi. Jonas lui donne des nouvelles de Colombier, de sa santé, il se loue des soins dont il est entouré. Il vante, en particulier, les attentions qu'a pour lui sa charmante belle-fille :

*« ...Emilie se distingue surtout par le soin qu'elle prend de la vieille personne, que tu lui avais recommandée... toujours assise à ma droite dans les repas - comme tu l'étais à ma gauche - elle me choisit la viande la plus tendre... tous les matins, elle peigne mes cheveux blancs... »*

Elle aura la visite d'un de ses frères qui - dira Jonas -

*« a soupé et couché chez nous ».*

Son frère aîné, le Capitaine Albert Bondeli viendra, à son tour, passer quelques jours, en novembre 1823, à l'occasion du baptême de Rose-Albertine, première des filles des Bernard Géliou, née le 27 octobre, dont il est parrain, alors que - note Jonas

*« mon fils Bernard a été obligé de faire l'oraison funèbre de la Justicière Fatton, à une heure-et-demi après-midi, au moment où sa femme accouchait ! »*

Cette même année - le 15 décembre -

*« Bernard a été emmené en traîneau par M. l'Ancien Pétremand, à Neuchâtel, pour l'installation de M. le Gouverneur de Zastrow, invité aussi au magnifique festin que le Roi a donné à cette occasion ».*

sans doute pour y représenter son père. Pour Jonas immobilisé à la cure - Bernard est devenu *« un bâton de vieillesse que Dieu m'a préparé en sa grâce et dont je ne puis le remercier assez... il a fait toutes les fonctions de l'église et toutes mes affaires particulières ; écrit une multitude de lettres, soigné le ménage, surveillé la culture des champs et les vignes. Je bénis Dieu qui lui a donné une si heureuse faculté, tant de talents et de force d'esprit, avec une si bonne santé... »*

*« Bernard a été invité à l'Assemblée des quarante agriculteurs les plus distingués du Pays »*

notera encore Jonas, en mai 1824.

A la mort de l'ancien Doyen (octobre 1827) se ferme pour ses enfants dispersés, le cher foyer familial de la cure de Colombier. Pour Bernard qui vient d'y vivre sept ans, ce sera à Neuchâtel une nouvelle sufrangance de trois ans, en attendant que soit réglée la question d'un second pasteur attribué au Locle.

Bernard y est appelé « à renforcer les trois pasteurs âgés ! » en portant secours à deux d'entr'eux, contemporains de son père.<sup>319</sup> La petite famille, qui compte déjà trois filles : Rose, Emilie et Sophie, dont l'aînée a 4 ans, et leur grand-tante octogénaire, Mme Rose Prince, habitera la maison, dite aujourd'hui « *Les Tourelles* » au Petit-Pontarlier, non loin de la Collégiale. C'est à Neuchâtel que naîtra le seul fils du dernier pasteur Géliou, le futur officier, Bernard.

« *Après un début d'année particulièrement rigoureux, puisqu'en janvier 1830 le lac de Neuchâtel a entièrement gelé, le Roi daigne me conférer le poste de second pasteur au Locle - écrit Bernard - j'ai été installé le 22 dudit mois par M. Wust, alors Doyen, en même tems que M. Andrié* » ce qui lui permettra « *de donner la main d'association aux frères et de prendre siège à mon rang dans la Compagnie* ».

En février suivant, naît Isabelle, quatrième sœur du petit Bernard. La cure et ses habitants partageront l'angoisse de la population lors du terrible incendie qui dévaste Le Locle au printemps 1833 ; il éclate dans la nuit du 23 au 24 avril :

« *on envoie aussitôt les trois aînés porter une corbeille d'argenterie au Crêt-Vaillant, chez Mlle Calame, fondatrice de l'Asile des Billodes, en dehors du village. Rose fut prise dans la file des seaux qui alimentaient les pompes, tandis que sa mère étendait sur le toit des couvertures mouillées, qu'il fallait constamment changer. On cuisait à la cure des soupes pour les travailleurs. La grande salle de la cure devint après le désastre un vaste dépôt de vivres et de secours, venus de tout le pays pour être distribués à ceux des habitants qui avaient tout perdu. Ceux dont les maisons avaient été épargnées, hébergeaient les incendiés.* »<sup>320</sup>

L'éloignement du Vignoble n'exclut pas d'occasionnelles rencontres familiales : le 22 juin 1834, Bernard a conduit sa femme à Cressier, à une grande « partie » que son cousin, le D<sup>r</sup> Henry de Pury donne à « Bellevue ».<sup>321</sup>

Mais bientôt l'épreuve atteint le couple Géliou et leurs jeunes enfants. Dès janvier 1836, la santé de Rose inquiète ses parents et ne s'améliore pas à Berne, malgré les bons soins de sa grand-mère Bondeli. Rose et sa mère sont alors accueillies à la *Maison Blanche* de Colombier, par Mme DuPasquier où, bientôt, contaminée par le typhus dont Rose est atteinte, sa mère doit s'aliter. Son état s'aggrave et c'est elle qui est enlevée aux siens. Bernard consigne sa peine dans son *livre de raison* :

« *Le 30 novembre 1836, il a plû à Dieu de m'appeler à une grande épreuve, en retirant à Lui l'épouse bien-aimée qu'il m'avait donné dans sa grâce et qui fir - pendant près de quatorze ans - le bonheur de ma vie... Elle a succombé après 21 jours de maladie à une fièvre nerveuse.. Elle a été inhumée à Colombier le 5 décembre... Au milieu de mes épreuves, Dieu ne s'est laissé sans témoignage. Il m'a bbéni dans mes chers enfants qui marchent dans sa crainte. Il a rendu la force et la santé à ma bonne Rose. Puissent-ils tous marcher sur les traces du Sauveur qui les a rachetés. Amen !* »

De retour au Locle - pasteur et père de famille - il a le secours de Mme la Ministre Andrié auprès de ses enfants dès le retour de l'école. Mais il est ébranlé dans sa santé et le médecin lui conseille une cure au Gurnigel, ce qui le décide à confier pour quelques temps ses enfants à leur grand-mère, habitant alors Muri, près Berne, La *Classe* luy ayant accordé un congé de plusieurs semaines.

En mai 1838, Bernard obtient le poste pastoral de Fontaines-Cernier, qu'il a sollicité à la mort du pasteur Gagnebin. Il y sera mis en possession de son *bénéfice* par le baron de Chambrier, Maire

<sup>319</sup> Soit Jaques-Ferdinand Gallot, mort en 1830, âgé de 87 ans, et du pasteur Dardel, décédé nonagénaire l'année suivante.

<sup>320</sup> Souvenirs de Jeunesse (manuscrit) de Sophie Barrelet-de Géliou.

<sup>321</sup> Propriété héritée de son beau-père, F. A. Bonjour.



de Valangin. A sa charge pastorale s'ajoute celle de « boursier des Assises » et « visiteur du Val-de-Travers ». Cet été-là, sa nièce

« *Pauline DuPasquier, qui avait épousé M. Châtelain architecte, vint avec ses deux enfants et une "bonne" passer quelques semaines chez nous.* »<sup>322</sup>

Le même automne, Bernard donnera une seconde-mère à ses cinq enfants, dont la plus jeune a 8 ans. Leur grand-mère et la fidèle tante de Graffenried sont venues préparer l'accueil de celle qui prendra soin d'eux et du ménage, après le mariage, dont Bernard marque - dans le *livre de raison* - l'évènement :

« *Le Dieu de Miséricorde a soulagé ma faiblesse, fortifié mon âme abattue. Dans sa bonté il m'a fait retrouver une amie selon mon coeur, une mère pour mes enfants en la personne de Mademoiselle Charlotte BONHOTE, fille de feu Mr David-François Bonhôte.*<sup>323</sup> *Notre mariage a été béni à Peseux, le 29 oct. 1839, par mon frère Jaques, actuellement pasteur à Saint-Sulpice... Que Dieu nous donne de le glorifier et dans la vie et dans la mort.* »

Le repas de mariage - précédé d'une belle réception, offerte par Mme Imer, à la Prise Imer - a eu lieu au Château de Peseux, propriété de la famille Bonôte.

Une vie de famille, ordonnée et heureuse, pourra reprendre à la cure de Fontaines, enrichie d'agréables relations avec la parenté de Peseux. Une petite Esther vient bientôt enrichir le foyer pastoral (31 juillet 1840), dont les aînées sont en âge d'aller apprendre l'allemand au delà de la Sarine. A l'instar de son père, Bernard continue à donner tous ses soins tant au rucher qu'il a hérité de lui, qu'à une sage gérance des terres de la cure.

« *Il a un droit de pâturage sur la montagne, dans une "localité" qui doit être "mise à ferme". Il demande de pouvoir en faire cession à la commune, en échange d'un équivalent en argent ou en "bon d'afforage".* »

La commune accède à son désir. En novembre 1845,

« *M. de Géliou est autorisé à arracher six arbres et à ne pas les remplacer.* »

« *J'ai été élu Doyen de la Vénérable Classe - en mai 1847 - et j'ai exercé cette charge honorable pendant un an, au milieu des troubles qui ont précédé et accompagné la Révolution* » rappelle Bernard, qui est dans sa 50<sup>e</sup> année.

C'est au cours de l'automne précédant que la position des autorités du Pays de Neuchâtel - à la fois Principauté et Canton suisse - devient critique. La *Classe* s'associe aux mesures prises par le Gouvernement

« *à l'occasion des évènements actuels* »

c.a.d. au menaces de ce qui deviendra la *Guerre du Sonderbund* :

« *La Compagnie, à l'unanimité des suffrages, déclare en sa qualité de "Corps de l'Etat" qu'il s'agit pour elle de concourir par son suffrage à l'une des applications de cette Justice du Royaume des Cieux qu'il faut chercher avant toutes choses.* »

Elle donnera aussi son assentiment aux décisions du Gouvernement et des Corps de l'Etat, au sujet des levées des troupes. La Compagnie s'est également

« *sentie pressée de donner essor aux sentiments qui l'animent envers le Roi, notre auguste Souverain, envers notre Excellence qui le représente si dignement au milieu de nous, ainsi qu'envers son Gouvernement paternel dans la Principauté.* »

Le 26 novembre 1847, le Doyen donne connaissance, à la *Classe*, de l'Arrêt du Gouverneur, M. de Pfuel :

« *le Conseil d'Etat charge MM. les Doyens de la Compagnie des pasteurs et du Clergé catholique, de pourvoir à ce que la Déclaration royale du 19 courant proclamant la neutralité et*

322

Souvenirs, Sophie Barrelet.

323

Note sur la famille Bonhôte, voir Annexe.

*l'inviolabilité de la Principauté soit lue en chaire, dimanche prochain, dans toutes les églises du Pays. »*

Le dénouement de la crise politique approche, la Compagnie réunie, le 29 février, par son Doyen de Géliou,

*« ses membres sont prévenus qu'un "comité permanent" s'assemblera tous les jours, à Neuchâtel, à neuf heures du matin chez M. le vice-Doyen DuPasquier, où les demandes de directions devront être adressées. »*

A la séance du 1<sup>er</sup> mars *« M. le Doyen présente un projet de lettre "de loyale fidélité" adressée à S.M. au nom de la Compagnie. Adoptée, elle est remise à S.E. M. de Sydow, Ministre plénipotentiaire du Roi auprès de la Confédération, signée par le Doyen (Géliou) et le secrétaire de la Classe, datée du 1 mars 1848. »*

Une fois la République établie, les nouvelles Autorités cantonales et une large partie de la population reprochent à la Vénérable Compagnie des pasteurs son attachement au régime renversé, comme aussi l'attitude qu'elle avait adoptée lors des événements du *Sonderbund*. Elle sera supprimée et remplacée à la direction de l'Eglise, par un *Synode* que contrôle l'Etat.<sup>324</sup>

Ancien - et dernier Doyen - Bernard de Géliou peut dès lors donner tout son temps à la paroisse de Fontaines. C'est de là aussi, que huit ans plus tard, il vivra, dans l'inquiétude, les conséquences du soulèvement royaliste du 3 septembre 1856, auquel son fils - jeune officier en Prusse - était venu s'associer. Mais tandis que plusieurs frères d'armes de ce dernier auront à payer le prix de ce zèle royaliste malheureux, le jeune Bernard

*« chargé d'un message pour le Roi de Prusse parvint à sortir du château de Neuchâtel et à se cacher tout d'abord chez un ami, sa tête ayant été mise à prix, son signalement donné dans toute la Suisse. »*

Grand sera le soulagement à la cure de Fontaines lorsqu'on apprendra que Bernard a pu gagner Bâle, puis Berlin, sans être reconnu.

Six ans plus tard, le pasteur de Fontaines, commence une nouvelle page de son *livre de raison* : *« Dès l'an 1859, sentant que mes forces diminuaient et ne suffisaient plus aux nombreuses fonctions attachées à la paroisse de Fontaines et de Cernier, j'ai eu recours à des suffragants. Mais les nombreuses mutations, occasionnées par notre constitution actuelle, m'enlevaient très promptement ces aides au grand détriment de la paroisse. Ayant en perspective, au printemps de 1862, d'en être entièrement privé pendant plus d'une année, et ne pouvant en conscience laisser ma paroisse souffrir de cet état de choses... j'ai dû - non sans douleur - donner ma démission de ce poste. (le 2 octobre 1862) je suis venu demeurer à Saint-Blaise, avec ma "chère famille", non pour y rester oisif, mais pour continuer à exercer le St-Ministère dans les limites des forces qu'il a plu à Dieu de me conserver. J'ai été chargé - par le "Comité pour les protestants disséminés" de faire, à la quinzaine, un culte au Landeron, à la décharge du pasteur de Lignières. Les autres dimanches, je sers l'Eglise de mon cher pays, en qualité d'"apôtre" allant prêcher là où il est besoin. Que le Seigneur me donne de le servir jusqu'à ma fin. »*

Au printemps 1864, cette « chère famille » ne comprend plus, à Saint-Blaise, que sa femme et leur fille Esther, car les cinq enfants du premier mariage se sont mariés à leur tour, et par trois d'entr'eux, Bernard de Géliou est déjà plusieurs fois grand-père. Cet été-là il s'est rendu à Neuchâtel pour y présider - comme Doyen d'âge - la séance constitutive de la « Société d'Histoire

324

La nouvelle Constitution neuchâteloise proclame la liberté de conscience et l'égalité devant la loi. L'Etat se veut laïc. Les cultes sont placés sous le contrôle de celui-ci. L'enseignement primaire est retiré à l'Eglise qui perd aussi son indépendance administrative et financière. Ces principes sont stipulés dans la <M>loi ecclésiastique du 1 janvier 1849. Les pasteurs seront élus par leurs paroissiens. Ceux en charge à cette date - à quatre exceptions près (dont Jaques de Géliou) - ont été réélus.

et d'Archéologie » du canton. Il n'a plus la charge journalière d'une paroisse et peut donc entreprendre un voyage - lointain pour l'époque - à Hambourg, pour y revoir les Barrelet et leurs enfants, retrouver, à Berlin, son ancien collègue et ami Andrié, et faire la connaissance des trois enfants de son fils Bernard, en garnison en Lusace, qui - bientôt - se distinguera comme Commandant de Compagnie, dans la Campagne de Bohème.

Dès son retour à Saint-Blaise, l'ancien Doyen assure la charge de prédicateur à la chapelle du Landeron, puis devient aussi l'aumônier de la Maison-de-Santé de Préfargier. Il n'en néglige pas pour autant le rucher qui l'avait suivi dès Colombier et qui, à Saint-Blaise, lui vaudra encore *l'abeille d'or* distinction qui lui est décernée par la « Société française d'apiculture » en reconnaissance des services rendus par les Géliou qui l'ont précédé, comme pour ses propres mérites d'apiculteur.

Après la mort de son gendre Henriod (septembre 1874) et sur initiative de sa fille Rose, le vénérable retraits sera heureux de s'établir à Colombier, dans cette « Maison-Blanche » où - près de quarante ans auparavant - il avait assisté mourante la mère des cinq enfants qu'elle lui a donnés. Il a laissé à sa fille Sophie Barrelet, retour de Hambourg, la maison qu'il occupait, au haut de Saint-Blaise, et son jardin, ainsi que le précieux rucher dont elle assurera les soins. Né sous le régime « helvétique » Bernard de Géliou a vécu au Locle les événements politiques de 1831, puis à Fontaines la révolution de 1848, ainsi que l'échec royaliste de 1856, ensuite à Saint-Blaise, les contre-coups de la guerre franco-allemande 1870/71, alors qu'au Havre, sa fille Isabelle est devenue ardemment française, tandis que Bernard fait partie de l'armée d'occupation prussienne dans la patrie d'origine des Géliou !

Sous l'angle ecclésiastique, dernier pasteur Géliou, Bernard a été le dernier *Doyen* de cette *Vénérable Classe* dont l'origine remontait aux débuts de la Réforme. Il vivra encore, en pasteur retraits, la division du Clergé neuchâtelais, lors de la fondation de l'Eglise neuchâtelaise évangélique et indépendante de l'Etat, en 1873. Née à Colombier, c'est aussi à Colombier qu'il est mort - comme son père et plusieurs autres Géliou - d'une attaque d'apoplexie, le 6 janvier 1879, âgé de 81 ans, aimé et respecté de tous ceux qui l'ont connu.

Il laissait chez sa fille Rose Henriod, son épouse née Charlotte Bonhôte, qui lui survivra six ans, décédée le 21 décembre 1885.

Leur unique fille, **ESTHER**, née le 31 juillet 1840, décédée le 10 février 1896, est restée toute sa vie de santé délicate. Très aimée de ses sœurs, Esther était parfois la confidente préférée de leurs peines et de leurs joies. Ses nièces Henriod l'ont entourée de leurs soins les vingt dernières années de sa vie. Elle s'est éteinte - âgée de 56 ans

« après avoir languie depuis la fin de l'année précédente. »

## Mesdames Henriod, Barrelet, de Pury et de Coninck, nées de Géliou

Rose Henriod

**ROSE**-Albertine de Géliou (1823 +1898) est née le 27 octobre 1823, à Colombier ; filleule du Capitaine Albert Bondeli, elle aura pour marraine sa tante Rose Imer. Elle a grandi sous l'oeil vigilant de la « *bonne tante Prince* » au foyer paternel du Petit-Pontarlier. Elle se souvient - mieux encore - du Locle et de son incendie, alors que la petite Isabelle n'a encore que deux ans. Elle aimera toujours à retrouver en pensée la sollicitude de Madame Andrié, tant avant qu'après avoir été cruellement privée de sa mère. Da sa grave maladie à Colombier - âgée de 13 ans - elle a surtout gardé le souvenir de la vision qu'elle avait eue, alors que son père se demandait avec angoisse comment lui dire la mort de sa mère, et qu'elle l'avait accueilli par :

« *Papa, je sais tout, j'ai vu Maman elle a passé dans ma chambre et m'a dit adieu !* »

Rose a gardé toute sa vie le souvenir bienfaisant de cette apparition.<sup>325</sup>

Ramenés au Locle, trop délicate encore pour reprendre l'école, on lui confie la petite Isabelle. Que de souvenirs encore du séjour prolongé à Muri et des visites à ses cousins Bondeli, au Marziehli, sur les pentes de l'Aar, à Berne, que domine aujourd'hui le Palais Fédéral. Lors du changement de paroisse de son père, du Locle à Fontaines, c'est à la cure de Tëllingen, près de Bâle, que Rose ira compléter ses connaissances d'allemand.

Rose vient d'avoir 20 ans lorsque - diacre au Locle - Louis-Constant HENRIOD,<sup>326</sup> de neuf ans son aîné, la demande en mariage. Elle se trouvait, une fois de plus, en séjour à la cure des Andrié. Leur mariage sera béni, le 24 octobre 1844, par l'oncle Jaques de l'épouse, remplaçant son frère malade.

« *Le voyage de noces s'est fait tout simplement à Berne, où l'on allait encore en voiture. Il fallut rendre visite à toute la parenté ; le jeune couple fut fêté partout.* »

L'accueil dans la paroisse du Locle ne fut pas moins chaleureux. La mère de l'époux y avait préparé l'appartement retenu pour eux. Ils auront à leur foyer le frère de Rose, l'adolescent Bernard

« *qui paraît avoir eu besoin d'une direction ferme et sage et était très attaché à sa sœur aînée.* »

En 1845, Louis Henriod est élu pasteur à Valangin. Sa femme regrette certes de se séparer de Mme Andrié, mais elle est heureuse de se rapprocher à son père. Il fallait se contenter - à Valangin - d'une cure

« *peu confortable, sans soleil et presque sans jardin* ».

C'est là que naquirent les trois premiers de leurs huit enfants. De l'aîné, Rose écrira dans ses  *carnets* (8 juillet 1846) :

« *Paul a quatre mois, il est vif, il aime la musique. Il aime surtout entendre son père lire à haute voix.* »

Elle continuera à relater, dans ses  *carnets*, les progrès de ses enfants, les visites faites à leur parenté et rendues, celles aux familles de la paroisse comprenant Valangin, Boudevilliers, la Jonchère et Malvilliers. Les  *carnets* font aussi plusieurs allusions au changement du régime ecclésiastique qu'impose, en 1849, le régime républicain ; le conflit entre les autorités civiles et le pasteur de Valangin au sujet du moment du culte où celui-ci devra prêter serment à la République. Le baptême de Gustave, leur second fils y est noté, le 13 décembre 1849. Cité ensuite sera « *le grave accident de voiture qui faillit coûter la vie aux époux et à la petite Louise, alors qu'ils revenaient de la Prise Imer : le cheval s'étant emballé, le pasteur et sa femme furent projetés à terre, contusionnés et lui, sérieusement blessé ; Louise trouvée indemne, au fond de la voiture.* »

325

Souvenirs, d'après sa fille Rose.

326

Louis-Constant et les Henriod, voir Annexe et aussi : Familles Henriod, 1964, broché, par H. L. Henriod.

La convalescence du père de famille sera longue, nécessitant une suspension de ses fonctions pastorales. Au cours des années 1855 et 1856 trois nouvelles sœurs sont données aux trois aînés : Isabelle, suivie des jumelles, et Marie, peu avant que n'éclate le *Mouvement royaliste* qui - comme à la cure de Fontaines - jette l'inquiétude dans celle de Valangin.

« *Quand le jeune lieutenant de Géliou peut donner de ses nouvelles, c'est à sa sœur Rose qu'il les adresse, pour ne pas compromettre l'ancien Doyen.* »

Le jeune Paul ira avec son père en porter le message à Fontaines. Deux sœurs encore naîtront au foyer der Valangin : Rose-Bertha, en 1858, et Jeanne-Esther (1861), mais celli-ci tôt enlevée par une méningite à sa mère désolée, penchée sur son berceau.

Il en coûtera beaucoup, en 1856, au pasteur Henriod de devoir renoncer à son ministère à Valangin : des raisons de santé l'y contraignent. La famille s'installe à la *Maison Blanche* de Colombier, rachetée à leurs cousins DuPasquier, en y faisant des réparations qui permettront à Madame Henriod d'y recevoir des pensionnaires. Son mari continue à servir l'Eglise en révisant la Liturgie et par d'autres publications. Sous sa direction, ses filles apprennent à aimer l'Histoire, la Littérature, la Physique. Leur mère développe leurs connaissances musicales. Au cours de quelques mois que son mari passera à New York, en réponse à un appel pressant de l'Eglise Française, Rose assure seule la direction du ménage et des enfants et la responsabilité de quelques jeunes pensionnaires de langue allemande qui partagent les leçons données par elle à ses filles.

« *Trois ans plus tard, le "Pensionnat de la Maison Blanche" comptait déjà quatorze jeunes étrangères de divers pays. Toutes les leçons se donnent à la maison, notre mère cherchant à développer en elles le sentiment du devoir et le désir de plaire au Seigneur... Ce fut le commencement de ce pensionnat qui prit plus tard une grande extension sous l'habile et sage direction de notre mère. Elle ne fit jamais aucune réclame et dut souvent refuser des élèves, faute de place.* »

L'hiver 1870-71 laissera aux habitants de la *Maison Blanche*, comme à ceux de Colombier un souvenir poignant :

« *Les victoires allemandes, le siège de Paris, la Commune, tout celà nous bouleversait. La retraite lamentable de "l'Armée Bourbaki" acculée à la frontière suisse, obligée de déposer les armes aux Verrières, puis dirigée sur Rochefort et Colombier, nous a laissé une impression profonde, une véritable horreur de la guerre.* »

Le temple, les salles d'école, les granges et nombre de maisons particulières furent remplis de grands blessés et de malades. Pour eux se dévouèrent - avec d'autres - les demoiselles Henriod et leurs parents. Leur mère

« *fit des prodiges d'hospitalité et trouva moyen d'héberger cinq officiers, outre les neuf soldats cantonnés chez nous.* »

Rose vivra aussi, profondément, avec son mari les mois d'incertitude concernant l'avenir de l'Eglise nauchâteloise qui aboutira, en 1873, à la constitution - à côté de l'Eglise officielle - de l'*Eglise évangélique neuchâteloise, indépendante de l'Etat* à laquelle le pasteur Henriod apporte une active collaboration. Mais la santé de celui-ci s'altère encore. Il meurt, entouré des siens, le 7 septembre 1873. Deux ans plus tard, Rose se sent pressée de

« *conseiller à son père âgé et encore aumônier de Préfargier - de venir avec Grand'maman et Tante Esther habiter notre Rez-de-chaussée. Cette proposition fut accueillie avec joie et bientôt tous trois vinrent se joindre à notre famille, prenant leurs repas à notre table.* »

Deuils, mariages, naissances de petits-enfants - ayant toujours la *Maison Blanche* comme centre de ralliement - se succéderont encore pendant une vingtaine d'années. Les soirées d'hiver y sont parfois agrémentées de musique classique ou de tragédies de Racine interprétées par les

pensionnaires, soirées auxquelles sont conviés parenté et connaissances du voisinage. Les visites espacées du Général de Géliou et de sa famille sont des événements bienvenus à Colombier. Marie et Rose remplaceront bientôt leur mère auprès des pensionnaires. La santé de celle-ci l'obligera - pendant ses dernières années - à ce que ses journées s'écoulent dans le grand fauteuil de sa chambre. Elle y reçoit sœurs et petits-enfants qui, avec leurs parents, viennent l'entourer de leur déférente affection.

Dans sa soixante-quinzième année, après s'être fait lire, par l'une de ses filles, le Psaume XXIII, cette aïeule d'une grande bonté, généreuse et sereine, toujours accueillante malgré sa réserve naturelle, s'est éteinte paisiblement, le 6 mars 1898, dans la demeure où - à l'âge de 13 ans - elle avait eu la vision de l'adieu de sa propre mère.

Rose, l'aînée et Sophie, la troisième des sœurs Géliou ont eu - dans leur existence - plusieurs points communs : toutes deux sont devenues femmes de pasteurs et ont été riches en enfants. Veuves, elles ont suivi - l'une après l'autre - l'exemple donné par leurs grand-tantes, une siècle auparavant, en ayant chacune un « Pensionnat de jeunes demoiselles » réputé. De même tradition pastorale, elles seront - à leur tour - mère et grand-mère de pasteurs. Aussi, avant de rappeler le souvenir d'Emilie, la sœur puis-née de Rose, il est opportun de décrire ici ce qu'a été la vie de Sophie-Louise, épouse de James Barrelet.

#### Sophie Barrelet

**SOPHIE**-Louise de Géliou (1826 +1914) est née, le 4 décembre 1826, à Colombier, où son père est encore le suffragant de son grand-père. Ce sera son autre grand-père, Louis-Etienne-Emmanuel Bondeli qui devient son parrain, avec une amie de sa mère, Anne-Sophie Macke, comme marraine. Elle a laissé à ses enfants un « *Essai de souvenir de ce que le Seigneur a fait pour moi pendant 70 ans* », cahier qui, après 1865, ne contiendra plus que quelques lignes de l'année 1896. Ce qui nous permet de citer ici quelques faits précis de sa jeunesse, puis de sa vie à Hambourg, dont elle reviendra pour vivre encore près de quarante ans à Saint-Blaise.

Alors que suffragant à Neuchâtel, son père avait été surpris dans son jardin par la visite du Grand-Duc de Mecklembourg, frère de feu la reine Louise de Prusse...

« *venu le voir au "Petit-Pontarlier" le trouvant soignant ses abeilles, revêtu d'un habit de triège blanc, que mon père a appelé dès lors son "habit Mecklembourg".* »

Elle aurait fait aussi, en 1830, et à pied, une partie de la montée de la Tourne, lors du déménagement de Neuchâtel au Locle ; « *une grande voiture contenant la famille et un char, les derniers bagages.* »

Elle se souvient

« *de la grosse cloche d'alarme* » - lors de l'incendie du Locle - et qu'avec Emilie et l'argenterie de la famille, elle avait passé la fin de cette nuit à l'Asile des Billodes. Mais, c'est avant tout le 30 novembre 1836, qui restera pour elle une date douloureuse :

« *...rentrant avec Emilie et Isabelle d'une fête d'enfants à Colombier, arrivées à la "Maison Blanche" au haut de l'escalier, Papa nous prit dans ses bras et nous conduisit dans la petite chambre, à côté de la cuisine, se mit à genoux, nous serrant contre lui...et la prière nous apprit que nous étions orphelins. Pauvre Papa.* »

Puis la vie reprend son cours, au Locle. Lors de séjours à Berne, chez Grand-mère Bondeli, il fallait compter deux jours pour le voyage, en couchant à Neuchâtel, d'où, le lendemain matin, une grande *berline* transportait la famille à destination, avec arrêt à Morat, pour le dîner. Après la mort de leur mère, les enfants y ont passé quelques semaines,...

« *Tante Charlotte y était notre confidente et amie.* »

L'été suivant, la nièce de son père, Mme Châtelain-DuPasquier

« viendra au Locle, avec ses deux enfants et une “bonne” le seconder pendant quelques semaines. »

Ensuite, à Fontaines

« Nous eûmes - écrit Sophie - deux vaches, un porc et des poules. Le père de notre fidèle Marguerite qui était entrée au service de nos parents lors de leur mariage, et restée dix-huit ans, devint lui aussi domestique chez nous... le régent nous donnait des leçons de calcul et d'écriture ; mon père continuant à nous donner des compositions et des dictées. »

Son père une fois remarié, la cure redevient un vrai foyer, ce que fera dire à Sophie, qui va avoir 13 ans :

« la vie reprend avec des habitudes l'ordre, des occupations dans la maison, des leçons, des lectures, “Maman” s'intéresse beaucoup à la paroisse et s'y fait aimer. »

L'été suivant, Sophie bénéficie d'un séjour chez sa tante Rose Imer, avec Virginia, Aux Fornels, au pied de Chasseral. On y passe des heures captivantes. C'est de là qu'elle apprend la naissance, à Fontaines, d'une petite sœur Esther. C'est des Fornels aussi qu'elle sera conduite, avec Virginia, par sa tante

« à la grande fête de prestation des serments au Roi de Prusse, Frédéric Guillaume IV. »

De retour à Fontaines, Sophie - qui a 14 ans - seconde Mme de Géliou dans le ménage...

« Maman nous initiant au raccomodage du linge et à la récolte des fruits abondants du verger... Papa me prenait aussi comme aide pour soigner les abeilles, recueillir les esseims, extraire le miel. C'était une heureuse vie. »

Après sa « première communion » Sophie est mise en pension

« chez oncle et tante Barrelet » à Môtiers, où « leurs filles avaient commencé à avoir des pensionnaires. »

Son instruction s'y enrichira aussi des principaux Classiques ; mais elle fréquente encore avec un vif intérêt les études bibliques de son oncle.

Au cours de cette année, Sophie revient à Fontaines, pour le mariage de sa sœur Rose. Elle y apprend - avec surprise - qu'elle ne retournera pas à Môtiers...son père ayant reçu pour elle une demande en mariage de son cousin James BARRELET, elle n'a pas encore 18 ans, lui en a 27.<sup>327</sup> Ce sera le début des fiançailles qui dureront quatre ans, pendant lesquelles le jeune Ministre est suffragant au Locle. Sophie écrira plus tard :

« ...ces années ont été belles, je n'aurais pas voulu les abréger. Les lettres de James me tenaient au courant de ses visites aux malades, de ses prédications. Il pouvait venir, tout au plus, une fois par mois à Fontaines. »

James Barrelet reçoit en novembre 1848, un appel de l'Eglise française de Hambourg. Le mariage est aussitôt fixé au 5 décembre, béni par le père de l'épouse, qui s'inspire du Psaume 23, « texte - écrira Sophie - « qui est devenu “notre” Psaume, notre motto, L'Eternel est mon berger... »

Le départ des époux pour Hambourg se fera le jour-même du mariage :

« une voiture nous a conduit à Morat, le premier soir, puis à Berne, chez Grand'maman, pour deux jours. De Berne à Bâle, en diligence. Une jeune institutrice Jeanneret, de Neuchâtel, nous y attendait pour voyager avec nous jusqu'à Hambourg ; celà contrariait James...mais elle était gentille et discrète.. ! (...) L'Eglise française, ou comme on l'appelait “la communauté”, comptait encore - à Hambourg - une dizaine de familles d'anciens réfugiés français, appartenant à la classe opulente...les appointements du pasteur étaient petits, et je ne connaissais rien à la tenue d'un ménage de ville. Nous avons vécu avec une stricte économie...Nous recevions et faisons beaucoup de visites. »

327

Famille et descendance Barrelet, voir Annexe.

L'année 1850 s'ouvre dans la joie pour les nouveaux époux :

« Le 12 janvier, à six heures du matin, nous embrassons un fils, “notre” fils. C'était un samedi. James ne croyait pas pouvoir prêcher, tant son coeur était rempli de joie. »

Après six semaines, « *Monsieur Andrié, le fidèle ami de Papa, est venu de Berlin pour baptiser James-Théophile, et nous avons invité les membres du Consistoire et leurs femmes...* »

« *Nous devons souvent renouveler ces invitations, puisque - onze fois - le Seigneur nous a bénis en peuplant notre presbytère...* »

De jeunes pensionnaires complèteront encore le foyer, où le couple Barrelet aura la joie d'occasionnelles visites venant du pays dont

« *la grande joie d'accueillir l'ancien Doyen Géliou, parrain de notre James.* »

L'année suivante, ce sera le tour du grand-père Barrelet, venu aussi voir et embrasser ses premiers petits-enfants. Le presbytère héberge, souvent aussi

« *de jeunes Suissesses de passage, se rendant en Suède, en Russie, en Finlande.* »

En 1854, Sophie Barrelet ayant pris la rougeole en allant voir une Suissesse, malade à l'hôpital, alors qu'elle attendait un cinquième enfant, son mari emmène les deux aînés chez leurs grands-parents où ils resteront quelques mois. Sophie note - non sans surprise - en 1855 :

« *Cette année-là n'a été signalée par aucune naissance, mais la petite troupe de cinq enfants donne abondamment du travail. Nous avons organisé une “Société de couture pour Missions” se réunissant une fois par mois au presbytère.* »

Les vacances d'été se passent à la campagne, où

« *malgré la simplicité de notre installation, nous recevions beaucoup de visites.* »

A Môtiers, à la mort du pasteur Barrelet, en 1858, la paroisse demande à James d'y reprendre la succession de son père, mais ce dernier ne se sent pas la liberté de quitter celle de Hambourg, où - dira Sophie

« *son ministère est apprécié et béni.* »

C'est alors que Sophie, qui n'était pas retournée dans sa patrie depuis dix ans, entreprend avec son mari, sept enfants et une jeune bonne, le long et fatigant voyage, en train jusqu'à Bienne ; d'où, le chemin-de-fer n'étant pas terminé, le voyage se poursuit en bateau-à-vapeur jusqu'à Neuchâtel, d'où un omnibus les conduira à Fontaines, après une courte halte à Valangin. Là aussi sept enfants animent la vie de la cure.

Après trois mois de séjour - tant à Môtiers qu'à Fontaines, et des visites à d'autres parents - Sophie et ses enfants, accompagnés d'une jeune servante de Cernier, regagne le lointain presbytère. Son mari l'y avait précédée pour prendre part au *Kirchentag* de Hambourg.

En 1860, Sophie aura la joie et le soulagement d'accueillir, pour une année, sa sœur Emilie, qui vient la seconder dans sa tâche agrandie encore par un huitième enfant. C'est Emilie qui accompagnera son beau-frère James au mariage de Bernard, son frère, à Berlin. De retour à Hambourg, Emilie y reçoit - d'abord hésitante - puis consentante une demande en mariage de son cousin Alphonse de Pury. Elle prolongera néanmoins son séjour à Hambourg jusqu'à la naissance d'une petite Isabelle Barrelet, en février 1861. Deux nouveaux garçons lui succéderont encore, dont le second et dernier des onze enfants prolongera, avec l'aîné la tradition pastorale de leurs grands-pères. Leur père, terrassé par une attaque, âgé de 50 ans seulement, est enlevé à sa paroisse et à sa famille.

Ici s'arrêtent les *Souvenirs* rédigés de Sophie Barrelet, mais l'« Histoire de Saint-Blaise »<sup>328</sup> signale qu'en fin de l'année 1876 :



« *Veuve de James Barrelet, pasteur à Hambourg, Sophie Barrelet de Géliou et ses filles Marie, Emilie et Isabelle, fondent le Pensionnat Barrelet, à Saint-Blaise. Il dure jusqu'en 1914, date de la mort de Mme Barrelet de Géliou.* »

C'est en effet, dans cette demeure familiale, y succédant à son père, et qu'ayant laissé une partie de ses enfants établis à Hambourg, que viendra vivre - pendant encore 38 ans - Madame Barrelet. Elle y est secondée par trois de ses filles, dont deux se marieront bientôt et la troisième restera sa collaboratrice à la tête du Pensionnat. Son père, en se retirant à Colombier, lui a laissé le fameux rucher, qui fonctionnera encore jusqu'à la veille de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

A Saint-Blaise, Madame Barrelet sera entourée par ses enfants et petits-enfants, ses sœurs, neveux et nièces, habitant le pays. Elle recevra aussi, en séjour ou de passage, ceux des siens ayant fait souche à Hambourg, les dernières visites aussi de son frère le Général, s'éteignant elle même à l'âge avancé de 88 ans.

#### Emilie de Pury

Comme ses sœurs Rose et Sophie, **EMILIE** de Géliou (1825 +1864) est née à Colombier, le 13 avril 1825. Elle porte le prénom de sa mère et a eu sa grand-mère maternelle, Magdalena-Charlotte Bondeli, née von Steiger, comme marraine, Jaques de Géliou, son oncle, étant son parrain. Sa jeunesse se déroule dans les mêmes conditions que celle de ses sœurs ; elle comprendra aussi une période en Suisse allemande, à Biglen, non loin de Berne, en échange de la fille du pasteur Rutmeyer, sa grand-mère la réclamant souvent pour quelques jours chez elle. A son retour à Fontaines,

« *tout le monde parle de la prochaine visite du Roi ; dans les plus petits villages ont fait des guirlandes qu'on porte dans les endroits où le Roi et la Reine passeront. Pour le Val-de-Ruz, les femmes des pasteurs ont été désignées pour recevoir la Reine à Valangin.* »

Sur l'invitation pressante de Tante Imer, Emilie ira passer l'hiver de 1843 à la Prise sur Colombier, d'où - deux fois par semaine - elle se rend, avec Virginia, à Neuchâtel, pour des leçons de piano.

« *Elle a l'esprit entreprenant, se fait aimer partout où elle va.* »

Arrêtée par une sérieuse atteinte de typhus, elle est soignée - plusieurs semaines durant - par sa seconde mère et Sophie, avant de pouvoir reprendre sa part des travaux ménagers à la cure de Fontaines, tandis que son père donne des leçons à trois pensionnaires. On suit alors à la cure, avec un vif intérêt,

« *la formation de l'Eglise Libre du Canton de Vaud* ».

Emilie compte déjà une bonne douzaine de neveux et nièces répartis entre les cures de ses deux sœurs. A Berlin le mariage du Capitaine de Géliou est proche lorsqu'en 1860 elle ira passer une année entière à Hambourg, pour venir en aide à Sophie, dans sa lourde tâche et représenter la famille neuchâteloise aux noces de son frère Bernard.

D'anciens liens familiaux existent toujours entre les Géliou et les Pury. Un des fils du médecin du Roi cousin de son père, Alphonse de Pury, était alors veuf et sans enfants, c'est à Emilie qu'il demande de venir reconstituer son foyer. Emilie a déjà 35 ans, elle hésite, puis accepte de s'unir à ce cousin de quinze ans son aîné. Le mariage sera béni à Fontaines, le 5 juin 1861, par le père de l'épouse, suivi

« *d'un beau voyage de noces en Angleterre* ».

Pendant les courtes et heureuses années qu'il lui restera à vivre, Emilie de Pury accueillera souvent ses neveux et nièces Henriod, dans sa confortable demeure,<sup>329</sup> à Neuchâtel, parfois aussi à Bellevue sur Cressier, pour des séjours d'été.

Le bonheur des époux prend hélas ! fin, le 21 septembre 1864, jour où Emilie accouche d'un enfant né-mort. Elle ne lui survivra qu'une dizaine de jours. Elle sera enterrée à Neuchâtel, le 1 octobre, dans sa quarantième année.

#### Isabelle de Coninck

Charlotte-**ISABELLE** (1831 +1918), la plus jeune des quatre filles du couple de Géliou-Bondeli, est née le 16 février 1831, au Locle, où elle a été baptisée, ayant comme parrain le Ministre du St-Evangile Charles-Edouard Courvoisier et comme marraine Mademoiselle Charlotte de Graffenried.

Isabelle n'a pas encore six ans à la mort de sa mère. Elle sera heureusement élevée à Berne par sa marraine et sa grand-mère lors du long séjour des enfants de Bernard. Plus encore que ses sœurs elle bénéficiera ensuite des soins dévoués de sa seconde mère à Fontaines.

En 1844, le mariage de sa sœur Rose a dû être en événement pour Isabelle adolescente, impressionnée par son premier beau-frère, le grand et sérieux pasteur Henriod. Bientôt ce sera aussi le départ de Sophie pour Hambourg, puis celui de Bernard, engagé dans le bataillon des Tirailleurs de la Garde. Elle aura l'occasion d'aller les revoir, au printemps 1852, accompagnant à Hambourg et en Prusse, son beau-frère Louis Henriod, reçus tous deux à bras ouverts par les chers amis Andrié de la famille à Berlin ; allant voir en action

« *quoiqu'il fut en manoeuvre à une certaine distance de la capitale* »  
son frère Bernard.

Dix ans après, Isabelle participe au déménagement de ses parents, quittant Fontaines pour s'installer à Saint-Blaise. Elle y vivra à peine deux ans, car le 3 mai 1864, elle épouse encore à Saint-Blaise, M. Godefroy-Marie-Edouard Ochsner de CONINCK, âgé de 50 ans, qui l'emmène au Havre, où il est armateur. Ils n'auront pas d'enfants, et vivront au Havre les dures conditions qu'imposent à la population la guerre de 1870-1871, alors que le frère d'Isabelle participe aux succès de l'Armée allemande envahissant la France. Aussi, au cours des années suivantes, les rapports familiaux entre le couple du Havre et l'officier au service de la Prusse, seront-ils difficiles. Ils se rétabliront heureusement plus tard. Isabelle deviendra même la marraine de la petite-fille Isabelle von Goetz, alors que les époux de Coninck ont pris leur retraite à Neuchâtel. Ils occupent un logement à l'Avenue du Crêt<sup>330</sup> ayant comme voisine le jeune ménage des Henriod-Wavre, leurs neveux.

A la mort de son mari

« *repris subitement* »

le 25 avril 1892, Mme de Coninck prend domicile à l'Avenue de la Gare (maison jouxtant à la Salle des Conférences). Elle y vivra encore un quart de siècle, visitant sa cousine Virginie de Géliou, voyant souvent ses sœurs de Colombier et de Saint-Blaise ; recevant - lorsqu'il est de passage au pays son frère le Général. Entourée aussi de l'affection de ses neveux et nièces et de leurs enfants, auxquels sa fidèle *Anna* ouvre la porte du logement.

Elle y décédera, le 25 avril 1918, quelques mois avant la victoire de la France et de ses Alliés sur les Armées de l'Empereur Guillaume II qu'avait servi feu son frère Bernard.

329

C'est - sauf erreur - à l'occasion de ce second mariage qu'Alphonse de Pury a fait construire à l'actuelle Avenue de Clos-Brochet 3 la maison, bien située et entourée de vignes, à laquelle un étage supplémentaire sera ajouté plus tard. Propriété actuelle de Coulon-Pury. - Pour la famille de Pury, voir Annexe et volume de famille.

330

Aujourd'hui Avenue du 1<sup>er</sup> mars.

Comme son grand-père, Jonas de Géliou, et dernière de sa génération, Isabelle a aussi atteint le bel âge de 87 ans.

## QUATRIEME PARTIE Les von Géliou établis en Prusse

### Le Général. Dernier Géliou neuchâtelois et premier prussien

**BERNARD(VI)** (1828 +1907) écrit lui-même :<sup>331</sup>

*« Je suis né le 28 septembre 1828, à Neuchâtel, dans une jolie maison flanquée de deux "tournelles", où je me trouve aujourd'hui, 7 avril 1900, estimant qu'agé de 71 ans et 8 mois, il est temps de prendre la plume à l'intention de mes enfants, pour le cas où ceux-ci souhaiteraient, plus tard, connaître quelque chose du passé de leur père...J'ai été un être favorisé par la grâce de Dieu, de Celui qui a dit qu'il bénirait jusqu'à la millième génération ceux qui le craignent et observent ses lois. Issu d'un Huguenot qui - en 1572 - après la nuit de la Saint Barthélémy abandonna tout pour sa foi, et d'un père qui a vécu pour sa foi...c'est à la vertu de mes ancêtres, comme à Dieu, que je dois rendre grâce de la position à laquelle je suis arrivé... »*

Il ne fait pas mention de son baptême à Neuchâtel, par son oncle le pasteur Barrelet de Bevaix, ni le fait qu'il est le filleul de Louis-Théodore Vaucher, diacre du Val-de-Ruz, et de sa tante Anne DuPasquier. Il cite quelques souvenirs de sa première enfance, en vient ensuite aux cinq années passées au pensionnat de son oncle Barrelet, à Neuchâtel, pour y suivre les leçons du coolège et devenir élève du gymnase :

*« Nous étions une quarantaine de jeunes pensionnaires de 8 à 18 ans, la cloche sonnait à 6 heures, le déjeuner débutait par la prière, puis nous recevions une immense tasse de café-au-lait et un gros morceau de pain blanc...A 7.30 h. signal du départ pour le collège, groupés par classes et conduits par un ou deux sous-maîtres. Derrière ces derniers, M. Barrelet, armé de ses lunettes et d'un sifflet, suivait majestueusement la troupe jusqu'à (l'autre) extrémité de la grande Promenade...si l'un d'entre nous s'écartait du rang, un coup de sifflet le rappelait à l'ordre...(En fin d'après-midi) chacun venait rendre compte à M. Barrelet, assis à son pupitre, de ce qui s'était passé au collège pendant la journée. »*

*« Le samedi, après avoir fait mes devoirs, je partais pour Fontaines...pour revenir le dimanche soir, c'était chaque fois une course de deux heures (de marche)...j'emportais mon sac d'école vide et le rapportais rempli de pommes et de poires... Je passais mes vacances à Fontaines, où j'aidais aux garçons du village à garder les vaches.*

*Le dimanche, nous allions souvent à la pêche et aux écrevisses et parfois - en famille - nous partions en montagne avec des boîtes à "botaniser"... Les vacances de vendanges (se passaient) à la Prise Imer et chez ma tante DuPasquier, à Colombier. A Neuchâtel, avec mes amis Eugène de Pourtalès et Eugène de Meuron, nous étions souvent sur le lac. »*

*« Il nous arrivait aussi de monter - au milieu de la nuit - sur le toit de la pension, d'y imiter le "chant du gué" après avoir contemplé de cette hauteur les environs "au clair des réverbères à l'huile" avant de redescendre dans notre mansarde. »*

*« (En 1842) le roi Frédéric-Guillaume IV devant venir voir sa Principauté, et notre pension se trouvant sur la route que le cortège royal devait suivre. M. Barrelet nous permit de former une "Compagnie" en uniformes, munis de carabines ayant servi à un ancien "Corps de cadets" prêtés par l'arsenal...les exercices se faisaient tous les jours, sous les ordres du Maître Dupertuis, ancien soldat de Napoléon I<sup>er</sup>. Le jour de l'arrivée du Roi, nous étions rangés en parade devant la pension, et lors de son passage en voiture, nous présentâmes les armes, comme de vieux troupiers. Notre maître d'équitation était le père Stauffer, loueur de voitures et d'équipages. Son*

331

Des textes écrits par lui ou sur lui, nous avons utilisé : « Notizen über mein Leben » - « Souvenirs d'enfance à mes petits-fils Ernest et Georges de Seebeck », Noël 1894 - « Campagne de Bohême, souvenirs personnels d'un officier suisse au service de Prusse », 1868, publiés par la Bibliothèque Universelle et Revue Suisse, 1 juillet - « Causerie militaire d'un vieil officier supérieur à ses jeunes compatriotes suisses », 1877 - emprunts aussi aux « Souvenirs » de Rose Henriod et à une lettre écrite par lui à sa sœur Mme Barrelet.

*langage était dur, mêlé de jurons allemands et français ..mais, au bout de trois mois, nous savions monter à cheval. »*

Dès 1845 et pour deux ans, Bernard vivra sous la direction de son beau-frère Henriod, à Valangin, pour y faire son instruction religieuse tout en suivant quelques cours à Neuchâtel. Entré à l'Académie, il deviendra un membre zélé de la Société de Belles-Lettres, dont les amitiés qu'il y fait lui resteront fidèles jusqu'à ses vieux jours.

Son père souhaitait, qu'à son tour, le jeune Bernard reprenne la tradition familiale d'un pastorat vieux de près 300 ans. Mais son goût le portait avant tout vers le métier des armes. Il y fut encore encouragé par les événements de 1847 et 1848 à Neuchâtel, où

*« un bataillon de volontaires vait été formé pour la défense du Gouvernement de la Principauté, dans lequel mon père m'avait permis d'entrer...voyant que j'étais plus propre à devenir soldat que pasteur, il fit les démarches nécessaires pour me faire entrer au service du Roi. En attendant, j'étais devenu caporal au "bataillon de défense".»*

Le Conseil d'Etat répond favorablement :

*« sur la requête du Sieur Bernard de Géliou, fils de Monsieur de Géliou, Doyen de la Compagnie des pasteurs, priant le Conseil de le recommander pour être officier dans le "Bataillon des Tirailleurs de la Garde" du Roi ; délibéré, le Conseil arrête qu'il sera écrit à la Cour, aux fins exprimées dans la requête de l'exposant. »* (17 janvier 1848)

Bernard est encore au pays lors des événements de mars 1848 et de l'établissement de la République, aussi écrira-t-il plus tard :

*« Tout était changé dans ma patrie ! Je pris alors la décision de partir pour Berlin, où je devais obtenir mon engagement. Mon père, aussi ému que moi, me donna sa bénédiction et m'accompagna jusqu'à la Porte de Neuchâtel, d'où - 'agé de dix-neuf ans et demi - je me rendis à Bâle (le 6 mars 1848) et entrai le lendemain en Allemagne, où je suis resté dès lors. »*

#### **Début de carrière**

Arrivé à Berlin, le futur officier est hébergé, les premières semaines chez le pasteur Andrié. Il retrouve aussi son cher ami Eugène de Pourtalès, déjà second-lieutenant au bataillon auquel il sera affecté. Une fois muni de l'ordre du Roi, Bernard se présente au Commandant du *Bataillon des Tirailleurs de la Garde*, le Major Arnim

*« qui n'est pas peu surpris de devoir accueillir un jeune homme qui comprenait aussi peu l'allemand qu'il n'était en mesure de s'exprimer dans cette langue. Mais l'ordre du Roi est là, il ne peut s'y soustraire ! »*

Le nouvel engagé une fois équipé rejoint son bataillon. Il y trouve un second compatriote, le capitaine de Merveilleux. Le bataillon est à la veille de se joindre aux troupes attribuées à la *campagne du Schleswig*, contre le Danemark (1848). Frais émoulu chef de section, le jeune Bernard relate en détail ses expériences, reproduites plus tard dans ses *Notizen*. En voici quelques extraits :

*« A notre entrée dans le Duché de Holstein (danois à l'époque) nous fûmes accueillis en libérateurs ! ?... Nous marchions à la recherche de l'ennemi qui nous attendait si peu, qu'il se préparait à se rendre à l'Eglise. C'était le jour de Pâques ! »*

*Les engagements d'infanterie sont soutenus de part et d'autre par l'artillerie... Les troupes danoises sont finalement repoussées et leurs réserves détruites... »*

*« La victoire reste au Général Wrangel dans cette "première bataille depuis 1815" où les troupes prussiennes étaient engagées contre une armée régulière, ce fut aussi la première bataille à laquelle je pris part... Il est bizarre que pendant les combats, à la vue des morts et des grands blessés, la pensée ne m'est jamais venue qu'il pourrait en être de même pour moi. C'est plutôt une pensée que l'on a en arrière-garde, que face à l'ennemi. »*

Les combats se renouvelleront au large du Belt :

« *le jours suivants, lorsque nos officiers se baignaient dans le Belt, les Danois nous expédiaient leurs grosses pillules, mais sans jamais nous atteindre.* »

(En mai) « *une opération, bien préparée de la flotte danoise, mit en danger notre ligne de retraite. Nous ne disposions d'aucun bateau-de-guerre. Il fallut reculer jusqu'aux hauteurs de Flesburg, marches qui furent harassantes. La campagne prît fin en août, par l'entrée en action de la Diplomatie. Ma conduite m'y valut la dispense des examens habituels et (le 12 août 1848) je reçus mon diplôme de second-lieutenant. (A la fin de septembre) la marche de retour - à pied - se termina aux environs de Potsdam, où nous apprenions que suite à la "Révolution" du début de l'année, des troubles persistent en province.* »

La troupe est appelée à rétablir l'ordre : Les *Tirailleurs* sont envoyés en Lusace. A Straupitz, Gélieu et sa section ont pour mission de se saisir d'un D<sup>r</sup> Klopsch, accusé de conspiration contre la personne du Roi. Il en fera une description colorée : Ayant cerné sa maison, il se saisira du personnage - par surprise - au petit-matin, mais devra faire face ensuite à une centaine de paysans des environs, alertés et armés, qu'il tiendra en respect avec ses hommes jusqu'à l'arrivée, le lendemain matin, d'un contingent de hussards.

« *Huit jours plus tard, le calme est rétabli, une fois les agitateurs renfermés, mes tirailleurs ont dansé avec les villageoises. Nous quittions Straupitz, en colonne de marche, derrière la musique du village, au son des trompettes, des violons, des flûtes, des clarinettes et de la grosse-caisse. Je répondis de mon mieux au beau discours que le comte H. (du château du lieu) m'avait adressé.* »

En garnison à Berlin

La vie militaire de l'officier neuchâtelois sera sans évènements marquants au cours de 1849 et des années suivantes. Dans ses heures de liberté, Bernard s'efforce

« *d'acquérir l'aisance de la sociabilité* ».

La maison du pasteur Andrié lui est toujours ouverte ; il est reçu chez deux dames neuchâteloises, Mmes de Zastrow, l'une née de Meuron, l'autre née de Pourtalès. Il a l'occasion de rencontrer de nombreux Neuchâtelois et des Suisses d'autres cantons, occupant à Berlin des positions en vue ou, venus y poursuivre leurs études ; il se joint aux séances de leur *Société littéraire suisse*. Mais en 1851, un sérieux différend entre la Prusse et l'Autriche le privera quelque temps de ses *heures de liberté*,

« *le bataillon renforcé demeurant alerté en caserne* ».

En août 1855, Gélieu sortira d'un cours de *Pionniers de la Garde* avec la médaille de Hohenzollern et le grade de Premier-lieutenant.

L'année 1856 sera marquée par l'intervention risquée qu'il prend à

### La Contre-révolution neuchâteloise

Il est alors âgé de 28 ans.

« *Je n'aurais pas pu obtenir le congé nécessaire - dira Bernard - pour me rendre à Neuchâtel, si le Comte de Wesdehlen n'avait pris les devants en s'adressant au Cabinet militaire du Roi.* »

Ce sera un congé de trois mois, pour devenir l'adjoint du Comte de Pourtalès qui - peu après l'arrivée de Bernard à Fontaines - le dépêchera à Berlin, pour y porter un message précisant les dispositions prises et la date, fixée au 3 septembre, pour le coup d'état projeté.<sup>332</sup>

332

Voir N<sup>o</sup> spécial du *Musée Neuchâtelois*, septembre 1956 : « *Aspects neuchâtelois d'une contre-révolution* » par Louis-Edouard Roulet : (...) « *L'idéologie royaliste était partagée - en 1848 - par la moitié environ de la population neuchâteloise... le triomphe du radicalisme helvétique, la simultanéité des mouvements révolutionnaires en Europe, l'installation audacieuse de la République neuchâteloise, la passivité de l'ancien Conseil d'Etat et le silence du roi, avaient empêché une levée en masse des fidèles. Wesdehlen, Pourtalès-Steiger et de Meuron, responsables de l'insurrection du 3 septembre 1856 avaient comme interprète auprès du roi, l'ancien Ministre de Prusse en Suisse, von Sydow, mais opposé à un coup d'état...* » Entre 1848 et 1856, « *le roi et le Prince de Prusse avaient promis de ne pas abandonner les royalistes neuchâtelois... la "Déclaration de Londres" du 24 mai 1852, signée par la Prusse, l'Angleterre, l'Autriche, la France et la Russie accordait à Fréd. Guill. IV la garantie européenne de ses droits inaliénables*

De retour, et sans perdre de temps... « placé à l'avant-garde de "la colonne" Pourtalès, je partis de la Sagne, à trois heures du matin pour le Locle que je pris par surprise : j'y désarmai la gendarmerie. Puis, du Locle à Neuchâtel, je m'emparai de Peseux, défendu par une compagnie républicaine de carabiniers. Dans cette rapide action, deux hommes près de moi furent blessés. »  
 « Mais la Confédération ayant levé une division suisse, dans la nuit du 3 au 4 septembre, pour s'opposer aux Royalistes (qui eux ne comptaient qu'un millier d'hommes), la capitulation sera peu après décidée en conseil de guerre, réuni au Château, occupé par les Royalistes, pour éviter une guerre-civile sanglante. »

« Je reçois l'ordre de partir immédiatement pour Berlin et de présenter au Roi, en personne, un rapport oral des événements. Mais comment quitter Neuchâtel, occupé par les troupes suisses ? Je pus me cacher dans le "galeas" de la maison de mon ami Gustave de Pury (Escaliers du Château ?), passant de là dans celui de la maison voisine, lors des perquisitions, et y revenant ensuite, pour descendre - trois jours plus tard - au bras de la servante, dans la rue pour rejoindre, à la sortie de la ville, un char de campagne. Conduit jusqu'à Thielle, je gagnai Berne de là, sans être arrêté. Grâce à un patricien bernois, ami de la famille, qui m'accueillit dans sa demeure, hors de la ville, je pus repartir le lendemain, accompagné jusqu'à Bâle, d'où - sans peine - arriver à Berlin. »<sup>333</sup>

« Le Gouvernement royal ayant démenti toute participation aux événements de Neuchâtel, le Roi s'abstint de me recevoir... Le Prince-royal m'accueillit chaleureusement et me pressa de ne pas me retirer de l'Armée, mais d'attendre. »

« Tous les officiers neuchâtelois qui avaient pris part à l'action reçurent de décorations, tandis que moi, qui y avait participé en uniforme prussien, je n'en reçus pas - par raison d'état. »<sup>334</sup>

Il prit un long congé, avec l'intention de renoncer à sa carrière militaire et séjourna six mois chez le comte de Dohna-Schlobitten, comme administrateur de ses biens. Le roi ayant remis le gouvernement au prince Guillaume, celui-ci insista pour que Bernard rejoigne une garnison des Tirailleurs de la Garde, au château-fort de Hohenzollern, où il sera 2 ans.

A son retour à Berlin, Bernard est capitaine. En 1860, il note :

« une de mes premières décorations que le prince-régent accorda fut pour moi la croix de chevalier de l'ordre de Hohenzollern avec les mots : "ne vaut-il pas mieux tard que jamais ?" »

Alors que, dans le canton de Neuchâtel - selon L. E. Roulet - « seule une petite minorité s'accrochait désespérément au souvenir d'une société révolue (car) la renonciation définitive du roi et l'amnistie proclamée eurent raison de l'opposition idéologique. »

C'est au cours de 1860 aussi que l'officier neuchâtelois épouse à Berlin Mlle von Wittken, fille d'un officier supérieur prussien, et que les années suivantes naîtront ses premiers enfants.

*sur le Pays de Neuchâtel.* » Ce qui rallume la flamme de résistance, mais le roi s'est engagé à ne pas recourir à la violence. Pourtalès rentre de Berlin (été 1856) sans ordre écrit, mais persuadé de l'appui de la monarchie, et pensant qu'une intervention des troupes fédérales ne se manifesterait qu'auprès l'ancien régime rétabli ; l'appui de la ville et du vignoble escompté, lui a fait défaut. (4 septembre) « la colline du Château, de place-forte, devenait souricière ; la contr'offensive qu'il voulait éviter, à tout prix, s'était déclanchée, ce fut la capitulation. »

333 Dans le fascicule de sept. 1956, du Musée Neuchâtelois, L. E. Roulet donne deux versions de l'évasion du Lt Géliu, après avoir rappelé que « quelques royalistes ont réussi à s'enfuir, soit avant, soit pendant l'assaut (des républicains), parmi eux : Humbert, Géliu, Pourtalès-Sandoz et Meuron. » Ces deux derniers, pris à Cudrefin et ramenés à Neuchâtel. Il indique, comme la plus probable, la version ci-dessus de l'évasion Géliu, tirée de deux sources presque identiques : récit fait par l'intéressé à sa nièce Rose Henriod, et lettre datée du 26 septembre 1856, à sa sœur Mme James Barrelet, texte reproduit dans « Derniers échos de 1856 », Musée Neuchâtelois, No 5, 1958.

334 Cité, après un récit complet de l'évasion, dans la brochure : « Bernard de Géliu et le mouvement royaliste de 1856 », par Jeanne Huguenin, 1968 (Impr. Baillod, Boudry) d'après sa traduction de l'ouvrage dactylographié : « Die von Géliu » du gendre du Général, M. F. von Goetz und Schwanenfliess, qui a eu en main les textes originaux des Archives Géliu.

Lors du couronnement de Guillaume I<sup>er</sup>, en 1861, Géliu est officier d'ordonnance du comte de Flandres, frère du roi des Belges. Il y est de nouveau décoré.

#### La campagne de Bohème

La collaboration entre la Prusse et l'Autriche allait se dégrader. A Berlin on se prépare à régler les différends par les armes. Le 3 juin, Bernard écrit à son beau-frère Barrelet :

« (...) *Nos troupes sont animées du meilleur esprit... J'ai écrit à notre cher Père pour lui annoncer notre départ.* »

Trois jours plus tard, au même : « *depuis aujourd'hui, sommes sur pied de guerre et prêts à marcher...* »

Bernard a alors 38 ans. Il commande une compagnie des *Tirailleurs de la Garde*. Dans son *Journal*, il fait cette brève mention de la campagne :

« *1866. Je participe à la guerre de Bohème. Le 3 juillet, prise de Koniggraetz. J'enlève une batterie et reçois de ce fait l'ordre de la couronne III<sup>e</sup> classe, avec épée. Le capitaine v. Bodelschwingh est tué par une grenade. Moi-même, bien que sous un feu terrible, sain et sauf et en bonne santé. Psaume 91.* »

Mais il en écrira les « Souvenirs... » qui lui ont été demandés et seront publiés deux ans plus tard. Il donne de cette guerre, qui ne durera qu'une dizaine de jours, un aperçu de ce qu'il a vécu, en voici quelques extraits :

sa compagnie est en avant-garde, pour pénétrer en territoire ennemi « *par des défilés peu rassurants* ».

L'avance se poursuit en direction de Politz « *...c'est enivrant, mais on s'y fatigue...* »

Les troupes prussiennes progressent heureusement et la compagnie Géliu aura l'occasion « *d'acclamer le Prince-royal, chef de notre seconde armée qui passe avec son état-major, se rendant où le canon l'appelle...* »

(28 juin) : « *...nouveau défilé à passer, par une chaleur étouffante.* »

Puis c'est la halte : « *pendant que notre état-major se porte sur les hauteurs pour examiner les dispositions à prendre, les aumôniers protestants et catholiques rassemblent leurs ressortissants de chaque bataillon. Les protestants entendent la prière, les catholiques reçoivent à genoux l'absolution. Ce fut solennel.* »

Souvenir aussi de « *trois jours de pluie au bivouac, sur un terrain humide... nous sommes, en quelque sorte, consignés dans l'humidité... des chansons ne s'en élèvent pas moins de nos cabanes de verdure.* »

(3 juillet) : « *...une batterie ennemie dirige son feu contre le bois de Sadowa arrêtant les forces du prince Frédéric-Charles, prêts à déboucher. Je dirige le feu de mes pelotons sur elle. A l'exception d'un officier blessé et de trois hommes restés à leur pièce, leurs servants ont disparu... pour que d'autres ne recueillent pas le fruit d'une victoire qui appartenait à ma compagnie, je lance mes hommes sur "nos" canons... nous atteignons les onze batteries ennemies... mais, hors d'haleine, dans un terrain où nous enfoncions jusqu'aux chevilles nous devons avancer sur l'ordre du commandant de l'avant-garde...* »

« *C'est alors que nous - percevons derrière nous le galop d'une centaine de cavaliers : c'était le Roi qui se portait en avant pour ordonner la poursuite de l'ennemi. Il avait passé près de "notre" batterie et appris que nous l'avions prise. Venant droit à nous, il me tendit de son sa main royale... et moi de lui crier en français "Vive le Roi"... Il me l'a rappelé dès lors à plusieurs reprises.* »

« *Les derniers coups de canon de cette mémorable journée - qui faisait sortir l'Autriche de l'Allemagne - ont été tirés entre 6 et 7 heures du soir. Les blessés et les mourants, les flammes qui*

*achevaient de dévorer les villages que les Autrichiens avaient criblés d'obus, dès que les nôtres s'en sont rendus maîtres ; les régiments prussiens qui se ralliaient en vue du bivouac, tel était l'aspect de ce champ de bataille... Nous étions impatients de quitter ce vaste cimetière, sur lequel gisaient camarades et ennemis. Mais pour l'ennemi, ce cimetière était encore plus funèbre que pour nous. »*

En mars 1867, le Département militaire Fédéral (suisse) a envoyé une lettre et un exemplaire de la « carte Dufour » à l'ancien proscrit de 1856 pour le remercier d'avoir rendu des services à deux officiers suisses, au cours de la campagne de Bohême, dont le major de Perrot.

#### 1870 - 1871

Ce sera avec un *régiment d'Infanterie de Thuringe* que le Major de Géliou pénétra dans le pays d'origine de ses ancêtres, et à la tête d'un bataillon de fusiliers. Il prend part à la bataille de Wörth où - le 6 août - son cheval est tué sous lui. Du bivouac à Saverne, qui suivra, il envoie à sa femme des nouvelles de cette victoire

*« sur la fameuse Armée d'Afrique de MacMahon, commandée en personne par le Maréchal, et en présence de l'Empereur des Français. L'ennemi fut complètement battu, mais non sans peine ; nous avons fait 7.000 prisonniers non-blessés, pris 15 canons et 6 mitrailleuses. Notre régiment compte quelque 300 blessés, mon bataillon, 67. Il n'a pas été facile d'opposer quatre compagnies à trois bataillons qui occupaient sur la hauteur un village entouré de murs à hauteur d'homme... le matériel d'armée de MacMahon et 28.000 Fr. or sont tombés aux mains de nos troupes. Fais part, je te prie, de ces nouvelles à mon père, ainsi qu'à mon cher colonel de Pourtalès. Embrasse les enfants. Que Dieu te garde, ton Bernard. »*

Son *Journal* cite aussi Sedan (1<sup>er</sup> septembre) :

*« J'ai atteint - avec mon bataillon - le champ de bataille presque à la fin des combats. Mon commandant de régiment et deux de mes collègues ayant blessés à mort, j'ai le commandement - du régiment pendant trois mois (batailles de Châteaudun, de Chartres, de Saint-Sauveur et de Châteauneuf). »*

Il commandera ensuite - de la Citadelle - la forteresse de Sedan, tant que les prisonniers français y seront gardés, avant leur transfert en Allemagne. A ce commandement succédera celui de Reims, mais déjà, le 20 novembre

*« au cours d'une marche de nuit, je reçus un coup de pied à la chevilles gauche. Une fracture de l'os m'immobilisa d'abord à Chartres, puis à Versailles, avant d'être transféré à Weimar, le 22 décembre. »*

En février 1871, notre Major peut reprendre le commandement de son bataillon, alors encore à Versailles.

De là, il s'empare du Fort de Rosny, près de Paris, et en reçoit le commandement, ce que lui permettra *« d'observer les combats qui se livrent entre les troupes occupant Versailles et les "Communards" et d'être aussi témoin de l'incendie des Tuileries. »*

Il occupera encore Chelles et Olney-sous-Bois, avant de ramener, le 29 septembre, son bataillon à Iéna.

La guerre finie, Géliou reprend la vie de garnison, avec, dès mars 1873, le grade de Lieutenant-colonel, au *V<sup>e</sup> régiment d'Infanterie N<sup>o</sup> 94 de Thuringe*. Le 3 juillet 1875 - à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Koeniggratz ( 3 juillet 1866), l'Empereur en personne, le nomme Colonel. Le mois suivant, il recevra le commandement de la forteresse de Neuf-Brisach. C'est de là qu'il apprend - quatre ans plus tard - le décès de son père, à Colombier.

Il y recevra aussi une lettre personnelle du Prince-royal :



« *J'ai lieu de croire que Coblenz sera désormais votre résidence et je vous en félicite...* »

nouvelle preuve de l'estime de ses supérieurs et de la confiance de l'Empereur Guillaume I<sup>er</sup> : il en devient Premier Commandant de Coblenz et d'Ehrenbreitstein (1er décembre 1881).

Nommé Général-Major, en 1881, puis, en 1887, Général-Lieutenant, de Géliou est - après la mort des Empereurs Guillaume I<sup>er</sup> et Frédéric III (en 1888) - bénéficiaire d'une attention spéciale du jeune Empereur Guillaume II,

« *...Alors que j'attendais sur la place de rassemblement (de la revue) l'arrivée de l'Empereur, il arriva au grand galop dans ma direction, salut au sabre, me serra la main, me félicita - en français - puis, ma main toujours dans la sienne, m'entraîna au galop et me libéra à l'aile droite du bataillon au garde-à-vous, me dit en français : "Maintenant allez-vous mettre à la tête de votre bataillon" (celui des Tirailleurs de la Garde).* »

Au printemps 1890, le Général de Géliou prend sa retraite de service actif. Il bénéficie alors d'une dernière faveur de l'Empereur :

« *Sa Majesté me maintient dans le cadre des officiers de l'Armée, avec le solde de Général-Lieutenant.* »

Il en rendra grâce à Dieu. Puis il obtiendra le grade de « Général d'Infanterie », conservant son titre de « à la suite des Tirailleurs de la Garde ».

#### L'homme et sa famille

L'intérêt militaire primordial de sa vie n'a pas empêché Bernard de Géliou de consacrer à son foyer et à sa famille - au près et au loin - une grande affection et un dévouement qui se sont manifestés tout au long de son existence. De Berlin, il a été souvent accueilli par sa sœur et son beau-frère Barrelet, à Hambourg, qui par correspondance seront aussi ses conseillers. Ses autres sœurs et son beau-frère Henriod ont fait le long voyage pour venir le voir ; son père enfin, une fois retraité, a aussi été l'hôte de son foyer.

Sa carrière militaire, loin du pays natal ne lui avait pas permis de y trouver femme, alors même que sa participation au mouvement royaliste de 1856 n'avait pas manqué de lui susciter des admiratrices dans les familles amies de la sienne ; mais Berlin est terriblement loin pour les parents d'une jeune Neuchâteloise et la Prusse est déjà sa seconde patrie. Son avenir militaire y paraît assuré, d'autant plus qu'il bénéficie de sympathies dans la famille royale. Aussi, âgé de 32 ans, capitaine, Bernard écrit au Major retraité von WITTKEN, pour lui annoncer une prochaine visite souhaitant demander en mariage sa fille, la charmante Hedwig, jeune fille de 22 ans, issue d'une ancienne famille noble de Poméranie.<sup>335</sup> Dans le vénérable « Livre de raison » de la famille, à Fontaines, le dernier pasteur Géliou note :

« *mon bien-aimé fils Bernard, qui est capitaine et commandant de compagnie dans la Garde royale de Prusse, a eu le bonheur de trouver une épouse selon son cœur... Ils ont été mariés à Berlin, le 11 octobre 1860, par M. le pasteur Andrié, de l'Eglise française du Refuge. Ils ont passé deux semaines auprès de nous, au cours desquelles nous avons pu apprécier les très belles qualités de cette chère fille. Que Dieu les bénisse abondamment.* »

Seule précision qui nous soit parvenue sur cette cérémonie du mariage : la famille neuchâteloise y était représentée par Emilie de Géliou et son beau-frère James Barrelet, venus à Berlin de Hambourg.

Dans les « Souvenirs » de Bernard figurent ensuite les naissances de ses enfants :

(Le 31 juillet 1861) « *Dieu a béni notre union en nous accordant une petite fille. Celle-ci fut baptisée sous le nom de Sophie, le 21 août* », année du couronnement du roi Guillaume I<sup>er</sup>. Le 25 février 1863 « *est née notre seconde fille, Isabelle ; le 5 mars, Dieu la rappelait à Lui, deux jours*

335

Famille v. Wittken et alliées, voir Annexe.

*après son baptême. Le 8 mars, j'ai mis en terre ma petite Isabelle, au cimetière militaire de l'Hasenheide. »*

Le 24 mai 1864, « *Dieu a exaucé mes prières et celles de toute ma famille : ma chère Hedwige m'a donné un fils. Que Dieu bénisse et fortifie mère et enfant. (le 2 juillet 1864) baptisé par le pasteur Andrié, mon fil reçut les nom de Frédéric-Henri-Louis-Bernard, ses pararins étant le Comte Frédéric de Pourtalès et le Comte Louis de Wesdehlen, la marraine, ma belle-sœur Anna von Wittken. »*

Le 1<sup>er</sup> février 1866, « *Ma chère épouse me fit don d'un second fils, Alphonse-Charles-Henri. Parraines : Alphonse de Pury, mon beau-frère et le capitaine de Bodelschwingh ; marraine, ma sœur Isabelle de Coninck. »*

Sophie, Bernard et Henri auront encore - douze ans plus tard - une sœur Hedwig, née le 15 avril 1878, connue en famille par le petit nom de « Hetta ».

Après la mort de son oncle Jaques, Bernard a reçu comme dernier descendant mâle des Géliu, les documents et portraits de famille, dont l'intérêt s'intensifiera encore pour lui après les mois passés en 1870-71, en France. Par échange de lettres entre lui et des correspondants français il a pu préciser quelques points sur la descendance des Géliu demeurés au Périgord. des Archives de famille il avait déjà détaché - d'un geste généreux - pour les remettre à l'Empereur Guillaume I<sup>er</sup>, dès de son retour de France, quelques lettres et souvenirs de la reine Louise à Salomé de Géliu. Ces lettres furent placées par le Souverain au Musée Hohenzollern, après réponse au donateur, dont voici le texte :

*« J'ai reçu et lû avec le plus vif intérêt les très précieuses lettres que ma très chère et inoubliable mère, maintenant en repos auprès de Dieu, la reine Louise, écrivait en son temps à votre grand-tante, et vous en exprime ma vive gratitude.*

*Berlin, 17 nov. 1871, Wilhelm. »*

#### Dernières années

Une fois à la retraite, seul - et parfois accompagné de sa femme et de leur fille Hetta - « son Excellence », titre que Bernard porte depuis 1881, aime à venir passer, presque chaque année, quelques semaines d'été à Colombier ; y revoir sa sœur aînée et retrouver, à Saint-Blaise et à Neuchâtel, ses deux autres sœurs Barrelet et de Coninck ; s'intéressant à ce que deviennent ses neveux et nièces et leurs enfants.<sup>336</sup> Y revoir aussi quelques anciens amis du bataillon. Lors de ces séjours, il prend aussi grand intérêt aux cures médicales par l'homéopathie, prônée par le pasteur A. Clerc de Môtiers-Travers. Il en devient un adepte convaincu : lorsque dans les familles de ses enfants la maladie fait une apparition, il ne manque pas de recommander les *gouttes* ou *pilules* appropriées.

En 1898, son ancien bataillon lui fera fête, le 7 avril, à l'occasion de son « Jubilé de cinquante ans de service ». Le premier des télégrammes reçus est celui de l'Empereur Guillaume II « *en reconnaissance de se fidèles et bons services en temps de guerre et en temps de paix. »*

Le banquet de ce jubilé exceptionnel a eu lieu au *Casino des Tirailleurs de la Garde*, à Lichterfelde, où une statuette de bronze, représentant un Tirailleur lui est remise au nom du Corps des officiers de ce bataillon, bronze sur lequel est gravé le *vive le Roi* de Koeniggraetz. « *Notre gratitude à Son Excellence pour l'exemple qu'il nous a donné* » dira le Commandeur du Corps, en terminant son discours.

A une ou deux reprises déjà, Bernard de Géliu avait eu - en rue - un étourdissement. Il avait souvent dit aux siens que, comme son père et la plupart de ses ancêtres, il mourrait d'une attaque.

336

L'auteur de cet ouvrage reçut de son grand-oncle, à l'occasion de sa « ratification » (1903) un gobelet d'argent, gravé de l'inscription : « d'Oncle et Tante de Géliu ».

Celle-ci survint, le priva de la parole et le paralysa, trois jours avant son décès, le 20 avril, entouré des siens,

*« mort, comme il a vécu - écrira sa femme, dans le Journal de Bernard - en héros, en chrétien, en noble coeur. sa vie fut en bénédiction à sa femme et à ses après-venants. Seigneur que ta volonté soit faite. Il a été en service actif pendant 42 ans et sous le règne de quatre rois. »*

De solennelles funérailles eurent lieu au cimetière de Potsdam, le 23 avril, avec un imposant défilé d'officiers supérieurs. le prédicateur de la Cour rappela la devise de sa famille *« nunc haec tria manent »*. Le cercueil fut porté par douze sous-officiers du *Bataillon des Tirailleurs de la Garde*. La couronne envoyée par l'Empereur portait en lettres d'or *« au dernier Neuchâtelois »*.

\*

Hedwig de Gélieu, née von Wittken lui surviva dix-sept ans à Potsdam, où elle est morte le 8 février 1824. sa nature, forte et courageuse, l'avait armée pour suivre de garnison en garnison son mari ; pour accepter - en périodes de guerre - solitude et anxiétés, qui lui faisaient rechercher, plus dans l'Ancien Testament que dans les Evangiles, un refuge spirituel.

## INDEX DES NOMS

(

(de) Pury

Alphonse-Henry, f. Henry de Pury, ép. Emilie de · 129  
(Ochsner de) Coninck, Edouard, ép. Isabelle de Géliou · 130**B***Barrelet*

James, ép. Sophie de Géliou, f. J-A. B. · 127

*James-Alexandre*, ép. *Cécile de Géliou* · 110

Barthelemon

Jeanne (1661), ép. Jean(X) · 11

Baylin

N., ép. Daniel(I) · 15

Berthelie

Anne, ép. Isaac(I) Géliou · 13

Bole

Etienne, ép. Sara Géliou · 43

Bondeli

Emilie, ép. Bernard(V) · 118

*Bonbôte**Charlotte*, ép. *Bernard(V)* · 121*Bosset**Etienne*, ép. *Marguerite Géliou* · 32**C***Cabe**Anne* (+1791), ép. *Jean(XIII)* · 18

Capuron

Jeanne, ép. Bernardin Géliou · 13

Caudemaizon

N., ép. François(II) · 12

Caumière

Isabeau, ép. François(II) · 12

Challandes

Daniel, ép. Marguerite Géliou · 40

*Clermond**Jeanne*, ép. *Jean(IX)* · 16*Cornu**Jehan*, ép. *Eve Géliou* · 25*Criblet**Isaac*, ép. *Jeanne-Marie Géliou* · 32**D****de Géliou**

Anne(1786-1855), f. Jonas(III), ép. J-P. DuPasquier · 108

Bernard(V) (1798-1879), f. Jonas(III) · 117

**Bernard(VI)(1828-1907)**, f. **Bernard(V)** · 131**Cécile (1788-1863)**, f. **Jonas(III)**, ép. **J-A. Barrelet** · 109*Charles-Frédéric* (), f. *Bernard(III)* · 78

Charles-Frédéric (1706-1774), f. Bernard(III) · 61

**Charles-Frédéric(II) (1748-1770)**, f. **Jonas(III)** · 77

Elisabeth (1738-1806), f. Jaques(V), ép. J-L. de Pury · 95

Emilie (1825-1864), f. Bernard(V), ép. A. de Pury · 129

Esther(1757-1817), f. Jaques(V), ép. M. Mieg · 101

Esther(1840-1896), f. Bernard(V) · 123

Ferdinand (1803), f. Jonas(III) · 81

Gustave(I) (1782 - 1785), f. Jonas(III) · 80

Gustave(II) (1787 - 1793), f. Jonas(III) · 81

Isabelle (1779-1834), f. Jonas(III), ép. Ch-F. Morel · 103

Isabelle (1831-1918), f. Bernard(V), ép. de Coninck · 130

**Jaques(V) (1696-1761)**, f. **Bernard(III)** · 66**Jaques(VI) (1745-1775)**, f. **Jonas(III)** · 77**Jaques(VII) (1794-1865)**, f. **Jonas(III)** · 114

Jean-Jonas (1720, 1739), f. Bernard(IV) · 59

**Jonas(II) (1685-1760)**, f. **Bernard(III)** · 52**Jonas(III) (1740-1827)**, f. **Jaques(V)** · 70**Jonas-François (1718, 1737)**, f. **Zabulon** · 29**Louise-Esther (1781)**, f. **Jonas(III)** · 80**Rodolphe (1708, 1737, 1772)**, f. **Jacob** · 28

Rose (1744-1830), f. Jaques(V), ép. C-H. Prince · 96

Rose (1793-1857), f. Jonas(III), ép. Ch. Imer · 111

Rose (1823-1898), f. Bernard(V), ép. Henriod · 124

**Salomé (1742-1820)**, f. **Jaques(V)** · 97

Sophie (1826-1914), f. Bernard(V), ép. J. Barrelet · 126

Susanne (1737-1808), f. Jaques(V) · 94

Susanne-Elisabeth (1719-1792), f. Bernard(IV), ép. A. Lequin · 59

Théophile (1784 - 1814), f. Jonas(III) · 81

**Virginie (1820-1906)**, f. **Jaques(VII)** · 115

Detailents

Estienne, ép. Samuel(I) · 34

DeTreytorrens

Jaqueline, ép. Bernard(IIIb) · 26

Deville

Isaac, ép. Marguerite Géliou · 12

*d'Ivernois**Anne-Marie*, ép. *Jonas(II)* · 53

Duboz

David, ép. Susanne Géliou · 32

DuMayne

Sara, ép. Bernard(II) · 38

DuMeurier

Stephe, ép. Elysée · 31

DuPasquier

Jean-Pierre, ép. Anne de Géliou · 109

Zélie, ép. Jaques(VII) · 114

**F**

Fatio

Jeanne-Marie, ép. Bernard(IV) · 57

Favre

Marguerite, ép. Jacob · 28

**Ferrariis****Octavia**, ép. **Bernard(I)** · 22*Frêne**Marguerite-Isabelle*, ép. *Jonas(III)* · 79

## G

- Galtier  
David, ép. Marguerite Géliou · 32
- Gast  
*Olimpe, ép. Daniel(I)* · 16
- Gausсен  
Jehan, ép. Ysabeau Géliou · 10
- Géliou  
Abraham(I) (1619, 1645, +1663), f. Bernard(I) · 25  
**Abraham(II) (1668), f. Bernard(IIb)** · 26  
**Albert (1725), f. Jaques(III)** · 17  
**Albert (1726), f. Jaques(III)** · 17  
**Albert (Gely)** · 18  
Angélique (Gesly), f. Isaac(I) (?) · 14  
Anne (1626, 1641), f. Elysée, ép. J-E. Gillier · 32  
Anne (1663), f. Samuel(I), ép. J. D. Moret · 35  
Anne (1740), f. Jean(XIII) · 18  
Anne-Elisabeth (1675), f. Bernard(IIb) · 26  
Anne-Marguerite (1671), f. Bernard(IIb) · 26  
Anthoina-Marie (1642, 1662, 1688), f. Jaques(I), ép. D. Vattel · 43  
Bernard(I) (1548-1618), f. Jehan(I) · 19  
Bernard(II) (1580-1654), f. Bernard(I) · 36  
**Bernard(II) (1649-1726), f. Jaques(I)** · 45  
**Bernard(IIb) (1643-1718), f. Abraham(I)** · 25  
**Bernard(IIIb) (1703, +av. 1737), f. Jacob** · 28  
Bernard(IV) (1692, 1737), f. Bernard(III) · 57  
Bernardin (+1732), f. François(II) · 13  
Cathérine (1557), f. Jehan(I), ép. J. Villate · 10  
Cathérine (1631-1632), f. Elysée · 32  
Cathérine (1635), f. Elysée · 32  
Cathérine (1648), f. Jaques(I) · 43  
Cathérine-Esabeau (1699), f. Bernard(III) · 51  
Charlotte (1716-1784), f. Zabulon · 29  
Charlotte (1734-1804), f. Charlotte · 29  
**Daniel(I) (1641-1691), f. Jean(VI)** · 15  
Daniel(II), f. Jean(VII) ? · 11  
**David (1630), f. Samuel(I)** · 35  
Elisabeth (+1730), f. François(II) · 13  
Elisabeth, f. François(II) · 12  
**Elysée (1596-1649), f. Bernard(I)** · 31  
Esther (1694-1696), f. Bernard(III) · 51  
Esther (1707), f. Bernard(III) · 51  
Estienne (1557), f. Peyrot · 11  
*Eve (1641, 1672), f. Abraham(I)* · 25  
**Félix (+1730), f. François(II)** · 13  
**François(II), f. Pierre(II)** · 12  
**François-Anthoine (1623), f. Elysée** · 31  
Françoise (+1730), f. François(II) · 13  
François (1557, 1571), f. Jehan(I) · 12  
**Héli, f. François(II)** · 12  
**Henri (1651), f. Abraham(I)** · 25  
**Henry-Humbert (1673, 1689), f. Bernard(IIb)** · 26  
**Henry-Louis (1723), f. Zabulon** · 29  
**Henry-Nicolas (1720), f. Zabulon** · 29  
**Isaac(I) (1682), f. Pierre(III) (?)** · 13  
**Isaac(II) (1656, 1659), f. Jean(VI)** · 14  
Isabelle (1693-1766), f. Jacob, ép. A. Guyenet · 28  
**Jacob (1666-1712), f. Bernard(IIb)** · 27  
**Jacob-François (1713-1734), f. Zabulon** · 29  
**James (1779) (James Gellis)** · 18  
Jaqua (+1557), f. Jehan(I), ép. F. Gueyrard · 10  
**Jaques (1663-1638), f. Elysée** · 32  
**Jaques(I) (1609-1664), f. Bernard(II)** · 41  
**Jaques(II) (1681-1686), f. Bernard(III)** · 50  
**Jaques(III) (1671), f. Daniel(I)** · 15, 17  
**Jaques-François (1677, 1695), f. Bernard(IIb)** · 27  
**Jean(III) (1643), f. Jehan(II)** · 13  
Jean(IV), f. Peyrot · 11  
**Jean(IX) (1648?-1695), f. Jean(VI)** · 16  
Jean(V), f. Bernard(I) · 35  
**Jean(VI) (1659, 1673), f. Jean(III)** · 14  
*Jean(VII) (1677), f. Daniel(I)* · 16  
Jean(VII), f. Estienne · 11  
Jean(X), f. Joseph(I) · 11  
**Jean(XI) (+1730), f. François(II)** · 13  
Jean(XIII), f. Mathieu · 18  
Jean(XIV) (1751-1815), f. Jean(XIII) (John Gellis) · 18  
Jean-Jaques (1644-1711), f. Jaques(I) · 44  
**Jean-Michel (1681), f. Michel** · 35  
Jeanne (+1730), f. François(II) · 13  
Jeanne-Claudine (1676, 1695), f. Michel, ép. P. Grand · 35  
Jeanne-Marie (1621, 1641), f. Elysée, ép. I. Criblet · 32  
Jeanne-Marie (1669), f. Michel · 35  
Jeanne-Susanne (1673, 1704), f. Michel, ép. J. Prodolliet · 35  
Jehan(I) (1557) · 8  
**Jehan(II) (1557), f. Jehan(I)** · 13  
**Jehan(VIII) (1604, 1624), f. Bernard(II)** · 40  
Jehan-dit-Gautry (1557), f. Jehan(I) · 11  
**Jehan-François (1646), f. Samuel(I)** · 35  
**Jonas (1646), f. Abraham(I)** · 25  
**Jonas(I) (1584, 1602, 1620), f. Bernard(I)** · 36  
Jonas-François (+1653), f. Jaques(I) · 43  
Joseph(I) (1678), f. Jean(IV) · 11  
**Joseph(II) (+1730), f. François(II)** · 13  
**Joseph-David (1679), f. Bernard(IIb)** · 26  
*Julia (1870)* · 11  
*Julius (1870)* · 11  
Louise (1712, 1772, +1780), f. Jacob · 28  
Louise-Marie, (1721, 1738), f. Zabulon · 29  
Loyse-Elisabeth (1636), f. Elysée · 32  
Madeleine (Gely) · 18  
Magdelaine (1620-1673), f. Elysée, ép. P-J. Robert · 32  
Magdelaine (1657), f. Samuel(I), ép. J. Prodolliet · 35  
Marguerite (1603-1664), f. Bernard(II), ép. D. Challandes · 40  
Marguerite (1624, 1641), f. Elysée, ép. D. Galtier, E. Bosset · 32  
Marguerite (1645-1707), f. Jaques(I), ép. J. Lardy · 44  
Marguerite (1699), f. François(II), ép. I. Deville · 12  
Marguerite, f. François(II) · 12  
Marianne (+1730), f. François(II) · 13  
Maria-Theresa (1748-1830), f. Jean(XIII) · 18  
Marie (+1730), f. François(II) · 13  
Marie (1641), f. Samuel(I) · 35  
*Marie (1673), f. Daniel(I)* · 16  
Marie(1683-1766), f. Bernard(III) · 51  
Marie, f. François(I) · 12  
Marie-Charlotte (1711, 1772), f. Zabulon · 29  
Marie-Magdelaine (1679), f. Bernard(IIb) · 26  
Marie-Salomé (1700, 1736), f. Jacob, ép. J-J. Leuba, Z. Lebet · 28  
Mariote (1557), f. Jehan(I), ép. J. Tailher · 10  
*Mathieu (1681-1702), f. Jean(VI)* · 17  
**Michel (1643, 1665, 1668), f. Samuel(I)** · 35  
N.T. (1830, 1836) (N.T. Gellis) · 18

**Nicolas (1624), f. Samuel(I)** · 34  
 Peyrot (+1557), f. Jehan(I) · 11  
*Pierre (1682), f. Jean(IX)* · 16, 17  
**Pierre(II), f. François(I)** · 12  
**Pierre(III), f. Jean(III)** · 13  
**Pierre(IV) (1632), f. Samuel(I)** · 35  
**Pierre(V) (1637-1688), f. Jean(VI)** · 14  
**Pierre(VI), f. François(II)** · 12, 13  
*Pierre-Jean (1695), f. Jean(IX)* · 16  
**Salomé(1690-1764), f. Bernard(III)** · 51  
**Samuel(I)-dit-Gautry (1598-1664), f. Bernard(I)** · 34  
**Samuel(II) (1628, 1663), f. Samuel(I)** · 34  
**Samuel(III) (1670), f. Michel** · 35  
**Samuel-Gamaliel (1626), f. Samuel(I)** · 34  
**Samuel-Henry (1700-1734), f. Bernard(III)** · 60  
 Sara (1640-1660), f. Jaques(I), ép. Etienne Bole · 43  
**Sara, f. François(I)** · 12  
**Susanne (1660), f. Elysée, ép. D. Duboz** · 32  
*Susanne (1685), f. Jean(IX)* · 16  
**Susanne (1703-1714), f. Bernard(III)** · 51  
**Susanne-Marie (1725, 1772), f. Zabulon** · 29  
**Suzanne-Elisabeth (1678, 1708), f. Michel, ép. S. Marquis** · 35  
 Ysabeau (1557), f. Jehan(I), ép. J. Gaussen · 10  
**Zabulon (1687-1730), f. Jacob(I)** · 28

Gillier

Jean-Etienne, ép. Anne Géliou · 32

Grand

*Pierre, ép. Jeanne-Claudine Géliou* · 35

Gueyrard

François, ép. Jaqua Géliou · 10

Guyenet

Abraham, ép. (Marguerite-)Isabelle Géliou · 28

Guyrauld

Mariote, ép. Jehan(I) · 8

---

**H**

Henriod

Louis-Constant, ép. Rose-Albertine de Géliou · 124

---

**I**

Imer

Charles-Frédéric, ép. Rose de Géliou · 111

---

**J**

Jacot

Susanne, ép. Zabulon · 29

---

**L**

Lardy

Jonas, ép. Marguerite Géliou · 44

Lebet

Zacharie, ép. Marie-Salomé Géliou · 28

*LeCanus**Perside, ép. Jean(IX)* · 16

Lequin

Antoine, ép. Susanne-Elisabeth de Géliou · 59

Leuba

Jean-Jaques, ép. Marie-Salomé Géliou · 28

**Louise-Marie (1721, 1738) f. Zabulon** · 29

---

**M**

Marquis

Salomon, ép. Suzanne-Elisabeth Géliou · 35

*Michelet**Susanne, ép. Jonas(I)* · 36

Mieg

Melchior, ép. Esther de Géliou · 102

Morel

Charles-Ferdinand, ép. Isabelle de Géliou · 105

Moret

Jean Denis, ép. Anne Géliou · 35

---

**P**

Pelissier

Esther, ép. Michel · 35

*Poterat (ou Paterat)**Nicolle, ép. Bernard(I)* · 19

Prince

Charles-Henry, ép. Rose de Géliou · 96

Prodollet

Jacob, ép. Magdelaine Géliou · 35

Jaques, ép. Jeanne-Susanne Géliou · 35

Pury

Jean-Louis, ép. Elisabeth de Géliou · 95

---

**R**

Robert, Pierre-Jaques, ép. Magdelaine Géliou · 32

Rognon

Anne-Salomé, ép. Elysée · 31

---

**T**

Tailher

Jehan, ép. Mariote Géliou · 10

---

**V**

Vattel

David, ép. Anthoina-Marie Géliou · 43

Villate

Jehan, ép. Cathérine Géliou · 10

---

**W**

Wavre

Susanne-Elisabeth, ép. Bernard(III) · 46, 55

*Willy*

*Elisabeth, ép. Jaques(V) · 66*

Wittken

Hedwig von Wittken, ép. Bernard(VI) · 137

Hedwig,von Wittken, ép. Bernard(VI) · 135

